

MF
QUOTIDIEN
 Tél. (027)
297 511
 Téléfax: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 Publicités Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

combustibles,
 carburants, lubrifiants,
 révision de citernes

piota

martigny (026) 22 31 17
 monthey (025) 71 38 66
 aigle (025) 26 54 11

Vos
**CRÉDITS
 COMMERCIAUX**
 à la

**BANQUE CANTONALE DU VALAIS
 WALLISER KANTONAL BANK**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Rires jaunes à Berne

BERNE. - Le conseiller fédéral Arnold Koller refuse de participer aujourd'hui à Berne aux entretiens officiels avec le premier ministre chinois Li Peng, a indiqué à l'ATS Jörg Kistler, porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP). Selon ce dernier, M. Koller a pris cette décision après que la délégation chinoise eut exprimé son refus de discuter avec lui des droits de l'homme en Chine et au Tibet.



Le boucher de Tien An Men, à son arrivée hier soir à Kloten: on ne va pas chinoiser sur les droits de l'homme... keystone

M. Koller devait faire partie, avec les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et René Felber, de la délégation d'accueil du premier ministre chinois M. Li Peng. Lors de l'établissement de l'ordre du jour d'aujourd'hui, il serait clairement apparu que la délégation chinoise n'avait aucune envie de discuter des droits de l'homme en Chine et de la situation du Tibet, a expliqué M. Kistler.

Comme M. Koller exprimait son intention de mettre sur le tapis ces questions qui revêtent à ses yeux un intérêt national pour la Suisse, la délégation chinoise aurait fait savoir que, dans ces conditions, elle n'était plus intéressée à discuter avec lui. C'est alors que M. Koller aurait décidé

d'annuler sa participation aux entretiens officiels. Le président de la Confédération, M. René Felber, a cependant fait savoir qu'il comptait aborder ces thèmes. La visite de Li Peng a par ailleurs provoqué un tollé de protestations en Suisse. (ats)

Voir page **7**

La victoire en suant

En battant Bülach, Martigny assoit son 4^e rang.



Markus Studer (à gauche) regarde Nussberger. Martigny s'en va vers une victoire importante, mais laborieuse. bussien

Le HC Martigny a bien entamé la quatrième et dernière ronde du tour qualificatif. En recevant l'opiniâtre Bülach, il devait se racheter de sa modeste prestation de Lyss. Les Valaisans de Dubé ont ainsi rempli leur contrat. Certes, la

rencontre ne fut pas toujours de qualité optimale. Mais les deux points sont là, importants dans la terrible lutte qui tourne autour de la barre. Même si les Zurichois ont refusé de signer la feuille de match: en effet, la crosse de

Kelly Glowka ne serait pas homologuée. On se souvient de la lettre du président Grand pour rejouer le dernier Bülach-Martigny. Vous avez dit boomerang?

Voir page **26**

Editorial

Le climat était plutôt morose hier matin au Grand Conseil valaisan à l'occasion de l'étude de la révision de la loi fiscale. Mais une morosité programmée car les députés ont bien conscience qu'en l'état actuel des budgets ils ne peuvent dépasser le stade d'une révisionnette. Tout nouvel acte de générosité serait irréalisable.

Le fisc du possible

Au demeurant, le projet présenté hier vise principalement trois buts: alléger la charge fiscale des contribuables à revenus modestes, des personnes seules et époux avec enfant à charge, améliorer l'image de marque et l'attrait du Valais par des mesures en faveur de l'économie et, finalement, faire quitter au Valais sa place peu enviable de canton le plus vorace de Suisse.

Certes les inégalités les plus visibles seront gommées, les familles à petits et moyens revenus seront quelque peu soulagées, l'économie y trouvera un soupçon d'oxygène mais chacun aurait voulu faire plus, ce que n'autorise pas la situation financière de l'Etat.

Budgétisé à 84 millions, le déficit 1991 dépassera certainement les 140 millions!

Le conseiller d'Etat Hans Wyer voit plusieurs raisons de se contenter aujourd'hui de ce premier pas, dont notamment la faible force contributive du secteur économique (15% contre 30% dans les autres cantons) et le petit nombre de contribuables aisés, ce qui implique une charge fiscale très élevée pour les revenus modestes et moyens. Alléger davantage ces revenus réduirait dangereusement la substance fiscale.

La démonstration peut se retourner comme une crêpe: en effet, la fiscalité devrait être réduite davantage encore précisément parce que le secteur économique est insuffisamment développé et parce que la part des contribuables à revenus imposables faibles et modestes est trop importante. Cercle vicieux? A court terme, certainement. Mais l'obligation pour le canton d'adapter sa législation fiscale à la loi fédérale d'ici à 2001 permettra sans doute d'autres surprises agréables.

Pour l'heure, que chacun médite cette vérité d'un député du Haut-Valais: «Si nous faisons la différence entre le nécessaire et le souhaitable, nous ne serions pas obligés de voler le contribuable!»

Roland Puippe

Voir page **6**

Le chômage gagne du terrain

En Valais, l'hiver est traditionnellement une période de chômage plus dense, particulièrement dans le bâtiment. Mais en ce début d'année, l'augmentation des cas se fait notablement sentir, et pas seulement dans ce secteur. A Martigny, le nombre des chômeurs inscrits a passé de 170 en janvier 1991 à 260 ce mois-ci. Les pre-

miers touchés sont les jeunes travailleurs.

Cependant les professionnels du chômage ne veulent pas se montrer pessimistes: il faut attendre le printemps et le redémarrage des chantiers. Avec certainement moins de saisonniers.

Voir page **12**

Il n'y a plus d'enfants

Dénatalité record en Italie.

ROME. - L'Italie a battu en 1991 le record mondial de dénatalité. Rome a enregistré une moyenne de 1,27 enfant par femme, selon le directeur de l'Institut italien de recherches sur les populations, Antonio Golini.

Depuis cinq ans, a rappelé M. Golini, intervenant à un congrès sur les changements des rapports hommes-femmes dans les pays industrialisés, l'Italie stagnait à un taux déjà très bas, soit 1,29 enfant pour chaque femme. Les dernières données pour 1991 font apparaître que cette moyenne a encore baissé pour atteindre le taux le plus bas du monde.

Autre chiffre préoccupant: le nombre de personnes âgées de plus de 70 ans sera, d'ici à trois ans, plus élevé que celui des jeunes de 20 ans, a indiqué le professeur Golini. La population italienne devrait en outre diminuer de quelque 3,5 millions de personnes d'ici à l'an 2021. Le changement dans la natalité est provoqué, selon le chercheur italien, par l'évolution de la condition féminine en matière d'instruction et de travail. (ats/cfp)



Un Italien démodé... Piero Frattari a fait parler de lui ces jours-ci en «confiant» à la presse française qu'il était père de quelque 6000 enfants! Etabli aujourd'hui à Gênes, Frattari avait été donneur de sperme, voici une vingtaine d'années, alors qu'il effectuait ses études à Paris. ap

Les amoureux du vide

Incursion dans l'univers du parachutisme.

Le parachutisme est un sport fascinant mais la métamorphose en Terrien ailé ne s'improvise pas. Le Para-Club Valais, qui regroupe environ cent

cinquante membres, forme notamment les débutants ou propose de faire découvrir le grand frisson à tout un chacun, en toute sécurité. Cô-

toyer les oiseaux? Un rêve aujourd'hui à portée d'aile. Il suffit de faire le saut...

Voir page **9**



Le départ du voyage se situe à plus de 3000 mètres. nt

Hotel
 Relais du Silence
 RELAIS GOURMAND

Tél. 026/
 61 16 66
 Fax 026/
 61 16 00

Fam. Mol et
 Berner
 (chef de cuisine)

Aux Mille Etoiles
 Vous vous y sentez chez vous
 Une oasis de tranquillité
 dans un cadre agréable
 pour vos repas et réunions

Les Marécottes

★ MONDE	Elsine réapparaît	8
★ VALAIS	Mystérieuse explosion	10
★ SPORT	Incertitude au féminin	19
★ SERVICES	Des biens à protéger	27



Séminaire de formation de cadres FEMME MANAGER

destiné aux femmes ayant une fonction et des responsabilités de commandement ou, souhaitant en avoir à l'avenir,

qui désirent connaître et appliquer un management motivant et performant. Ce séminaire sert à démontrer l'efficacité d'une bonne organisation personnelle et les moyens de délégation et de contrôle des tâches à son niveau de responsabilités.

2 jours: les 20 et 21 février 1992 de 8 h 30 à 18 h.

Lieu: Martigny, place du Manoir. Renseignements et inscriptions: (026) 22 72 71.

école-club migros



S'ouvrent le 14 février

ROCK

10 leçons Fr. 125.-
Inscriptions par couple Fr. 230.-

DANSES DE SALON

10 leçons Fr. 125.-
Inscriptions par couple Fr. 230.-

Réservez votre place!
Sion (027) 22 13 81

école-club migros

Etes-vous bonne cuisinière, convaincue par l'utilisation du

FOUR A MICRO-ONDES

avez-vous des qualités d'animatrice?

Si vous possédez ces qualités et que l'enseignement pendant quelques soirées aux Ecoles-clubs de Martigny et de Monthey vous tente, appelez Mme Dayer au (026) 22 72 71

école-club migros

A vendre Piano à queue Bechstein, Occ. (031) 44 10 81

Professeur

Bangoura

venu du centre le plus important de la médium africaine, résout tous les problèmes des cas survenant tous les jours. Amour, chance, impuissance, amaigrissement, clientèle pour vendeur. Résultat le plus rapide de tous les marabouts, avec la date que vous désirez obtenir. Paiement après résultat.

Tél. (023) ou (0033) 50 35 18 11.
18-763576
22-771161

S'ouvrent actuellement à Martigny

Initiation à Windows

Lancement de programmes, manipulation des fenêtres, gestion de fichiers, etc.

Le vendredi à 20 h 4x3 h Fr. 250.-

Français pour débutants

Lundi à 18 h 30 Fr. 64.- par mois

Analyse transactionnelle

Une approche originale de la psychologie et de la personnalité.

Le jeudi à 20 h Cycle de 8x2 h Fr. 160.-

Art floral

Série de 4 cours Fr. 74.-
Le mercredi à 20 h

Dessin enfants (6 à 12 ans)

Le mercredi après-midi 10x1 1/2 h Fr. 100.-

Inscrivez-vous maintenant!

(026) 22 72 71

école-club migros

Paiement après résultats

M. Diallo

voyant-médium, résoudra vos problèmes, retour définitif être aimé. Amour, travail, chance, protection, désenroulement, impuissance. Résultats immédiats.
☎ (0033) ou (023) 60 36 00 40.
22-771161

Duo libre

pour carnaval

Tél. (027) 41 52 20.
036-783924

CAMBRIDGE

Retenez les dates des examens de l'Université de Cambridge qui auront lieu au centre d'examens de l'Ecole-club Migros à Sion:

FIRST CERTIFICATE IN ENGLISH

Date: 9 juin 1992.
Finance d'inscription: Fr. 240.-

CAE Nouveau!

Certificate in Advanced English Dates: 10 juin 1992.
Finance d'inscription: Fr. 250.-

PROFICIENCY

Date: 10 juin 1992.
Finance d'inscription: Fr. 260.-

CEIBT Nouveau!

Certificate of English for International Business and Trade Date: 4 juin 1992.
Finance d'inscription: Fr. 250.-

Délai d'inscription: 8 mars 1992.

Les formules d'inscription ainsi que le règlement d'examen peuvent être retirés auprès des secrétariats des Ecoles-clubs.

Des cours de préparation à ces examens ont lieu actuellement aux Ecoles-clubs de Sion et Monthey.

Tél. (027) 22 13 81 (025) 71 33 13

école-club migros

TOURISME

ET VACANCES

Bungalows vacances au Tessin

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano sur le lac de Lugano. A partir de Fr. 20.- par personne. Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. Tél. (091) 22 01 80. 24-724369

ECOLE DE LANGUES

ANGLAIS-ALLEMAND FRANÇAIS-ITALIEN-ESPAGNOL RUSSE-JAPONAIS

NOUVEAUX COURS

Inscriptions dès aujourd'hui

le monde des langues - les langues du monde



ecole de langues (027) 23 35 35

Avenue des Mayennets 5, 1950 SION

Bourse-Echange

Couvercles de crème à café

le dimanche 2 février 1992, de 9 h à 17 h.

Au Café du Simplon Grand-Rue 46 1890 SAINT-MAURICE. 130-708858

CVG Services S.A.

037 - 30 10 08

recouvrements de créances en Suisse et à l'étranger

Avry-Bourg 9 1754 Avry-sur-Matran

Succursale Valais: Rue de la Poste 21 1926 Fully Tél. 026 - 46 39 46

Encaisser c'est un métier... et c'est le nôtre!

Nos conditions:

- 5 % d'honoraires sur le capital seulement en cas de succès.
- Inscription du dossier Fr. 30.-
- Avance de frais de justice remboursable en cas de succès avec intérêts.

Aveugle, l'amour? Pas celui du bon goût!



SEAT TOLEDO 2,0 GLX: Fr. 25'600.- inclu ABS. Agréments maxi: servodirection, verrouillage central, lave-glaces électr. Technique Volkswagen: moteurs 1,8/90ch, 2,0/115ch ou 1,8 16V/128ch. SEAT TOLEDO 1,8 GL avec servodirection Fr. 21'300.- ou leasing SEAT super-avantageux. Informations chez votre agent SEAT ou chez l'importateur SPANCAR SA, 8107 Buchs, 01/844 45 55. Incl. prestations spéciales suivantes: 6 ans de garantie contre perforation par corrosion, 3 ans Assurance mobilité, 1 an de garantie.

SEAT
Groupe Volkswagen

Glis/Brig: Walter Seematter, 028/23 28 07 • Martigny: Garage Facchinetti, 026/22 69 94 • Muraz/Collombey: Oppliger Frères SA, 025/71 77 66 • Pont de la Morge/Sion: Garage du Mont d'Orge, 027/36 37 00 • Veyras/Sierre: Autoval SA, 027/55 26 16 • Chamoson: Garage de Chamoson, 027/86 25 85 • Collombey-Monthey: Centre Automobiles Oppliger Frères, 025/71 96 66 • Crans-Lens: Garage «La Dellege», 027/43 27 37 • Saxon: Garage Zodiac, 026/44 31 91 • Sierre: Victor De Guglielmo, 027/55 08 86

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Administration et rédaction André Luisier, directeur général et éditeur responsable 1950 Sion, rue de l'Industrie 13 Tél. 027/297 511

Téléfax 027/297 565 Service des abonnements 027/297 525-526 Chèques postaux 19-274-0

Rédaction centrale

André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; François Dayer, Pierre Fournier et Roland Puippe, rédacteurs en chef adjoints; Jean-Raphael Fontannaz, secrétaire général; Roger Germanier, éditorialiste et analyste;

Jean-Paul Riodel, rédacteur de nuit; Michel Masserey, Michel Pichon, Gérald Théodoloz, Jean-Marc Theytaz, Jean-Cosme Zimmermann, rédacteurs de jour; Xavier Duroux (stagiaire); Jean-Pierre Bahier, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, Blaise Craviolini, rédacteurs sportifs. Casal, caricaturiste.

Tirage contrôlé

44 452 exemplaires. REMP 31.5.1991.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/29 51 51.

Téléfax 027/23 57 60

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h. Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone 027/297 511 jusqu'à 22 heures.)

reau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone 027/297 511 jusqu'à 22 heures.)

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit), 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.- le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm. Réclames: 4 fr. 16 le millimètre. Gastronomie: 2 fr. 27 le millimètre. Avis mortuaires: 1 fr. 36 le millimètre (colonne de 44 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

AVIS A NOS ANNONCEURS

ÉDUCATION-FORMATION

Mardi 11 février

Nous proposerons à nos 117 000 lecteurs des pages consacrées à l'éducation et à la formation dans notre édition du mardi 11 février.

Profitez-en en y insérant vos conseils et suggestions.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller au 027/29 51 51 int. 211

PAGES SPECIALES

Feu orange pour les CFF

Tout le monde s'y met. C'est le conseiller fédéral Adolf Ogi qui évoque «la privatisation» des CFF; c'est une étude commandée par l'OFT qui préconise une plus grande clarté dans les organes politiques et gestionnaires des CFF; c'est la direction générale qui, en novembre dernier, publie un livre blanc aux accents de S.O.S.: le chemin de fer, mal aimé, avec ses deux milliards de subventions, réclame un engagement clair du pouvoir politique...

Comment sauvegarder le réseau et le transport ferroviaires en période de stagnation et de déficit des budgets de la Confédération et des cantons? La solution réside-t-elle dans la privatisation, dans l'abandon au secteur privé de certaines fonctions non stratégiques, voire des transports régionaux, les plus déficitaires?

On en arrive ainsi au miroir aux alouettes, celui de la privatisation appliquée en Grande-Bretagne et qui, pour les transports régionaux, signifie simplement substitution des transports routiers dont le coût est trois à quatre fois moins élevé que celui du chemin de fer.

SNCF: cumuler les inconvénients...

L'exemple de la SNCF, souvent mis en avant par la direction générale des CFF, est à cet égard probant: il ne s'agit pas ici de privatisation, mais de contractualisation des relations de l'entreprise et de l'Etat. A partir de 1985, l'Etat français, las de subir tous les ans la double pression de la SNCF dont la subvention est toujours jugée insuffisante et des élus locaux qui refusent les fermetures, propose à la SNCF un régime contractuel reposant sur un double principe: le plafonnement annuel de la subvention et, en contrepartie de l'équilibre des comptes, la liberté pour la SNCF de

fermer certaines lignes jugées déficitaires.

Depuis 1990, c'est un deuxième contrat de plan qui s'applique jusqu'à 1994. Le bilan en est négatif, car l'Etat cumule aujourd'hui tous les inconvénients de l'ancien et du nouveau systèmes: le réseau se réduit comme peau de chagrin au gré des fermetures de lignes, de gares de triage, de gares ouvertes aux wagons isolés qui passent de 4000 à 1200, la panacée étant celle des trains entiers. Or, malgré cette purge, les comptes de l'entreprise, équilibrés par trois fois, seront déficitaires de 200 millions de francs en 1992 et n'ont été équilibrés, en 1991, que grâce à des artifices comptables: réduction des circulations, leasing de matériel de traction, cessions immobilières...

De telles méthodes ne pourront, bien sûr, se reproduire tous les ans et, après avoir liquidé une partie de l'outil de travail, il faudra bien trancher entre l'abandon du réseau et la subvention budgétaire.

La leçon de la SNCF est claire: elle abandonne, à moyen et long termes, les transports régionaux aux assemblées locales qui les rétrocéderont à des entreprises de transport routier. Le seul moyen de maintenir un réseau ferroviaire à l'échelle nationale, c'est de le subventionner par le budget, ce que les Etats-Unis ont refusé: le transport ferroviaire a disparu du continent, hormis les dessertes suburbaines; c'est donc de lui conserver le caractère de service public, aujourd'hui récusé par les socialistes français.

En 1981, il fallait deviner que la gauche s'érigerait en fossoyeur du service public. Aujourd'hui, le requiem est achevé, mais les socialistes ont perdu 20 points en quatre ans dans le Nord et sont exclus du second tour.

Pierre Schäffer

Le droit de dénoncer

La commission des droits de l'homme de l'ONU - qui comprend maintenant 53 pays - a commencé lundi ses six semaines de réunion annuelle à Genève.

Cuba y figure à l'ordre du jour depuis de nombreuses années. Une commission d'enquête de l'ONU s'y était rendue pour recueillir des témoignages personnels; tous ses interlocuteurs l'avaient ensuite payé cher. L'an dernier, la commission avait demandé à M. Perez de Cuellar d'envoyer un représentant spécial à La Havane pour faire rapport sur les victimes de la première enquête. Celui-ci n'a pas reçu la permission de pénétrer dans le pays. Aussi, cette année, les Etats-Unis sont-ils bien décidés à mettre au pilori la façon très particulière dont Fidel Castro conçoit les droits de l'homme.

Autre question prioritaire: la Birmanie, coupée du monde extérieur, où l'armée fait la loi, réprimant dans le sang les tentatives de démocratisation.

«La Chine, a déclaré l'ambassadeur américain Blackwell, devra se rendre compte que les droits de l'homme la concernent aussi, et qu'ils sont les mêmes pour tout le

monde.»

On prolongera les mandats de plusieurs rapporteurs spéciaux, dont celui d'un professeur de l'Université de Berne chargé d'enquêter sur ce qui s'est passé au Koweït pendant et après l'occupation irakienne. Politique oblige, le cas de la Syrie ne sera pas abordé en public; cela pourrait gêner l'un des alliés des Etats-Unis qui ont besoin de son appui pour le processus de paix au Proche-Orient.

Les travaux de la commission sont aussi intéressants par les sujets qu'elle n'aborde pas. Ainsi, elle n'a jamais parlé du Maroc, du Zaïre, du Vietnam, du Tibet, des gouvernements qui soutiennent le terrorisme. Les contraintes politiques restreignent les appels de la conscience universelle que pourrait préfigurer cette commission qui suscite tant d'espoirs de par le monde.

C'est le président de la Cour suprême de Hongrie, M. Solt, qui dirigera les travaux. L'élection d'un ambassadeur iranien à la troisième vice-présidence a irrité nombre de délégations qui cherchent en vain en Iran un exemple de l'application des droits de l'homme.

P.-E. Dentan

Les joyaux d'Unterwald

Stans et Sarnen: portraits de deux petites villes.

Ni Stans ni Sarnen n'ont jamais reçu la charte de franchises d'une ville, et leurs habitants les considèrent plutôt comme des bourgs. Mais le visiteur pense inconsciemment à de petites cités, tant il est vrai que leur cachet est marqué par un certain tissu urbain. Stans est le chef-lieu du demi-canton de Nidwald, et Sarnen de celui d'Obwald. Si les deux demi-frères se ressemblent par certains aspects, ils se différencient par bien d'autres. Obwald a une plus grande superficie (491 kilomètres carrés contre 276), mais Nidwald davantage d'habitants, soit 32600 contre 28800. Ce dernier a une économie plus développée, alors qu'Obwald a préservé un aspect plus agricole.

Illustré par des vues noir-blanc du photographe Peter Maurer, de Dachsen, le cahier de février de la «Revue suisse», mensuel édité par l'Office national suisse du tourisme (ONST), présente les bâtiments et les sites comme aussi des aspects culturels et folkloriques de Stans et de Sarnen. Des personnalités marquantes, historiques ou contemporaines, sont évoquées sur une double page pour chaque demi-canton. Citons des hommes comme Arnold Winkelried, Johann Heinrich Pestalozzi, saint Nicolas de Flue, l'ancien conseiller fédéral Ludwig von Moos décédé en 1990, le sculpteur contemporain Kurt Sigrist et... Franz Beckenbauer, l'empereur du football.

La «Revue Suisse» est en vente dans les kiosques. (c)

CONSEIL DES ETATS

Sursis pour nos blancs!

L'importation de vins blancs étrangers ne sera pas libéralisée pour le moment...

BERNE. - Le sénateur démocrate-chrétien valaisan Edouard Delalay est inquiet: selon lui, tant le Gatt que l'espace économique européen (EEE) risquent de porter préjudice à nos vigneron et à nos paysans. Et d'interpeller hier aux Etats le Conseil fédéral.

Edouard Delalay veut notamment savoir si l'importation des vins blancs étrangers sera libéralisée. Il demande aussi si le Conseil fédéral n'envisage pas de supprimer l'exonération de droits de douane dont bénéficient les particuliers: ces derniers peuvent en effet importer sans rien payer 2 litres de vin. Et nos fruits et légumes: souffriront-ils si la Suisse adhère à l'EEE?

Le ministre de l'Economie Jean-Pascal Delamuraz, très

applaudi lors de son entrée dans l'arène des Etats, a affirmé qu'il n'y aura pas de libéralisation des importations de vins blancs étrangers. Du moins pour l'instant: «Nous ne ferons pas naïvement des concessions unilatérales. Gardons nos atouts en main!»

Taxer les deux litres de vin étranger que les particuliers peuvent importer librement? Il n'en est pas question, tranche Jean-Pascal Delamuraz. Quant à l'EEE, il ne signifie pas la mort du fameux système dit des trois phases, lequel règle le volume des fruits et légumes étrangers admis sur le marché helvétique. «Il n'y a donc pas de conséquences négatives à redouter. A votre santé!», conclut le jovial ministre.

L'interpellateur s'est dé-

claré fort satisfait de la réponse obtenue. «Sa longueur prouve votre bonne forme, M. Delamuraz. Meilleurs vœux», lancera un Edouard Delalay tout sourire...

Le Conseil des Etats s'est en outre penché sur un postulat du sénateur Ulrich Gadiet. Brandissant une multitude d'exemples, cet agrarien grison montre que, depuis quelques années, une foule d'entreprises ont transféré leurs activités à l'étranger. Du point de vue de l'emploi, c'est une véritable hémorragie.

Ulrich Gadiet accuse: nos procédures sont trop longues, nos règlements trop étouffants, nos normes trop rigides et foisonnantes. Par la voie du postulat, il réclame au Conseil fédéral la restauration des conditions-cadre qui ont fait autrefois la prospérité du

pays: «Dans tous les domaines, depuis la police des constructions jusqu'à la protection de l'environnement, des réformes profondes s'imposent.»

Les Etats ont transmis sans opposition cet intéressant postulat après que Jean-Pascal Delamuraz, au nom du Conseil fédéral, se fut dit prêt à l'accepter: «Si trop d'entreprises partent, le résultat sera catastrophique. Nous avons beaucoup à faire ou à refaire pour être compétitifs. Il nous faut davantage de libéralisation, moins d'interventionnisme étatique, restaurer des conditions de concurrence et d'ouverture...»

Par ailleurs, suivant le National, la Petite Chambre a accepté sans opposition l'ouverture d'un crédit de 800 millions sur trois ans pour aider les pays de l'Est. (bos)

CONSEIL NATIONAL

Droits d'auteur renforcés

Le National introduit un droit sur les photocopies et les cassettes vierges.

Le Conseil national a adopté hier, par 118 voix sans opposition, la nouvelle loi sur le droit d'auteur. Le texte a été profondément modifié par rapport à la version du Conseil des Etats. Le National a introduit un droit sur les photocopies pour compenser son refus de la redevance sur les prêts des bibliothèques. Il a décidé par ailleurs de laisser une totale liberté contractuelle régir la répartition des droits sur les œuvres.

BERNE. - Le Conseil national s'était écarté lundi du projet du Conseil des Etats, en refusant deux innovations très attendues des auteurs. Il avait rejeté à une forte majorité le «centime des bibliothèques», permettant aux auteurs de toucher une rémunération lorsque leurs œuvres sont prêtées. Par 86 voix contre 71, il avait également écarté le droit de suite, qui permet à un créateur de toucher une partie du revenu de la revente de ses œuvres.

Taxe sur les photocopies

Le National a toutefois accepté hier, par 99 voix contre 23, l'introduction d'une taxe sur les photocopies faites dans les bibliothèques. Cette innovation, présentée comme une solution de rechange au «centime des bibliothèques», devrait rapporter 1,5 million de francs par année, à raison de 2 à 5 centimes par copie.

Le radical genevois Peter Tschopp a vainement fait valoir que cette taxe sur les photocopies n'était qu'une «aumône» aux auteurs. Les usagers des bibliothèques pourraient contourner cette réglementation en emportant les livres à l'extérieur pour les

copier. Le conseiller fédéral Arnold Koller s'est pour sa part rallié à la proposition de la commission, estimant que cette taxe était un «bon compromis» après le refus du «centime des bibliothèques».

Liberté contractuelle

Le National a décidé de laisser une totale liberté contractuelle régir la répartition des droits d'auteur lorsque une œuvre est créée dans le cadre d'un contrat de travail. Il a biffé purement et simplement, par 105 voix contre 42, l'article adopté par le Conseil des Etats pour régler cette question.

Lorsque une œuvre est créée par plusieurs auteurs en exécution d'un contrat, les

droits ne seront transférés au producteur que si le contrat le prévoit. Par 85 voix contre 70, le National a préféré cette disposition à celle de sa commission. Cette dernière prévoyait de donner au producteur d'une œuvre collective les «droits exclusifs» (droit de reproduire l'œuvre) alors que les auteurs auraient conservé le droit à une rémunération.

Redevances sur les cassettes vierges

Par 103 voix contre 7, le National a décidé d'inscrire la taxe sur les cassettes vierges dans la loi, malgré une proposition contraire du groupe du Parti des automobilistes (PA). Cette innovation, adoptée par les Etats, entraînera une hausse «supportable» du coût

des cassettes vierges: environ 40 centimes par cassette audio et 3 fr. 20 par cassette vidéo.

Par ailleurs, la Chambre du peuple a décidé par 74 voix contre 21 de fixer la durée de la protection de l'œuvre à septante ans après le décès de l'auteur. Elle a encore adopté des dispositions améliorant la protection des interprètes, négligée dans la version du Conseil des Etats.

Le National a encore approuvé par 117 voix sans opposition un arrêté prévoyant la ratification de plusieurs conventions internationales dans le domaine du droit d'auteur. Par 116 voix sans opposition, il a adopté la loi sur la protection des topographies (structures tridimensionnelles) de circuits intégrés. (ats)



Arnold Koller entouré par MM. Hans-Peter Thür, Charles Poncet, Pascal Couchepin et Theo Fischer.

keystone

Paysans à la même enseigne

La nouvelle loi sur les denrées alimentaires s'appliquera aussi à la production agricole, de même qu'aux produits importés.

BERNE. - Le Conseil national a pris ces décisions hier en entamant la révision de la loi, qui date de 1905. Les débats se poursuivront aujourd'hui.

La nouvelle loi, qui entend concilier les intérêts de l'économie avec ceux des consommateurs, vise avant tout à garantir à ces derniers et autres «objets usuels» sans danger pour leur santé. Mais le libéral genevois Jean-Michel Gros a proposé que la production

agricole soit exclue de son champ d'application, estimant suffisant le contrôle des produits finis...

Cette proposition a été rejetée par 108 voix contre 26. Même l'UDC, qui défend traditionnellement les paysans, a jugé que ceux-ci ont davantage à se montrer ouverts envers les consommateurs et à prouver ainsi leur attachement à une production de qualité et ménageant l'environnement. Pour sa part, le conseiller fédéral Flavio Cotti a assuré que les contrôles actuels ne seraient pas intensifiés.

Clause protectionniste

C'est en revanche contre l'avis

du gouvernement que les députés ont voté, par 76 voix contre 38, une clause qui soumet aussi les produits alimentaires importés à la loi. Pour la majorité, et notamment les représentants de l'agriculture, il s'agissait d'éviter une discrimination pour les producteurs suisses. Ils n'ont pas écouté ceux qui ont jugé cette disposition protectionniste incompatible avec l'intégration européenne et les accords du Gatt.

Le Conseil national a encore repoussé une proposition socialiste tendant à ce que la loi protège les consommateurs contre les tromperies en rapport non seulement avec les

denrées alimentaires, mais aussi avec les objets usuels tels que cosmétiques, vaisselle ou jouets. Pour la majorité bourgeoise et le conseiller fédéral Cotti, une telle disposition serait trop difficile à appliquer.

Personne n'a contesté la nécessité de moderniser la loi de 1905, comme le Conseil des Etats l'a fait en 1990 après plus de quinze ans de travaux préparatoires. Il s'agit de tenir compte tant de l'importance accrue de l'alimentation pour les consommateurs que des nouvelles techniques de fabrication et formes de vente. La discussion se poursuit aujourd'hui. (ats)

Banquiers hors la loi

Les heures supplémentaires auxquelles sont astreints les employés des banques japonaises sont payées en dessous du niveau légal ou ne le sont tout simplement pas dans un tiers des cas examinés par l'Inspection du travail de Tokyo, selon un porte-parole de cette administration.

TOKYO. - Près de 20% des enquêtes menées l'été dernier en collaboration avec le Ministère du travail auprès de 80 succursales de 12 grands établissements bancaires, ont même montré que le nombre d'heures supplémentaires dépassait le plafond contractuel conclu entre la direction et les syndicats.

Les 12 banques inspectées enfreignent d'ailleurs toutes d'une façon ou d'une autre la législation sur le temps ou les conditions de travail et ont été rappelées à l'ordre, a ajouté le fonctionnaire.

Pas de limitation quotidienne

Le plafond d'heures supplémentaires fixé par le Ministère du travail est de 15 heures par semaine, 140 heures sur trois mois ou 450 heures par an. Sans limitation officielle quotidienne, les banques ont l'habitude de fixer un plafond de quatre à cinq heures supplémentaires par jour, parfois sept. Il n'est pas rare pourtant de voir ce niveau atteindre 40 heures par semaine.

En indiquant aussi que les contrôles seraient à l'avenir plus rigoureux, le porte-parole de l'Inspection du travail fait écho à une campagne qui se développe, relayée par la presse et certains groupes de

pression, pour une diminution du temps de travail.

Ce mouvement fait d'ailleurs l'affaire du patronat, qui à l'approche des négociations annuelles salariales, préfère, dans un contexte de net ralentissement de l'activité, mettre l'accent plus sur les conditions de travail que sur les salaires, selon les milieux d'affaires à Tokyo. L'augmentation moyenne des salaires fut l'an dernier de 5,6%.

Le patronat souligne l'importance d'une baisse du temps de travail pour diminuer les frictions commerciales avec les partenaires du Japon, accusé souvent de «dumping social». Les Japonais travaillent en moyenne entre 2000 et 2200 heures par an contre environ 1800 heures pour les Américains et les Européens.

Moins travailler

D'après un récent sondage publié par les services du premier ministre, 61,7% des Japonais souhaiteraient aujourd'hui profiter d'une diminution du temps de travail. Ils n'étaient que 48,8% dans ce cas en 1986. Seuls toutefois 13,6% d'entre eux veulent dès maintenant atteindre le niveau allemand ou français.

Le gouvernement de Kiichi Miyazawa a adopté en novembre dernier un rapport officiel pour améliorer les conditions de vie de la population de l'archipel, notamment par des réductions de temps de travail et des efforts de décentralisation géographique.

Ce livre blanc annuel sur le niveau de vie au Japon, établi par l'Agence de planification économique, prônait d'accorder la priorité au niveau de vie des Japonais et non plus à la réussite économique. (ats)

Raskin licencié

80 personnes dans la charette.

LAUSANNE. - L'entreprise vaudoise Raskin a licencié avec effet immédiat 80 personnes sur les 170 qu'elle employait. Aucun plan social n'a pu être mis sur pied pour les personnes licenciées, a-t-on indiqué mardi au siège de l'entreprise à Cheseaux-sur-Lausanne, confirmant l'information parue dans la presse vaudoise.

Raskin, constructeur de machines-outils spécialisé dans les poinçonneuses à commandes numériques et le découpage de tôles au laser, se trouve dans une situation très

précaire. L'entreprise a enregistré pour 1991 des pertes de 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 20 millions de francs. Rachetée au début de cette année par l'industriel hollandais Jacobus Lambertus Dolk, elle a demandé le sursis concordataire.

Raskin appartenait auparavant à la famille belge du même nom. Quant au nouveau propriétaire, il possède également la majorité du capital de l'entreprise vaudoise Beyeler Machines à Bussigny. (ats)

VALEURS

Sika demeure solide

Le bénéfice net en 1992 devrait progresser de 6 à 7%.

Avec un chiffre d'affaires net consolidé de 1,21 milliard en 1991, le groupe Sika est le leader mondial dans les domaines de la chimie du bâtiment et des systèmes de collage, sa principale concurrente étant la société MBT (Master builders technologies) contrôlée par Sandoz. L'Europe constitue le principal axe de développement du groupe (70% du volume des affaires).

La société n'a pas encore publié ses résultats précis pour 1991. Le seul chiffre connu à ce jour est le chiffre d'affaires qui a augmenté de 10,6% à 1,21 milliard. Notons que la hausse du chiffre d'affaires correspond à celle du volume des ventes. L'environnement économique difficile n'a pas permis au bénéfice de connaître une progression. Ce dernier devrait s'établir à 40 millions (39,7 millions en 1990), de telle sorte que la marge nette devrait passer de 3,6% en 1990 à 3,3% en 1991.

Le rétrécissement de la marge nette devrait se poursuivre pour l'exercice en cours. En effet, le management de Sika prévoit une hausse de 8% des ventes en 1992 et nous pensons que le bénéfice net devrait progresser de 6 à 7% cette année. La diminution de la rentabilité de Sika peut s'expliquer par les coûts engendrés pour s'éten-

dre sur le marché est-européen et pour introduire de nouveaux procédés de production. Fait toutefois important, le groupe Sika demeure solide avec des fonds propres de 372 millions de francs, représentant 46% du total du bilan.

Le capital de Sika se compose d'actions au porteur de 500 francs nominal, d'actions nominatives de 125 francs nominal et de bons de participation de 100 francs nominal. Les actions nominatives sont détenues majoritairement par la famille Burkhardt-Schenker qui contrôle la société. Au cours de 2630 francs, l'action au porteur capitalise 13,1 fois le bénéfice net de 1992, ce ratio étant de 14 fois pour la nominative (700 francs) et de 11 fois pour le bon de participation (440 francs). Le rendement des titres oscille entre 2,5% pour la nominative et 3,2% pour le bon de participation. Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons juger les titres Sika comme correctement évalués. A long terme, Sika demeure toutefois un groupe intéressant qui devrait profiter du besoin élevé de restauration dans le bâtiment et de l'extension des routes nationales nécessitant la construction d'importants tunnels.

Jean-Charles Zimmermann
Darier, Hentsch & Cie

Baisse de régime au Japon

Le net ralentissement économique nippon se confirme.

TOKYO. - La faible croissance de la production industrielle et du chiffre d'affaires de la distribution en 1991 au Japon annoncée hier à Tokyo illustre concrètement le vif ralentissement de l'activité dans l'archipel alors que la sérénité du gouvernement est critiquée jusque dans les rangs du Parti conservateur au pouvoir.

La production industrielle japonaise n'a augmenté l'an dernier que de 2,1%, sa plus faible croissance en cinq ans, et moitié moins vite qu'en 1990 (+ 4,6%), selon les statistiques provisoires du Ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI).

Décembre dernier a même été marqué par un recul de 0,9% de cette production industrielle par rapport à novembre et le dernier trimestre par un repli de 1,4% sur la même période de 1990. Les livraisons des entreprises ont

baissé et leurs stocks ont augmenté. A ce rythme, l'objectif officiel de croissance de 0,9% de la production industrielle pour l'année fiscale 1991 qui s'achèvera fin mars sera difficile à réaliser, estimait-on au MITI.

Prudence croissante des consommateurs

De même, jamais depuis 1983, les ventes des grands magasins et supermarchés japonais n'ont progressé aussi faiblement que l'an dernier: 3,9% après 6,5% en 1990 et 7,2% en 1989, a annoncé le même jour le MITI qui impute ce résultat à la prudence croissante des consommateurs nippons et à la baisse des achats de produits de luxe. Le chiffre d'affaires de la grande distribution nipponne atteint toutefois plus de 177 milliards de dollars.

Les autorités sont d'ailleurs

confiantes. Le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa a confirmé hier au Parlement que l'objectif de croissance économique de 3,5% pour l'année fiscale 1992 (après 3,7% prévu pour l'exercice 1991) sera réalisé.

«L'enthousiasme pour investir reste élevé et la construction montre des signes d'amélioration en raison de la baisse des taux d'intérêt», a-t-il expliqué.

Phase de correction

«Le rythme de croissance de l'économie japonaise s'est ralenti et a abordé une phase de

correction en s'orientant vers un type de croissance non inflationniste», estime l'EPA. Selon elle, le gouvernement a pris ou est en train de prendre les mesures de stimulation pour faire face à cette situation: accroissement des dépenses publiques dans le prochain budget, fin des restrictions sur le crédit immobilier et baisse des taux d'intérêt.

Mais dans ce contexte de moindre croissance, de hauts responsables du Parti libéral démocrate au pouvoir critiquent les statistiques officielles et multiplient actuellement les appels au gouvernement pour qu'il infléchisse sa politique vers des mesures de relance à l'approche des élections sénatoriales de juillet prochain. Selon la presse japonaise, cette pression va s'accroître au cours des prochaines semaines durant lesquelles le budget sera discuté au Parlement. (ats-afp)

L'ouverture au prix fort

A l'Est, le passage à l'économie de marché se poursuit dans la douleur.

L'économie de marché dans les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est s'enfante dans la douleur. La désillusion des citoyens, désireux de connaître rapidement la prospérité économique tant attendue, commence à se traduire par la grogne et une tension sociale accrue.

VIENNE. - Deux ans après la chute des régimes communistes, l'accouchement de l'économie de marché se poursuit encore et il faudra attendre entre trois à six ans en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie pour que le bébé soit viable, à en croire Peter Havlik, de l'Institut de Vienne pour les études économiques comparées. Le processus mettra cinq à dix ans en Bulgarie, en Roumanie et en Yougoslavie alors qu'il dépassera dix ans dans l'ancienne Union soviétique.

L'effondrement du marché soviétique et du COMECON, les difficultés de trouver des marchés de remplacement en Occident et l'inadaptation des anciennes structures communistes pour le capitalisme sont les principaux obstacles.

Les réformes graduelles dont la Hongrie est le chantre,

ou la thérapie de choc appliquée par la Tchécoslovaquie, peuvent donner des résultats prometteurs, alors que la Pologne, pionnière de la méthode de choc, doit faire face à des difficultés croissantes après avoir connu quelques succès.

Hongrie et Tchécoslovaquie: un mieux

La Hongrie et la Tchécoslovaquie ont le mieux réussi à stabiliser l'inflation. Leurs dirigeants sont optimistes et espèrent réduire la hausse des prix à 15% en Hongrie en 1992 contre 38% en 1991 et à 12 ou 15% en Tchécoslovaquie contre près de 60% l'année dernière, après la libéralisation des prix en janvier 1991.

En revanche, l'explosion du déficit budgétaire en Pologne de 2,7 milliards de dollars en 1991 et de 1,5 milliard de dollars pour le premier trimestre 1992 risque de faire repartir l'inflation qui devait se situer entre 60 et 70% en 1991 contre 250% en 1990 et 2000% l'année précédente, même si le président Lech Walesa assure qu'il n'est pas question d'un recours à la planche à billets.

L'importante hausse des prix de l'énergie en Pologne a provoqué des grèves à

l'échelle nationale. En Hongrie, près de trois Hongrois sur quatre sont mécontents de la politique du gouvernement conservateur de Jozsef Antall. La nouvelle vague de hausses des prix sur les produits laitiers, les chemins de fer et les transports régionaux ne sont pas faits pour apaiser la grogne.

Le ministre tchécoslovaque des Finances, Vaclav Klaus, a mis en garde contre des demandes de hausses salariales appuyées sur des menaces de grève, après le préavis déposé par les aiguilleurs du ciel. Seulement 10% des Tchéco-

slovaques se déclarent «optimistes» quant à une amélioration de leur situation.

Il est vrai que les salaires ne suivent pas la hausse des prix et les citoyens des pays d'Europe de l'Est connaissent une baisse brutale de leur niveau de vie. Alors que de larges couches de la population doivent se serrer la ceinture, tous ces pays connaissent de nouveaux millionnaires, souvent anciens membres de la nomenclatura, des spéculateurs ou des marchands au noir. (ats)



A l'Est, les magasins restent le plus souvent mal approvisionnés. Une aubaine pour les spéculateurs et les marchands au noir. reuter

BOURSES ET TENDANCES

Dollar 1.4245

Bourse de Zurich

Actions suisses

	27.1.92	28.1.92
UBS port.	3820	3810
UBS nom.	822	819
SBS port.	313	311
SBS nom.	285	284 L
CS Hold. port.	1925	1925
CS Hold. nom.	365	358
BPS	1040	1035
Swissair port.	725	725
Swissair nom.	530 L	540
Winterthur port.	3660	3650
Winterthur nom.	3300	3270
Zurich port.	4400	4420
Zurich nom.	4000 L	4010
Réassur. BP	527	530
Adia port.	426	432
Elektrowatt p.	2520 L	2520
Holderbank p.	4600	4630
Baloise nom.	2260	2280
Vilège-Zermatt	150	150 G
Interdiscount	2600	2600 L
Mercur port.	3050	3090 L
Forbo port.	2230	2210
Motor Columbus	1120	1150 A
Mövenpick port.	3450	3550
SGS BJ	1320	1325 A
Unigestion	126	126 G
BBC porteur	3700	3710
Roche	4250	4180
Ciba-Geigy p.	3230	3270
Giba-Geigy n.	3190 L	3240
Fischer port.	955	960
Nestlé port.	9090	9100
Nestlé nom.	9030 L	9050
Sandoz port.	2620	2610 L
Sandoz nom.	2630 L	2610 L
Alusuisse port.	936	932
Alusuisse nom.	416	415
Ascom port.	2380	2360
Bobst BP	325 A	330
Bühler port.	1670	1730
Maag nom.	350	320 L
Galenica BP	375 L	387 A
Sulzer nom.	4650	4650
Schindler p.	4000	4030
Landis & G. n.	1150	1160
SMH nom.	835	828
Immuno int.	4450	4450

Mark 88.92

Actions étrangères cotées en Suisse

	27.1.92	28.1.92
ALLEMAGNE		
AEG	195	194
MAN AG	303	305
Allianz	2020	2040
BASF	255.50	248.50 L
Bayern	231	229.50 L
Commerzbank	663	668
Daimler Benz	628 L	628 L
Deutsche Bank	314	315
Dresdner Bank	223	223.50
Höchst	243	241
Mannesmann	587	585 L
Siemens	331	329
Vebs	296	296.50 L
Volkswagen		
ETATS-UNIS		
Abbott Labor	90.25 A	89
Amexco	31.50	32.50
Atl. Richfield	154.50	154.50
CPC Internat.	120 L	120 L
Digital Equip.	74	73.50
Dow Chemical	77.25	77
Gen. Electric	111 L	111.50 L
Gen. Motors	47.50	48.75
Volkswagen	73	72 G
IBM	132.50	134
Hewlett-Packard	84.25	86
Lilly Eli	114.50	115
MMM	132.50	133 L
Pacific Gas	43.75	43.75
Philip Morris	109	109.50
Schlumberger	87.50	88.50
Texaco	88.50 L	87.25
Xerox	99.25	98.25
DIVERS		
Ang. Am. Gold	57	57.25
De Beers	41 L	41.75 L
Olivetti	3.15	3.25
ICI	31	31.75 G
Hoogovens	40.25	40.75 L
AKZO	109.50	109
Philips	119	116.50
Unilever	144.50	145
Royal Dutch	118	117 G
Fujitsu	9.10	9 L
Honda	17	17 G
Sharp	15.75	15 G
Sony	48 L	49
Toshiba	7.45	7.35
BSN	282	281
Saint-Gobain	127	127

Dow Jones 3272.10

Bourse de New York

	27.1.92	28.1.92
Alcan	21 1/8	20 7/8
Amx	21	20 1/4
ATT	38	37 7/8
Baker Hughes	20 3/8	20
Boeing Co	54 3/8	53 5/8
Canada Pacific	15 7/8	15 5/8
Caterpillar	47 3/8	46 3/4
Coca Cola	73 7/8	73 3/8
Colgate	47 1/4	48 3/8
Dow Chemical	54 1/8	54 1/4
Du Pont Nem.	48	48 3/4
East. Kodak	49 1/8	48 1/2
Exxon	60 1/2	60 3/8
Ford Motor	32 3/4	32 7/8
Gen. Electric	78 1/4	78 1/8
Gen. Motors	34 1/8	34 3/8
Gen. Tel.	32	31 3/4
Goodyear	59 3/8	58 7/8
Honeywell	71 3/8	70 7/8
IBM	93 3/4	93 1/4
Int. Paper	74 3/8	76 1/8
ITT	58 5/8	58 3/8
Litton	94 5/8	94 1/4
Mobil Oil	67 3/8	67 3/8
Pepsico	32 7/8	33 1/2
Pfizer	75 1/8	72 7/8
Schlumberger	61 3/8	61 7/8
Texaco	61 3/8	62 3/8
Unisys Corp.	7 3/4	7 3/4
Un. Technol.	50 7/8	50 7/8
Xerox	69 1/4	68 5/8
Change des billets		
France	25.40	26.90
Angleterre	2.47	2.62
USA	1.40	1.47
Belgique	4.23	4.43
Hollande	77.70	80.20
Italie	-11.50	-12.10
Allemagne	87.50	90.-
Autriche	12.50	12.80
Espagne	1.35	1.45
Grèce	0.72	0.82
Japon	1.123	1.151
Canada	1.18	1.26
Suède	23.70	25.20
Portugal	0.96	1.06

Swissindex 1118.8

Swissindex

	27.1.92	28.1.92
Industrie	1433.2	1431.9
Machines	882.6	882.6
Energie	824.6	829
Chimie-pharm.	2051.1	2046.2
Alimentation	1485.3	1486.3
El.techn.-él.tron.	1144.7	1141.6
Construction	959.1	962.9
Divers	636.6	636.2
Général	1120.6	1118.8
Actions port.	922.4	920.7
Actions nom.	1443.7	1447.7
Port. et bons	972.3	969.6
Bons	1088.6	1083.4
Service	855.3	853.2
Banques	894	890.4
Assurances	1057.9	1056.6
Transports	645.6	645
Distribution	567.6	569.1
Divers	686.8	686.1
ECU 1.81635		
OR 356.30		
Lingot	Achat 16 200.-	Vente 16 450.-
Plaq. 100 g	1 660.-	1 685.-
Vreneli	95.-	103.-
Napoléon	91.-	101.-
Souverain Ellis.	118.-	128.-
Argent 187.- 197.-		
Cours des devises		
Allemagne	87.95	89.75
Autriche	12.50	12.76
Belgique	4.2715	4.3575
Espagne	1.3885	1.4305
USA	1.412	1.448
France	25.80	26.30
Angleterre	2.519	2.583
Italie	0.1168	0.1198
Japon	1.123	1.151
Portugal	1.0165	1.0475
Suède	24.10	24.85

COMMENTAIRE

Désormais, tous les espoirs reposent sur le discours prononcé hier soir par le président américain sur l'état de l'Union. Quelles mesures d'urgence va-t-il prendre pour donner un sérieux coup de fouet à l'économie d'outre-Atlantique? Et comment Wall Street va-t-elle interpréter son programme de relance conjoncturelle? Autant de questions qui laissent les investisseurs sceptiques et qui pèsent sur le Swissindex (-0,13%). Cependant, Ascom, Fischer, Holderbank, le groupe Bobst, Von Roll, Schindler et Sika échappent à cette tension, alors que BBC, Alusuisse, Roche, UBS et SMH nominative sont contraints d'abandonner quelques écus. Tant la petite que la grande chimie sont à l'honneur avec d'un côté Ares-Serono et de l'autre Ciba. SGS porteur s'installe au-dessus du support des 7800 et le CS Holding attend patiemment la décision du Moody's concernant son rating. Après plusieurs séances néfastes, Mövenpick revient en force, entraîné par Mercure, Lindt et Jelmoli. BBC et Nestlé s'éteignent un peu, malgré une ouverture plutôt encourageante du Dow Jones, qui d'ailleurs permet à notre marché de s'approcher de la zone neutre.

OBIRAMA UVRIER

BRICO-BÂTI-CENTRE

FERMETURE DU MAGASIN :
**LIQUIDATION
TOTALE !**

20 %
de rabais sur toutes
les marchandises !

**NOTRE STOCK EST À
LIQUIDER !**

**PLUS DE 50'000 ARTICLES
À VOTRE DISPOSITION :**

- Autoshop
- Bricolage
- Electricité
- Papeterie
- Machines
- Ménage
- Peinture
- etc ...

Liquidation autorisée du 29.1.92 au 22.2.92

ANNONCES DIVERSES

HIOB

Débarrasse gratuitement tout objet en bon état.

Meubles, vaisselle, bibelots, instruments de musique, livres, vêtements, tableaux, etc.

Le bénéfice des brocantes HIOB finance un recyclage d'installations médicales pour des missions et organisations d'entraide.

HIOB Martigny, Léman 35
Tél. (026) 22 38 83

HIOB Sion, Cour de la Gare 31
Tél. (027) 22 06 53.

36-754859



Combiner le pratique avec l'agréable par un poêle cheminée

SKAN THERM



**JK SERVICE, POÊLES
1009 PULLY
☎ (021) 29 55 09
Fax (021) 29 58 11
Natel (077) 222 888**

A vendre

perroquet

Fr. 900.-

Tél. (027) 22 87 98.

036-783683

Ecole de massage

Cours du jour et en soirée, niveau professionnel et familial. Formation rapide par enseignement théorique et pratique.
Tél. (021) 963 17 74.
22-120-1946

Video software

Demandez notre liste de matériel PC compatibles, jeux sur PC et Amiga.

Fast Informatique
Tél. (021) 23 25 04.

22-772245

Vente divers costumes de carnaval

Prix intéressants.

Tél. (027) 22 03 59.

036-783725

Pour serrurier

A vendre outillage divers. Prix très intéressant, inventaire disponible.

Tél. (027) 55 49 68 (privé) (027) 55 90 85 (prof.).

036-783887

Je suis donneur de sang!

Magie vaudou

La plus puissante. Médium-voyant, désenvoûtement, le malheur s'acharne sur vous, votre amour vous quitte, des personnes vous nuisent, je peux vous aider.

Faites le (026) 22 72 61.

036-758350

A vendre

montres Swatch

série 700e

(sans coffret).

Tél. (027) 23 43 15, le soir.

036-783798

TROIS MAISONNETTES DE JARDIN EN BOIS



215x95x185x195 cm
Planches de 16 mm
Prix net départ Uvrier: **875.-**

305x218x245x190 cm
Planches de 32 mm
Prix net départ Uvrier: **2000.-**

155x175x210x185 cm
Planches de 21 mm
Prix net départ Uvrier: **900.-**

Pour tous renseignements (027) 31 60 30
ANDRÉFLEURS-FAISS S.A., Garden-Centre
1958 SION-UVRIER (M. Hölzer ou M. Jean)

**AVEC LA NOUVELLE BMW 525i TOURING,
VOS LOISIRS ACQUIÈRENT UNE NOUVELLE DIMENSION.**



Un essai au volant de la nouvelle BMW Série 5 touring sera pour vous l'occasion de découvrir un plaisir de conduire dynamique, un maximum de sécurité, une économie adaptée aux exigences de notre temps et beaucoup d'espace pour les loisirs. Nous attendons votre appel.

Hoirie Angelo Brunetti
Sierre

5, av. du Château
Tél. 027/55 14 93 / 027/55 65 72

Georges Richoz & fils
Vionnaz

Rte du Simplon 16
Tél. 025/81 11 60

Bruchez & Matter SA
Centre Auto, Martigny

Route du Simplon 53
Tél. 026/22 10 28

Garage Edelweiss
Siegfried Weiss

Conthey
Tél. 027/36 12 42



Le fisc du possible

A court terme, une révisionnette permettra au Valais d'avoir une meilleure mine... fiscale. Pour le solde, rendez-vous en 2001.

La loi fiscale valaisanne de 1986 doit être révisée. Ce constat est unanime ne serait-ce que parce que le Valais occupe le 26e et dernier rang en matière d'imposition fiscale. Quant à l'initiative des syndicats chrétiens, demandant l'instauration d'un quotient familial, il ne s'est trouvé que le groupe socialiste pour lui déclarer son soutien.

Aucun groupe politique ne s'est opposé, hier, à l'entrée en matière portant sur le projet de révision fiscale partielle du Département des finances et du Conseil d'Etat, amendé par la première commission parlementaire.

Compte tenu de la situation fort précaire des finances cantonales et communales, le projet limite ses ambitions à l'essentiel, à savoir alléger la charge des contribuables à revenus modestes et des personnes seules et des époux avec enfant à charge, corriger les inéquités sociales et alléger les charges grevant le secteur économique.

Ce mini-programme, s'il était adopté, permettrait au Valais de se rapprocher très près de la moyenne fiscale suisse.

Les allègements en faveur des personnes physiques entraîneraient une diminution de recettes de 20 millions de francs pour le canton et autant pour les communes.

Les mesures en faveur de l'économie n'ont, par contre, pas pu être chiffrées mais, à entendre les députés, elles ne devraient pas provoquer de réductions fiscales trop importantes.

Pour faire plus, il faudrait réduire les dépenses

Tous les groupes ont approuvé l'entrée en matière mais avec des humeurs diverses, selon qu'ils émanent de la majorité ou des minorités.

Un fait est certain: chacun voudrait faire plus mais dans l'immédiat devra se contenter du minimum, c'est-à-dire de l'essentiel, en attendant une révision totale de la loi fiscale qui devra intervenir avant 2001, date limite pour l'adapter à la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes.

La majorité démocrate-chrétienne est globalement satisfaite du projet. Le groupe d.c. du Bas, par François Gay, et le groupe chrétien-social du Haut, par Odilo Schmid, saluent le caractère ciblé de la révision. Le groupe d.c. du Centre, par Luc Epiney, même s'il manque d'enthousiasme, sait qu'il y a des limites budgétaires à ne pas franchir et doit donc choisir entre la démagogie et le mandat à remplir. Le groupe démocrate-chrétien du Haut, par Otto Pfammatter, résume certainement la situation: pour faire plus, il faut réduire les dépenses: «Si nous faisons la différence entre le nécessaire et le souhaitable, nous ne serions pas obligés de voler le contribuable.» Bel exercice d'autocritique.

Le ton change

Dans les rangs minoritaires, le ton est plus amer.

Tout en approuvant, «sans enthousiasme», le projet, «heureusement amélioré par la première commission parlementaire», présidée par le député Claude Bertholet, le groupe libéral, par Léo Farquet, regrette la timidité du gouvernement, car il estime que les signes positifs en faveur de l'économie et les allègements pour les personnes physiques sont trop faibles. Même son de cloche du côté radical, par Gabriel Grand, qui s'est attaqué à cette étude «avec un enthousiasme plus que mitigé». Le groupe reconnaît que l'on «décèle une réelle volonté d'alléger les petits revenus et de favoriser la famille. L'économie n'a pas été totalement oubliée mais les mesures envisagées ne sont pas de nature à perdurer et à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises... Nous aurions souhaité un projet plus hardi, s'attaquant aux vrais problèmes. Mais pour cela, l'Etat doit raisonner en termes de réductions de dépenses.»

Le groupe socialiste, par Henri Carron, est le plus virulent. Il brosse un constat de l'Etat valaisan qu'il juge «accablant» et conclut que «le Valaisan est le plus mal payé et le plus lourdement taxé». Il approuve le projet, premier pas dans la bonne direction.

Il suffit...

Le chef du Département des finances, le conseiller d'Etat Hans Wyer, est d'autant plus persuadé de la limite des efforts que la situation financière des collectivités publiques a tendance à se détériorer davantage encore.

«Il est absolument nécessaire de corriger la lourde fiscalité qui nuit à l'image du Valais et qui anéantit tous nos efforts pour la promotion économique: la mini-révision proposée permet ce programme courageux», conclut M. Wyer.

Le détail du projet sera étudié jeudi.

Initiatives sans réel soutien

L'initiative du Parti libéral, demandant la suppression de l'imposition de la valeur locative du logement principal n'a rencontré aucun soutien au Parlement. Même le groupe libéral reconnaît que, telle que rédigée, l'initiative est anticonstitutionnelle, car elle crée des inégalités de traitement, avec les locataires notamment. C'est pourquoi le groupe libéral pourrait se rallier à la formulation de l'initiative du cartel des syndicats chrétiens qui demande «que la valeur locative ou le loyer net principal du contribuable qui excède 15% de son revenu net soit déduite du revenu imposable, déduction maximale 4000 francs.»

Mais l'initiative des syndicats chrétiens ne se résume pas à cela. Elle prévoit l'introduction d'un quotient familial dans la loi fiscale, «pour réaliser l'équité entre les contribuables seuls, les couples avec et sans enfants, les personnes seules avec charge d'enfant». Idée séduisante mais irréalisable en l'occurrence parce que beaucoup trop onéreuse pour les collectivités, explique M. Wyer: 56 millions pour le canton et 37 pour les communes. Une acceptation de l'initiative coûterait au total au canton 82 millions et aux communes 64 millions.

Sans compter qu'il faudrait modifier l'échelle des taux car le quotient familial tel que proposé par les syndicats chrétiens pénalise les petits et moyens revenus et avantage les revenus les plus élevés. Or ce n'est pas précisément cela que souhaitent les syndicats chrétiens. La dépense finale serait donc encore plus forte.

Tout en recommandant son rejet, le Conseil d'Etat ne peut pas, constitutionnellement, présenter ce projet en votation populaire sans assurer son financement. C'est pourquoi, au grand dam des syndicats chrétiens et du groupe socialiste, le seul qui ait défendu cette initiative, le Conseil d'Etat a complété l'initiative par des mesures financières si dissuasives qu'il est quasi certain que le peuple ne pourra lui donner son aval. Ces mesures prévoient de multiplier par 3,5 l'impôt sur les véhicules à moteur, d'introduire un impôt sur les successions et donations en ligne directe et de remplacer la taxe cadastrale par la valeur vénale pour l'estimation des immeubles. Programme vraiment dissuasif!

Le cartel des syndicats chrétiens qui conteste cette manière de faire fera recours auprès du Tribunal fédéral si le Grand Conseil approuve, jeudi, ce procédé.

Roland Puippe

Le respect d'un mandat

Ou le décret sur les autorisations de construire...

Ce décret suscitait toute une suspicion car il ajoutait une disposition supplémentaire à 73 dispositions déjà existantes concernant «la procédure d'autorisation de construire». Hier matin, cependant, l'entrée en matière (en deuxième lecture) fut acceptée par 93 voix contre 14, et 3 abstentions. Incohérence parlementaire?... Pas forcément, puisque ce décret était une obligation, malgré son aspect «fourre-tout» (selon la formule du député Léo Farquet).

Le rapporteur de la commission, M. Bernard Delasoie, rappelle, en préambule, que «la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été acceptée par le peuple valaisan, le 14 juin 1987, et est entrée en vigueur le 1er janvier 1989, à l'exception de l'article 41; cette loi prescrit l'adoption par le Grand Conseil de trois décrets dont celui que nous traitons aujourd'hui...»

Plus loin dans son rapport, M. Delasoie précise que «l'adoption de ce décret, demandé par la mise en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire, acceptée par le souverain, n'exclut pas la révision de la loi sur les constructions».

Dès lors et d'emblée, le député Luc Vuadens, puis le conseiller d'Etat Bernard Bornet ont évidemment la logique démocratique de leur côté lorsqu'ils déclarent: «Il importe de donner suite au man-

dat que le peuple nous a confié.» (Par le biais de l'article 41, alinéa 2, de la loi sur l'aménagement du territoire.)

Reste désormais, pour sortir de cet embrouillamini, à ne plus retarder la présentation d'une loi sur les constructions qui rassemblerait enfin cette multitude et cette hébétéude de dispositions éparses dans plus de septante articles...

Le député Stephan Truffer accepte ce décret, à condition qu'il soit «limité à cinq ans et que soit mise en chantier la loi sur les constructions»; le député Gabriel Grand, au nom du groupe radical, accepte également ce décret, à condition qu'il soit «limité à deux ans... dans l'attente d'une même loi. D'autres députés, dont M. Léo Farquet, acceptent ce décret «fourre-tout», car il respecte le principe de l'autonomie communale. Quant au groupe socialiste, il refuse, lui, d'entrer en matière.

M. Bernard Bornet soulève trois arguments en faveur de ce décret: «Il faut respecter la décision populaire», il faut «un décret sur la procédure», il faut «mettre en chantier une loi sur les constructions, dans les meilleurs délais». Et c'est ainsi que l'entrée en matière est acceptée, comme est acceptée simultanément la motion urgente de Maurice Varone (et des députés de divers groupes) «concernant la révision de la loi sur les constructions»... Roger Germanier

La clause d'urgence

La motion du député Alex Stoffel «concernant la modification de l'article 46 de la Constitution cantonale» est acceptée sans discussion.

De quoi s'agit-il?... M. Stoffel constate que «dans presque chaque affaire l'urgence est disputée; ces disputes privent le Parlement de beaucoup de temps qui pourrait très bien être utilisé à d'autres fins». Le député Stoffel propose donc que «l'article 46 de la Constitution cantonale soit modifié de façon à ce qu'un seul débat soit nécessaire pour certaines affaires»...

A propos d'urgence, cette clause fut refusée par les députés - par 46 voix contre 27, et 7 abstentions - concernant «la correction de la route Conthey-Place - Plan-Conthey», suite surtout à l'intervention du président de la commission de gestion, M. Georges Mariétan, soucieux d'observer une certaine rigueur politique. Il est vrai que l'urgence est trop souvent demandée, alors qu'elle n'est pas démontrée, ou trop souvent réclamée, alors qu'elle mériterait une deuxième attention. Mais le décret, concernant cette correction de la route de Con-

they, fut évidemment accepté...

Puisque je parle de Conthey, je profite de l'occasion pour signaler l'interpellation du député Jean-Louis Séverin «concernant les sapeurs-pompiers du district».

Je n'insisterai pas trop sur cette interpellation, sauf pour préciser qu'elle signifie son «mécontentement» à l'égard d'un chef instructeur et de certains de ses propos (en particulier lors de l'assemblée cantonale à Arbaz).

A ce sujet, plutôt que d'alimenter de la polémique, M. Séverin propose «d'organiser une séance de discussion». Cette formule convient à chacun et à un souci de conciliation... (rg)



ils ont besoin de nous... nous avons besoin de vous!

Clos de la Fonderie 1 - 1227 Carouge
CCP 12-1808-1

Simplifier les procédures

Virulence socialiste.

Tous les groupes politiques du Grand Conseil, à l'exception du groupe socialiste, ont déposé une «résolution concernant la déposition d'une initiative du canton du Valais concernant la coordination et l'accélération des procédures d'autorisation de projets».

Cette résolution provoque une intervention musclée du député Henri Carron, au nom du groupe socialiste, qui la combat presque avec viru-

lence, puisque le canton dispose de toutes les compétences nécessaires en la matière. J'avoue que le plaidoyer de M. Henri Carron m'a volontiers surpris par sa pertinence. Finalement, par 88 voix contre 12, et 3 abstentions, cette résolution est acceptée.

Dans la foulée, on enregistre deux motions, d'un même genre, celles des députés Alfons Lehner et Jérémie Robyr. (rg)

Chaque OUI du Canton du VALAIS à la protection des animaux le 16 février nous rapprochera de la majorité des cantons.

Nous remercions les généreux donateurs qui ont permis cette annonce.
CCP: 40-36677-6



Protection Suisse des Animaux PSA



Votation 16 février 1992

Protection des animaux OUI

Initiative populaire fédérale «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (Limitons strictement l'expérimentation animale!)»

Dégâts aux forêts: mystère

Aucun lien établi entre pollution de l'air et transparence des arbres.

BIRMENSCHDORF. - Après dix ans d'intenses recherches, les causes du dépérissement des forêts ne sont toujours pas connues. Aucune corrélation n'est établie entre la pollution de l'air et la transparence des cimes des forêts suisses. Cela signifie soit qu'elle n'existe pas soit que les données disponibles ne permettent pas de détecter son existence. Ce constat a été fait hier par des chercheurs réunis en symposium à Birmensdorf (ZH) sous l'égide de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage.

Le symposium de Birmensdorf a mis le doigt sur

l'une des principales lacunes de la recherche sur les dégâts aux forêts: la science a de la peine à juger dans quelle mesure la santé actuelle des forêts s'écarte de la normale. Elle doit encore approfondir ses connaissances afin de pouvoir déterminer ce qui est «normal» pour l'écosystème forestier.

Taux de mortalité pas plus élevé

En Suisse, le phénomène des dégâts aux forêts s'observe essentiellement par le biais de la transparence du houppier de l'arbre. Celle-ci a tendance à

s'accroître depuis sept ans. En 1985, 8% des arbres atteignaient un taux de perte foliaire supérieur à 25%. En 1991, on en comptait 19%.

Cependant, les arbres en général n'accusent aucune diminution d'accroissement et le taux de mortalité n'est pas plus élevé, selon l'Institut fédéral de Birmensdorf.

Les conditions atmosphériques exercent probablement une influence sur la transparence des cimes des arbres. Mais aucune corrélation n'a été établie entre la pollution de l'air et la transparence des houppiers observée en forêt. «Cela signifie soit qu'elle

n'existe pas soit que les données disponibles ne permettent pas de la détecter.»

Tests peu probants

Les expériences soumettant des arbres à des concentrations d'ozone comparables à celles mesurées en forêt n'ont pas produit de perte foliaire chez l'épicéa, le sapin ou le hêtre. Ces tests montrent néanmoins que l'ozone est capable d'endommager certaines plantes ligneuses ou herbacées, plus vulnérables.

Les résultats d'essais réalisés durant une brève période sur de jeunes plantes ne peuvent toutefois être extrapolés

à l'échelle des arbres forestiers.

En attendant

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de la protection de l'environnement, la pollution de l'air est encore synonyme de risque pour la forêt. Les actuelles charges d'ozone ainsi que les dépôts d'azote et d'acidité sont des facteurs à risque devant être considérés avec la plus grande attention. Il serait souhaitable, comme cela a été fait pour l'ozone, de définir les valeurs critiques des dépôts d'azote et d'acidité et de les édicter par ordonnance. (ap)

Elle roulait à contre-sens

WANGEN - BRÜTTISELLEN. - Une automobiliste de 58 ans a perdu la vie sur l'autoroute dans la nuit de lundi à mardi près de Wangen-Brüttsellen (ZH). Engagée dans le faux sens sur l'autoroute, elle a heurté une voiture sur la piste de dépassement. Le conducteur de celle-ci a été grièvement blessé, a indiqué hier la police cantonale de Zurich. (ats)

BD pour bricoleurs

LAUSANNE. - Le bricolage et le jardinage réservent de multiples dangers. Pour y sensibiliser les amateurs de travaux manuels, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA) lance son deuxième concours de bande dessinée. Tous les jeunes en formation professionnelle de Suisse romande peuvent y participer, a indiqué la CNA hier à Lausanne.

Les meilleurs dessins seront exposés en juin, durant le festival de la BD à Sierre. Des sommes d'argent récompenseront les trois premiers.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 8 mai prochain pour faire parvenir leur bande dessinée, une page au format A3, au bureau lausannois de la CNA. (ats)

Motard tué

LAUSANNE. - Un motocycliste de 26 ans a perdu la vie lundi soir au Mont-sur-Lausanne sur la route du Jorat. Pour une raison indéterminée, il perdu la maîtrise de son véhicule au sortir d'un virage. Désarçonné dans l'embarquée, il a été tué sur le coup, a indiqué la police cantonale vaudoise dans un communiqué. (ats)

Un frère chasse l'autre

BERNE. - Jens Lunds-gaard-Hansen, 33 ans, actuellement et depuis cinq ans chef de presse de l'Union démocratique du centre (UDC), sera dès l'été prochain le nouveau collaborateur personnel du conseiller fédéral Adolf Ogi. Il remplacera à ce poste son frère Niklaus qui va ouvrir un bureau d'avocat-conseil. (ap)

Poussée du sida

BERNE. - Le nombre de malades du sida a à nouveau fortement augmenté en Suisse l'an dernier. 615 cas de personnes atteintes par la maladie ont été déclarés en 1991, contre 457 l'année précédente, a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans son dernier bulletin. 429 personnes sont mortes des suites du sida l'an dernier. 2228 cas de sida ont été enregistrés depuis l'introduction en 1983 d'une statistique prenant en compte cette maladie. 1378 malades sont décédés entre-temps. (ap)

Ne touchez pas à la taxe!

BERNE. - L'Association suisse des transports routiers (ASTAG) s'oppose à une augmentation de la taxe forfaitaire sur les poids lourds, mais approuve la décision du Conseil fédéral de la prolonger au-delà des dix ans prévus. Elle y est favorable au vu de l'état des finances fédérales et de la promesse d'affecter les recettes à la construction des routes dès le 1er janvier 1995, a-t-elle indiqué hier.

L'ASTAG a pris connaissance «avec satisfaction» du fait qu'une éventuelle taxe poids lourds sur les kilomètres parcourus doit correspondre à une solution de la CE. L'association s'oppose en revanche à l'augmentation de 30% de la taxe forfaitaire, qui pénaliserait les transporteurs suisses. (ats)

Li Peng hautement indésirable

La visite en Suisse du boucher de Tien An Men soulève un tollé.

BERNE. - La visite du premier ministre chinois Li Peng en Suisse, dès aujourd'hui, soulève les protestations d'hommes politiques et de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme. M. Li Peng rencontrera le président de la Confédération René Felber et les chefs des départements de l'Economie et de la Justice, MM. Jean-Pascal Delamuraz et Arnold Koller. Il participera demain au Forum économique mondial de Davos.

M. Li Peng est depuis dimanche soir en Italie, pour sa première visite officielle dans un pays occidental depuis l'évacuation sanglante de la place Tien An Men au printemps 1989. Li Peng est considéré comme le principal res-

pensable de l'intervention de l'armée et de la répression qui s'est ensuivie contre les opposants chinois.

Des sous!

Après l'Italie et la Suisse, le premier ministre chinois et la délégation qui l'accompagne, forte d'une centaine de personnes, se rendra au Portugal, en Espagne et aux Etats-Unis. L'objectif de Li Peng est de normaliser les relations diplomatiques avec les pays occidentaux et de tenter d'attirer les investisseurs en Chine.

Le séjour du premier ministre chinois en Italie a provoqué plusieurs manifestations de protestation. A Milan et à Rome, des défenseurs des droits de l'homme, des hom-

mes politiques, des syndicats étudiants et des organisations d'exilés politiques ont manifesté.

Une liste de 903 victimes

En Suisse également les protestations se multiplient. Deux conseillers aux Etats fribourgeois, Otto Piller et Anton Cottier, ont adressé à M. René Felber une liste de 903 citoyens chinois détenus et persécutés pour raisons politiques. Ils demandent au président de la Confédération de remettre cette liste à Li Peng et d'intercéder auprès de lui pour obtenir leur libération.

Le Parti écologiste suisse reproche au gouvernement son «cynisme» au nom des intérêts économiques et lui demande

de protester auprès de Li Peng contre la répression en Chine et au Tibet. Le groupe parlementaire du Tibet a pour sa part réclamé une entrevue à Li Peng afin de lui demander de recevoir le dalaï-lama durant son séjour à Davos.

Protestations estudiantines

Dans une lettre adressée à M. Felber, l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) proteste également contre la réception de Li Peng au Palais fédéral. L'UNES réclame la libération de tous les étudiants détenus depuis 1989, dont elle estime le nombre à plus de 500.

Le Conseil suisse pour la paix, le Groupe pour une Suisse sans armée, le Mouve-

ment chrétien pour la paix, Femmes pour la paix et plusieurs autres organisations décrient Li Peng comme un dictateur qui n'a apporté à son peuple que la souffrance. Dans un communiqué, ces organisations demandent au Conseil fédéral d'annuler la visite de Li Peng en Suisse.

Quant à la section suisse d'Amnesty International, elle veut que le gouvernement suisse fasse pression sur les dirigeants chinois pour obtenir la libération des prisonniers politiques et qu'il maintienne les sanctions économiques à l'encontre de la Chine. Elle a demandé à M. René Felber que «la question des droits de l'homme soit au cœur des entretiens» avec M. Li Peng. (ats)

Financiers en Cour d'assises

GENÈVE. - Le procès de l'avocat genevois Michel de G. s'est ouvert hier devant la Cour d'assises de Genève.

L'homme de loi est impliqué, avec trois autres accusés - dont un notaire et un gérant

de fortunes - dans une affaire financière à tiroirs dite de la «princesse russe» ou encore «Financial Trust». Tous contestent les faits qui leur sont reprochés. Le procès doit durer un mois.

Un incident, soulevé par le

défenseur du notaire, a marqué l'ouverture des débats.

Me Dominique Poncet a contesté la compétence de la Cour d'assises en ce qui concerne son client. En vain. (ats)

Safra: 5 procès de moins

GENÈVE. - SafraBank (Californie) et Republic New York Corporation, deux banques américaines qui font partie de la constellation bancaire du financier Edmond Safra, ont accepté vendredi dernier le principe de payer 9,55 millions de dollars à cinq de leurs débiteurs qui avaient essayé des pertes sur des investissements dans les métaux précieux, selon le «Wall Street Journal» de lundi.

Ces arrangements pourraient être signés la semaine prochaine. Ils devraient couper court à cinq procès intentés aux deux banques et à des courtiers par des débiteurs investisseurs. Au moins treize autres procès du même type sont en cours, dont l'un a été intenté par l'Etat d'Iowa. Il semble que SafraBank et Republic New York Corporation s'apprentent à tenter de les résoudre de manière semblable, selon des témoignages des avocats des plaignants relatés dans le «Wall Street Journal».

Méthodes agressives

SafraBank et Republic New York Corporation sont soupçonnées d'avoir travaillé

«main dans la main» avec des courtiers qui ont incité des simples citoyens à investir dans les métaux précieux en empruntant de l'argent auprès d'elles. Les courtiers travaillaient par téléphone.

Les cinq Republic National Bank of New York présentes en Europe ne sont pas actives sur les marchés des métaux précieux, a fait savoir à Genève Kenneth Cooper, le délégué du conseil d'administration de Safra Republics Holding, qui chapeaute les cinq banques, par l'intermédiaire de son assistante.

Pionnières refroidies

Les banques américaines du groupe Safra impliquées dans cette série de procès se considèrent comme des pionnières dans le domaine du financement du commerce de métaux précieux.

La responsabilité potentielle de la banque et les coûts des litiges semblent cependant avoir «refroidi» SafraBank, qui a récemment décidé de cesser ce type d'activité d'ici à la fin de l'année, selon un porte-parole de la banque. (ats)

Explosion et feu à Nyon

LAUSANNE. - De lundi soir à mardi matin, trois incendies ont ravagé un département d'une usine de Nyon, une grande ferme à Châtillens et une villa locative à Chardonne, dans le canton de Vaud. Deux personnes ont été blessées et les dommages matériels se chiffrent par millions de francs.

Torche vivante

Hier à 10 heures, une explosion suivie d'un incendie s'est produite lors d'un transvasage de produits chimiques dans le local de broyage de poudres de carbure de tungstène de l'usine de métal dur Stellram S.A., à Nyon. Un ouvrier de

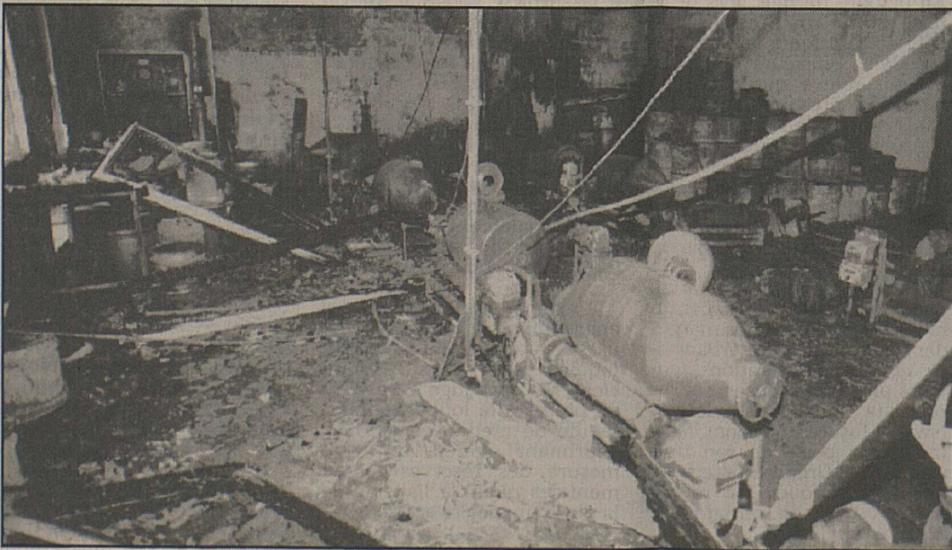
28 ans, transformé en torche vivante, a réussi à se sauver seul; il a été hospitalisé, brûlé à plus de 50% sur tout le corps.

Devant le risque d'autres explosions, le personnel de la fabrique et les élèves d'une école voisine ont été évacués. Les pompiers ont cependant pu maîtriser le sinistre en moins d'une heure. La direction de Stellram a évalué le montant des dégâts à moins d'un million de francs, tandis que la police parlait de plusieurs millions. Le travail a repris dans l'après-midi, sauf dans le département de broyage, complètement dévasté.

A Châtillens, dans le Jorat,

le feu a éclaté lundi soir dans le haut d'une cheminée d'une ancienne ferme rénovée, comprenant deux grands logements. Ceux-ci ont été en grande partie réduits en cendres et les dommages sont de l'ordre du demi-million.

A Chardonne, au-dessus de Vevey, c'est dans une villa qu'un incendie s'est déclaré hier avant midi, dans l'un de ses trois appartements. La maison a été partiellement détruite et une locataire de 74 ans brûlée à la tête au premier degré. Des cendres chaudes déposées sur une terrasse avaient mis le feu à une paroi en bois. Le sinistre a fait pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts. (ats)



Gros dégâts à l'usine nyonnaise.

Manif contre Marc Rich

Syndicalistes américains en Suisse.

WASHINGTON-BERNE. - Le conflit entre le syndicat américain de la métallurgie (USWA) et l'entreprise américaine Ravenswood Aluminium Corporation (RAC) a connu hier un nouvel épisode. Alors que le syndicat américain a lancé à Berne une nouvelle campagne contre l'industriel zougais Marc Rich, le propriétaire de RAC, Willy Strothotte, s'est déclaré prêt à des pourparlers avec la FTMH.

M. Strothotte a également reconnu les liens entre RAC et Clarendon, mais il a démenti toute participation directe de Marc Rich dans RAC. Il y a deux ans, Willy Strothotte a acquis 48% du capital

de RAC. Il est également président de Clarendon S.A., société dans laquelle l'industriel zougais Marc Rich détient une participation de 49%.

Les syndicalistes américains ont toujours affirmé que le licenciement en novembre 1990 de 1700 ouvriers de RAC, en Virginie occidentale, a été décidé d'un commun accord par MM. Rich et Strothotte.

Le syndicat américain USWA a distribué des tracts hier à Berne devant le Palais fédéral, prélude à une campagne européenne de protestation. Il a aussi exprimé le désir de rencontrer Marc Rich et Willy Strothotte aujourd'hui à Zoug. (ats)

En bref

FLN: indécision

ALGER. - Après quatre jours de joutes oratoires sur la nouvelle donne politique consécutive au départ du président Chadli Bendjedid, le comité central du Front de libération nationale (FLN) a suspendu ses travaux hier en laissant ouverte sa session «extraordinaire». L'ancien parti unique, tiraillé entre des courants contradictoires, a préféré éviter l'éclatement en remettant à plus tard les grandes décisions.

Le FLN ne s'est prononcé clairement ni sur l'attitude prise ou à prendre à l'égard du bureau politique présidé par Abdelhamid Mehri - qui s'est déclaré prêt à démissionner - ni sur la position à adopter à l'égard du haut comité d'Etat dirigé par Mohamed Boudiaf. (ap)

Le bilan s'alourdit

ROME. - La collision ferroviaire survenue lundi dans la banlieue romaine a fait au moins six morts. Le bilan de l'accident s'est alourdi hier avec un sixième cadavre découvert par les pompiers après le découpage des tôles des wagons.

Un porte-parole du Ministère de la protection civile a déclaré que 124 personnes avaient été blessées, certaines grièvement. (ats/reuter)

La Suisse investit

BERLIN. - La Suisse fait partie des principaux investisseurs étrangers dans les nouveaux Länder allemands. Comme l'a indiqué la Treuhanderanstalt, 42 entreprises de l'ex-RDA avaient passé en mains suisses à la fin de l'année passée. Les nouveaux propriétaires se sont engagés à maintenir leurs 11573 emplois. (ats)

Dragons associés

SINGAPOUR. - Les chefs de gouvernement de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont signé hier, à l'issue du 4e sommet de Singapour, une déclaration visant à créer une zone de libre-échange. Elle regroupe le sultanat de Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. (ats/reuter/afp)

Algérie: 15 morts

ALGER. - La pluie et la neige ont fait une quinzaine de morts, plusieurs centaines de sans-abri et d'importants dégâts en Algérie, selon un bilan provisoire diffusé hier. Après plusieurs semaines de sécheresse, des pluies diluviennes et de la neige se sont abattues sur le pays depuis samedi. (ats/reuter/afp)

Nuit: femmes au travail

KARLSRUHE. - L'interdiction du travail de nuit pour les ouvrières, en vigueur en Allemagne depuis un siècle, est anti-constitutionnelle, a indiqué hier le Tribunal constitutionnel fédéral de Karlsruhe. Cette cour a jugé cette interdiction illégale car discriminatoire à l'encontre des femmes.

Le Tribunal constitutionnel a estimé que cette loi défavorisait les ouvrières de l'industrie par rapport à leurs collègues hommes, mais aussi par rapport aux employées des services, qui ont le droit de travailler la nuit. Il n'existe aucune raison fondamentale pour traiter différemment les hommes et les femmes, ajoute le tribunal, le travail de nuit étant dommageable pour tous. (ats/afp/reuter)

Eltisine réapparaît

MOSCOU. - Le président russe Boris Eltsine s'est rendu hier à l'improviste à Novorossiisk, dans le sud-ouest de la Russie, pour y rencontrer le commandement de la flotte de la mer Noire. Il a ainsi mis fin à deux jours de mystère entourant l'emploi du temps présidentiel. Vendredi, il assistera au sommet du Conseil de sécurité de l'ONU, selon son porte-parole.

Le déplacement du numéro un russe dans le sud-ouest était totalement imprévu, ont déclaré des conseillers militaires de la fédération russe. Le service de presse de la présidence russe a expliqué que cette visite entraînait dans le cadre de la préparation du voyage de M. Eltsine en fin de semaine en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada où il doit discuter des «problèmes de sécurité nucléaire».

Pendant sa visite au bord de la mer Noire, le président Eltsine a réaffirmé l'appartenance de la flotte aux forces unies de la CEI. Cette déclaration apparaît comme un avertissement au moment même où le président ukrainien Léonid Kravtchouk réaffirmait que «l'Ukraine ne renoncera jamais à sa propre flotte».

La question de la flotte de la mer Noire provoque une vive polémique entre Moscou et Kiev depuis plusieurs semaines. L'Ukraine revendique en effet une partie des bâtiments.

L'annonce du voyage inattendu de M. Eltsine à Novorossiisk est intervenue après deux jours d'incertitude sur son emploi du temps. Mardi l'absence de Boris Eltsine à l'ouverture des pourparlers de paix de Moscou sur le Proche-Orient ont par ailleurs relancé les rumeurs sur son état de santé.

Le chef de l'Etat russe, qui a connu de sérieux problèmes de santé, a déjà manqué plusieurs rendez-vous dans un

passé récent. Il avait notamment fait reporter des entretiens prévus de longue date avec le président du Comité olympique international (CIO) Juan Antonio Samaranch le

18 janvier dernier. Selon des sources proches de la présidence interrogées hier, le président russe «était très fatigué ces derniers temps». (ats/afp/reuter)

Proksch: perpétuité

VIENNE. - La Cour d'appel de Vienne a alourdi la peine contre le principal accusé du plus grand scandale politico-criminel d'Autriche, l'affaire «Lucona». Elle a condamné hier Udo Proksch, 57 ans, à la réclusion à perpétuité contre vingt ans en première instance, a-t-on appris de source officielle.

Le 11 mars 1991, la Cour d'assises de Vienne avait condamné Udo Proksch, aventurier et pendant longtemps l'enfant chéri de la haute société viennoise, à vingt ans de prison pour six meurtres, six tentatives de meurtre et escro-

querie à l'assurance.

L'ancien propriétaire de la pâtisserie viennoise Demel avait été reconnu coupable du naufrage du cargo «Lucona» qui a coulé le 23 janvier 1977 dans l'océan Indien, causant la mort de six personnes. Six autres ont survécu au naufrage. Le cargo transportait une prétendue usine d'uranium enrichi à destination de Hong Kong qu'Udo Proksch avait fait assurer pour 212 millions de schillings (31 millions de francs suisses), alors que, selon l'accusation, il ne s'agissait que de ferraille sans grande valeur. (ats/afp)



Udo Proksch, après le verdict.

Hélico abattu: 40 morts

BAKOU. - Des militants arméniens ont tiré hier des roquettes contre un hélicoptère civil azerbaïdjanais survolant le Haut-Karabakh (Caucase), a annoncé Vagib Roustamov, un porte-parole de la présidence azerbaïdjanaise. Une quarantaine d'occupants de l'appareil ont été tués, parmi

lesquels des femmes et des enfants, a-t-il dit.

Il transportait apparemment «des armes et munitions destinées aux Azéris attaquant le village arménien de Karingtag (entre les villes de Stepanakert et Choucha) depuis trois jours». (ap)

Femme... fatale

DELAND. - Une prostituée de 35 ans a été reconnue coupable lundi par un tribunal de Floride du meurtre d'un homme qu'elle est accusée d'avoir attiré sur les autoroutes de l'Etat. Elle est également soupçonnée d'avoir tué six autres hommes dans les mêmes conditions.

Le jury, qui a délibéré pendant une heure et demie, devait décider hier de prononcer ou non la peine de mort à l'encontre d'Aileen Wuornos, reconnue coupable du meurtre en 1989 d'un homme d'af-

fares, Richard Mallory. En Floride, les condamnés à mort sont exécutés sur la chaise électrique.

Aileen Wuornos a toujours déclaré qu'elle avait agi par autodéfense, pour le meurtre de l'homme d'affaires comme pour celui de six autres hommes. Elle déclare les avoir rencontrés sur les autoroutes de Floride, avoir voulu avoir des relations sexuelles avec eux avant qu'ils ne deviennent violents et ne l'obligent à les tuer. (ap)

Petits pas à Moscou

MOSCOU. - Un espoir de compromis pour l'avenir se dessinait hier soir à Moscou à l'issue de la première journée des négociations multilatérales de paix sur le Proche-Orient. Les pourparlers avaient cependant pris un mauvais départ en l'absence des Palestiniens, de la Syrie et du Liban.

Le secrétaire d'Etat américain James Baker a en effet proposé aux Palestiniens d'inclure des délégués de la diaspora dans des groupes de travail sur la question des réfugiés, une solution de compromis qui permettait aux Palestiniens de participer aux négociations.

La proposition semble avoir

été refusée dans un premier temps par les Palestiniens qui souhaitent que des délégués de Jérusalem-est et de la diaspora fassent partie de leur délégation.

En milieu d'après-midi toutefois, la porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Achraoui, a déclaré que les Palestiniens l'étudieraient «sérieusement» et donneraient une réponse «constructive».

En revanche, la délégation israélienne s'est déclarée hostile à une modification des règles du jeu qui ouvrirait la voie à tous les abus selon elle. Elle a ainsi rejeté la proposition de compromis américaine. (ats/afp/reuter)

M. Bush: tempête du désastre

WASHINGTON. - Victime de la récession et en chute libre dans les sondages à moins de dix mois de l'élection présidentielle, George Bush comptait reprendre l'initiative hier soir en appelant le Congrès à lancer l'équivalent économique de la guerre du Golfe.

Pour son troisième discours sur l'état de l'Union - dont il espère bien que ce ne sera pas le dernier - qui devait être prononcé à 21 heures locales (mercredi 2 heures HEC), M. Bush devait mettre le Congrès au défi d'approuver avant début mars son programme destiné à combattre la récession, la plus longue depuis la grande dépression du début du siècle. Un discours renommé par certains de ses conseillers opération Tempête

intérieure, une allusion à Tempête du désert durant la crise du Golfe.

On était loin de l'ovation réservée à M. Bush lors de sa dernière apparition devant une session conjointe du Congrès le 6 mars dernier. Il bénéficiait d'une popularité record de 88% de satisfaits, alors que le dernier sondage publié lundi ne lui en accordait plus que 43%.

Le président devait de nouveau faire vibrer la fibre patriotique en rappelant la victoire sur l'Irak de la coalition emmenée par Washington, ou encore en analysant l'effondrement de l'empire soviétique. Mais il sait aussi que, récession oblige, les affaires du monde intéressent de moins en moins les Américains.

D'où le deuxième axe - principal en fait - de son discours, auquel ont travaillé tous les stratèges de la Maison-Blanche depuis deux mois: l'économie, avec un ton solennel et réaliste.

Les fuites dans la presse font que l'essentiel de son programme de «stimulation de l'économie, à la fois à court et à long terme» est connu. Ces grandes lignes seront précisées dans son projet de budget 1993 qui devait être rendu public mercredi prochain mais sera légèrement retardé pour des raisons techniques.

Dans ce projet d'un montant de 1500 milliards de dollars, M. Bush prévoit notamment une baisse des impôts pour les classes moyennes, sous la forme d'une hausse

des exemptions pour les familles ayant des enfants, un crédit d'impôt pour ceux qui achètent pour la première fois une maison ou encore une réduction du taux d'imposition sur les gains en capital. Il souhaite aussi augmenter les dépenses pour des programmes tels la protection de l'environnement, l'achat de parcs et l'exploration spatiale.

Pour ne pas accroître le déficit budgétaire - qui devrait atteindre cette année le niveau record de 352 milliards de dollars - l'administration Bush compte tirer les bénéfices de la fin de la guerre froide en amputant le budget de la défense de 10 milliards de dollars en 1993 et de 50 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. (ap)

Banques suisses dépréciées

Le Crédit Suisse perd son AAA, la SBS sur la liste de révision.

NEW YORK. - L'agence américaine de notation Moody's a retiré le triple A au Crédit Suisse pour son endettement à long terme. La banque est désormais notée AA1. Elle conserve par contre son triple A (la meilleure note) pour l'endettement à court terme. De son côté, la Société de Banque Suisse (SBS) a été mise sur la liste de révision à la baisse (Watch list), a également indiqué Moody's, mardi à New York.

Dans un communiqué, le Crédit Suisse, troisième banque du pays, estime que cette décision «n'aura pas d'incidences sur sa politique et sur la marche de ses affaires». Le Crédit Suisse bénéficie toujours du meilleur rating attribué par les firmes Standard & Poor's et International Bank Credit Analysis, deux autres importantes agences de notation. La banque considère que la perte de son troisième A «ne devrait pas entraîner de coûts supplémentaires pour la mobilisation de capitaux».

Perte de prestige

En octobre dernier, lors de la mise du Crédit Suisse sur la liste de révision à la baisse de Moody's, plusieurs analystes avaient relevé que, outre la perte de prestige liée à un abaissement de la notation, la conséquence immédiate en est un coût de financement plus élevé sur le marché des capitaux via l'emprunt. S'y ajoutent des effets négatifs sur le cours des actions en bourse.

Un abaissement de rating peut encore se traduire par un net rétrécissement des marges dans les affaires interbancaires et dans les opérations, toujours plus nombreuses, sur les produits financiers dérivés (swaps, futures, options). Mais malgré la perte de son troisième A, le Crédit Suisse reste une des banques les mieux notées au monde, remarquent aussi les analystes.

Quant à la Société de Banque Suisse (SBS), dont le ra-

ting maximum pour les engagements à long terme va être, à la surprise générale, réexaminé par Moody's, elle va mener ces prochaines semaines des discussions avec l'agence américaine. La SBS va tenter de faire valoir sa position selon laquelle une dégradation ne serait pas justifiée, puisqu'elle dispose de fonds propres en suffisance. La deuxième banque suisse conserve également les ratings maximums des autres agences d'évaluation financière.

L'examen annoncé hier des engagements à long terme de la SBS a totalement surpris et inquiété les milieux financiers. Moody's juge nécessaire de passer à la loupe le portefeuille de crédits de la SBS, exprimant au-delà de cette mesure des réserves fondamentales quant à l'avenir de la place financière suisse.

Un club toujours plus petit

L'année dernière, cinq ban-

ques seulement pouvaient encore s'enorgueillir du AAA de Moody's: les trois premières banques suisses, Rado-Bank aux Pays-Bas et la Deutsche Bank. Au cours de la dernière décennie en effet, le fameux triple A devenait de plus en plus rare. Comme en ont témoigné plusieurs faillites retentissantes, la qualité des débiteurs s'est sensiblement détériorée.

Ainsi cinq instituts japonais ont vu leur notation baissée durant la deuxième moitié de l'année dernière. Plusieurs banques françaises, suédoises ou finlandaises ont connu le même désagrément. Aux Etats-Unis, des milliers d'entreprises, de banques et d'administrations publiques se font régulièrement ausculter par les spécialistes. Ce qui est inévitable, vu la plus grande transparence du marché des capitaux américain. (ats)

Surdoué



Le futur docteur Massoud.

COSTA MESA. - Masoud Karkehabadi est un petit Américain de 10 ans d'origine iranienne. Cet enfant surdoué, qui étudie déjà en faculté, pourrait bien devenir médecin avant même d'avoir l'âge de pouvoir acheter une bière...

Massoud obtient des notes maximales dans son Orange Coast College, en Californie, où il fait des études préparant à un cursus médical. Et, si tout se passe bien, il devrait avoir terminé d'ici à ses 18 ans.

«Il possède un don étonnant», reconnaît son père Mike, un ancien pilote de chasse iranien. A 18 mois, il pouvait regarder une vidéo de MTV Music et se souvenir immédiatement de tous les mots. A 4 ans, il lisait le journal et le récitait. A 6 ans, il aidait sa tante dans ses études d'infirmière en lui expliquant ses cours. A 7 ans, il voulait entrer à la faculté mais son père, qui le trouvait un peu jeune et souhaitait qu'il ait une enfance presque normale, s'y est opposé - difficilement - pendant deux ans.

La vie de faculté ne fut pas facile au début pour Massoud, dont les étudiants se moquaient. Ils le faisaient aussi taire rudement quand il s'aventurait à vouloir répondre aux questions avant que le professeur ne puisse expliquer. Mais les choses se sont améliorées le jour où il a proposé d'aider ses camarades en algèbre et en anatomie. (ap)

Nouvelliste

VALAIS

CHABLAIS
MARTIGNY
SION
HAUT-VALAIS
SIERRE
Une médiathèque à Monthey? 10
Une fondation contre la douleur 12
Recherche de perfection 16
Relève de la garde à la gare 17
Du travail pour la JCE 18

THERMALP

 LES BAINS
D'OVRONNAZ

CH-1911 OVRONNAZ

Tél. (027) 86 67 67 - Fax (027) 86 67 36

 Bains thermaux - Sauna-Hammam - Centre de
lutte antistress - Apparthôtel - Restaurant
Terrasse panoramique

Du ciel au sol à 200 à l'heure

Le Para-Club Valais compte aujourd'hui dans ses rangs quelque 140 membres. Ces parachutistes élèves ou licenciés se retrouvent régulièrement pour assouvir leur passion. En hiver, les ailes de couleurs prennent possession du ciel séduisant et les amateurs atterrissent à proximité de leurs locaux à l'aéroport. Incursion chez ces amoureux du vide...

Par Cathrine Killé

Depuis plus de vingt ans maintenant, le Para-Club Valais fait le bonheur de tous les amateurs du vide et de sensations fortes. A l'heure ac-

tuelle, près de cent cinquante membres figurent sur les listes du ciel... Les femmes sont présentes dans ce sport que l'on a tendance à définir comme un bastion masculin. «Chez nous, elles représentent environ le 20% de l'effectif» commente l'un des moniteurs et ancien président du club, M. Maurice Constantin. L'une d'elle se prépare d'ailleurs pour devenir instructrice. Claudine Baudin de Nendaz, qui comptabilise plus de mille sauts, fait également découvrir le grand frisson aux néophytes. Cette jeune femme est en effet pilote de tandem. La moyenne d'âge au Para-Club Valais se situe entre 17 et 40 ans. Des élèves, des licenciés se retrouvent régulièrement pour flirter avec les oiseaux.

De mars à septembre, ils peuvent pratiquer ce sport à Yverdon et ensuite le cap est mis sur l'aéroport de Sion. Un avion d'Air-Glaciers se charge de transporter ces passagers vers l'azur et par conséquent vers leur point de départ... A plus de 3000 mètres, le largeur demande de baisser la vitesse de l'appareil aux environs de 90 kilomètres à l'heure. Les parachutistes disparaissent ensuite par la porte de l'engin à la rencontre des maisons minuscules...

Deux façons pour apprendre

Les personnes qui désirent s'adonner à ce sport ont le choix entre deux formes de sauts. La première dite classique commence par des sauts réalisés avec sangle d'ouverture automatique. Le candidat dans ce cas-là «n'a qu'à» sauter, son parachute s'ouvrira de lui-même. Après cinq à huit sauts, ils pourront commencer à effectuer de petites chutes libres et leur durée s'élèvera progressivement. Une deuxième méthode, mise au point par les Américains, a été introduite il y a sept ans au Para-Club Valais. Elle présente l'avantage de pouvoir tout de suite découvrir les plaisirs de la chute libre. De fait, le débutant saute dès la première fois à 3500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un vidéoman et deux instructeurs l'accompagnent dans cette descente à 200 kilomètres à l'heure. Les deux moniteurs corrigent, expliquent par signes et le troisième homme filme l'entier de l'opération. Soixante secondes après le largage de l'avion, à quelque 1200 mètres du sol, l'aile est libérée de son réceptacle. Si l'écopier s'avère dans la bonne moyenne, il sera lâché après deux sauts mais ses instructeurs resteront à «portée de main». Puis, quatre sauts sont au programme avec un seul accompagnant qui inculque les tours, les loopings avant et arrière...

Passeport pour les cieus

Quatre tests sont pratiqués durant la formation. Entre quarante et huitante sauts, se-



Claudine Baudin et sa «passagère» attendent l'ouverture de la porte.

lon la méthode choisie et les capacités du candidat, l'examen pour l'obtention de la licence peut être passé. Grâce à cette dernière, son possesseur pourra pratiquer son sport dans le monde entier. Une partie pratique et théorique doivent être réussies pour recevoir ce passeport des cieus. Celles et ceux qui désirent simplement vivre le grand frisson sans aller plus loin ont le choix entre deux possibilités. Soit, ils décident de sauter

en solo et ils sont alors largués à quelques 800 mètres. En hiver, ils ne retrouvent pas la terre ferme mais la grande blanche puisqu'ils atterrissent sur le glacier de Tzenfleuron. Soit, ils réservent un saut en tandem et accompagnent les «vrais de vrais» dans l'avion. Sanglés à un moniteur, ils partent à la rencontre de cette bonne vieille terre à la vitesse de 50 mètres secondes. De quoi faire le plein de souvenirs...

Frissons garantis

Une envie folle taraudait son homme mais elle se modifia quand l'avion entama sa montée. Le regard se fit glauque, la peau se fit verte, le cheveu se fit terne. Les choses prirent une tournure encore tout autre quand la porte fut ouverte. Sauter? Là? Dans le vide?. Assis sur le bord, les jambes pendantes, le terrien se mit à claquer des dents et des orteils. Il ne voulait plus jouer à l'ange avec une espèce de sac à dos qui hoquetait sur ses omoplates. Sur le tabouret de sa cuisine, il s'était inventé un scénario magique. Depuis le Pilatus, il maudissait ses rêves fous de chouca. Après quelques secondes, la sueur qui gouttait de son casque lui masqua la vue. Le vertige s'immisca de manière sournoise dans ce corps qui n'était plus que frissons. Et qui bascula. Le temps sembla se figer, deux pupilles verrouillées dans la chute se rouvrirent et contemplèrent l'aile dépliée. Dans un silence irréel, le débutant continua son parcours vertical vers les champs. Volatile béat, subjugué, conquis et conquérant...



Maurice Constantin, caméra sur le casque, est prêt à suivre les évolutions du tandem.



Dernière seconde avant l'envol.

FORUM

A la tête du parachutisme suisse

Depuis une année, Daniel Berner est président de la commission suisse de parachutisme. Cet instructeur qui tient également les rênes du Para-Club Valais a déjà effectué plus de 3700 sauts.

Par Cathrine Killé

Encouragé par son frère, Daniel Berner a effectué son premier saut en 1969. «C'était l'hiver et l'avion ne possédait pas de portes. J'ai ainsi presque été content de sauter...» Depuis lors, l'envie se transforme en passion et il entre sans hésiter au sein du Para-Club Valais qui a été créé l'année de son premier envol. «Il a été fondé par Fernand Martignoni et l'instructeur Roger Duflos et, comptait à l'époque une quinzaine de personnes.» Aujourd'hui, vingt-trois ans plus tard, il continue à se consacrer à ce sport en compagnie de deux autres membres fondateurs, sa femme Christiane et l'un des moniteurs, Maurice Constantin. En 1973, M. Berner passa les examens d'instructeur et il fut six ans durant responsable de l'équipe nationale de vol rela-

tif. Le Para-Club Valais s'est aussi distingué en compétition puisqu'il a gagné les championnats suisses en 1974, 1976 et 1977. Il y a deux ans, M. Berner prit les rênes du club et l'année dernière il fut nommé président de la commission suisse de parachutisme. A son actif figurent déjà quelque 3700 sauts. En Suisse, on recense à l'heure actuelle environ 2000 licenciés et l'âge minimum a été fixé à 16 ans révolus. En 1988, l'Office fédéral de l'aviation civile a abandonné la surveillance du parachutisme. La commission qu'il préside et qui fait partie de l'Aéro-Club Suisse s'occupe de nombreux domaines. Des écoles d'abord, qui sont au nombre de dix dans le pays. Le contrôle des plieurs de parachutes de secours est aussi de son ressort. Chaque parachutiste en effet ne peut effectuer cette tâche et, une licence spéciale doit être obtenue. Cette exigence démontre notamment que toutes les précautions sont prises dans la pratique de ce sport. Au Para-Club Valais, ils sont quelques-uns à être habilités à pratiquer cette opération. Les examens sont aussi régis par cette commission qui

gère aussi les équipes nationales.

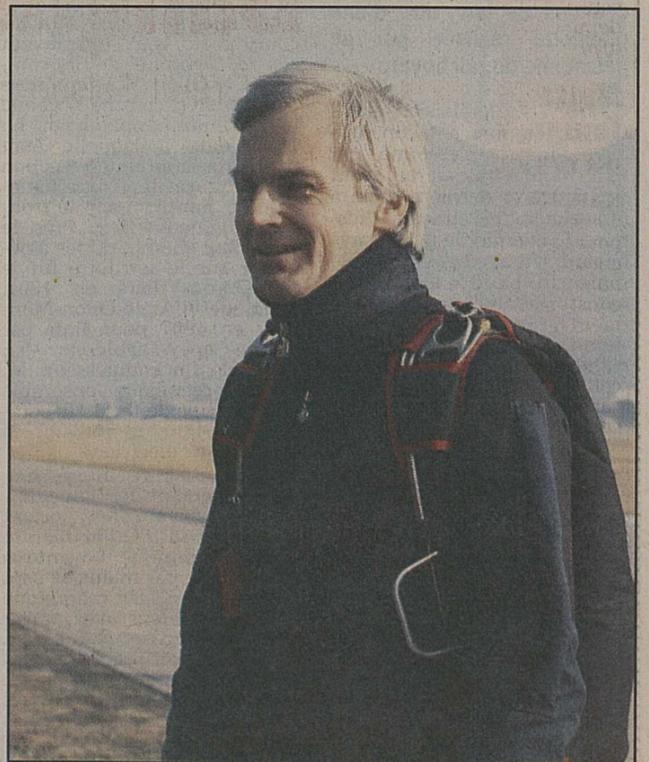
Concours de parachutisme

Les deux équipes nationales en vol relatif, les cadres A et B, des compétiteurs de relatif de volure, de voltige et de précision d'atterrissage existent. Les militaires sont aussi indirectement régis par la commission puisque le chef de l'équipe militaire en fait partie. L'armée, de plus, apporte sa contribution aux champions du vide. Elle met à disposition des Pilatus pour l'entraînement des équipes nationales et la formation des instructeurs. Une équipe nationale de para-ski complète ce panorama des as du parachutisme. Cette discipline comprend la précision d'atterrissage et un slalom géant. Les Suisses ont glané en février dernier à Wengen le titre de champion du monde par équipe et celui d'individuel féminin.

Matériel pour monter au ciel...

Cette année, le port du casque devrait être rendu obligatoire.

A l'heure actuelle, la plupart des licenciés le portent déjà. Ils peuvent choisir une protection dure classique comme les motocyclistes ou opter pour une protection de cuir renforcé. Lors de l'écolage, les têtes sont obligatoirement protégées. Les parachutistes ont un matériel qui pèse une dizaine de kilos. Les personnes faisant l'école de parachutiste sont dotés d'un équipement un peu plus lourd. Un altimètre tenu dans la main ou fixé sur le harnais est indispensable. Maintenant, sommet de la sécurité, on emporte aussi pour sa descente vers la terre un altimètre sonore. Placé dans le casque, il permet par exemple aux distraits de se rappeler qu'il vaudrait mieux procéder à l'ouverture du parachute... Pour la pratique de ce sport, un certificat médical n'est plus demandé. Il faut tout de même avoir une bonne condition physique. Le contrôle de soi s'acquiert. En fait, le parachutisme s'apprend beaucoup sur la bonne vieille terre. On passe plus de temps au sol qu'en l'air, on automatise au sol. A Sion ou ailleurs, les futurs seigneurs des cieus répètent d'abord sur le plancher des vaches.



Daniel Berner, un adepte inconditionnel du parachutisme.

Collombey-Muraz: plus 93

COLLOMBEY-MURAZ. - Le mouvement de la population de la commune a augmenté en 1991 de 93 unités pour atteindre 4562 habitants.

Il y a eu 253 arrivées de Confédérés et 223 départs; chez les étrangers on enregistre 162 arrivées contre 135 départs; il y a eu 65 naissances et 25 décès.

Collombey compte 1975 habitants, Muraz 1766, Collombey-le-Grand 366, Illarsaz 301, Les Neyres 134 soit un total de 4562 pour la commune. Les Confédérés atteignent 3635 unités, les étrangers 927 répartis dans 1777 ménages.

A Collombey on enregistre 560 étrangers soit le 60% de l'effectif total dont 235 à Muraz, 95 à Collombey-le-Grand, 22 à Illarsaz et 15 aux Neyres. Une quarantaine de réfugiés ou demandeurs d'asile font partie du contingent des étrangers.

En 1960, Collombey-Muraz enregistrait 1688 habitants ce qui fait au 31.12.1991 une augmentation de 2874 unités et qui donne une augmentation moyenne de 92,7 unités annuelles. (cg)

Voleurs de skis

LAUSANNE. - L'année dernière, la police cantonale valaisanne a enregistré à elle seule 1099 annonces de vols de skis, dont 303 au cours du mois de janvier. Depuis le début de la saison 1991-1992, des vols de ce genre ont déjà été signalés un peu partout dans les stations suisses de sports d'hiver, a averti mardi le Centre d'information des assurances, à Lausanne. (ats)

RÉDACTION CENTRALE DU CHABLAIS

(025) 71 12 38

Gilles Berreau (gib)
☎ (025) 71 61 56

Léon Maillard (elem)
☎ (025) 71 60 47

Une médiathèque à Monthey?

Le Conseil général appuie ce projet situé à deux pas de l'église.

Séance marathon pour le Conseil général lundi soir. La médiathèque, souhaitée par le législatif, fera l'objet d'une étude. Une maquette (voir photo) et les plans ont été présentés aux conseillers généraux qui ont accordé un crédit d'étude de 50000 francs.

MONTHEY. - La commune de Monthey dispose actuellement de locaux réduits pour la lecture publique et n'offre pas un éventail de prestations correspondant à une médiathèque, ni à ce que l'on est en droit d'attendre d'une ville, chef-lieu de district. De plus,

la bibliothèque scolaire du secteur primaire se situe dans un abri peu éclairé en sous-sol du collège de l'Europe! Le cycle d'orientation n'est pas mieux loti, puisqu'il ne bénéficie tout simplement d'aucune infrastructure.

Pour la Municipalité, la construction d'une médiathèque permettrait d'intéresser un nouveau public, d'élargir les centres d'intérêts et d'aborder de nouvelles techniques d'expression, aux fins de créer une dynamique culturelle dans le prolongement de celle du théâtre du Crochetan.

Pour la région

La conception d'un tel centre

culturel et pédagogique doit également tenir compte d'un rayonnement régional, lequel est favorisé par les transports publics et parkings voisins. Par des prêts interbibliothèques, la médiathèque pourrait également répondre aux besoins d'information spécialisée des habitants de la région.

Une collaboration avec les autres bibliothèques régionales et le centre cantonal permettrait de rassembler des collections d'un intérêt particulier pour la région, le canton ou le pays. Elle pourrait à ce titre bénéficier éventuellement de prêts LIM.

La médiathèque serait cons-

tituée autour de trois pôles. Une bibliothèque de lecture publique, une bibliothèque scolaire, et une section audiovisuelle, avec près de 4000 cassettes audio, vidéo, et des disques.

Avec la poste

Autour de ces trois axes, il est envisagé d'y greffer la ludothèque ou une artothèque. Avec 20000 ouvrages au minimum, la médiathèque aura besoin de 600 m², avec une extension supplémentaire de 460 m², soit plus de 1000 m² au total. On prévoit pour les adultes 6000 œuvres d'imagination et autant d'ouvrages documentaires. Pour les jeunes, il s'agit de 3000 pièces pour chacun de ces deux domaines. Il faut encore ajouter 2000 œuvres pour enfants. L'ouverture hebdomadaire serait d'un total de vingt-cinq heures.

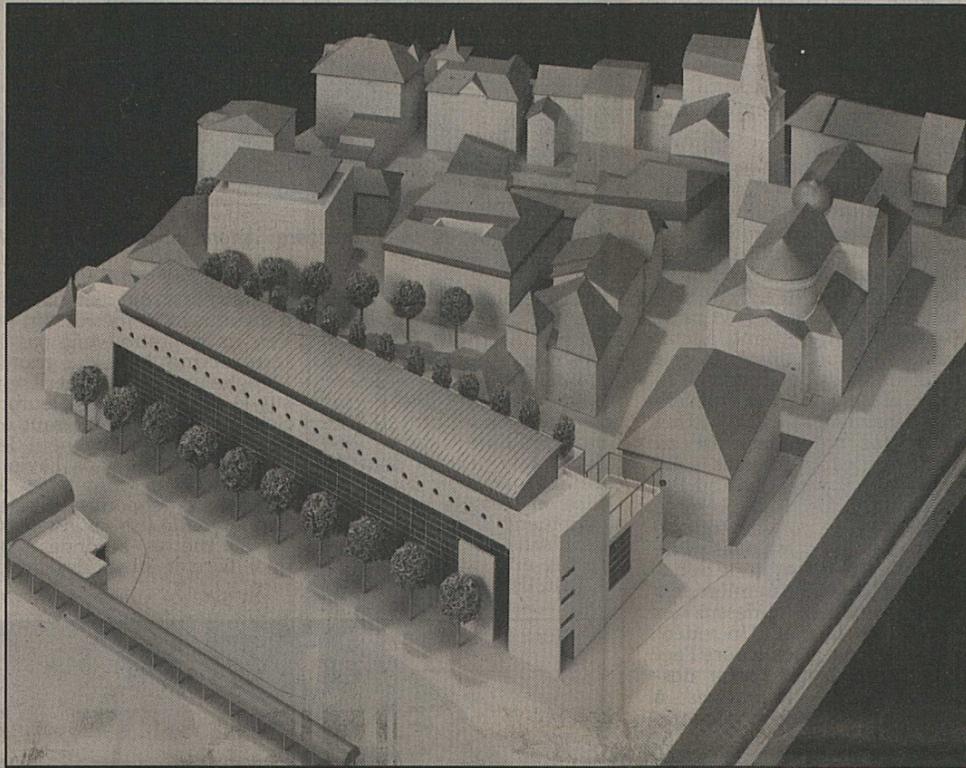
Le bâtiment projeté accueillera également une salle paroissiale, des logements privés et éventuellement la nouvelle poste (voir NF de mardi). La

construction prévue sur quatre et cinq niveaux, ménagerait plusieurs passages libres à travers le bâtiment pour favoriser le passage du parking du Cotterg et de la gare AOMC vers le centre de la ville.

Sur quatre étages

La médiathèque sera installée sur trois, puis quatre niveaux à partir de la réception et de la ludothèque au rez-de-chaussée, jusqu'au secteur audiovisuel au troisième, en passant par la lecture publique au premier étage et la bibliothèque scolaire et jeunesse au deuxième. La salle paroissiale de 90 m² se situera au quatrième étage.

D'un coût global de 3,4 millions de francs, ce projet de médiathèque reviendrait à 2,7 millions dans le meilleur des cas, après déductions d'un crédit LIM et 30% de subventions. La salle paroissiale est devisée à 300000 francs et les collections d'ouvrages à 600000 francs, sans oublier 400000 francs d'équipements. (gib)



Le long bâtiment projeté en face de la gare AOMC et du parking AOMC fera appel à d'importantes surfaces vitrées.

271 chômeurs à fin 1991

Lundi soir, en deuxième lecture, la modification du règlement du Conseil général devant permettre la création de commissions permanentes n'a pas passé le cap du législatif. Il faudra certainement attendre la prochaine législature pour que l'ouvrage soit remis sur le métier. Lors de la même séance, la Municipalité a répondu à un postulat de M. Thétaz concernant le chômage en ville de Monthey.

Comme le NF l'a déjà expliqué en détail, la commune va créer un office du travail informatisé pour permettre aux chômeurs de trouver plus rapidement une nouvelle occupation. Fin 1991, Monthey comptait 273

sans-emplois, contre 151 à fin 1990. «Ce n'est pas aussi catastrophique que prévu», devait commenter M. Alain Dupont.

Selon le président de commune, une collaboration avec les services sociaux, mais également, le centre d'information et d'orientation local et éventuellement les agences privées de placements est étudiée. L'ouverture de ce bureau est prévue pour le mois prochain. En fin de séance, la radicale Marguerite Rithner et consorts présentaient un postulat en faveur d'un projet de route entre les Ilettes, Combasse et Choëx. (gib)

Bang sur la ville

Monthey a été secoué hier après-midi par une déflagration aux origines inconnues.

MONTHEY. - Emoi hier vers 16 heures à Monthey: une puissante déflagration a secoué les maisons de la ville, la population sortant aux fenêtres pour découvrir l'origine de ce bruit incongru. Alertée, la police a constaté dans un premier temps les dégâts subis par

un commerce montheyssan dont la vitrine a volé en éclats. Une première enquête a démontré que cette explosion ne venait pas de la carrière de Monthey, fermée en ce jour. Faut-il chercher la cause de cette déflagration dans la présence de cours de répétition dans la région ou alors serait-elle due à un passage d'avion supersonique sur Monthey? Une enquête est en cours. Affaire à suivre donc... (elem)

Train de charme

«La commune d'Ollon et ses chemins de fer», titre d'une plaquette réalisée par un passionné du rail boyard.

135 ans de rail

Nombreuses en effet sont les compagnies qui se trouvent sur le territoire de la commune d'Ollon. La première d'entre elles, comme l'évoque la brochure, apparaissait en 1857, date à laquelle était inaugurée la première section de la future ligne internationale du Simplon, soit le tronçon Villeneuve-Bex. Puis le deuxième chemin de fer à pénétrer sur le territoire fut le Bex-Gryon-Villars en 1901, suivi de l'Aigle-Ollon-Monthey en 1907 pour finir par l'Aigle-Sépey-Diablerets en 1913. En fin connaisseur, M. Pousaz précise que l'ensemble des chemins de fer de la commune d'Ollon furent d'emblée exploités à l'électricité.

Autre chapitre intéressant, le recensement des véhicules-moteurs ferroviaires portant les armoiries d'Ollon montre que la commune boyarde a été honorée pas moins de sept fois par le rail. Un cas unique en Suisse, relevé avec plaisir par notre fervent du chemin de fer dont on précisera finalement qu'il a réalisé cette plaquette entièrement par ses soins, que ce soit recherches historiques et techniques, rédaction, prises de vues, etc. (elem)

Zones réservées: fin?

L'alliance de la droite montheyssanne a vécu.

En 1991, le déblocage par la Municipalité des zones réservées avait provoqué l'ire de nombreux conseillers généraux. Trente-trois d'entre eux, des radicaux et des démocrates-chrétiens, ont même déposé une plainte, pendante auprès de l'Etat du Valais. Aujourd'hui, les socialistes montent aux barricades. Mais entre-temps, le vent semble avoir tourné.

MONTHEY. - Lundi soir, au Conseil général, le socialiste Olivier Thétaz désirait développer une motion dite urgente qui demandait la prolongation de ces zones réservées. Ces dernières devaient permettre à la commune de préparer dans le calme son nouveau plan de zone. Depuis, elles ont été retirées, mais le nouveau plan n'est pas encore en vigueur. Parmi les explications données par la Municipalité en 1991 pour justifier cette décision, on trouve la récession, qui freine à elle seule les nouveaux projets urbains.

Lundi soir, l'entrée en matière sur la motion socialiste a été âprement discutée, alors que quelques mois auparavant, le sujet des zones réservées arrivait en tête des préoccupations du législatif. Finalement après moult tergiversations, M. Thétaz fut autorisé à présenter ses arguments.

Projets envahissants

Pourquoi la motion demandait-elle le maintien des zones réservées? Selon le motionnaire, la zone à bâtir est trop généreusement dimensionnée, notamment sur le coteau et sur les terrains périphé-

ques. «Cette situation est contraire à la loi fédérale qui prévoit que seuls doivent être mis en zone à bâtir les terrains destinés à être bâtis dans les quinze ans à venir. Cette situation est contraire à un aménagement rationnel du territoire» continue M. Thétaz qui cite les exemples des Semilles et du chemin d'Arche.

«Depuis que le Conseil communal a renoncé à maintenir ces zones réservées, il est envahi de projets de lotissements sur le coteau et de blocs locatifs avec des indices maximaux dans les zones les plus défavorables de la plaine. Le déblocage des zones a dès lors entraîné le résultat contraire à l'évolution souhaitée.

Au lieu de construire le centre d'abord, c'est le périphérique qui fait l'objet d'une pression accrue.»

Marche arrière

La motion fut soutenue par les socialistes, mais aussi les démocrates-chrétiens, alors que les radicaux, majoritaires, la faisaient capoter en votant non en bloc. Ce front commun du PRD peut étonner dans la mesure où dix-neuf d'entre eux, soit la majorité de leur groupe, avaient signé la plainte contre ce même déblocage. Les deux clans qui scindaient à l'époque le parti ont parlé d'une même voix en ce début d'année de fin de législature. Les démocrates-chré-

tiens ont soutenu la motion socialiste (quatorze d'entre eux avaient signé la plainte). Mais le PDC a tout de même fait remarquer avec ironie aux socialistes que si leur motion avait un caractère si urgent, ils auraient pu s'allier aux signataires de la plainte du mois d'octobre 1991. En fait, on a eu l'impression lundi soir que les socialistes tentaient de prendre un train en marche alors que celui-ci était déjà arrivé à destination et parké sur une voie de garage.

Avec l'enterrement de cette motion, a-t-on vu la fin des zones réservées? Il faudra encore attendre la réponse de l'Etat du Valais en cas de recevabilité de la plainte déposée à Sion. Gilles Berreau



La ville de Monthey ne réintroduit pas ses zones réservées.

En cas de brûlures d'estomac, d'indigestion...



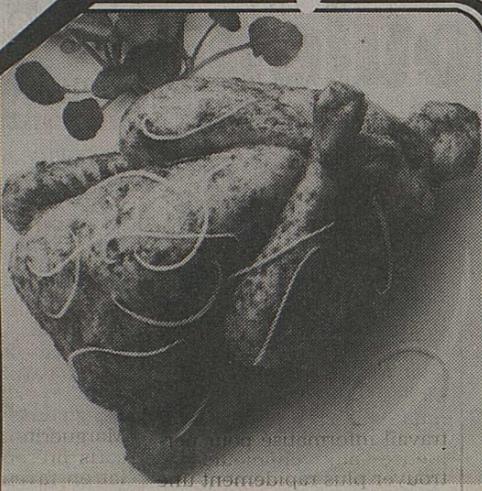
En pharmacies et drogueries

ACTIONS

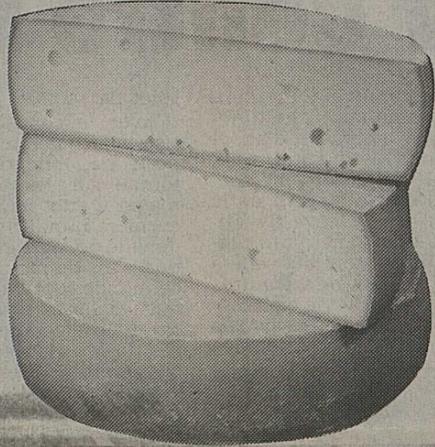
DU 29.01. AU 01.02.92

**COTELETTES
DE PORC** kg **12.-**

**FILET MIGNON
DE PORC** kg **38.-**



**POULET GRIL
"OPTIGAL"**
poids avant
cuisson 1200g
pce **8.-**



APPENZELL
1er choix,
meule et
Conditionné
kg **1650**



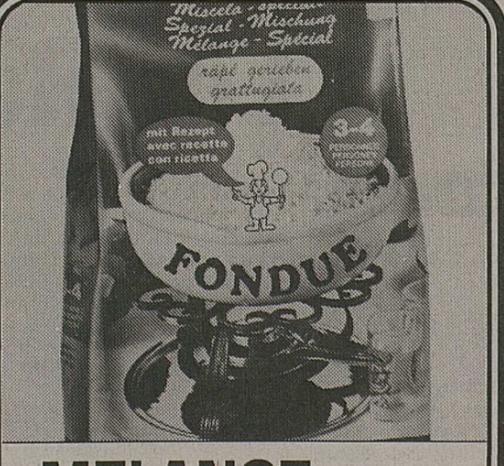
DANS NOS POISSONNERIES DE
MONTHÉY - MARTIGNY - SION - SIERRE
**FILET DE VEAU
DE MER** kg **28.-**



CANAPES CARRÉS
jambon - thon - asperges - oeufs
légumes - sardines
pce **140**



**BEURRE DE
CUISINE**
250g **290** ~~340~~
1kg **1060** ~~1260~~



**MELANGE
A FONDUE**
400g **680** ~~870~~
600g **1020** ~~15.-~~

MIGROS VALAIS

SOCIETE COOPERATIVE MIGROS VALAIS

Timbrage à la hausse

Martigny à l'heure du chômage.

MARTIGNY. - Ce n'est un secret pour personne partout le chômage augmente. Si les cantons de Vaud et Genève sont les plus touchés en Romandie, le Valais n'est pas épargné. Il y a en ce moment quelque 3000 chômeurs dans le canton, presque le 3% de la population active. Pour la seule ville de Martigny, 260 personnes sont inscrites au chômage. L'hiver dernier elles étaient 170. Une augmentation donc de presque 50%, un peu moins tout de même que la moyenne valaisanne (80%).

Chômage d'hiver

Il est clair que le phénomène du chômage est plus important en hiver dans nos régions. Principalement pour les professions du bâtiment. Beaucoup d'entrepreneurs licencient leur personnel à la fin de l'année, quitte à la réengager deux à trois mois plus tard. Cependant M. Michel Clerc, délégué syndical de la FOBB, précise que «les années précédentes, c'était surtout la maçonnerie qui

était touchée. Cet hiver, la menuiserie et la peinture le sont aussi. Il y a un manque flagrant de travail. Surtout pour les jeunes travailleurs.» La caisse FOBB du Bas-Valais constate en ce début d'année un augmentation de 30 à 40% des cas à traiter.

Dans le tertiaire

Mais il n'y a pas que les ouvriers du bâtiment qui pâtissent de la situation. A la caisse FCTC (Fédération chrétienne des travailleurs de la construction), M. Fernand Boisset constate que le chômage a passablement augmenté dans le domaine des services: réduction de personnel dans les magasins, dans l'hôtellerie, «on commence à voir des patronnes de café se remettre à travailler», ajoute-t-il avec humour. Quoi qu'il en soit la caisse FCTC de Martigny voit quintupler cet hiver les cas de chômage et, paradoxalement, elle a dû créer un nouveau poste de travail.

Tant à l'office communal du chômage que dans les caisses on constate que ce sont parti-

culièrement les jeunes travailleurs qui souffrent de la conjoncture. A l'office communal, on dresse dans les grandes lignes le portrait du nouveau chômeur de la ville: jeune, soit en fin d'apprentissage, soit entre 20 et 30 ans sans formation.

La recherche d'emploi

Inutile de cacher qu'en ce moment il est très dur de faire des recherches d'emploi. Tout d'abord les offres sont rares, pour les chômeurs il faut faire de nombreuses et vaines démarches auprès d'entreprises, attendre les réponses... lorsqu'il y a réponse. Une situation difficile à vivre. A ce sujet, la responsable de l'office communal tient à lancer un appel aux entrepreneurs: «Lorsque les chômeurs font des offres de travail, les entrepreneurs doivent répondre. Cela par politesse. Ils devraient aussi retourner les dossiers que leur envoient les chômeurs, dossiers qui leur reviennent parfois à cinq francs pièce.»

Malgré la très nette aug-

mentation des cas de chômage, les responsables des différentes caisses et de l'office communal ne veulent pas dramatiser. Il faut attendre les beaux jours du printemps pour voir dans quelle mesure le chômage va se réduire, avec une inconnue tout de même: la reprise du bâtiment. Autre point important pour M. Clerc, «il faudra surtout regarder pour faire engager des chômeurs, avant d'accorder de nouvelles autorisations pour les saisonniers.» Des saisonniers qui selon M. Boisset devraient être 20 à 25% de moins cette année. Un chiffre qu'on ne saurait confirmer pour l'instant à l'Office cantonal du travail, où l'on précise qu'une réduction de 10% de tout le contingent de la main-d'œuvre étrangère est déjà prévue sur le plan fédéral. En Valais, dans le secteur de la construction, on a déjà enregistré un baisse de 500 demandes l'année dernière. Il faut s'attendre encore à une baisse cette année de la demande, surtout de la part des grandes entreprises.

Eric Felley



Les difficultés du bâtiment compromettent de nombreux emplois. Mais le chômage touche également le secteur des services.

Chômage, mode d'emploi

Il y a en Valais cinq caisses de chômage: la caisse publique valaisanne d'assurance chômage, la caisse FTMH (Sierre, Martigny et Monthey), la caisse FCTC (mêmes villes), la caisse FOBB (Martigny et Sion) et une petite caisse, la SLP, uniquement à Saint-Maurice.

Il faut préciser que les caisses syndicales sont ouvertes à tout le monde, et pas seulement à leurs membres. Tout chômeur doit avoir la possibilité de choisir sa caisse. La procédure à suivre pour s'inscrire n'est pas très complexe, mais presque chaque cas est différent.

L'OFIAMT a publié une brochure intitulée «L'indemnité de chômage» qui informe en détail sur tout ce qu'il faut savoir: documents à présenter, délais de paiement, comment est calculée l'indemnité journalière, que se passe-t-il en cas de gains intermédiaires, etc. On peut se la procurer à l'office communal de chômage ou aux différentes caisses.

(ric)

Plaidoyer contre la douleur

Une malade du cancer crée une fondation

MARTIGNY. - Combattre la douleur, l'anxiété et l'inconfort, aider des malades parvenus au bout du chemin à mourir dans la dignité: voilà, schématiquement résumé, l'objectif que poursuit la médecine palliative que l'on oppose trop souvent, à tort d'ailleurs, à la

médecine curative. C'est «simplement» une approche différente. Martigneraise d'adoption, Mme Odette Hiroz a expérimenté cette nouvelle spécialité médicale au sein de la fondation Rive-Neuve de Villeneuve. Souffrant d'un cancer depuis dix-sept ans, elle a souhaité permettre à d'autres patients en fin de vie de bénéficier, comme elle, des réels soulagements apportés par les

soins palliatifs.

Avec le concours d'un juriste martigneraise, elle a donc porté la fondation Bel-Automne sur les fonts baptismaux. C'était le 31 décembre dernier. Lundi soir, à l'hôtel de ville de Martigny, l'association s'est donné un conseil et comité de sept membres. A sa tête, la fondatrice Odette Hiroz. L'enseignante s'est entourée de Me Pierre Crittin, son bras droit, des médecins Claude Bayard et Georges Perraudin, de la psychologue Annie-Moria Venetz, de Mme Rose-Marie Menge, épouse du peintre Charles Menge, ainsi que d'un ami personnel Charles Piguéron.

De sa propre mort

Cette soirée constitutive aura également permis à la fondation Bel-Automne de définir ses lignes de forces. Elle passent par la connaissance, puis la reconnaissance de l'œuvre. Parallèlement, le comité se propose de récolter des fonds devant conduire à la création en Valais d'une unité de soins palliatifs.

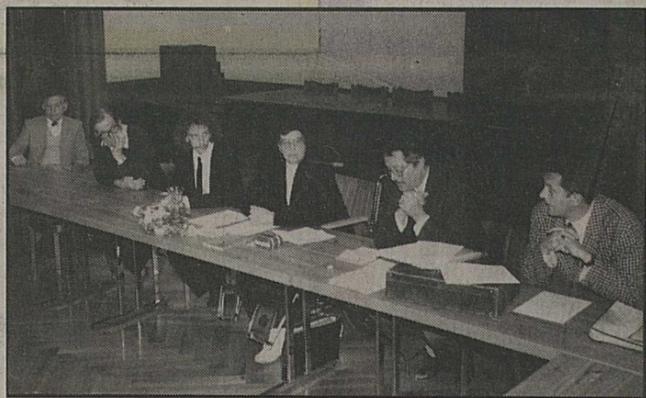
Spécialiste de la question, le

Dr Claude Bayard a d'ailleurs annoncé, sans que cela ne porte ombrage à Bel-Automne, l'ouverture, le 1er février prochain, d'une structure de ce type à l'hôpital de Gravelone de Sion.

Mais le médecin a surtout précisé les contours des soins palliatifs. Le respect de la liberté du patient constitue la clé de voûte de cette spécialité qui prend aussi en compte, chronologiquement, le contrôle des symptômes, les soins de confort, la continuité des soins, de même que l'accompagnement relationnel.

Sur le plan politique, la fondation Bel-Automne sait pouvoir notamment s'appuyer sur le député Raphy Darbellay. Le radical de Martigny vient de déposer un postulat demandant la création d'unités de soins palliatifs dans le canton. Le Parlement valaisan en parlera du reste aujourd'hui même.

Peut-être le législatif du Vieux-Pays rejoindra-t-il le poète Rainer Maria Rilke lorsqu'il disait vouloir mourir de sa propre mort et non pas de celle des médecins. (gram)



A l'heure de la constitution du comité de la fondation Bel-Automne. On reconnaît notamment sur ce cliché Mme Odette Hiroz avec, à sa droite, Me Pierre Crittin et le Dr Claude Bayard.

Les Romands sont O.K.

MARTIGNY. - La ligue romande de hockey sur glace ne se porte pas trop mal. Merci pour elle. Réunis à Martigny, les membres de son comité ont en tout cas établi un bulletin de santé plutôt rassurant. Seule petite ombre au tableau, la formation, encore par trop négligée de ce côté-ci de la Sarine.

Nouvelles structures

Une année après avoir reçu le président Fasel sur les bords de la Dranse, les membres du comité romand de la ligue suisse de hockey sur glace sont donc revenus siéger en Octodure, dans la ville de leur président M. Johnny Baumann. Ce dernier a profité de ces assises sans histoire pour donner une large information sur les nouvelles structures dont va se doter la ligue suisse, des mesures urgentes qui serviront à moderniser la fédération. Les trois régions membres de la LSHG - la Suisse orientale, la Suisse centrale et la Suisse romande - voient en tout cas d'un bon œil cette rénovation. Dans son orientation, le président Baumann a cependant prêché la vigilance pour continuer de défendre les intérêts d'une région souvent lésée par le passé. «Cette saison encore, la sélection nationale des 16 ans ne comprend que quatre

joueurs romands contre quinze représentants de Suisse orientale. Alors que quatorze Romands avaient été présélectionnés et figuraient parmi les meilleurs éléments du pays.» M. Baumann s'est élevé contre cette discrimination et a demandé des explications au comité central.

Responsable d'une autre sélection nationale, M. Charly Oppliger a, quant à lui, insisté sur l'importance de la formation. «Trop de clubs romands négligent cet aspect, agissent au coup par coup, n'adoptent pas une politique sensée,

ignorent le long terme. Ce n'est pourtant qu'en offrant le meilleur encadrement possible à ses juniors et que le hockey romand pourra remonter la pente au plus haut niveau.»

Petites affluences

A part cela, tout va très bien. A tous les échelons. Les responsables des championnats de 2e, de 3e et de 4e ligues, comme ceux des juniors et de la commission des arbitres - qui dépendent tous de comité romand - n'ont eu aucun problème particulier à soulever et ont ainsi pu préparer les prochaines finales en toute séré-

nité.

En première ligue par contre, si la satisfaction est de mise en ce qui concerne la qualité du jeu, il n'en va pas de même au niveau de la discipline et des affluences. M. Alain Lüdi a ainsi déploré une moyenne de pénalités (28 minutes par match) trop élevée. Autre souci, des affluences décevantes avec 410 spectateurs de moyenne seulement pour ce groupe 3. Reste à espérer que l'arrivée des finales (qui devraient avoir lieu du 20 février au 21 mars) va contribuer à remplir à nouveau les patinoires de première ligue. (pag)



Les membres du comité romand de la Ligue suisse de hockey sur glace réunis à Martigny autour de leur président, M. Baumann.

En bref

Heure musicale au conservatoire

MARTIGNY. - La section de Martigny du Conservatoire cantonal de musique organisera sa prochaine «Heure musicale» le mercredi 29 janvier. Au piano, à la flûte, au violon à la clarinette ou encore à hautbois, les élèves d'une dizaine de professeurs donneront une audition, à l'hôtel de ville, à partir de 18 h 30.

Signalons au passage que le délai d'inscription pour les nouveaux élèves du conservatoire est fixé au 31 mars prochain.

La drogue en débat

MARTIGNY. - Le centre de loisirs et de culture de Martigny met sur pied une rencontre animée par la ligue valaisanne contre la toxicomanie avec Marcus Délitroz et Pierre-André Chappot. Le rendez-vous est fixé aujourd'hui à 18 heures à la villa des Vorzier. La drogue sera naturellement au cœur des débats.

Invitation cordiale à tous les jeunes.

L'homme et son évolution

LEYTRON. - L'Université populaire et la commission culturelle de Leytron organisent une conférence publique sur ce thème: «L'homme et son évolution.»

Cette conférence sera animée par Mme A. Sanchez-Mazas, docteur ès sciences de l'Université de Genève, spécialiste de l'étude génétique des populations humaines actuelles.

Cette soirée a lieu ce vendredi 31 janvier à 20 heures, à l'ancienne église de Leytron.

Musique avec Moldava Brass

VERBIER. - Formation classique de l'ex-Union soviétique, Moldava Brass se présentera à Verbier du 31 janvier au 2 février prochain. Formé de musiciens ayant appartenu à des orchestres réputés, le quintette de cuivres interprète aussi bien des œuvres symphoniques que du jazz dans une plus pure tradition New Orleans.

C'est la première fois que Moldava Brass sort de chez lui. Sa tournée passe par Suisse, la France et l'Italie.

Son étape helvétique à Verbier le conduit au Croqui-gnole où l'entrée est libre.

Naissance

Stanislas, Guillaume et Ludvine sont heureux de vous annoncer la naissance de

Jean-Sébastien, Marc

le 27 janvier 1992.

Clinique des Grangettes.

Aldo et Gaëtane
Roux-Cornaz,
Villa Beaulieu,
1261 Gingins

SOIRÉE JAZZ

Judi 30 janvier
dès 20 h 30

rendez-vous avec
Johnny Adams
Quartet



MARTIGNY

Restorex

Coop vous informe:

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Vidiotex *7575 #

Les défis Coop à la vie chère

Tulipes le bouquet de 10 **4.90**

Prix choc

*Scotch-Brite duo Eponges récurantes, les 6 au lieu de 5.- **4.-**

Seulement jeudi, vendredi et samedi du 30. 1. au 1. 2. 1992

Oranges Tarocco de Sicile le filet de 2 kg **3.20**

Coop hits hebdo du 29. 1. au 4. 2. 1992

*Pain parisien la baguette de 300 g ~~1.55~~ **1.20**

*Choc Ovo 2 x 40 g ~~3.20~~ **2.50**

*Ovo Sport 2 x 60 g ~~3.50~~ **2.80**

*Jubilor, café en grains Coop le paquet de 250 g ~~3.10~~ **2.35**

*Tous les paquets de nouilles Gala de 500 g p. ex.: nouilles larges Gala les 500 g ~~1.80~~ **1.40** de moins

Sauces tomate Dolmio Classico, Funghi* et Vegetale*, le pot de 320 g ~~2.50~~ **2.-**

*Potages Knorr 10 sortes pour 1 litre de bouillon, le sachet ~~1.55~~ **1.20**

*Epinards tout prêts Gold Star surgelés, le paquet de 600 g ~~2.50~~ **1.90**

*Filet de cabillaud nature le paquet de 400 g ~~5.90~~ **4.70**

*Saucisse aux choux saucisse de 300-400 g le kg ~~8.90~~ **8.90**

*Beurre de cuisine 250 g ~~3.40~~ **2.90**

*Fondue Gerber le paquet de 800 g ~~10.60~~ **8.60**

*Coop Grape light et Orange light Boisson de table, la bouteille de 1 litre (+ consigne) ~~1.80~~ **1.60**

*Coop Citro light Boisson de table, la bouteille de 1 litre (+ consigne) ~~1.70~~ **1.50**

Lessives et produits d'entretien

*Canard WC forte, lot, le flacon de 750 ml + recharge de 750 ml ~~5.45~~ **4.30**

le sachet de 150 g

1.95
~~2.80~~

*Mozzarella Mario. Fromage frais suisse, 45% mg/es du 29. 1. au 4. 2. 1992

le filet de 2 kg

3.20

Oranges Tarocco de Sicile du 30. 1. au 1. 2. 1992

Pizza - Mario
MOZZARELLA SVIZZERA
150 g



les 500 g

4.-
~~6.-~~

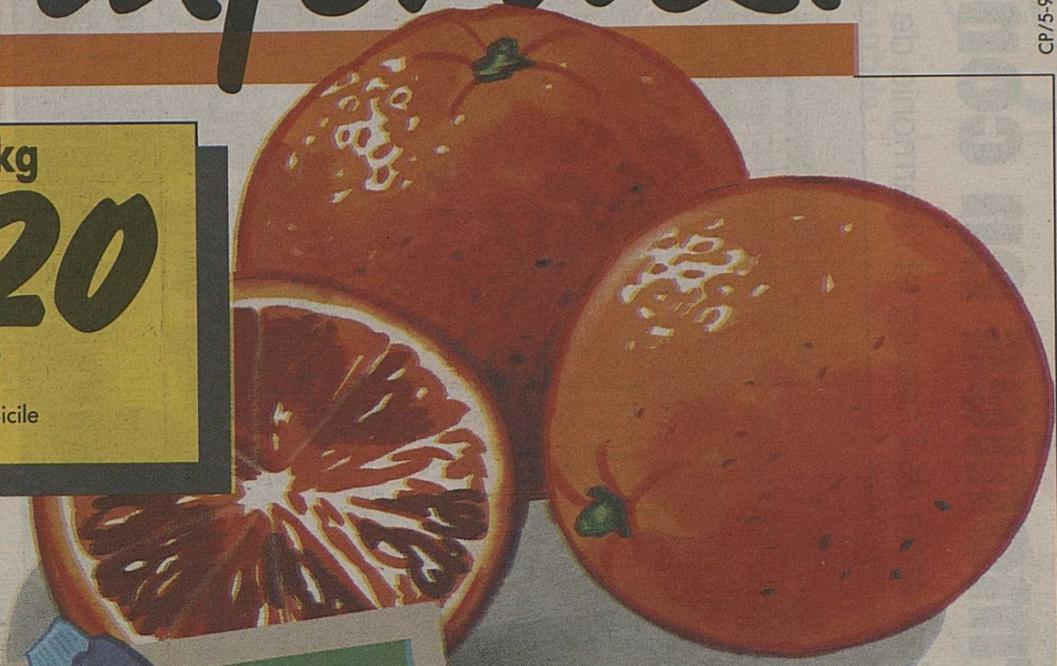
*Jubilor, café en grains Coop du 29. 1. au 4. 2. 1992



15.-

Jean Texstar pour enfants, 100% coton denim.

12.- Sweat-shirt Texstar pour enfants, 60% coton, 40% polyester. Disponible en plusieurs modèles et tailles.



Avec Coop vous économisez cette semaine 22,4%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 22,4%.

Prix normal Fr. 61.85
Prix promotionnel Fr. 48.-
Vous économisez Fr. 13.85

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.



24 heures de pétanque

Les champions suisses de Verbier n'ont pas perdu la boule.

MARTIGNY-CROIX. - Afro et Mario Colombari, associés à Pierre-Alain Maillard et au remplaçant Auguste Tissières ont remporté, dimanche, les 24 heures de la boule. Organisé par les Cadets de Martigny-Croix, ce concours de pétanque sur invitation a été dominé par le quatuor verbiérisin. Déjà vainqueurs l'an dernier, les représentants du must des vacances (35 points sur 38), devançant de deux longueurs la formation d'Evian. Fami-

liers des places d'honneur, Les Bosquets de Genève terminent au troisième rang. On trouve ensuite, dans l'ordre, Les Alpes de Leytron, La Montheysanne, puis Riddes. La première tripléte locale - il s'agit des Cadets 2 - finit en septième position.

Ce rendez-vous 1992 a réuni vingt équipes qui ont disputé chacune dix-neuf matches.

La compétition comberaine connaîtra l'an prochain sa quatorzième édition. (gram)



Le quatuor verbiérisin, vainqueur de l'épreuve, entouré par le président des Cadets Jean-Michel Pont et Jacky Rouiller, membre du comité.

Gymnastique en Bas

Les Amis-Gym de Fully prêts à relever le défi.

FULLY. - Après le brillant succès remporté lors de l'organisation de la deuxième manche de la tournée cantonale de cross, les Amis-Gym de Fully s'approprient à relever un nouveau défi: la Fête basvalaisanne de gymnastique.

En effet, les 23 et 24 mai prochain, le centre sportif de Charnot sera à nouveau le théâtre d'une grande manifestation gymnique qui verra évoluer plus de 1300 participants issus d'une douzaine de

sections réparties entre Riddes et Le Bouveret. Lors de ces différents concours se produiront jeunes gymnastes, pupillettes, actifs, actives, dames, hommes et une délégation de Sport-Handicap.

Le comité d'organisation, présidé par M. Pierre Ançay, conseiller communal, œuvre déjà depuis plusieurs mois en collaboration avec les diverses commissions afin que cette fête de la gymnastique soit une réussite. (c)

On skie à fond

Nouvelle machine à Liddes et Bourg-Saint-Pierre.



La nouvelle machine.

LIDDES. - L'Association des pistes de fond du haut de l'Entremont, vient d'acquiescer une nouvelle machine pour l'entretien de ses pistes. L'association des pistes de fond regroupe les Sociétés de développement de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre, ainsi que le ski-club Vélán de Liddes. Le premier «ratrac» de l'association vieux de huit ans a en effet rendu l'âme.

Livré jeudi dernier à Liddes, le nouveau véhicule a permis aux responsables du haut de l'Entremont de rouvrir leurs pistes. Pour les

skieurs de fond randonneurs, une piste relie Liddes à Bourg-Saint-Pierre dans la forêt, le long de la Dranse.

Rappelons que Liddes et Bourg-Saint-Pierre, sont confrontés au même problème que bien des stations de ski de fond, il s'agit évidemment des finances. Un certain bénévolat des responsables diminue considérablement les frais, mais les machines et leur entretien restent coûteux, la seule participation est celle qu'apporte la vignette pour les pistes de fond, valable dans toute la Suisse. (c)

Sion-Centre

Deux harmonies en concert

180 musiciens pour la Concordia de Fribourg et l'Harmonie de Sion.



La Concordia de Fribourg sera le 1er février à Sion.

SION. - Le samedi 1er février aura lieu, à 20 h 15, à la grande salle de la Matze, à Sion, un concert jumelé donné par la Concordia, corps de musique officiel de la ville de Fribourg et l'Harmonie municipale de Sion.

Cette soirée exceptionnelle permettra d'apprécier en première partie la prestation de l'Harmonie de Sion, puis les

musiciens fribourgeois prendront le relais avec cinq œuvres de choix, avant que les cent huitante exécutants des deux sociétés réunies n'interprètent deux pièces de concours: «Le Démon» de P. Huber et «The Hounds of spring» de A. Reed.

La formation fribourgeoise a depuis longtemps établi sa réputation lors de nombreuses

manifestations en Suisse et à l'étranger. Mené de main ferme par son directeur, M. Eric Conus, cet ensemble musical né en 1882 s'est notamment illustré en catégorie excellence lors de la dernière Fête fédérale de musique de Lugano en 1991. Forte de cent quinze musiciennes et musiciens, la Concordia arbore un uniforme de gala aux couleurs

de la ville de Fribourg et doit sa renommée, entre autres, à l'exécution maîtrisée d'un répertoire de concert varié et d'un accès jugé difficile.

Les nombreux mélomanes avertis saisiront ainsi l'occasion rare d'assister à ce concert jumelé et sauront, à coup sûr apprécier la prestation de qualité de ces deux sociétés musicales. (c)

“Docteur, mon budget de santé me donne la migraine”

Rien d'étonnant! Tant que les pouvoirs publics ne feront rien d'efficace pour endiguer les dépenses de santé et pour remettre de l'ordre dans l'assurance-maladie, vos primes resteront un casse-tête chinois.

Le seul remède à votre mal: voter, le 16 février 1992

OUI

à l'initiative de vos caisses-maladie

Comité pour une assurance-maladie financièrement supportable
U. Müller, 4502 Soleure



Ils ont besoin de nous...
...nous avons besoin de vous!

Clos de la Fonderie 1 - 1227 Carouge
CCP 12-1808-1

Vous rénovez
vous transformez
UN SEUL PARTENAIRE!
Croquis et devis détaillé
sans engagement
(026) 22 03 20

«Charte de la route!»
Donneur de sang!

**OFFRES ET DEMANDES
D'EMPLOIS**

Affaire intéressante.
Nous cherchons une

**esthéticienne
diplômée**

ou une personne effectuant drainage
lymphatique, réflexologie ou massages
relaxants ou sportifs.

Désirant devenir indépendante, pour
collaboration et reprise partielle ou
totale de nos activités.

Faire offres, avec curriculum vitae
sous chiffre 22-120-1876, L'Est Vau-
dois, av. des Planches 22, 1820 Mon-
treux.

On cherche
jeune fille
pour aider au
commerce et au
ménage.
Café Dumoulin,
1965 Savièse
☎ (027) 25 11 51.
036-783735



Boutique de mode à Sion, engage
**- sympathique
vendeuse
- vendeuse auxiliaire
connaissant bien le métier.**
Ecrire sous chiffre Y 036-783335,
Publicitas, case postale 747, 1951
Sion 1.
036-783335

La Source
alimente votre ménage

**80 magasins de proximité
en Valais!**

*...bonne
recette!*

*...bien
négociés!*

**Fromage à raclette
Valcrème 15.50**
kg -19.20

**Yogourt aux fruits
Cristallina
assorti -1.70**
180 g -1.-

Fendant des Chanoines 7.50
«PROVINS» 7/10 -8.90

Henniez non gazeuse 1.10
PET 1,5 litre -1.45

Moutarde mi-forte 1.50
«THOMY» tube 200 g -1.80

Bâtons noisettes 3.40
Al Forno «HUG» 320 g -3.85

Radion micro 14.90
2,8 kg -20.50

Nous cherchons
**une collaboratrice
commerciale**
âgée de 25 à 35 ans, ayant le sens du
contact et sachant rédiger dans un
français impeccable. Cette personne
sera chargée des relations téléphoni-
ques ou pour visites avec nos clients.
Nous vous offrons un travail totalement
indépendant et des perspectives de
développement très intéressantes.
Nous attendons avec impatience votre
dossier complet. **Mme Vernez** est à
votre disposition pour tous renseigne-
ments complémentaires. **Adla Interim,**
rue de la Dixence 21 à Sion. Tél. (027)
22 82 22.

Urgent! Jeune maman avec deux
enfants (7 et 9 ans) cherche
femme
parlant français ou allemand pour gar-
der les enfants et faire le ménage.
Nourrie et logée. Lieu: Zurich.
Tél. bureau (01) 251 65 00 ou privé
après 18 h (01) 720 75 73, Mme Knapp.
Auberge-restaurant Petit Paradis
3975 Bluche-Montana
cherche
serveuse
pour le début mars ou date à con-
venir. Horaire agréable. Bonne
ambiance de travail.
☎ (027) 41 21 48.
036-783747

Entreprise de la région de Sion
cherche
**employé(e) de
commerce et de bureau**
à plein temps
ainsi qu'
**employée de commerce
et de bureau**
à mi-temps.
Faire offres écrites sous chiffre S
036-783995, Publicitas, case
postale 747, 1951 Sion 1.
036-783995

Collaboratrice de vente
capable, de toute confiance, deman-
dée dans commerce bien situé à Mon-
they.
Possibilité d'association en cas de
convenance ou même reprise éven-
tuelle.
Possibilité de travail à mi-temps.
Offres sous chiffre 80435 à Polypub
S.A., case postale 704, 1700 Fribourg.

Avec nous, votez NON à l'initiative sur l'expérimentation animale.

Ne faites pas perdre l'espoir aux malades. Demain, ce pourrait être votre tour.

Aucun progrès notable n'aurait été possible dans le diagnostic et le traitement de maladies - y compris la transplantation d'organes et les soins apportés aux blessés par accident - sans l'expérimentation animale.



Même les paralytiques partiels - paraplégiques - qui, à l'heure actuelle, sont cloués sur un fauteuil roulant pour toute leur vie espèrent en un progrès de la médecine; il en va de même pour les malades atteints d'une tumeur (cancer) ou du sida. En effet, il existe toujours un grand nombre de maladies pour lesquelles nous en sommes encore aux balbutiements quant au diagnostic et au traitement. C'est pourquoi nous encourageons la recherche des effets et des causes des phénomènes qui se développent dans les organismes vivants. Pour mener à bien ce travail, l'expérimentation animale est également indispensable.

Il est insensé et faux d'affirmer que les connaissances acquises à partir d'expériences sur les animaux ne seraient pas transposables aux humains.

Croyez-vous sérieusement que les plus grands chercheurs du monde et de notre pays testeraient de nouveaux traitements sur l'animal si ceci n'avait aucune signification pour la santé humaine? Il faut que l'animal bénéficie de la protection et de l'espace vital qui lui échoient dans notre société. En fait, la recherche médicale moderne s'efforce de limiter au maximum le nombre d'expériences sur les animaux et de les effectuer de telle sorte que ceux-ci ne ressentent aucune douleur.

A l'heure actuelle, la loi exige que toute expérience effectuée sur un animal fasse l'objet d'une autorisation et ceci constitue une protection efficace des animaux.

L'initiative va toutefois encore plus loin et ne veut autoriser les expériences sur les animaux que s'il est prouvé qu'elles ont une utilité immédiate pour la sauvegarde de la santé humaine ou animale. C'est le but que se fixe tout essai biomédical, mais le résultat concret est rarement prévisible de manière exacte - ni pour les génies scientifiques ni pour les protecteurs des animaux ou leurs juristes. L'histoire de la médecine fourmille d'exemples de découvertes décisives qui furent le fruit de connaissances générales.

En quelques années, notre pays perdrait sa position de pointe dans la recherche médicale et pharmacologique.

De nombreux médicaments essentiels ont été mis au point en Suisse: la psychopharmacologie permet le traitement ambulatoire de patients qui, autrefois, étaient forcement internés dans des cliniques. Rappelons aussi le développement récent de la cyclosporine, un agent inhibiteur des défenses immunitaires, auquel des milliers de patients à travers le monde doivent leur vie, grâce

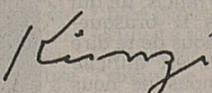
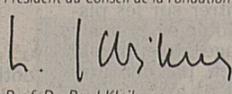
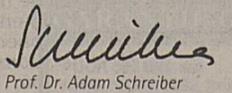
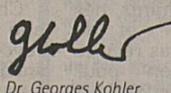
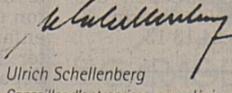
au bon fonctionnement d'un rein transplanté.

Cette initiative diminue la protection des animaux, puisqu'elle déplace à l'étranger une expérimentation menée de manière beaucoup moins scrupuleuse.

Si cette initiative est acceptée, cela ne rendra pas seulement à la recherche, mais aussi aux animaux un bien piètre service. En effet, au lieu d'être effectuées en Suisse, sous un contrôle déjà fort rigoureux, les expériences sur les animaux seront finalement exportées dans des pays où ce contrôle est beaucoup moins sévère, ce qui risque d'exposer les animaux à de grandes souffrances. Ainsi, l'initiative va totalement à l'encontre des bonnes intentions de nombreux amis des animaux.

**La protection des animaux, c'est bien.
La protection des animaux et des humains, c'est mieux.**

Alors, avec nous, votez
NON à l'initiative
«Pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux.»

- 
Prof. Dr. h.c. Hans Künzi
ex-Conseiller d'Etat
Président du Conseil de la Fondation I.I.R.P.
 - 
Prof. Dr. Paul Kleihues
Décan de la Faculté de Médecine de l'Université de Zurich
Président du Conseil de la recherche de l'I.I.R.P.
 - 
Prof. Dr. Adam Schreiber
Directeur de la Clinique de Balgrist
Clinique orthopédique de l'Université de Zurich
Centre Paraplégique Suisse.
 - 
Dr. Georges Kohler
Economiste, paraplégique
Directeur de l'I.I.R.P.
 - 
Ulrich Schellenberg
Conseiller d'entreprises, paraplégique
Vice-Président du Conseil de la Fondation I.I.R.P.
- I.I.R.P.**
Fondation Institut International
de la Recherche en Paraplégie
Kalchbühlstrasse 22, 8038 Zurich
CCP 80-10490-8

L'an 1992 à Chamoson

Tour d'horizon de la commune à l'assemblée primaire.

CHAMOSON. - Une centaine de citoyens de Chamoson étaient réunis lundi soir à la salle de gymnastique pour l'assemblée primaire de leur commune. Le «menu» de cette soirée était essentiellement constitué par la lecture du budget 1992.

Les dépenses du ménage communal (compte de fonctionnement) pour 1992 sont budgétisées à 7,2 millions de francs, avec une marge d'autofinancement de 822000 francs. Les recettes approchent les 7 millions de francs. L'excédent de dépenses - après des amortissements comptables pour plus d'un million de francs - se monte à 233000 francs. Les investissements nets prévus en 1992 ascendent à 8,9 millions de francs, en raison de certaines dépenses exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas au cours des prochaines années. «La situation financière de la commune est saine», expliquait lundi soir le président Vincent Favre.

Plusieurs personnes sont cependant intervenues au cours de la lecture du budget pour demander à la commune de faire des économies sur les salaires ou sur d'autres postes.

Investissements

Le plus gros investissement pour 1992 est constitué par l'achat, pour quatre millions de francs, des terrains de la N 9 (123000 m²) en vue d'aménager une nouvelle zone artisanale et industrielle. On entamera aussi les travaux pour la salle polyvalente de 600 places qui s'élèvera sur l'abri STPA.

Il est prévu de réaliser, pour environ 300000 francs, une crypte funéraire au sud de la cure. La correction des cours d'eau et des rivières entraînera des dépenses d'environ 575000 francs dont le 20% sera pris en charge par Chamoson. La protection de l'environnement nécessitera notam-

ment la construction d'un pont sur la Losentze, au sud de la Colline-aux-Oiseaux.

Décharge intercommunale

Au cours de l'assemblée primaire, les citoyens ont reçu des informations sur la décharge intercommunale de Ravanay (qui fonctionnera pour Chamoson, Leytron et Riddes), ainsi que sur le nouveau règlement communal du ramassage des ordures ménagères. Ces deux objets passeront en votation populaire à la mi-février.

La décharge intercommunale de Ravanay recevra des matériaux tels que troncs, sciure, ferraille, appareils ménagers, épaves de voitures, matériaux de démolition et d'excavation, pneus, etc. qui seront séparés et simplement stockés avant d'être évacués vers des entreprises spécialisées dans leur traitement. Les décharges actuelles seront supprimées. On notera que Chamoson est l'une des premières communes valaisannes à réaliser une «décharge active» avec une formule intercommunale.

Au cours de l'assemblée primaire, les citoyens ont accepté les taxes d'irrigation 1991, et les subventions aux caisses-maladie versées par la commune de Chamoson aux enfants jusqu'à seize ans (200 francs par enfant). Une personne a demandé que ce montant soit plus élevé l'année prochaine.

«Les coteaux du soleil»

On notera pour terminer que Chamoson va faire poser sur l'autoroute, avec les communes d'Ardon, Vétroz et de Conthey, un panneau dont le logo coloré portera le slogan: «Les coteaux du soleil».

Chamoson qui va de l'avant et où l'association Viti 2000, en collaboration avec Changins, a lancé un programme d'études d'intérêt national sur l'encépagement. (vp)

Recherche de perfection

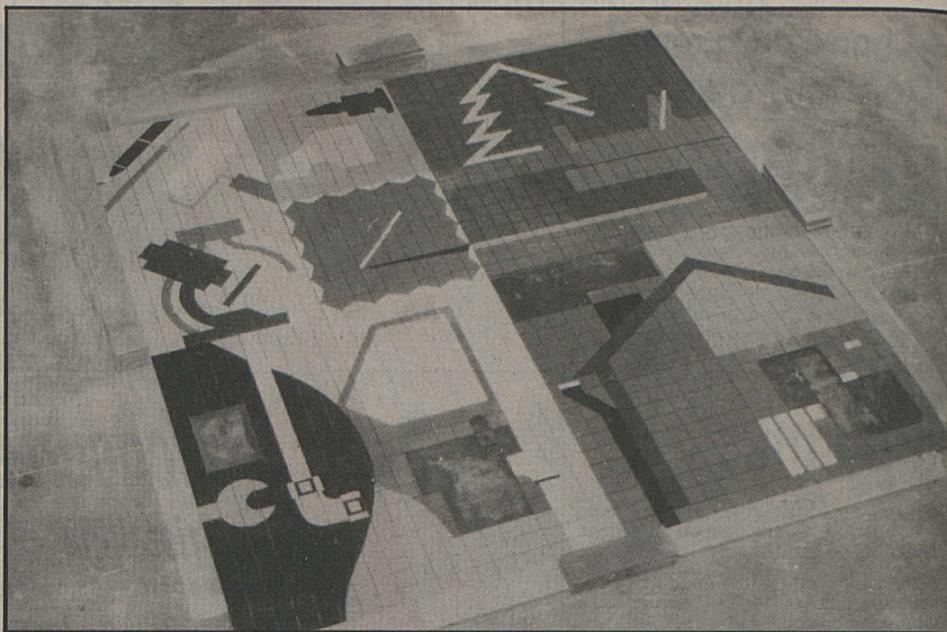
Dix carreleurs viennent de terminer un cours pratique.

SION. - La formation continue, les cours de perfectionnement se mettent en place, lentement, mais sûrement. Plus vite dans certains corps de métiers que dans d'autres...

A l'école professionnelle de Sion, dix carreleurs valaisans viennent de terminer un cours pratique d'une semaine, qui fait partie des 400 heures d'études nécessaires pour devenir contremaître qualifié. Il faut relever que non seulement dans le cadre du Valais, mais dans celui de la Suisse entière, il s'agit du premier cours de perfectionnement pour carreleurs!

C'est grâce aux efforts conjugués de la commission professionnelle, de l'association valaisanne des entreprises de carrelage et du centre professionnel qu'un tel cours a pu être mis sur pied. Avec la participation financière des partenaires sociaux.

M. Jean-Claude Clavien, chef du secteur de la formation continue du Valais romand, insiste sur le rôle important des associations professionnelles: «Placées au cœur de la profession, suivant au jour le jour l'évolution du métier, conscientes des nouveaux défis, elles sont le pilier des cours de perfectionnement. Nous comptons beaucoup sur leur initiative et leur collaboration».



La «fresque» des contremaîtres.

ment. Nous comptons beaucoup sur leur initiative et leur collaboration».

Le métier de carreleur nécessite un certain sens artisti-

que. Et les futurs contremaîtres l'ont démontré en réalisant une fresque, ou mosaïque, destinée à l'école professionnelle de Martigny.

Ceci à côté d'autres ouvrages plus classiques, les indispensables carrelages de nos cuisines, salles de bain, et escaliers... (cb)

Le Trio Rilke au Petithéâtre

SION. - La musique de chambre est à l'honneur au Petithéâtre de Sion ce jeudi à 20 h 30 pour le premier spectacle de la saison.

La cave de la rue du Vieux-Collège accueille en effet le Trio Rilke qui nous propose deux «monuments» parmi les partitions romantiques consacrées à cette formation instrumentale: le Trio en si bémol majeur de Schubert et le Trio en sol mineur de Smetana!

Le Trio Rilke est de création récente: il offre d'ailleurs au public séduisant le privilège de sa première audition publique. Cornélia Venetz (piano), Edouard Jaccottet (violin), Mileva Fialova (violoncelle) se sont rencontrés en musique à l'occasion des Rencontres musicales de Valère à la fin de l'été dernier. Ils ont découvert alors une passion commune pour la musique de chambre et une parenté de perception pour ce répertoire exigeant.

Il en est résulté le désir de poursuivre leur collaboration musicale et de faire profiter les mélomanes valaisans du fruit de leur travail et de leur talent.



Le Trio Rilke en répétition.

Pour que la fête soit belle, soyons nombreux à partager les instants de grâce que nous réservent ces merveilleux mu-

siciens ce jeudi soir prochain. Réservation et vente des billets à l'office du tourisme de Sion, place de la Planta,

tél. (027) 228586 et à l'entrée du Petithéâtre, rue du Vieux-Collège, tél. (027) 234569, dès 19 heures le soir du concert.

A Francis Bitz

Le magnifique clocher de notre église se découpait dans un ciel bleu azur. Le soleil brillait, la nature était parée de son manteau immaculé: conditions idéales pour une belle journée. Pourtant, que nos cœurs étaient tristes et nos yeux embués en ce samedi de janvier où tes nombreux amis t'ont accompagné à ta dernière demeure pour te rendre un ultime hommage!

Eh oui, cher Francis, toi qui nous as quittés si brusquement, permets-nous de te dire combien il nous est difficile de croire que nous ne nous croiserons plus dans les rues de Nax que tu aimais tant. Comment nous imaginer ne plus te rencontrer sur les pistes du Mont-Noble où tu avais plaisir à partager une parole sympathique et, parfois, une spécialité dont tu avais le secret? Comment croire que tes pas ne fouleront plus notre terrain du FC au bord duquel



l'idd

tu encourageais nos jeunes footballeurs dont tu as même été le dévoué président? Comment combler le vide que tu laisseras à la table du comité de notre société de développement? Comment encore, oublier tes généreuses invitations dans le «caveau à Franz» où, en plus de l'amitié, tu nous faisais don d'un bon verre d'un de tes crus d'Erbioz ou du Creux-de-Nax?

Cher ami Francis, tu t'en es allé sans pouvoir nous dire au revoir mais nous sommes persuadés que de là-haut où tu auras trouvé l'éternel repos, tu veilleras sur ceux que tu laisses ici-bas dans la peine et le désarroi. Viens en aide à ton épouse Elisa et à tes chers enfants qui devront surmonter l'épreuve cruelle de ton départ. Du Balcon du ciel que tu as quitté, permets à tous tes amis de te dire encore une fois merci pour ton dévouement aux sociétés du village, merci, pour ta disponibilité en tout temps, ton entraînement et ton enthousiasme.

Au revoir Francis, un jour on se retrouvera...
Pour tous tes amis
P.-A. Bitz

Ecoles enfantines

Les parents des enfants nés entre le 1.10.1987 et le 30.09.1988 n'ayant pas reçu le bulletin d'inscription pour l'entrée aux écoles enfantines de la ville de Sion, en automne 1992 sont priés de le réclamer à la Direction des écoles, rue Saint-Guérin 3, 1950 Sion. Tél. 24 13 13.

Tricot créatif

L'école ménagère rurale de Châteauneuf organise un cours de tricot créatif. Dix séances de 3 heures. Si vous avez de l'intérêt, demandez des renseignements et inscrivez-vous au plus vite. Tél. (027) 36 20 04. (c)

Formation et perfectionnement dans les PME

SION. - L'Association valaisanne des formateurs dans les entreprises (AVAFORE) organise mercredi 5 février prochain une conférence sur le thème de l'importance de la formation et du perfectionnement dans les petites et moyennes entreprises (PME).

Cet important sujet sera développé par une personnalité de renom, M. Pierre Triponez, docteur en droit, directeur de l'Union suisse des arts et métiers. L'association AVAFORE ouvre cette conférence à toutes les personnes intéressées par ce thème.

La soirée se déroulera au centre de formation professionnelle à Sion, dès 17 h 30.

RÉDACTION DE SION

Rue Pré Fleuri 5
☎ (027) 297 560
Fax: (027) 233 043

Norbert Wicky (wy)

☎ (027) 23 31 17

Privé: 31 28 40

Vincent Pellegrini (vp)

☎ (027) 29 75 61

Privé: 23 46 00

Csilla Bohnet (cb)

☎ (027) 29 75 63

Privé: 81 25 92

Nouveau conseiller

A la commune d'Ayent, Donald Moos remplace Jean-Claude Rey.

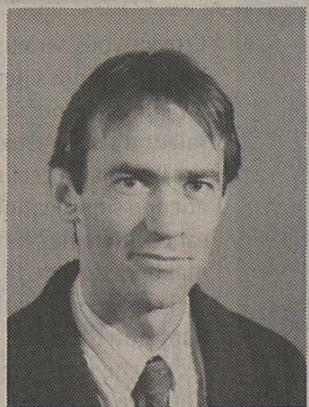
AYENT. - Une année avant l'échéance de son mandat, Jean-Claude Rey, conseiller communal depuis 1980, donnait sa démission pour des raisons médicales.

Conformément à la loi sur les élections et votations, les parrains de la liste du Parti démocrate-chrétien d'Ayent, réunis en séance le 22 janvier dernier désignaient à l'unanimité son remplaçant en la personne de Donald Moos. Domicilié et originaire d'Ayent, né en 1961, Donald Moos, après avoir obtenu sa maturité au collège de Sion, un diplôme à l'école hôtelière Vieux-Bois de Genève, termina ses études universitaires par une licence en sciences commerciales et industrielles à Genève.

Actuellement mandataire commercial de la fiduciaire ATAG Ernst & Young, siège de Sion, M. Moos est marié et père de deux enfants.

M. Moos remplacera, à l'aube d'une année électorale, le conseiller Jean-Claude Rey, apprécié pour les réalisations qu'il a menées à terme durant ses onze ans de présence à l'exécutif communal.

L'assemblée du PDC, réunie samedi dernier accepta la



M. Donald Moos.

l'idd

démission de M. Rey et applaudit au choix de M. Moos pour le remplacer.

Les quelque cent participants à cette soirée purent entendre un rapport de leur conseiller, une information de Me Savioz sur les sujets dont débattent les députés au Grand Conseil lors de la prochaine session, de même qu'un exposé de M. le Dr Raymond Pernet contre l'initiative des caisses-maladie, qui sera soumise à votation les 15 et 16 février prochain. (c)

L'affichage en question

SION. - Le Club de publicité du Valais invite toutes les personnes intéressées à participer à une conférence sur la Société générale d'affichage (SGA) qui sera donnée par M. Rodolphe Nahrath, directeur du marketing de cette société. En fait, M. Nahrath parlera surtout d'une étude quantitative de l'affichage.

La conférence, qui est ouverte à tous, aura lieu ce jeudi 30 janvier, à 18 heures, à l'hôtel du Rhône (rue du Scex 10, salle du 1er étage) à Sion. (c)

P

Famille Jollien-Siggen

CAFÉ-RESTAURANT DE L'AÉROPORT

QUINZAINÉ PORTUGAISE

Animation et fado avec l'orchestre-duo

Reinaldo

(sauf lundi et mardi)

(027) 22 02 98

Relève de la garde à la gare

BRIGUE. - La gare de Brigue occupe 787 personnes. Sa polyvalente activité à caractère international offre également de l'emploi à d'autres régies fédérales comme les PTT, le militaire ou la douane, ainsi qu'à différentes entreprises privées de la place. En d'autres termes, Brigue et ses communes environnantes doivent aux chemins de fer une bonne partie de leur développement économique.

Des nuages à l'horizon

Rien d'étonnant donc si les autorités régionales sont particulièrement attentives sur ce qui se passe à la gare, celle-ci

étant pour la cité du Simplon ce que les chimistes de la Lonza sont pour Viège. On s'en soucie d'autant plus que, par les temps qui courent, il n'est pas dit que cette situation, dépendant beaucoup de l'étranger, ne subisse pas les effets négatifs des conditions économiques du moment. Il suffit effectivement de penser à ce que, dans les coulisses, Français et Italiens projettent de détourner leur trafic par celle du Simplon.

Au revoir général

Pendant quelques jours encore, à la tête de la gare, un

général à la main de fer dans un gant de velours, en compagnie duquel l'occasion nous a été fréquemment offerte de parler de «sa» gare, nous avons nommé l'inspecteur Egon Wyder. Cheminot dans l'âme, ce meneur d'hommes arrive au terme de sa carrière longue de quarante-huit ans. Chapeau, monsieur l'inspecteur! Avant de coiffer la casquette bordée des plus beaux lauriers que la Régie fédérale des transports peut offrir à ses principaux collaborateurs, M. Egon Wyder a successivement brouillé dans vingt-quatre différentes stations ou gares du pays.

Mais cela ne l'a nullement empêché de fonctionner pendant seize ans au sein du Conseil communal brigois et quatre ans durant en tant que conseiller bourgeois. A côté de ça, il a présidé la Coopérative d'habitation des cheminots vingt-six ans durant, l'Union du personnel fédéral de la place (dix-huit ans), la section Valais du personnel des gares rattachée à la Fédération suisse des cheminots (douze ans), la section Valais des cheminots sportifs (douze ans), ainsi que la Société philanthropique Union Brigue (quatre ans). Avec un pareil tableau de chasse, affirme un confrère transalpin, on l'aurait cité à l'ordre de la république

et attribué un rail d'or de 48 centimètres au moins...

Bonjour patron

Le nouveau patron de la grande gare haut-valaisanne a été désigné en la personne de M. Peter Furrer, originaire de Lucerne, mais né en 1941 à Bienne. Il dispose de toutes les cartes pour devenir le digne successeur du général Wyder. Lui aussi a consenti un véritable «tour de Suisse ferroviaire» avant d'accéder au poste du patron des cheminots de la gare de la cité du Simplon.

10000 passagers supplémentaires

Le temps de s'entretenir brièvement de leur carrière respective et nos aimables interlocuteurs se replongent dans leur travail: celui qui ne concerne pas seulement à régler les affaires courantes, à communiquer avec la direction de Lausanne ou celle des chemins de fer italiens de Domodossola, mais aussi de prévoir la mise en marche de trains spéciaux, une dizaine en moyenne chaque week-end hivernal, utiles au transport d'une dizaine de milliers de skieurs qui fréquentent régulièrement nos différents domaines skiables.

Louis Tissonnier

Gérer son destin

La zone ter 10 au rapport.

BRIGUE. - Samedi à la Simplon Halle de Brigue, le commandant de la zone territoriale 10, le brigadier Bernard Mayor a convoqué pour son rapport annuel tous ses commandants de corps de troupe et d'unités, ainsi que les membres de son état-major, soit environ deux cents personnes.

Devant les nombreuses personnalités ayant répondu à son invitation, le commandant a placé son rapport sous le signe de l'esprit de défense. Celui-ci repose sur deux convictions essentielles. Tout d'abord, la nécessité de gérer son propre destin en prenant les mesures permettant de conserver sa liberté d'action. Ensuite, la prise de responsabilité de chacun face aux accélérations de l'histoire et à la complexité croissante des situations. Ceci signifie concrètement: pensée positive, action constructive et recours aux valeurs simples.

Cette nécessité de renforcer et de revaloriser notre esprit de défense repose, sur un certain nombre de réflexions concernant la situation de notre pays, le contexte international et notre armée.

Soumise à la critique, plus par ses propres citoyens que par l'extérieur, la Suisse dispose d'une démocratie directe conférant des droits

très étendus. Cependant, alors que le syndrome de l'enfant gâté sévit dans notre pays, on assiste au développement de trois défauts particulièrement dangereux: le nonexercice des droits civiques par une majorité; l'abus de ses droits par une minorité; le dénigrement sans esprit constructif.

Face à ces dangers lancinants mais bien présents, le commandant de la zone a insisté sur la nécessité de réagir en prônant la vigilance et la pensée positive tout en relevant le rôle majeur des institutions telles que la famille, l'école, l'entreprise, les administrations et les médias. Un tel comportement doit déboucher sur une préparation efficace dans la perspective de conduire plutôt que de subir. Dans cet esprit, le brigadier Mayor a relevé un certain nombre de cas montrant que, malgré le calme relatif, l'esprit de défense devait plus que jamais être maintenu.

Ce rapport a été suivi par les représentants des autorités civiles des cantons ayant des liens réguliers avec la zone territoriale 10 ainsi que par les commandants des grandes unités qu'elle soutient, une division de montagne et trois brigades de combat. (c)



Après avoir tenu conférence de presse, l'ancien et le nouveau patrons de la gare de Brigue se félicitent. On reconnaît à gauche Egon Wyder en compagnie de son successeur Peter Furrer.

Un nouveau quotidien

BRIGUE. - A partir de fin mars, un nouveau quotidien fera son apparition, à cheval sur la région transfrontalière italo-suisse.

Le nouveau quotidien sera commandité par l'entrepreneur tessinois Giuliano Bignasca, éditeur du «Il mattino della domenica», hebdomadaire distribué gratuitement au Tessin. Précédemment annoncée et confirmée par l'entrepreneur lors d'une récente émission de la TV suisse italienne, l'opération a été mise au point, avec la résolution de certaines questions importantes se rapportant à l'organisation.

Le journal s'appellera «Buonaserà» et sera dirigé, du moins pendant sa phase initiale, par l'ancien conseiller national Dario Robbiani, ex-journaliste de la TV suisse italienne, qui pourra compter sur une équipe rédactionnelle de cinq à six journalistes ainsi que sur un groupe de collaborateurs, en particulier pour ce qui regarde les rubriques sportives et économiques.

«Buonaserà» sera la propriété de la société ESSA, éditrice Sera S.A., dont Giuliano Bignasca est actionnaire majoritaire, pendant que la publicité sera gérée par une propre agence, la Ti Média, chargée de récolter les annonces et tout particulièrement dans le marché du nord de l'Italie, région dans laquelle le journal entend pouvoir compter sur une clientèle consistante. Le siège du nouveau quotidien sera voisin de celui du «Il mattino della dome-

nica», dans un établissement en voie de construction, à la via Monte Boglia à Lugano, à proximité du bureau de Giuliano Bignasca.

A ce point, l'unique inconnue demeure la typographie. Le numéro zéro sera imprimé dans le courant de février par la «Buona stampa» de Lugano, mais pour le reste, on n'est pas encore arrivé à un accord définitif.

Mais comment «Buonaserà» se présentera-t-il aux lecteurs? Ce sera un journal différent des autres, sélectif, avec une mise en page anti-conventionnelle, titres percutants, textes brefs et nombreuses photos, explique Dario Robbiani.

«Buonaserà» aura seize pages environ, huit de textes et huit de publicité, sera gratuit et tirera à 35000 exemplaires. Ses principaux destinataires seront la population citadine ainsi que celle transfrontalière, à qui le journal sera distribué à proximité de certains postes frontiers. Il paraîtra cinq fois par semaine, vers 16 h 30, et traitera essentiellement de nouvelles d'intérêt général pour la région transfrontalière, à cheval sur les événements de la nuit et du matin, conjointement avec les rencontres de la soirée. «Nous n'avons pas de prétentions concurrentielles avec d'autres journaux», a affirmé Robbiani au «Corriere del Ticino». Et la politique? On en parlera d'une manière non institutionnelle et surtout non partisane, assure Robbiani.

Louis Tissonnier

Ordination à Saas-Fee

Rainer Pfammatter fêté.

SAAS-FEE. - Célébration solennelle dimanche 19 janvier à Saas-Fee pour fêter l'ordination diaconale de Rainer Pfammatter par l'évêque de Sion, le cardinal Henri Schwery. Animée par le chœur mixte, elle fut l'occasion pour chacun de réfléchir sur sa propre vocation.

L'abbé Walter Stupf, régent du séminaire diocésain, a expliqué aux fidèles la symbolique de la célébration. Dans son homélie, l'évêque a rappelé l'importance de la famille comme terreau des vocations, une famille qui a soutenu le nouveau diacre dans ses choix. Il a aussi exhorté le scientifique qu'est Rainer Pfammatter à témoigner de

Jésus-Christ dans le milieu de la recherche pour que l'Eglise soit vraiment présente au cœur du monde moderne. Un témoignage qu'il continuera à apporter comme prêtre dès le 21 juin prochain, date de son ordination sacerdotale à la cathédrale de Sion.

Le cardinal Schwery, en visite canonique annuelle au séminaire diocésain à Givisiez, près de Fribourg, du 16 au 18 janvier, a célébré samedi une messe d'institution de quatre séminaristes: institution au lectorat pour Raphaël Devanthéry (Monthey) et Robert Zuber (Sierre), institution à l'acolytat pour Amadé Brigger (Grächen) et Bruno Brantschen (Saint-Nicolas). (id)

EN BREF

Bouchers en assemblée

NATERS. - Lors de son assemblée générale tenue à Naters sous la présidence de M. Erwin Imboden, l'Association haut-valaisanne des bouchers a défini le rôle délicat que ses membres jouent entre l'agriculture et les consommateurs. Ce qui, hélas, n'est pas toujours bien compris de la part de leurs partenaires. Viendrait-on à oublier l'importante fonction des boucheries au niveau de l'approvisionnement

décentralisé, dans les régions de montagne tout particulièrement.

Avec les brancardiers

VIÈGE. - Réunie à la maison de retraite Joderheim, l'Organisation haut-valaisanne des brancardiers de Lourdes a esquisé dans ses grandes lignes le prochain pèlerinage diocésain, du 25 au 31 mai, en raison de nouvelles conditions ferroviaires, les bien-portants effectueront l'aller pendant le jour, en voitures de deuxième classe et s'en retourneront la nuit avec le même train. Il n'y aura pas de voitures-couchettes à leur disposition. Les malades en revanche circuleront la nuit, en voitures-couchettes comme précédemment.

Le jardinage en question

VIÈGE. - Dans ce haut-pays, quelque 300 personnes sont rattachées à un groupement dûment constitué, traitant du jardinage tout particulièrement. A l'issue de leur assemblée générale, un accent particulier a été mis sur la manière d'exercer cette activité occasionnelle par les temps qui courent. (lt)

OUTRE-SIMPLON

1400 milliards de lires

VAL FORMAZZA. - Tel est le montant qui sera investi dans le courant de ces prochaines années, soit 1700 millions de francs suisses, en vue de l'édification d'une station de pompage, dans le val Formazza, à proximité de notre frontière. Il s'agit d'un projet remontant à 1973, abandonné par la suite au profit du nucléaire, mais revenant d'actualité. Les travaux s'étendront sur une dizaine d'années, occuperont quelque 700 personnes et permettront de

fournir une quantité d'énergie égale au 3% de celle utilisée sur le plan national transalpin. La ligne à haute tension transportera l'énergie dans le fond de la vallée et vers la Suisse et ses installations figureront parmi les plus modernes d'Europe.

Trains en point de mire

ORNAVASSO. - Au cours de ces derniers temps, circulant sur le parcours entre le village cher aux gens de Naters et Premosello, certains trains internationaux ont vu leur mar-

che perturbée par des actes de vandalisme. Leurs auteurs semblaient se faire un «jeu» de lancer des pierres en direction des fenêtres des voitures, d'occuper la voie avec des blocs de rocher ou de saboter le fonctionnement des barrières automatiques installées aux passages à niveau, au risque évident de provoquer de graves accidents. Après une longue enquête, les carabiniers ont pu identifier les vandales, soit neuf mineurs de la région concernée, qui ont été dénoncés à l'autorité judiciaire. Leurs parents s'attendent maintenant à une facture pour le moins salée. (lt)

<h3>VEHICULES AUTOMOBILES</h3>			<p>Subaru Jubilé</p> <p>modèle 1990, 15 000 km, état de neuf.</p> <p>Garage de la Côte Perroy Tél. (021) 825 32 66.</p> <p>22-777996</p>	<p>Toyota Celica 4WD Turbo ABS</p> <p>1988, blanche, climatisation, CD. Fr. 24 500.- ou Fr. 677.- par mois. Garantie + expert.</p> <p>Garage Montani, Salquenen. Tél. (027) 55 63 62.</p> <p>115-704259</p>	<p>A vendre</p> <p>Nissan Sunny 4x4</p> <p>1987, Fr. 9800.-</p> <p>Mazda Diesel</p> <p>neuve</p> <p>Fr. 16 500.-</p> <p>Seat Ibiza</p> <p>Fr. 4800.-</p> <p>Isuzu Tropper</p> <p>5 p., benzine 2.3, 1985, Fr. 12 000.-.</p> <p>Tél. (027) 27 33 93.</p> <p>036-783842</p>	<p>A vendre</p> <p>4 jantes alu</p> <p>Fittipaldi 7/15</p> <p>avec pneus 205/50/15 à 90 % pour Audi.</p> <p>(027) 27 29 56, repas.</p> <p>036-783846</p>	<p>Mitsubishi Pajero TD</p> <p>1986, expertisée</p> <p>Nissan Patrol TD</p> <p>3,3, 1986, longue, exp.</p> <p>Toyota Landcruiser diesel</p> <p>4,0, 1986, longue, freins à air, exp.</p> <p>Tél. (021) 943 47 00.</p> <p>195-709107</p>	<p>A vendre</p> <p>Audi 100</p> <p>av. 2,3 E 1988</p> <p>Chrysler Le Baron Cabriolet</p> <p>1989.</p> <p>Honda CRX</p> <p>1988.</p> <p>Facilités, reprises.</p> <p>Natel (077) 28 32 72.</p> <p>Tél. (027) 25 10 47.</p> <p>036-784012</p>
<p>Garage Pfefferlé</p> <p>GOLF GTi 3 - 115 CV</p> <p>Livrable tout de suite de notre stock</p> <p>BLANCHE - ROUGE - NOIRE - VERTE</p> <p>La nouvelle Golf</p> <p>Route de la Dixence 73 1950 Sion Tél. (027) 31 20 51</p>			<p>A vendre</p> <p>Golf GTI 1 1800</p> <p>1983, suspensions Koni Sport, état de neuf, expertisée, Fr. 7500.-.</p> <p>Tél. (027) 22 45 55.</p> <p>036-784008</p>	<p>Transporter Aebi 1000</p> <p>révisé, expertisé décembre 1991. Prix intéressant.</p> <p>Tél. (027) 58 10 17 (le soir).</p> <p>036-783787</p>	<p>Garage du Nord S.A. RENAULT SION Tél. (027) 22 34 13</p>	<p>Salon de l'occasion</p> <p>Le Ritz</p> <p>Vende-se</p> <p>Ford Sierra</p> <p>1985, 69 000 km em parfaito estado com Garantia e facilidades de crédito. A-B-C.</p> <p>Jose Duarte, representante, privé (077) 28 36 58</p>	<p>PUCH 300 GEL aut.</p> <p>noire, neuve, 1992, prix de démonstration</p> <p>PUCH 230 MONTANA aut.</p> <p>anthracite, 1989, 30 700 km, Fr. 49 500.-</p> <p>RANGE ROVER méc.</p> <p>rouge, 1982, 62 700 km, peint. neuve, Fr. 18 500.-</p> <p>VW BUS SYNCHRO</p> <p>verte, 1989, 8000 km, Fr. 22 900.-</p>	



SIERRE. - Le safran de Mund figurera au menu ce soir du mini-journal de Canal 9. M. Norbert Zufferey, qui vient d'achever la traduction d'un ouvrage en la matière, fera partager aux téléspectateurs ses connaissances. Les pin's et une exposition de photographies feront aussi la une de ce tour d'horizon de l'actualité. Après cette incursion dans différents domaines, les caméras de Canal 9 mettront encore en vedette un hameau du district de Sierre. Champsabé a une particularité par rapport à ses homologues puisqu'il est à cheval sur les communes de Sierre, Chermignon et Montana. La télévision régionale est partie à la découverte de ce lieu et de ses réalisations. La rénovation de la chapelle ou la construction d'une salle intercommunale figureront ainsi au menu de cette émission. Afin de mieux appréhender l'histoire de cet endroit, Christophe Darioly accueillera sur le plateau deux invités, le père Bienvenue et M. Harnett.

Dessin de presse

Un portrait de Casal sera ensuite diffusé dans le cadre du magazine intitulé l'«Envers des bulles». Ce dessinateur de presse bien connu expliquera les ficelles de sa profession. En sus des traditionnelles nouveautés seront proposées des images faisant la part belle à l'accrochage «dessins pour la liberté». Deux films réalisés par des amateurs mettront un point final à l'alléchant programme. «Au bout des rêves» et «Les coulisses du théâtre» feront rêver... (cat)

Activités diverses et variées

La Jeune Chambre économique de Sierre prépare son quart de siècle.

SIERRE. - Forte de plus de cinquante membres, la Jeune Chambre économique de Sierre était réunie lundi soir en assemblée générale de printemps. Après avoir défini les mots clés de 1992, à savoir ambiance et bonne humeur, le président, M. Michel Savioz, a présenté les diverses commissions. Cette année, cinq groupes de travail ont été nommés. Le premier, présidé par Dominique Melly, se chargera de mettre sur pied les activités annuelles. Le deuxième, placé sous la férule de M. André-Pierre Salamin, se penchera sur l'organisation du quart de siècle en 1993. Il y a cinq ans, une commission avait déjà préparé les festivités entourant les vingt bougies. A cette occasion, une soirée haute en couleur s'était déroulée à la Sacoche. Les an-

ciens présidents s'étaient produits sur scène entre des rétrospectives mondiales, suisses, régionales et internes.

Rouler solaire

L'année dernière, une commission «rouler solaire» avait fait des démarches pour faciliter l'introduction de voitures électro-solaires dans la région. Durant 1992, cette idée sera encore creusée sous la présidence de M. Pierre Berclaz. Un autre groupe de travail, emmené par Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy, se chargera de représenter la Jeune Chambre sieroise au congrès européen qui se tiendra à Genève du 2 au 7 juin. M. Marc-André Ballestraz et des membres travailleront quant à eux sur les possibilités de jumelage. (cat)



Le président de la Jeune Chambre économique de Sierre, M. Michel Savioz, en compagnie des responsables des différentes commissions.

Au galop à travers le Bourg

Comme l'Ouest américain, la rue du Bourg a connu ses diligences.

SIERRE. - Au XVIIe siècle, le service de la poste existait déjà en Valais bien qu'à l'état rudimentaire. En 1698, la Diète accordait le libre passage aux courriers Fischer de Berne pour une messagerie à cheval, de Genève à Milan par le Valais. Cette entreprise ne payait aucun droit au canton. Par contre, elle s'engageait à laisser franche de port toute correspondance écrite dans et pour son territoire. Une taxe n'affectait que les lettres venant du dehors. Cet état de chose dura jusqu'en 1798 où Berne décidait de centraliser les postes. En 1807, la Diète du Valais vota l'établissement d'un service fixe pour le transport des voyageurs sur toutes les routes du canton. Il exista bientôt une diligence pour les lettres, une autre

pour les personnes, ainsi que la poste aux chevaux qui permettait aux voyageurs de continuer leur route à travers la vallée du Rhône. Le transport des voyageurs qui partaient pour l'Italie ou la France amenait un important trafic à la rue du Bourg à Sierre. Sans parler de la poste à chevaux, une diligence à cinq places descendait cinq fois par semaine de Brigue, une autre montait en sens inverse de Saint-Maurice, en voyageant nuit et jour. Les heures de départ et d'arrivée des courriers pouvaient varier l'hiver à cause des conditions atmosphériques. Voici un horaire de la diligence venue de Lausanne qui partait de Saint-Maurice à 5 heures du matin, arrivait à Sion à midi, faisait halte à Sierre à 15 h 30. Quant à la voiture d'Italie, elle quittait Brigue à 18 heures, passait à Sierre à 1 h 30...

effet, la régie louait des écuries dans un bâtiment sis à la rue du Bourg en face du château de Vidomnes; on pouvait à l'époque des diligences, loger ici une trentaine de che-

vaux. Si le service des messageries passait un peu inaperçu, le roulement de la lourde diligence à toute heure du jour comme de la nuit, donnait quelque animation à

la rue du Bourg. Les voyageurs faisaient halte à l'hôtel de la Poste, toujours en bonne place aujourd'hui au départ du vieux Bourg. Quelle sacrée époque! (dac)



La rue du Bourg, avec son château et son hôtel, a connu ses heures de gloire.

A Lucette Perruchoud

Maintenant que tu nous as quittés, Lucette Il paraît que ton cœur fut un jardin d'amour Avec la rose et la belle pâquerette Tu aurais mérité l'éclat d'un plus long jour. Le vieux prêtre qui a officié tes funérailles a relevé, en de paroles fort jolies, que le plus beau rôle d'une femme était d'être une maman.

Nonobstant son célibat, il a certainement voulu dire que l'on pouvait être père ou mère non seulement d'une famille, mais d'une communauté entière. Lucette, à son instar, tu as magnifiquement accompli ta mission. Depuis trois générations, de la petite-fille à la jeune grand-maman, on se souvient de l'immense générosité que tu as prodiguée à tout ce petit monde qui n'attendait de toi que le savoir, semé par des mains prolifiques, dans les beaux champs de la jeunesse.

Tu as tellement voulu donner au monde, lors de ton fructueux passage sur la terre, que tu as allié ta profession d'enseignante à celui de l'en-

gagement sublime d'infirmière. Tous les heureux bénéficiaires de tes soins, donnés en parallèle de ta fonction d'institutrice, garderont de toi un respectueux souvenir. Ne le disais-tu pas: «Joindre les mains c'est bien, mais les ouvrir c'est mieux.»

La cohorte des anges qui t'attend dans le ciel n'aurait point été satisfaite si tu n'avais pas mis ton véritable talent vocal au service des amoureux du chant. Au nom de ceux-ci, tu es devenue fondatrice et combien méritante de la Chanson de Vercorin, à laquelle tu as laissé, à travers tes brillantes vocalises, l'empreinte d'un credo qui ne se veut beau que lorsqu'il émane d'un cœur serein.

L'église de Chalais n'aurait pu contenir l'immense foule d'enfants qui te doivent aujourd'hui une parcelle de bonheur, un brin de réussite. Tous les participants se sont associés au geste du prêtre pour te rendre l'ultime hommage combien mérité.

Aussi, tous ensemble, chère régente Ils te disent leur tristesse En glissant sous ton aile béante Leur immense tendresse. C. CZ

A notre amie Dorine

Comme une fleur dans les champs, écrasée par les enfants, Comme une biche dans la forêt, tuée par un chasseur, Dorine, pourquoi nous as-tu quittés? Comme un bateau emporté dans les profondeurs de l'océan, Comme un soleil voilé par les nuages, Dorine, tu nous as quittés à jamais. Ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. 5e primaire Grône

Sierre: poste de relais

Ces courses répétées dans les deux sens obligeaient à tenir à Sierre, poste de relais, des chevaux de rechange. A cet

«Calabrais» professeur à l'EPFL

Un Miégeois vient de recevoir le titre de professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.



André Mermoud, une carrière couronnée par une nomination au plus haut niveau à l'EPFL. nt

MIÈGE. - Le Conseil fédéral a attribué le titre de professeur de l'EPFL au docteur André Mermoud, actuellement adjoint scientifique à l'institut d'aménagement des terres et des eaux du département de génie rural. Originaire de Veyras, André Mermoud a vécu jusqu'à son adolescence à Miège. Né en 1949, ingénieur en génie rural et géomètre diplômé EPFL en 1973, il obtient le doctorat ès sciences techniques en 1982 pour sa contribution à l'étude des transferts simultanés d'eau et de soluté (substance dissoute dans un solvant) en milieu poreux. Chargé de cours depuis 1981 pour des enseignements sur les aménagements hy-

drauliques, la physique du sol, l'irrigation et le drainage, M. Mermoud collabore en outre aux formations postgrades en génie de l'environnement, puis en hydrologie et hydrogéologie. L'Ecole inter-Etats d'ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou, l'Institut national agronomique de

Tunis et le Centre AGRHY-MET à Niamey ont également bénéficié de ses connaissances. Ses prestations scientifiques et professionnelles dans le domaine complexe des interactions sol, eau, plante, atmosphère sont hautement appréciées en Suisse romande comme à l'étranger. (dac)

SPÉCIAL MUSIQUE

Judi 30 janvier
dès 20 h 30

Pietro Solo
au piano....



SIERRE

Restorox

Goubing
Café
Restaurant
Chambres

Gérard et Andrée Rouvinez-Aymon
près de la patinoire
Tél. 027 / 55 11 18 - Fax 027 / 56 18 01
CH-3960 Sierre



SIERRE

C'est la fête au Goubing à Sierre

Judi 30 janvier 1992, 10^e anniversaire,
toutes les consommations au prix de 1982
(tarif valable pour le BD Bar également)
1.90 le ballon, Fr. 8.- le menu du jour
1.50 la mini...
2.50 la raclette, servie dès 11 heures

36-783836



RESTAURATEURS!
VOTRE RUBRIQUE

du vendredi où afficher vos spécialités:

... OÙ IRONS-NOUS CE WEEK-END?
Plus de 117 000 lectrices et lecteurs attendent vos propositions gourmandes.

N'oubliez pas le délai:
AUJOURD'HUI MERCREDI
10 h à 17 h Sion.



Tél. (027) 295 220, M^{me} J. Huttenlocher vous renseigne, vous conseille et prend note de votre message. A bientôt.



Nouvelliste

SPORT

AUTOMOBILISME

SKI NORDIQUE

TENNIS

PATINAGE

Rallye de Monte-Carlo 20

Avec les OJ valaisans 23

Avant la coupe Davis 24

Un vieil héritage 25

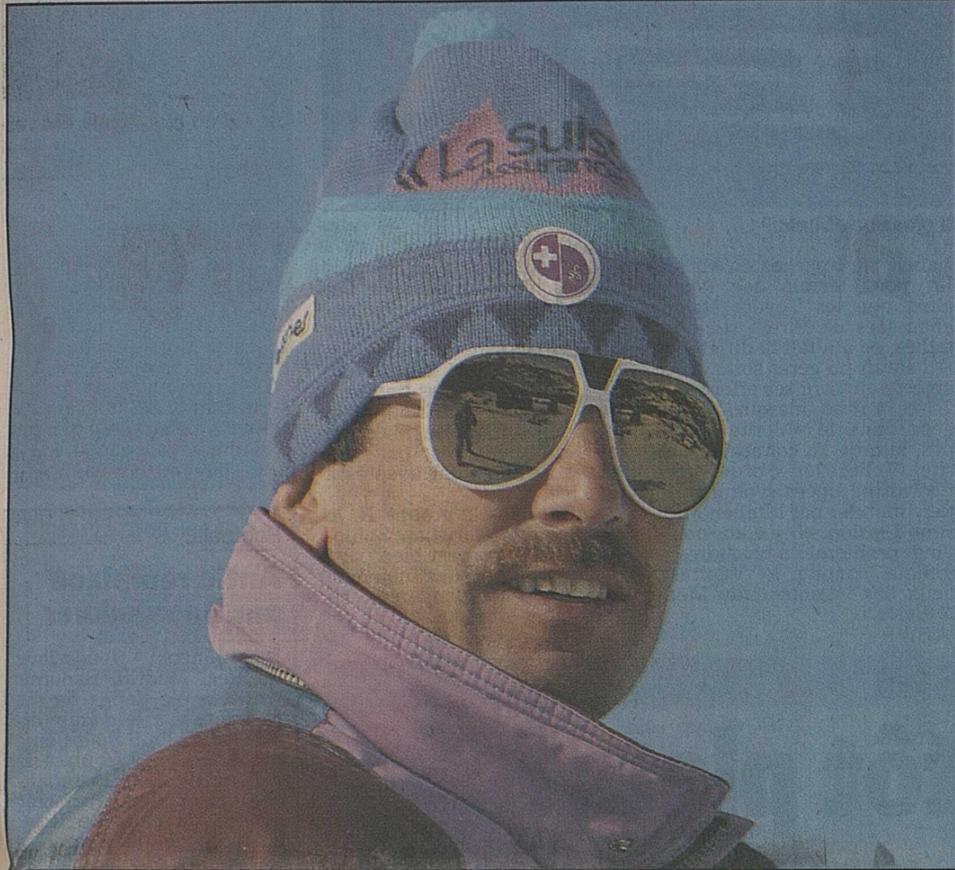
EMIL FREY S.A., SION
Rue de la Dixence 83
Tél. (027) 31 50 50TOYOTA - JAGUAR - ROVER
RANGE ROVER - SUBARU

Le plus grand choix à Sion!!!

SKI ALPIN

Dames: encore une incertitude

L'ultime point d'interrogation sur la sélection féminine présente aux Jeux sera levé à Grindelwald.



Paul-Henri Francey: optimiste malgré tout, l'entraîneur valaisan.

berthoud

Par Gérard Joris

Corinne Rey-Bellet ou Romaine Fournier? Le nom de celle qui sera appelée à compléter la liste des neuf sélectionnées pour les Jeux olympiques d'Albertville (8 au 23 février prochain) ne tombera que samedi, au terme de la descente de Grindelwald. Jusque-là, même si les choses ont considérablement évolué ce dernier week-end, rien n'est encore définitif. Treizième du géant de Morzine, lundi, Corinne Rey-Bellet a définitivement écarté la menace que faisait planer sur elle Zoe Haas. 14e du géant de Santa Caterina, au début décembre, la Nidwaldienne, qui ne participera pas aux courses de Grindelwald (descente et slalom) samedi et dimanche, s'est en effet définitivement fait déborder dans la station française, où elle n'a pu faire mieux que 18e. En revanche, la skieuse des Crosets aura encore à repousser les ultimes assauts d'une autre Valaisanne, Romaine Fournier. Présélectionnée, comme elle, la Nendette a encore une ultime chance à saisir, samedi. Pour cela, elle devra faire aussi bien, sinon mieux, que Corinne Rey-Bellet à Morzine. «Pour l'instant, on ne peut rien dire», confirme Jan Tischhauser, le chef du ski suisse féminin. «Si on peut ad-

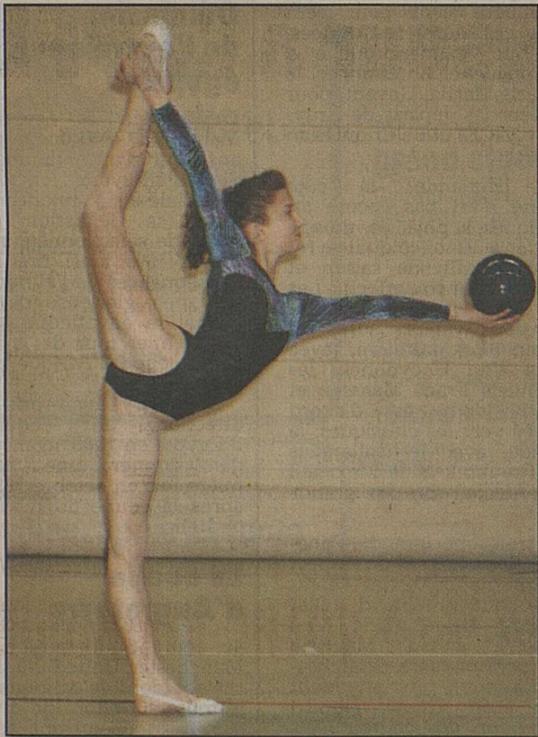
mettre que Corinne a pris un certain avantage, la décision finale ne peut pas intervenir avant samedi. Il n'est pas impossible que Romaine réalise un truc lors de cette ultime descente avant les Jeux. Si elle devait s'immiscer parmi les douze premières à Grindelwald, elle viendrait tout remettre en question.»

Francey optimiste

A dix jours de la cérémonie d'ouverture (samedi 8 février), la sélection féminine prend peu à peu forme. Les quatre skieuses qui défendront les couleurs helvétiques en slalom sont désignées. Vreni Schneider, Christine von Grünigen, Annick Bonzon et Catherine Neuenchwander sont partantes certaines. Pour le géant, on prendra les mêmes moins Bonzon et von Grünigen, qui seront remplacées par Heidi Zurbriggen et Corinne Rey-Bellet, pour autant que cette dernière se qualifie. Les deux épreuves de vitesse (descente et super-G) réuniront au départ Chantal Bournissen, Heidi Zurbriggen, Heidi Zeller et Marlies Spescha. En cas de sélection de Romaine Fournier, des éliminations internes seront organisées sur place. Pour le combiné enfin, aucune décision définitive n'a encore été prise. Championne du monde en titre, Chantal Bournissen

sera de la partie. Les autres places seront attribuées à Méribel. Médaillée de bronze à Saalbach, Vreni Schneider en occupera-t-elle une? Rien n'est certain. «Vreni se concentrera initialement sur les deux disciplines techniques» précise à ce sujet Paul-Henri Francey, le chef des techniques, lequel n'entend pas vouloir chasser avec la Glaronaise tous les lièvres à la fois au risque de n'en tirer aucun. «On verra comment les choses vont évoluer d'ici là, puis on prendra une décision» poursuit-il avec prudence. Actuellement en forme moyenne, Vreni Schneider ne préoccupe pas trop l'entraîneur valaisan, qui en a vu d'autre avec elle. «Avant Calgary, Vreni avait traversé une crise identique. Cela ne l'avait pas empêchée de devenir double championne olympique. Actuellement, elle skie de manière trop mécanique et elle n'attaque pas assez. Il faudra surtout travailler le côté psychique.» Paul-Henri Francey se montre tout aussi optimiste au sujet de Chantal Bournissen, qui traverse une crise de confiance plus prononcée encore, et sur l'ensemble de l'équipe. «Chantal referra surface avant les Jeux, j'en suis sûr. Quant aux résultats d'ensemble, même s'ils sont actuellement légèrement à la baisse, ils ne m'inquiètent pas trop. Chaque saison connaît ses hauts et ses bas.»

Bon vent à Stéphanie Boll



Cette jeune gymnaste sédunoise fera ses débuts sur le plan international, lors d'un tournoi en Belgique au mois de mars. Championne suisse en GRS, Stéphanie est un réel espoir. Alors bon vent...

Voir page **24**

Accueil chaleureux à Ovronnaz

De nombreuses équipes sportives recherchent des lieux pour préparer les compétitions. Sur le plan du football, nos équipes suisses s'expatrient dans les pays chauds, voire même sur d'autres continents. Par contre, des équipes étrangères choisissent notre pays, et même notre beau Valais hivernal. Paradoxal!

Nous avons rencontré l'une d'elles, qui se trouve actuellement dans la station d'Ovronnaz. Ainsi, le club polonais de première division, Gornik Zabrze a installé ses quartiers au centre thermal de la station. Au cours du match contre les Espoirs de Sion (samedi dernier à Leytron), nous avons bavardé avec M. Wladislav Kozubal, président du club. Fort surprenant, cette personnalité du monde des affaires réside en Suisse depuis vingt-deux ans dans la bourgade vaudoise de Saint-Sulpice.

- Comment pouvez-vous présider un club à distance?

- Je me rends pratiquement toutes les semaines en Pologne pour mes affaires. Cela ne me pose aucun pro-

blème. Il y a quatre mois que j'ai accepté la présidence avec un mandat de quatre ans. Lorsque les mines se sont fermées (la direction parrainait le club), on m'a demandé si mon entreprise pouvait reprendre le flambeau. Actuellement, notre équipe occupe le deuxième rang en championnat. Elle a un passé glorieux, avec quatre titres nationaux, six victoires en coupe, et une finale en coupe d'Europe en 1970. Tous les joueurs sont professionnels et nous possédons actuellement une équipe très jeune.

- Avez-vous également des internationaux?

- Oui, il sont cinq, soit Jęgor, Bauschinski, Kosela, Wladoch et Stanek.

- Vous avez transféré récemment l'un de vos meilleurs éléments, l'attaquant Cyron au SV Hambourg, pour une somme importante, est-ce que l'exode de joueurs va se poursuivre?

- Cyron était depuis longtemps promis à Hambourg, le transfert s'est réalisé pour la somme de 1350000 DM. Quant au futur, notre comité a

décidé que pour les cinq prochaines années, aucun joueur ne sera transféré à l'étranger.

- Comment vit un joueur professionnel en Pologne, que gagne-t-il, quel est le budget de votre club?

- Le joueur professionnel gagne bien sa vie. Je ne donnerai pas de chiffres, pour une question de jalousie, mais les meilleurs bénéficient en plus d'autres avantages sociaux. Quant au budget du club, il se situe à 1350000 dollars, soit deux millions de francs suisses. Deux parrains supportent le club financièrement, car les recettes sont minimes. Nous n'avons que peu de spectateurs (environ 10000 par match), qui paient que 3 francs suisses pour assister à un match. Notre ambition est d'être à nouveau champion et participer à une coupe d'Europe. Notre entraîneur Kovalski tirera le maximum de ses joueurs pour atteindre ces objectifs.

- Après quelques jours passés en Valais, quels souvenirs emporterez-vous?

- Nous sommes très contents de notre séjour. Les

joueurs appréhendaient ce camp en Suisse, car nous avons fait une mauvaise expérience l'année dernière à la coupe horlogère à Granges. Mais tous sont enchantés et ils se souviendront de l'accueil chaleureux à Ovronnaz, de la gentillesse de tous les responsables du centre thermal et des conditions d'entraînement optimales, grâce à la collaboration de M. Kuhn, qui a organisé notre séjour, et à la mise à disposition des terrains de Leytron et Chamoson. Nous n'oublions pas le Valais, le soleil et la neige, et nous sommes persuadés que ce camp hivernal sera bénéfique pour nos futures prestations.

★

Souignons encore que le FC Gornik Zabrze disputera un dernier match aujourd'hui à 15 h 30 face à l'ES Malley, sur le terrain de Leytron. Le retour au pays est prévu jeudi, et le championnat national reprendra ses droits le 15 mars prochain. (peb)



TFP S.A.

ACTION à Fr. 250.-

DEVENEZ ACTIONNAIRE
DE VOTRE CLUB FAVORI
LE FC SION

Ski alpin

Les champions à Veysonnaz

C'est aujourd'hui et demain que les skieurs, descendeurs et super-géantistes de l'équipe suisse, sous la direction de Didier Bonvin, se retrouveront à Veysonnaz, pour un minicamp d'entraînement avant les Jeux. Ce soir, ils seront au restaurant du Mont-Rouge, où la population est invitée, dès 19 heures, à leur rendre visite. A cet effet, la télécabine de Veysonnaz fonctionnera toute la soirée. Qu'on se le dise, et, qui sait, vous côtierez des futurs champions olympiques! (c)

Killy à TJ-Midi

Aujourd'hui, à onze jours de l'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville, TJ-Midi reçoit Jean-Claude Killy, coprésident du COJO.

Le triple champion olympique des Jeux de Grenoble en 1968 sera l'invité de Jean-Philippe Rapp. Il dévoilera sur la TSR les derniers préparatifs avant la grande quinzaine haut-savojarde. (c)

Bob

Entraînements à Königsee

Ingo Appelt s'est mis en évidence lors de la première journée d'entraînement en vue des championnats d'Europe de bob à quatre à Königsee (All). Le pilote autrichien a en effet établi le meilleur temps absolu de cette séance, lors de la première manche en 49''69, avant d'être victime d'une chute, heureusement sans gravité, près de l'arrivée dans la seconde, remportée par l'Allemand Wiese en 49''85.

Dans le camp helvétique, en l'absence des meilleurs pilotes du pays, Gustav Weder, Ekkehard Fasser et Christian Meili, c'est le Zurichois Martin Wildhaber qui a réalisé la meilleure performance des Suisses avec un cinquième rang après les deux manches (50''29). Derrière lui, on trouve Marty (9e) et Götschi (14e). (si)

Basketball

L'horaire en coupe de Suisse

L'horaire de la coupe de Suisse féminine, masculine et féminine, sera le suivant.

Messieurs. Mardi 4 février, 20 h 15: Saint-Prex (LNA) - Pully (LNA). Mercredi 5. 20 heures: SF Lausanne (LNA) - Bellinzona (LNA), Lugano (LNB) - Olympia Regensdorf (1re ligue). 20 h 15: SAM Masagno (LNA) - Vevey (LNA).

Le tirage au sort des demi-finales aura lieu le mercredi 5 février dans les studios de la TV tessinoise à Lugano.

Dames. Samedi 1er février, 14 heures: Wetzikon (LNA) - Bellinzona (LNA). 15 heures: Bernex (LNA) - City Fribourg (LNA). 17 h 30: La Chaux-de-Fonds (LNA) - CVJM Birsfelden (LNA). 20 h 30: Brunnen (LNB) - Baden (LNA). (si)

AUTOMOBILISME

Frères devenus « ennemis »

Sainz ou Auriol? Auriol ou Sainz? Ils étaient coéquipiers, ils sont rivaux.

La « nuit du Turini » sera la nuit des vainqueurs du rallye de Monte-Carlo. Les deux protagonistes, l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota), et le Français Didier Auriol (Martini Lancia) connaissent en effet les joies du triomphe sur le « Rocher ». Le Madrilène l'a emporté l'an dernier, l'Aveyronnais en 1990.

Hier soir, avant le départ de l'étape finale, soit 172,5 kilomètres pour les huit épreuves spéciales chronométrées, les anciens coéquipiers devenus rivaux - ils ont couru chez Ford en 1987 et 1988 - ne sont séparés que par trois petites secondes, en faveur de Sainz.

Mais, au vu de la journée de lundi où Auriol, en six épreuves spéciales, a rattrapé 46 des 49 secondes de retard qu'il comptait le matin, sans que le moindre incident ait affecté la marche du champion ibérique, fait pencher la balance en faveur du Millavois. Sainz, 30 ans le 12 avril prochain, reconnaît la supériorité d'Auriol, 33 ans (18 août 1958).

« Logiquement, Didier devrait arriver premier à Monaco. Sa voiture marche mieux que la mienne qui a tendance à sauter sur les bosses. Je ne peux pas aller plus vite sinon je risquerai la sortie de route. »

Incident - heureusement sans conséquence pour les équipages - qui a déjà éliminé les coéquipiers, l'expérimenté Finlandais Markku Alen, le premier jour, et la fantaisie



Sainz descendra-t-il en enfer sous la pression d'Auriol?

Allemand Armin Schwarz, leader initial, lundi dans la dernière spéciale de l'étape commune.

Gérer les capital-points

Une victoire, c'est grisant. Surtout au Monte-Carlo. Mais il faut savoir gérer ses capital-points pour un éventuel titre mondial.

Reste à savoir si la fantastique course-poursuite engagée par Auriol n'aura pas trop fatigué la mécanique de la Delta. Sans la malheureuse erreur de pneus de dimanche soir - les

Lancia sont parties en Michelin pour terrain sec (slick) alors que les Toyota étaient chaussées de Pirelli slick retailés, ce qui fait la différence - il aurait pu gérer son avance en économisant ses efforts.

Les autres marques engagées dans le « Monte » n'ont pas, loin de là, connu la réussite. Telles les Ford Sierra Cosworth, jugées « voitures du tiers monde » par l'Italien Massimo Biasion. « Il y a au moins vingt problèmes à résoudre », a indiqué, dépité le Vénitien, deux fois vainqueur du Monte-Carlo.

La Mitsubishi, sans problème, n'a pourtant pas fait d'éclats aux mains du Finlandais Timo Salonen, cinquième à 7'10''. Du côté de Nissan, les Sunny ont évolué dans le bon sens mais les pilotes, le Français François Chatriot et le Finlandais Tommi Makinen ont été pénalisés par des pneus Dunlop mal adaptés à la neige.

Enfin, dans le groupe N, le Monégasque Christian Spiliotis (Ford Sierra) est bien parti pour s'imposer une nouvelle fois, ses plus dangereux rivaux étant éliminés. (si)

CYCLISME

Des pays bientôt plats?

En Belgique et en Hollande, la tradition n'assure plus la relève.



Le départ de Criquiélon laisse un grand vide.

Le plat pays s'inquiète. Alors que le pouvoir est passé au sud, le cyclisme hollandais et surtout belge paraît au creux de la vague. Mais la tradition reste forte dans ces deux grands pays du cyclisme.

Le vent du sud, venu d'Italie et d'Espagne, porté par Gianni Bugno et Miguel Indurain, a balayé quelques illusions. Le peloton est devenu de plus en plus international, les victoires de plus en plus difficiles à obtenir. La donne a changé, les budgets ont gonflé et les pays traditionnels sont à la peine.

En Belgique, le départ de Claude Criquiélon a laissé un grand vide, plus marquant encore qu'à l'époque de l'après-Mercx si l'on se fie à ses nombreux supporters. Car, contrairement à la fin des années septante, la relève est loin d'être assurée dans les courses par étapes. Le premier coureur belge (Johan Bruyneel) a terminé 35e du Tour de France et seul Luc Roosen a laissé entrevoir quelques promesses, l'an passé, en gagnant le Tour de Suisse.

L'avenir est plus souriant dans les « classiques ». Edwig Van Hooydonck et Eric Van Lancker, tous deux dans des groupes hollandais, mais aussi Johan Museeuw, un des tout meilleurs routiers-sprinters actuels, ont remporté l'an dernier des courses de coupe du monde.

Plus encore que les faiblesses supposées dans les grands tours, c'est la réduction du nombre d'équipes qui inquiète. Histor et Weinmann

(et SEFB à l'échelon inférieur) ont renoncé, Tonton Tapis s'est transformé en équipe italo-belge (GB-MG Boys) dont la direction continue à être assurée, mais pour une partie seulement, par Roger De Vlaeminck. Il ne reste donc plus que Lotto et Tulip pour figurer en première division. Symbolique: chez Lotto, à l'effectif cent pour cent belge ces dernières années, Jean-Luc Vandenbroucke a dû embaucher un étranger, le Français Martial Gayant, pour suppléer les départs de Bruyneel (ONCE) et de Criquiélon (arrêt).

En Hollande, la cote d'alerte n'est pas encore atteinte. Mais déjà, le groupe Buckler a annoncé qu'il se retirerait en fin de saison et PDM a réduit son effectif. Les deux équipes restent cependant deux valeurs sûres du peloton. La première, avec Edwig Van Hooydonck, les Hollandais Frans Maassen et Jelle Nijdam, est d'abord tournée vers les classiques, la seconde, avec le Hollandais Eric Breukink et le Mexicain Raul Alcalá, vers les grands tours.

Le troisième « grand », Panasonic, a conservé un aspect très international. Ses champions sont: allemand (Olaf Ludwig), belge (Eric Van Lancker), italien (Maurizio Fondriest) et russe (Viatcheslav Ekimov), en attendant qu'un autre Russe, Dimitri Jdanov, un des coureurs les plus prometteurs du peloton, arrive à maturité. Car l'avenir se lève à l'Est. (si)

Auriol aux commandes

Didier Auriol (Lancia) est à nouveau en tête du 60e rallye de Monte-Carlo avec cinq secondes d'avance sur l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota).

En signant le « scratch » dans la 20e spéciale longue de 22,15 km courue entre Saint-Sauveur-sur-Tinée et Le Beuil, la deuxième de l'étape nocturne, le Français vainqueur du rallye en 1990, a fait le « break » hier soir, en devançant François Delecour (Ford) de deux secondes et de neuf secondes Carlos Sainz, meilleur temps de la spéciale précédente dans le col du Turini.

Didier Auriol avait perdu le commandement du rallye dimanche dans la 12e spéciale à Sisteron en raison d'un mauvais choix de pneumatiques.

« Ça va être la grosse attaque dans la prochaine spéciale », a pronostiqué Auriol au départ de la 21e spéciale.

Cette dernière étape du rallye de Monte-Carlo comprend huit spéciales de nuit (173 km) entre Monaco et Monaco avant l'arrivée sur le port ce matin. Il en reste donc six à couvrir dont le col du Turini à gravir une seconde fois tôt mercredi matin. (ap)

Football

Antic remplacé par Beenhakker

L'entraîneur yougoslave du Real Madrid, Radomir Antic, a été démis de ses fonctions par le comité directeur du club madrilène, qui a nommé à sa place le Hollandais Leo Beenhakker, jusqu'alors manager général du club. Le Real, qui occupe la première place du championnat d'Espagne, avec trois points d'avance sur Barcelone à la mi-saison, reste sur une victoire sans gloire (2-1) sur Ténériffe, dimanche dernier. Après un début de championnat impressionnant, le club madrilène semblait en perte de vitesse après avoir subi, en janvier, ses deux premières défaites.

Démission de l'entraîneur égyptien

L'entraîneur égyptien Mahmoud el-Gohary (53 ans), qui avait notamment dirigé l'Egypte lors du Mondiale 90, a annoncé au Caire sa démission du poste de sélectionneur national. Il a ainsi tiré les conséquences de l'élimination peu glorieuse de la formation égyptienne lors du premier tour de la récente coupe d'Afrique des nations.

El-Gohary avait pris la direction de l'équipe d'Egypte en 1988, avant de démissionner une première fois en octobre 1990, après la coupe du monde en Italie.

La coupe d'Angleterre

4e tour: Southampton - Manchester United 0-0. Le match, dont le vainqueur affrontera Bolton (3e division) au tour suivant, sera rejoué le 5 février à Manchester. (si)

Olympisme

Vaine polémique

La polémique lancée en France par les plus hautes autorités médicales sur l'utilisation de tests de féminité avant les Jeux olympiques est « vaine » et ne changera rien à la pratique instaurée par le Comité international olympique (CIO), a déclaré le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO. « Nous avons instauré les contrôles de féminité dès 1968. » (si)

FOOTBALL-CLUB FULLY

RÉSERVEZ VOS TABLES

Nous organisons le 8.2.1992 un dîner de soutien du FC Fully avec au programme

Apéritif, repas avec un délicieux menu, le tout animé par José Marka

Vos inscriptions chez Carole Bender tél. (026) 46 25 96
Marcel Rausis tél. (026) 46 19 63
Jean-Luc Carron tél. (026) 22 43 93

Dernier délai d'inscription le 4.2.1992.

FOOTBALL-CLUB FULLY

Pour le Valais tout entier, faites comme moi!
Souscrivez à l'action de

TOURBILLON FOOT PROMOTION

Renseignement: (026) 22 45 01.

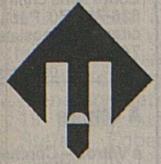


Jean-Paul Brigger

AFFAIRES IMMOBILIERES

Sierre, centre-ville

à louer dans l'immeuble



LA TERRASSE
locaux
commerciaux

tél. 027/23 63 30

A LOUER dès janvier 92
CHATEAUNEUF-CONTHEY

dans petit immeuble neuf Les Rottes proche écoles et commerces

AIDE FÉDÉRALE

- 2 1/2 pièces dès Fr. 554.-
- 4 1/2 pièces dès Fr. 986.- plus charges.

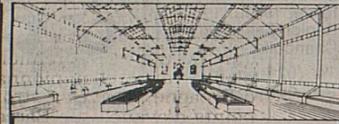
Garage indiv. disponible.

Renseignements - visites: (027) 22 79 09 de 14 h à 17 h.

ACHAT - VENTE - GÉRANCE - LOCATION



BOURSE INDUSTRIELLE



A VENDRE A SION-OUEST Centre Equinoxe
SURFACES DE BUREAUX
Fr. 2000.-/m²

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - SION
Tél. 027/ 23 21 56 - M. Aymon

Jolis studios à louer

R. KUNZLE S.A. meublés ou non
FIDUCIAIRE à Monthey.
GERANCE
AVENUE DE LA GARE 24
CASE POSTALE 152
1870 MONTHÉY 1
TEL. 025 - 70 61 90 + charges.
FAX 025 - 71 70 74

Pour notre clientèle, nous cherchons

villas, appartements chalets, terrains

pour location et vente. Discretion assurée.
☎ (026) 44 36 60.



VERNAYAZ
A louer
studios, 3 pièces, 4 pièces
Prix avantageux.
Rens. sans engagement.

FIDUCIAIRE
AGENCE IMMOBILIÈRE
MARTIGNY - (026) 22 63 21

Sion, rue du Rhône
A louer

superbes locaux pour bureaux ou autres de 4 pièces

et une pièces indépendante. Libres tout de suite. Loyer intéressant.

Demandez Mlle Tissières
Tél. (027) 22 80 52 Fax. (027) 22 80 53.

036-783744

A vendre à Saxon

appartement 3 1/2 p.

80 m² environ.
Galeas et cave indépendants, 2 garages + carnotzet.

Prix: Fr. 205 000.- à discuter.

☎ (026) 44 37 48.

036-783900

Uvrier-Sion

Immeuble résidentiel Les Grillons
A vendre

app. 4 1/2 p. en duplex

aux combles avec cave, garage et place de parc.

Prix exceptionnel!
Devenez propriétaire pour Fr. 1100.- par mois.
Intérêt 5,6%, amortissement compris (aide fédérale possible).

☎ (077) 21 60 23 - (025) 71 20 23.

036-783966

A louer à Sion-Ouest dans immeuble neuf Le Condor

appartement 4 1/2 pièces 128 m²

au 5e étage
Fr. 1340.- + charges.
Place de parc gratuites.
Isolation phonique spéciale.
Contrat de bail min. 2 ans.

Tél. (027) 23 21 56.

036-782030

A louer à l'Avenue Maurice-Troillet, à Sion

grand studio mansardé

Cuisine neuve entièrement équipée avec coin à manger + salle de bains + grande chambre séparée.

Fr. 750.- + charges.

☎ (027) 23 56 00.

036-783985

A louer à Sion

rue de Lausanne, près Matze

locaux commerciaux

2 pièces + 1 vitrine, aménagés pour bureau.

Tél. (027) 36 21 72 ou (077) 28 14 04.

036-783812

A louer à Sion

à l'avenue de France 6

130 m² de bureau

divisés en 6 bureaux.

Tél. (027) 23 61 41.

036-783903

Urgent, à vendre Chamoson-Centre (VS) bâtiment ancien à rénover

mitoyen au nord, orientation est, sud, ouest, avec 2 anciennes caves voûtées et garage pour 2 voitures.

Possibilités: commerce au rez et 5 pièces avec terrasse 20 m² ou 2 pièces 1/2 au rez et 5 pièces avec terrasse 20 m².

Prix du bâtiment: Fr. 180 000.- à discuter.

Terrain zone à bâtir, disponible jusqu'à 600 m².
Rens. et visites entre midi et 13 h ou le soir à partir de 18 h au (026) 44 31 09.

036-783263

A LOUER
COMMERCES BUREAUX APPARTEMENTS
DE 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
AVEC PARKINGS

SIERRE

ROUTE DE SION



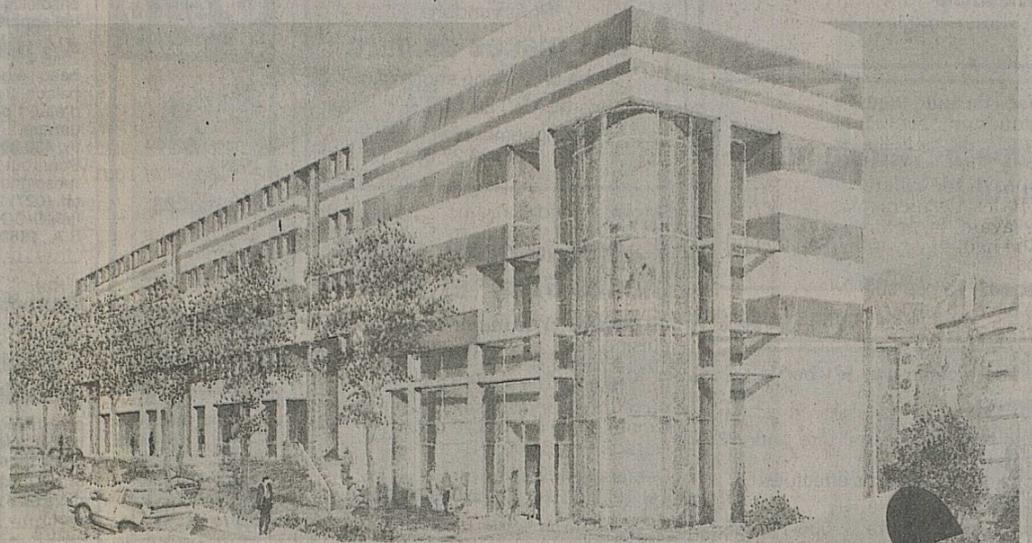
DES SITUATIONS AUSSI PRIVILEGIEES

vous en connaissez beaucoup ?

avec des prestations de qualité et des prix plus que compétitifs

IMMEUBLE

LES GLARIERS



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:
PATRIA GÉRANCE
1003 LAUSANNE
TÉL. (021) 341 45 55

CHRISTIAN CONSTANTIN
1920 MARTIGNY
TÉL. (026) 22 45 01

ARCHITECTE - ENTREPRISE GÉNÉRALE
CHRISTIAN CONSTANTIN

MARTIGNY
Maladière 8

A louer
2 PIÈCES, hall, cuisine, bains-WC., dès Fr. 860.- + Fr. 90.- de charges.
3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC séparés, Fr. 950.- + Fr. 105.- de charges.
Pour visiter: (026) 22 75 89.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01.

COMPTOIR IMMOBILIER II S.A.
SIERRE

A LOUER A SION
Cour de Gare - Av. Tourbillon
150 places de parc ext.
Libres tout de suite.

Pour tous renseignements adressez-vous à Chantal ANTILLE au (027) 55 37 30 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

36-781908

A vendre à ARDON
dans petit immeuble résidentiel neuf de 4 appartements
magnifique logement individuel
de 150 m² avec terrain privé et garage (2 voitures).
Finitions au gré de l'acquéreur.
Aide fédérale possible.
Renseignements et visites: (027) 86 39 48.

036-783843

Ardenne
à SIERRE
Quartier du Devin
appartement 4 1/2 pièces
dernier étage, cuisine, bain, WC, cave et garage + place de parc.
Fr. 260 000.-

AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE
Tél. 027/55 69 61

cogestim

Près de la plage du BOUVERET (VS)
A LOUER dans villas mitoyennes neuves
bel appartement de 2 p.
Comprenant salon spacieux, cuisine agencée avec coin à manger, bains/WC, jardin, cave.
Libre dès le 1er avril 1992.
Garage et place de parc à disposition.
Loyer mensuel: Fr. 900.- + charges.
Pour visiter: notre bureau, Mlle Voillat.
COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61

Devenez propriétaire
d'un appartement à Evionnaz, pour le prix d'un loyer inférieur à celui que vous payez actuellement

Fr. 630.- / 820.- / 930.- pour des appartements de 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

Financement assuré. Aide fédérale. Hypothèque à disposition.
Rens. et visite, tél. (026) 22 81 78 - (026) 64 13 16

GS immobilier

A LOUER
A SION
à l'avenue Maurice-Troillet
appartement de 4 1/2 pièces
Fr. 852.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
Renseignements et visite: concierge (027) 22 77 93.

2, rue des Cèdres - 1950 Sion
Tél. 027/22 16 94

Notre appartement aujourd'hui grâce à notre nouveau concept d'accession à la propriété

HPT PARTICIPATION LOGEMENT
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT
cautionné par la Confédération

vous choisissez votre appartement au prix du jour

4% du prix d'acquisition sont suffisants pour en prendre possession immédiatement, ou à convenir

CHAMOSON
Dans immeuble rénové avec soin. Village calme et ensoleillé, au milieu des vignes.
Appartement 4 pièces, avec balcon. Parking inclus.
Apport personnel: dès Fr. 11'000.-
Mensualité "Propriétaire": dès Fr. 902.- + charges ou selon vos revenus: dès Fr. 505.- + charges.

SAXON
Dans immeuble récent, de très bon standing, emplacement calme, à proximité des commerces.
Superbe appartement 2 1/2 pièces,
83 m², avec grand balcon. Parking extérieur compris.
Apport personnel: dès Fr. 10'000.-
Mensualité "Propriétaire": dès Fr. 822.- + charges ou selon vos revenus: dès Fr. 340.- + charges.

135
HABITATIONS POUR TOUS
162, av. du Simplon - 1920 Martigny
Tél. 026/22 42 62

AFFAIRES IMMOBILIERES

SION
Pass. Matze 11-13

A louer (1.4.1992)
2 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, 4e, Fr. 750.- + Fr. 90.- charges.
3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, 2e, Fr. 970.- + Fr. 105.- charges.
 Pour visiter: (027) 22 75 78.
Gérances P. STODMANN-SOGIM S.A.
 Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01

Saxon

à vendre

4 1/2 pièces

mensualité dès Fr. 725.- avec aide fédérale.
 ☎ (026) 44 13 86, le soir. 036-783745

A louer à Sion studios

Tél. (027) 22 34 74. 036-782062

Place du Midi, Sion
A louer

superbe studio non meublé

pour le 01.02.92.
 Loyer Fr. 670.- charges comprises.
 Tél. (027) 31 59 60, de 8 h à 13 h 30 036-783826

A vendre commune de Charrat terrain

avec permis de construire pour 12 appartements.
 Tous raccordements effectués.
Fr. 400 000.-
 Ecrire sous chiffre S 036-783983, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-783983

Centre du Valais, rive droite une affaire à vendre

villa contiguë de 150 m²

avec grand garage à finir au choix de l'acquéreur.
 Renseignements et visites: (027) 86 39 48. 036-783840

Vétroz A vendre de privé petit studio

dans immeuble récent.
Fr. 110 000.-, y compris cave et place de parc.
 Ecrire sous chiffre F 036-783706, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-783706

Bouveret, à vendre villa familiale

Construction traditionnelle, 2 appartements indépendants 2 et 4 pièces. Situation tranquille.
 Prix: Fr. 650 000.-.
 ☎ (025) 81 35 41 dès 19 heures. 036-783942

J.B. 16708

JACQUES-H. BEAUSIRE RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A louer à Sion
 DANS QUARTIER CALME A PROXIMITÉ DE TOUTES COMMODITÉS
BEAU STUDIO
 Loyer mensuel: Fr. 650.-, charges en sus.
 Libre tout de suite ou pour date à convenir.
 RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY
 OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
 TÉLÉPHONE (021) 921 59 81
 SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

BEX
Rue Centrale 5

A louer (1.4.1992)
4 PIÈCES, cuisine, bains/WC
 dès Fr. 940.- + Fr. 135.- charges.
 Pour visiter: (025) 63 31 42.
Gérances P. STODMANN-SOGIM S.A.
 Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01

A louer à Sion, dans immeuble résidentiel, proche du centre ville

appartement 3 1/2 p. neuf

Tél. (027) 22 34 74. 036-782038

A vendre à Châteauneuf-Conthey

magnifique appartement 4 1/2 pièces

tout confort, finitions au gré du preneur, aide fédérale, fonds propres Fr. 38 000.-
 Tél. (027) 22 79 09, de 14 à 17 h. 036-783582

Occasion unique à Sion

A louer grand appartement de 175 m² de 7 pièces avec cheminée française, cuisine agencée, cave. Situation tranquille en plein centre. Conditions intéressantes.
 Demandez Mlle Tissières
 Tél. (027) 22 80 52 Fax. (027) 22 80 53. 036-783740

A Sion, le parking devient un casse-tête!

Nous vendons **des places de parc** dans un parking souterrain **dès Fr. 28 000.-**
 Renseignements et visites: ☎ (027) 23 27 88. 036-783588

Saxon, à vendre 2 appartements de 2 1/2 pièces 67 m² et 75 m²

ou possibilité de réunir en une seule cuisine bien agencée, salle de bains, caves, grenier.
Fr. 110 000.- et Fr. 120 000.- ou réuni en un seul soit: 142 m² au prix exceptionnel de **Fr. 220 000.-**
 Garage Fr. 25 000.-
 Demandez Mlle Tissières
 Tél. (027) 22 80 52 Fax. (027) 22 80 53. 036-783763

MONTHEY
Avenue de la Gare 27-29

A louer
2 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, dès Fr. 650.- + Fr. 70.- charges.
3 PIÈCES, hall, cuisine agencée, bains-WC, Fr. 880.- + Fr. 90.- charges.
 Pour visiter: (025) 71 13 49.
Gérances P. STODMANN-SOGIM S.A.
 Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01

Logements de vacances

sont recherchés cet été pour gentilles familles soigneuses. Régions désirées: stations et villages de montagne, lacs, bord de mer (max. 800 km de la Suisse).
LOGEMENT CITY, Midi 16, 1003 Lausanne. Tél. (021) 312 23 43. 18-760271

VERBIER
Centre du village

A louer à l'année appartement 3 1/2 pièces

spacieux, plus de 80 m², avec grand salon et balcon, plain-pied.
 Loyer: Fr. 1400.- + charges.
Gérance GIBOSA
 Estavayer-le-Lac
 Tél. (037) 63 50 60 17-735265

A LOUER A VERNAYAZ

- **appartement de 2 1/2 pièces**, près de la gare CFF, cuisine agencée, pl. de parc, balcon, cave, situation très calme, dans petite villa locative.
1er MOIS GRATUIT.
 Libre tout de suite.
 Fr. 770.- + charges.

GER Home SA
 GÉRANCE IMMOBILIÈRE
 RUE FAREL 9 - CH-1860 AIGLE
 TEL. (025) 26 34 46 195-709126

A vendre à Veyras

appartement 3 pièces

Fr. 250 000.-
 Tél. (027) 55 13 88.

MARTIGNY-BOURG

A louer

chambre et studio meublés local avec vitrine

195-709100
 AV DU CHAMOISSAIRE 19
 1860 AIGLE
 Tél. (025) 26 48 11

BEX
Ch. A.-de-Haller 1-3

1 PIÈCE, hall, cuisine, frigo, cuisinière électrique, bains-WC (1.4.1992), Fr. 530.- + Fr. 60.- charges.
2 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, cuisinière électrique, bains-WC, Fr. 700.- + Fr. 90.- charges.
3 PIÈCES, cuisine, frigo, cuisinière électrique, bains-WC, dès Fr. 900.- + Fr. 105.- charges.
 Pour visiter: (025) 63 34 87.
Gérances P. STODMANN-SOGIM S.A.
 Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01

A louer à Sensine-Conthey

appartement 5 p.

Chauffage indépendant, buanderie, places de parc, jardin, pelouse.
 Fr. 1100.- + charges (libre tout de suite).
 ☎ (027) 23 27 88. 036-783997

ROGER BORNET
rue de la Poste 1
1920 Martigny
Tél. 026/ 22 78 78

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA

Monthey

à louer route du Tonkin

3 1/2 pièces

Fr. 850.-, 195-708031

Grans-Montana

A louer

2 pièces meublés

avec balcon, situation ensoleillée.
Libre 1er mars 1992.
 ☎ (027) 41 93 39, privé ou 41 89 82, prof. 036-783738

Grans-Montana

A vendre, en bordure du Golf

2 pièces

rez-de-jardin, avec magnifique pelouse de 30 m², tranquille.
 Fr. 210 000.-
BOURDIN Immo.
 (027) 22 43 92, bureau, (027) 22 35 17, privé. Echange éventuel. 036-783965

A vendre à Sion

très beau 2 1/2 pièces

balcon terrasse, vue sur les châteaux.
 Fr. 197 000.- avec place de parc.
 Tél. (027) 22 16 07. 036-783863

A louer à Sion, Chanterie

3 pièces neuf

ds villa avec pl. de parc.
 Loyer à compenser par travaux de ménage et pts travaux de jardinage.
 Convientrait à couple soigneux entre 40-50 ans.
 Tél. (027) 22 71 22. 036-783857

A louer, avenue de France, à Sierre

3 1/2 pièces

entièrement refait, libre tout de suite.
 Fr. 1000.- + charges, garage.
 Fr. 150.-. Place de parc: Fr. 50.-.
 Tél. (021) 964 83 00, (077) 21 69 29. 036-783980

SIERRE

Cherchons à louer

appartement 3 pièces

dès le 1.4.1992, durée 4-5 mois.
 Ecrire sous chiffre W 036-782497, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-782497

Sion, vieille ville A vendre au Grand-Pont

app. 4 1/2 pièces

avec terrasse, cave, greniers.
 Fr. 350 000.-
 Tél. (027) 23 34 96. 036-781502

Urgent, cause départ, à vendre à Sion, chemin des Amandiers 68

appartement 4 1/2 pièces traversant

Situation très calme.
 Fr. 320 000.-, hypothèque à disposition.
 ☎ (039) 41 14 47 ou (027) 22 90 02. 036-783165

A vendre au centre de Monthey

appartement ou bureau

(cabinet), 102 m², prix intéressant.
 Tél. (021) 20 27 75 ou (077) 28 34 73. 036-782974

A louer à Monthey
Av. de la Gare 13
pour le 1er avril 1992

appartement 4 1/2 pièces

cuisine agencée.
 Loyer Fr. 1110.-, charges comprises.
 Tél. (025) 71 80 76, dès 17 h. 15. 036-783736

A vendre à Réchy

immeuble Le Cristal C

appartements 4 1/2 pièces

garage + jardin potagé. Fr. 880.- par mois, (aide fédérale).
 ☎ (077) 21 60 23 ou (025) 71 20 23. 036-782272

A vendre

salon de coiffure à Monthey, 11 places. Esthétique - balnéothérapie - massage - soins capillaires exclusifs. Bon rendement.
 Tél. (022) 798 99 44. 036-782697

A louer à Sion
Chemin des Collines,

places de parc

dans parking couvert, Fr. 100.-.
 Tél. (027) 23 48 23 heures de bureau. 036-783441

A louer à Sion
place de la gare

studio meublé

situation exceptionnelle et très calme.
 Fr. 750.- charges comprises.
 Tél. (027) 22 80 52. 036-783077

Sion, immeuble
place de la Gare 2, 6e étage

A louer

studio meublé 25 m²

Fr. 650.- par mois charges comprises.
 Renseignements: tél. (027) 23 34 94. 036-783906

Cherchons à acheter dans les environs de Sion (à une altitude de 700 m)

terrain 600 m² dans zone à construire.
 Offres détaillées sous chiffre M 036-783475, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-783475

A vendre à Sion, quartier des Potences

terrain de 1738 m²

Projet pour immeuble de 9 à 12 app. libre de mandat.
Fr. 900 000.-
 Val Promotion, av. de France 10, Sion. Tél. (027) 23 34 96 Monique SPRENGER. 036-779162

A vendre ou à louer (prix intéressant)

halle industrielle 300 m²

avec terrain env. 3000 m², zone industrielle à Granges, bordure de route cantonale. Accessible camion, complètement équipée, possibilité fractionnement. Idéal pour garage, atelier, serrurerie.
 Ecrire sous chiffre F 036-783867, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-783867

Valais central

A vendre

immeuble résidentiel neuf

de 6 logements indépendants (bloc ou séparément).
 Renseignements: (027) 86 39 48. 036-783839

A louer à Sion
av. de France 50

joli attique 2 1/2 pièces

avec balcon. Fr. 900.- + charges. Libre tout de suite.
 Tél. (027) 31 62 14, midi ou soir. 036-783807

A vendre près de Martigny

villa individuelle

Fr. 375 000.-.
 Tél. (021) 20 27 75 ou (077) 28 34 73. 036-782521

Famille, 4 personnes, cherche

appartement à louer du 15 au 22 février 1992. Région Saint-Luc-Chandolin.
 Tél. (021) 653 61 21, midi ou soir. 22-778188

ANNONCES DIVERSES

Terre des hommes

NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES pour faire face au développement de notre action au service de l'enfance sans accroître nos frais administratifs.
 Pour tout renseignement, écrire à: M. Pascal Pittet, TERRE DES HOMMES Case postale 388, 1000 LAUSANNE 9 Téléphone: 021 - 653 66 66

Sida Infarctus Cancer

Ne tuez pas l'espoir!

NON à l'initiative sur l'expérimentation animale

Comité valaisan «Ne tuez pas l'espoir»

Fiduciaire
F. Constantin

FULLY
Rte de Saillon

A louer

appartement 2 pièces

avec mezzanine, grand balcon. Libre dès le 1er février.
 Prix: Fr. 780.-
 Pour tout renseignement: tél. (026) 46 19 60. 36-783998

Cherche à louer

chalet/appartement

pour 4 à 6 personnes, région val Ferret, Champex, La Fouly pour la période du 18.7 au 16.8.1992.
 Tél. (037) 33 38 57. 17-736064

Pourquoi pas vous?

Donnez de votre sang
 Sauvez des vies

Tennis

Jim Courier en embuscade

L'Américain Jim Courier, vainqueur dimanche à Melbourne des «internationaux» d'Australie, a ramené son retard de 316 à 19 points sur le Suédois Stefan Edberg, toujours leader du classement de l'ATP au 27 janvier. L'Allemand Boris Becker a rétrogradé de la troisième à la cinquième place, alors que son compatriote Michael Stich, qui a suivi le chemin inverse, devient pour la première fois de sa carrière le N° 1 du tennis germanique.

Du côté helvétique, le Genevois Marc Rosset, grâce à son accession aux huitièmes de finale à Melbourne, a fait un bond de douze rangs dans la hiérarchie mondiale, passant de la 56e à la 45e place. Quant au Zurichois Jakob Hlasek (18e), malgré son élimination au 1er tour en Australie, il a gagné une place aux dépens du Croate Goran Prpic.

Classement ATP au 27 janvier 1992 (entre parenthèses, le classement précédent): 1. (1) Stefan Edberg (Su) 3671 points. 2. (2) Jim Courier (EU) 3652. 3. (5) Michael Stich (All) 2648. 4. (6) Pete Sampras (EU) 2492. 5. (3) Boris Becker (All) 2324. 6. (4) Ivan Lendl (Tch) 2271. 7. (7) Guy Forget (Fr) 2270. 8. (9) Emilio Sanchez (Esp) 1593. 9. (8) Petr Korda (Tch) 1557. 10. (8) Karel Novacek (Tch) 1532. 11. (11) André Agassi (EU) 1519. 12. (12) Sergi Bruguera (Esp) 1504. 13. (13) Goran Ivanisevic (Cro) 1445. 14. (15) David Wheaton (EU) 1444. 15. (14) Magnus Gustafsson (Su) 1387. 16. (16) Michael Chang (EU) 1371. 17. (17) Derrick Rostagno (EU) 1320. 18. (19) Jakob Hlasek (S) 1132. 19. (21) Andreï Cherkasov (CEI) 1098. 20. (20) Brad Gilbert (EU) 1072. Puis les Suisses: 45. (56) Marc Rosset 672. 123. (128) Claudio Mezzadri 299. 432. (434) Ignace Rotman 39.

Monica Seles toujours en tête

La Yougoslave Monica Seles (18 ans), victorieuse des «internationaux» d'Australie à Melbourne, a encore augmenté son avance (plus de 50 points) sur sa dauphine, l'Allemande Steffi Graf, au classement mondial WTA. La Suisseuse Manuela Maleeva-Fragnière, qui avait dû déclarer forfait sur blessure avant les quarts de finale à Melbourne, a cependant gagné deux rangs, passant de la 10e à la 8e place.

Classement WTA au 27 janvier (entre parenthèses, le classement précédent): 1. (1) Monica Seles (You) 279,00. 2. (2) Steffi Graf (All) 227,89. 3. (3) Gabriela Sabatini (Arg) 212,18. 4. (4) Martina Navratilova (EU) 191,12. 5. (5) Arantxa Sanchez (Esp) 151,15. 6. (6) Jennifer Capriati (EU) 140,70. 7. (7) Mary Joe Fernandez (EU) 110,50. 8. (10) Manuela Maleeva-Fragnière (S) 95,60. 9. (9) Conchita Martinez (Esp) 90,91. 10. (8) Jana Novotna (Tch) 77,05.

Tournoi à l'étranger

Auckland (NZ). Tournoi du circuit féminin (100 000 dollars), premier tour: Alexia Dechaume (Fr/5) bat Denisa Szabova (Tch) 6-3 6-2. Jenny Byrne (Aus) bat Sabine Hack (All/2) 7-5 7-6. Larisa Savchenko (Let/3) bat Isabel Cueto (All) 6-4 6-3. Petra Thoren (Fin) bat Julie Richardson (NZ) 6-2 6-7 6-1. Andrea Strnadova (Tch/1) bat Nadin Ercegovic (Cro) 6-3 6-3. Bettina Fulco (Arg/8) bat Nicole Pratt (Aus) 6-4 6-4. Sara Gomer (GB) bat Anna Smashnova (Irs) 6-1 6-3. Donna Faber (EU) bat Angelica Gavaldon (Mex) 7-6 6-0. Nanne Dahlman (Fin) bat Rosalyn Fairbank-Nideffer (EU) 6-2 6-2. Raffaella Reggi (It) bat Ann Grossman (EU) 6-2 6-4.

SKI NORDIQUE

Les OJ valaisans en forme

Lors des championnats nordiques OJ (ouest), cinq Valaisans sont montés sur le podium.

Les épreuves de ski nordique OJ des championnats de Suisse ouest se sont déroulées à La Brévine dans d'excellentes conditions.

Quinze athlètes de l'association ont défendu les couleurs valaisannes lors de ce week-end, et cinq d'entre eux sont montés sur le podium dans les épreuves individuelles. Une deuxième place aux relais garçons clôtura brillamment les performances de jeunes fondateurs de notre canton. Toujours dans l'épreuve du relais, à signaler les bons résultats de Waldemar Grichting (Gemmi) meilleur temps chez les garçons et, de Mélanie Fatzter (Gemmi) troisième temps chez les filles. A noter que Mélanie est deux ans plus jeune que ces adversaires.

Encore toutes mes félicitations à tous ces jeunes fondateurs qui se sont brillamment comportés durant ces championnats.

Raphy Frossard, chef OJ nordique

Jeux d'Albertville

Les traceurs des épreuves féminines

Les entraîneurs des équipes féminines ont procédé dimanche à Morzine, en marge de la coupe du monde, au tirage au sort des traceurs qui officieront pour les épreuves olympiques féminines à Méribel:

- super-G: Ernst Hager (EU);
- slalom géant: Gottfried Trinkl (Aut-1re manche) et Jalle Svanberg (Su-2e manche);
- slalom: Paul-Henri Franckey (S-1re manche) et Hani Gamper (It-2e manche);
- slalom du combiné: Fritz Valland (EU-1re manche) et Gilles Brenier (Fr-2e manche).

Les résultats

Filles OJ 1: 1. Gavillet Sophie, Le Lieu, ARS, 15'55"0; 2. Maître Anne, Chaumont, GJ, 15'56"4; 3. Tissières Sonia, Val Ferret, AVCS, 15'57"2; 4. Bieri Pauline, La Chaux-de-Fonds, GJ, 16'01"2.

Filles OJ 2: 1. Fatzter Mélanie, Gemmi, AVCS, 18'51"6; 2. Matthey Noëlle, Le Locle, GJ, 18'56"7; 3. Mooser Mélanie, Im Fang, ARS, 19'20"1; 4. Bieri Caroline, La Chaux-de-Fonds, GJ, 19'28"8; 5. Froidevaux Marianne, Saignelégier, GJ, 19'30"7.

Filles OJ 3: 1. Rochat Séverine, Le Lieu, ARS, 17'29"3; 2. Magerli Deborah, Vue des Alpes, 17'58"5; 3. Simon-Vermot Laurence, La Brévine, GJ, 18'10"6; 4. Juan Annick, Chaumont, GJ, 18'35"6; 5. Henzen Anja, Obergoms, AVCS, 18'45"3.

Garçons OJ 1: 1. Wenger Claudio, Obergoms, AVCS, 13'07"2; 2. Rochat Sylvain, Le Lieu, ARS, 13'10"2; 3. Lauenstein Marc, Chaumont, GJ, 13'27"9; 4. Veillard Christophe, Les Diablerets, ARS, 13'51"8; 5. Beuret Vincent, Saignelégier, GJ, 15'22"2.

Garçons OJ 2: 1. Schmid Johann, La Brévine, GJ, 26'13"7; 2. Pellaton Yann, La Brévine, GJ, 26'54"5; 3. Grichting Stefan, Gemmi, AVCS, 27'42"4; 4. Russi Gaston, Gemmi, AVCS, 28'06"6; 5. Grichting André, Furgga, AVCS, 28'24"7.

Garçons OJ 3: 1. Pellaton Damien, La Brévine, GJ, 31'43"8; 2. Grichting Waldemar, Gemmi, AVCS, 32'02"9; 3. Gonet Pascal, Epalinges, ARS, 32'19"7; 4. Schmid Michael, La Brévine, GJ, 32'29"6; 5. Bachmann Olivier, La Brévine, GJ, 32'33"7.

Par équipes, filles OJ: 1. GJ 1, 50'11"2; 2. GJ 2, 50'35"5; 3. ARS 1, 51'28"3; 4. ARS 2, 51'46"8; 5. AVCS (Hänzen Anja, Obergoms; Grichting Nicole, Gemmi, Fatzter Mélanie, Gemmi) 51'59"1.

Par équipes, garçons OJ: 1. GJ1, 1 h 08'33"2; 2. AVCS 1 (Grand Maurus, Gemmi, Carlen Philippe, Obergoms, Grichting Waldemar, Gemmi) 1 h 09'03"3; 3. GJ 2, 1 h 10'36"1; 4. ARS 1, 1 h 11'01"7; 5. GJ 3, 1 h 11'20"0.



Deuxième place du relais, de gauche à droite, Maurus Grand, Philippe Karlen et Waldemar Grichting.



Les médaillés en individuel, de gauche à droite, Mélanie Fatzter, Waldemar Grichting et Stefan Grichting.

Grindelwald est prêt!

A Grindelwald, ce «village des glaciers» de l'Oberland bernois, tout est en place pour accueillir les skieuses en coupe du monde, les 1er et 2 février.

Dès jeudi débiteront les entraînements de la descente.

Ces courses (descente, slalom, combiné) éveillent un intérêt tout particulier; en effet, ce sont les dernières compétitions avant les Jeux olympiques d'Albertville.

Notre photo (de gauche à

droite): Martin Konzett (secrétaire général), Hans Schlunegger (chef technique), Hanspeter Kaufmann (chef adjoint technique) et Ruedi Kaufmann (président du comité d'organisation) inspectant la piste du Tschuggen.



SKI HANDICAP

Valaisans en évidence

Première étape de la coupe des Alpes à Sestrières.

Ce dernier week-end à Sestrières se sont terminées les épreuves des championnats d'Italie de ski alpin handicapé qui servaient également de première étape aux compétitions de la coupe des Alpes.

La nouveauté qui consiste à regrouper les différentes classes de handicapés (amputés, skieurs assis, etc.) sur un seul classement par l'utilisation de coefficients correcteurs s'est avérée intéressante. Il s'agira néanmoins d'y apporter quelques adaptations pour remédier aux inévitables faiblesses qui caractérisent une telle non encore testée.

Chez les femmes, c'est l'Allemande Reinhild Moeller (LW4) qui a remporté les trois épreuves, super-G, géant et slalom. Du coup, elle s'est adjugée 240 points. La Suisseuse Béatrice Berthet (LW4) a dû se contenter de performances moyennes qui la mettent au sixième rang provisoire de la coupe des Alpes avec 145 points.

Le super-G masculin a permis à l'Autrichien Martin Lechner (LW 11-skieur assis) de se mettre en évidence. Les Suisses, avec Jacques Blanc troisième (LW 11), Hans Burn, neuvième (LW4), Paul Fournier, dixième (LW 4), Pierre-Alain Bourquin, douzième (LW11) et Fritz Berger, quatorzième (LW 2) ont réalisé une bonne performance d'ensemble.

En slalom géant, la victoire est revenue à l'Allemand Eberhard Seischab (LW 9). On retrouve nos compatriotes Blanc, Burn, Fournier et Berger aux quatrième, cinquième, sixième et dixième rangs.

C'est Alexander Spitz (LW 2) qui a fait main basse sur le slalom où l'on a vu hélas l'élimination de Fournier en deuxième manche. Les Suisses Berger, Burn et Blanc se sont hissés aux quatrième, cinquième et neuvième rangs.

Au décompte des points de la coupe des Alpes, Alexander Spitz occupe le premier rang provisoire avec 183 points devant Jacques Blanc avec 168 points. Hans Burn est quatrième avec 135 points et Fritz Berger tient la dixième position avec 110 points.

La deuxième étape des épreuves de cette première coupe des Alpes se déroulera cette semaine en Autriche.

Boxe

Gonzales garde son titre

Le Mexicain Humberto «Chiquita» Gonzales a conservé son titre de champion du monde des poids mi-mouche (WBC) en battant, aux points en douze reprises, le Dominicain Domingo Sosa, à Inglewood (Californie). Gonzales, vainqueur à l'unanimité des trois juges, malgré la perte de quatre points pour coups bas, a inscrit sa trente-deuxième victoire.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Stéphanie Boll, l'espoir

Clin d'œil vers son premier tournoi.

Stéphanie, jeune et talentueuse gymnaste séduisante, née en 1979, fille de Raymond et Dominique Boll, a depuis toute petite été attirée par le rythme et le mouvement.

Pour commencer, elle suit durant trois ans des cours de danse, puis, parallèlement entre à Sion Fémina dans le groupe pupillettes. Remarquée très tôt par sa monitrice pour ses aptitudes dépassant la normale, elle quitte ce groupe après une année, et «arrive» en GRS, à l'âge de 9 ans, catégorie jeunesse. Elle fait alors partie du groupe et des individuelles. Pour sa première participation aux championnats suisses, elle termine à la quatrième place individuelle, en même temps elle obtient avec son groupe une médaille d'or. L'année suivante, elle décroche sa première médaille d'or individuelle.

L'entraîneur national, ainsi que ses entraîneurs de club envisagent une sélection pour joindre le cadre espoirs ju-

niors B. Pour Stéphanie (et ses parents), Macolin commence dès lors à se profiler à l'horizon... Après une année d'entraînements intensifs, tant à Macolin qu'au sein de Sion Fémina, la Séduisante entre avec une année d'avance sur ses coéquipières dans le cadre national A juniors. Entre temps, elle abandonne le groupe pour se consacrer qu'en individuelle, et intensifie encore les entraînements à raison des mercredis, week-ends et semaines à Macolin.

En ce début d'année 1992, Stéphanie se prépare en vue d'une première participation à un tournoi international en Belgique au mois de mars.

Premier test, premières émotions de la part de cette jeune fille pleine de promesses et d'enthousiasme qui va faire ses premiers pas sur le plan international juniors. Bon vent à Stéphanie pour la poursuite dans cette belle discipline spécifiquement féminine qu'est la gymnastique rythmique sportive. (mg)

BASKETBALL

Le championnat de LNB

Calendrier du tour de rélegation.

Samedi 8 février: Chêne Basket-Villars-sur-Glâne Basket, SAV Vacallo Basket-Sion Wissigen Basket, TV Reussbühl Basket-La Chaux-de-Fonds Basket.

Samedi 15 février: Sion-Chêne, Villars-Reussbühl, La Chaux-de-Fonds-Vacallo.

Samedi 22 février: Chêne-La Chaux-de-Fonds, Villars-Sion, Reussbühl-Vacallo.

Samedi 29 février: Vacallo-Chêne, La Chaux-de-Fonds-Villars, Reussbühl-Sion.

Samedi 7 mars: Chêne-Reussbühl, Villars-Vacallo, Sion-La Chaux-de-Fonds.

Samedi 14 mars: Villars-Chêne, Sion-Vacallo, La Chaux-de-Fonds-Reussbühl.

Samedi 21 mars: Chêne-Sion, Reussbühl-Villars, Vacallo-La Chaux-de-Fonds.

Samedi 28 mars: La Chaux-de-Fonds-Chêne, Sion-Villars, Vacallo-Reussbühl.

Samedi 11 avril: Chêne-Vacallo, Villars-La Chaux-de-Fonds, Sion-Reussbühl.

Samedi 18 avril: Reussbühl-Chêne, Vacallo-Villars, La Chaux-de-Fonds-Sion.

ATHLÉTISME

FVA communiqué N° 3

Championnats valaisans de cross et finale de la tournée cantonale de cross aux points (23 février).

Organisation: CA Sierre.
Lieu: centre sportif Ecosia, Pont-Chalais, Noës (route de Chalais).

Inscriptions: par écrit avec nom, prénom, année de naissance et club ou localité à: CA Sierre, case postale 166, 3960 Sierre. Aucune inscription par bulletin de versement.

Dernier délai: 10 février. Aucune inscription ne sera prise sur place, sauf pour les populaires avec majoration de 2 francs.

Finances: selon tableau des catégories, à régler au moment de l'inscription au c.c.p. 19-3021-B, Club athlétique de Sierre avec la mention championnats valaisans de cross. Ecoliers, écolières, cadets et cadettes: 6 francs; dames-juniors et pistards: 8 francs; dames, hommes-juniors: 10 francs; vétérans,

élites, populaires: 12 francs.

Renseignements: chez Charles-André Romailier, tél. (027) 55 37 10.

Règlement: les championnats valaisans de cross sont organisés sous le contrôle de la Fédération valaisanne d'athlétisme. La course est ouverte à tous les athlètes licenciés en Valais. En ce qui concerne les catégories écoliers, sans licence, il importe d'être domicilié dans le canton.

Il faut au moins trois inscriptions par catégorie pour décerner le titre.

Récompense: le titre de champion valaisan sera attribué aux vainqueurs des catégories écoliers, écolières A et B, cadets, cadettes A et B, juniors-hommes et juniors-dames, dames, vétérans, élites.

Catégorie		Distance	Départs
1983 et plus jeunes	Ecolières C	1 000 m	10.00
1983 et plus jeunes	Ecoliers C	1 000 m	10.10
1981-1982	Ecolières B	2 000 m	10.20
1981-1982	Ecoliers B	2 000 m	10.40
1979-1980	Ecolières A	2 000 m	11.00
1979-1980	Ecoliers A	2 000 m	11.20
1977-1978	Cadettes B	3 000 m	11.40
1975-1976	Cadettes A	4 000 m	12.30
1973-1974	Juniors dames	4 000 m	12.30
1977-1978	Cadets B	4 000 m	13.00
Selon règlement FVA	Pistards	4 000 m	13.00
1975-1976	Cadets A	6 000 m	13.30
1972 et moins jeunes	Dames	6 000 m	13.30
1973-1974	Juniors hommes	8 000 m	14.00
1952 et moins jeunes	Vétérans	8 000 m	14.00
1972 et moins jeunes	Elite	10 000 m	14.40
1972 et moins jeunes	Populaires	10 000 m	14.40

Assemblée des délégués du 1^{er} février à la salle bourgeoise de Saint-Maurice.

Ordre du jour:
14.00-14.30, enregistrement des présences. Distribution des droits de vote.

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Désignation des scrutateurs. Présences.
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport: a) du président cantonal; b) discussion sur les différents rapports techniques.
5. Comptes 1991 et rapport

- des vérificateurs.
6. Budget 1992.
7. Programme d'activité 1992. Attribution des manifestations.
8. Démissions.
9. Admissions.
10. Distinctions. Honneurs.
11. Attributions des mérites sportifs.
12. Divers.
13. Clôture de l'assemblée.
- 17 h 30: apéritif - repas.

FVA le président:
Jean Bonvin

FOOTBALL

Le Valais se mobilise

La campagne de souscription pour le FC Sion a démarré. Espoir.

Par Christian Rappaz

A quarante-sept jours de l'échéance fatidique du 15 mars, date à laquelle le FC Sion devra présenter des comptes assainis à la LN s'il entend obtenir sa licence pour la saison prochaine, le coup d'envoi de la campagne de souscription publique a officiellement été donné. On sait que pour parvenir à un règlement global des problèmes financiers du club (4,2 millions de dettes au 30 juin prochain), la société Tourbillon Foot Promotion S.A. (TFP), qui s'est engagée à prendre en charge la moitié de ce décou-

Ce soir à Radio Rhône

Dans le cadre de l'émission «L'invité» traditionnellement réservée au FC Sion et à sa vie, Pierre-Alain Roh et François Gasser recevront, ce soir, Christian Constantin, président de Tourbillon Foot Promotion S.A. En trois quarts d'heure (de 19 h 15 à 20 heures), plusieurs volets ayant trait à la situation actuelle du club mais également et surtout, à son avenir, seront abordés. La deuxième partie du débat permettra ensuite aux auditeurs de s'exprimer téléphoniquement et de poser toutes les questions relatives à ce délicat dossier. Qu'on se le dise. (rap)

vert - l'autre étant assumée par le président André Luisier et ses sociétés - entend porter son capital actions de 1,5 million à 2,5 millions de francs au minimum et ceci, par la vente d'au moins 4000 actions au porteur de 250 francs chacune. Un projet certes ambitieux par les temps qui courent mais dont dépend, ni plus ni moins, la survie du club au sein de l'élite du football suisse.

150 personnes sollicitées

Dans ce contexte, le temps presse et l'heure n'est donc plus aux lamentations mais à celle des actes et des actions concrètes. Les administrateurs de TFP et leur président M. Christian Constantin l'ont bien compris, eux qui ont mis au point une stratégie de vente visant à ratisser le plus large possible. Dans les faits, plus de 150 personnes proches du club et issues de toutes les

régions du canton ont été sollicitées pour animer ce grand mouvement de solidarité cantonale. Sensibilisées par les difficultés du FC Sion et surtout, par les graves conséquences qui pourraient en découler - relégation en 1^{re} ligue - beaucoup d'entre elles ont, pour l'instant, répondu favorablement à l'appel par le biais de séances d'information organisées à leur intention à Conthey (mardi), Sion (hier), Martigny (aujourd'hui) et Sierre (demain). Des rencontres au cours desquelles bien des questions suscitées par la dramatique situation du club ont évidemment été soulevées, interrogations qui ont toutes trouvé réponses par la voix de MM. Constantin, Golluz et Seiler notamment, soucieux de présenter l'état «des lieux» avec le plus de transparence possible.

Enthousiasme et foi

Ainsi, petit à petit, la grande toile d'araignée prend forme et se déploie à travers le canton. Reste à savoir si elle recevra un accueil favorable. A ce propos, et eu égard à l'enthousiasme et à la foi entrevus chez les membres de cette grande chaîne que TFP espère du bonheur, la première impression est encourageante. A l'instar des «militants» engagés dans cette campagne de la dernière chance, il nous étonnerait, de surcroît, que les Valaisans abandonnent sans combattre l'un de leurs plus beaux fleurons. Car en fin de compte, et au-delà des conflits et des réticences que la situation actuelle pourrait provoquer, c'est pour cette grande cause que le Valais est appelé à la mobilisation. Etre ou ne pas être. La réponse est désormais l'affaire de tous...

Les petits ruisseaux font les grandes rivières!
Ensemble vers le succès en participant comme moi, à l'action

TOURBILLON FOOT PROMOTION

Renseignement: (026) 22 45 01.



Pierre-Laurent Obrist

TENNIS

Avec le regard vers Nîmes

Coupe Davis: Hollande - Suisse à La Haye.

L'entraîneur est Français, le numéro un est le meilleur ami sur le circuit de Guy Forget et le numéro 2 côtoie le plus souvent des joueurs de l'Hexagone: l'équipe de Suisse de coupe Davis ne rêve que du défi contre la France de Yannick Noah, tenante du titre, qui pourrait lui être proposé à la fin mars dans les arènes de Nîmes en quart de finale. Georges Deniau, Jakob Hlasek et Marc Rosset brûlent de se retrouver dans la cité garçoise. Seulement, un délicat crochet par La Haye leur est imposé avant Nîmes.

Ce week-end, les Helvètes affronteront la Hollande dans l'une des rencontres les plus attractives du premier tour du groupe mondial. A trois reprises, la Suisse a échoué dans un premier tour du groupe mondial, devant la Tchécoslovaquie (1980 et 1990) et la France (1988). A La Haye face à la Hollande, il s'agira bien de vaincre le signe indien.

La grande interrogation

Le sort de ce match dépend en grande partie de l'épaule droite de Richard Krajicek (ATP 28). Si l'un des héros du dernier Open d'Australie n'était pas en mesure de tenir sa place vendredi, la Suisse sera promue au rang de favori. A Melbourne, Richard Krajicek a été contraint de déclarer forfait pour sa demi-finale contre Jim Courier. Au lende-

main de son succès sur Michael Stich, le géant hollandais était dans l'incapacité d'appuyer son service en raison d'une tendinite.

En début de semaine, Krajicek n'avait pas encore retouché une raquette. L'incertitude quant à sa participation ne sera levée très certainement que jeudi, à l'heure du tirage au sort, ou même vendredi puisque les capitaines ont le droit de remplacer un joueur de simple une heure avant le début du match. Ainsi, Krajicek devrait malgré tout figurer parmi les quatre joueurs retenus par le capitaine Stanley Franker aux côtés de Jan Siemerink (ATP 37), Paul Haarhuis (ATP 40) et Marc Koevermanns (ATP 74).

«Les cinq matches sont ouverts»

Même si Krajicek est d'attaque, les Suisses possèdent toutes leurs chances. D'ailleurs, tant Jakob Hlasek, en début d'année à Sydney, que

Marc Rosset, en août dernier à Hilversum, restent sur une victoire devant le nouveau numéro un hollandais. Sur le «Supreme» de La Haye, le Zurichois et le Genevois ne doivent formuler aucun complexe. «Les cinq matches sont tous ouverts», affirme Georges Deniau.

Si le degré de forme de Marc Rosset est plutôt rassurant après ses trois victoires à l'open d'Australie, celui de Jakob Hlasek pourrait soulever une interrogation. A Melbourne, «Kuba» n'a-t-il pas chuté d'entrée contre... Haarhuis? «Dans cette rencontre, Jakob m'a dit qu'il avait péché par excès de confiance. Il avait le match en main. Je suis convaincu que cela ne va pas lui arriver deux fois de suite», précise Georges Deniau.

Un double invaincu en 1991

Comme souvent en coupe Da-

vis le double risque bien d'être décisif. L'an dernier, le duo Hlasek-Rosset avait été invaincu en quatre rencontres, signant notamment deux succès fort probants à Düsseldorf face aux Américains Leach-Pugh et aux Allemands Stich-Riglewski. Seulement, on peut regretter que les deux hommes n'aient pas pu trouver un terrain d'entente pour s'aligner ensemble à Melbourne. «Mais ils ont une semaine pour travailler leurs automatismes», souligne Georges Deniau.

Les équipes

Hollande: Richard Krajicek (ATP 28), Jan Siemerink (37), Paul Haarhuis (40) et Mark Koevermanns (74). Remplaçant: Jacco Eltingh (98). Capitaine: Stanley Franker.

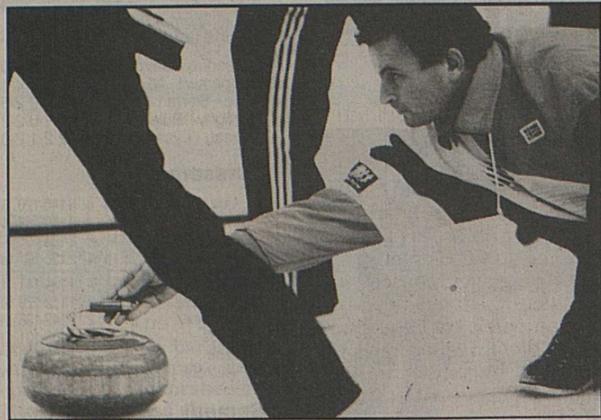
Suisse: Jakob Hlasek (18), Marc Rosset (45), Claudio Mezzadri (123) et Ignace Rotman (432). Capitaine: Roland Stadler. (si)



Jakob Hlasek et Marc Rosset se lancent un nouveau défi.

CURLING

Tournoi à Sion



Organisé par le club de la capitale, le traditionnel tournoi se disputera en cette fin de semaine sur la patinoire de l'Ancien-Stand (hélas toujours la même glace...). Il mettra aux prises trente-six équipes, en majorité, valaisannes, mais également hors-canton, puisque six vaudoises, deux neuchâteloises, une bâloise, une fribourgeoise, deux genevoises, ainsi que l'équipe française de Paris Kleber Charenton se mesureront. Précisons que la formation des curleurs tricolores fut à deux reprises championne de France.

Ce tournoi, patronné par plusieurs maisons valaisannes, qui dotent également la planche des prix et offrent les challenges, a toujours été très prisé des curleurs romands, et c'est avec plaisir, qu'ils viennent se plonger dans l'ambiance valaisanne, un week-end prolongé. Les jeux débuteront déjà vendredi et les finales sont prévues pour dimanche dès 14 heures. Nous donnons ci-

après le programme-horaire, en souhaitant qu'un nombreux public vienne encourager les sportifs du balai et de la pierre...

Vendredi 31 janvier, premier tour, groupe A: 15 h 15 - 17 heures; groupe B: 17 h - 18 h 45; groupe C: 18 h 45 - 20 h 30.

Samedi 1er février, groupe A: 8 heures - 9 h 45 (deuxième tour); groupe B: 9 h 45 - 11 h 30 (deuxième tour); groupe C: 11 h 30 - 13 h 15 (deuxième tour); groupe A: 14 heures - 15 h 45 (troisième tour); groupe B: 15 h 45 - 17 h 30 (troisième tour); groupe C: 17 h 30 - 19 h 15 (troisième tour).

Dimanche 2 février, quatrième tour pour les rangs 13 à 24: 8 h 45 - 10 h 30; pour les rangs 1 à 12: 10 h 30 - 12 h 15; pour les rangs 25 à 36: 12 h 15 - 14 heures.

Cinquième tour et finales pour les rangs de 1 à 12 (10 ends) à 14 heures. Distribution des prix: 17 heures.

PATINAGE ARTISTIQUE

Pas de Suisses à Albertville

L'héritage d'un passé déjà lointain.

Ils iront tous en mars aux championnats du monde d'Oakland en Californie, alors qu'entre le 8 et le 23 février aucun ne pénétrera sur la glace d'Albertville: six des meilleurs patineurs suisses sont confrontés depuis dimanche à ce paradoxe. Pourquoi les sélectionneurs helvétiques ont-ils appliqué des critères nettement plus sévères que ceux d'autres nations comme la France ou la Grande-Bretagne? Pour avoir une ébauche de réponse, il faut remonter à l'époque des JO d'hiver de 1964.

Vingt-huit ans se sont déroulés depuis les premiers JO d'Innsbruck et le retentissant fiasco des Suisses, rentrés à la maison sans la moindre médaille. Il n'avait certes manqué que six centièmes de seconde au Grison Joqs Minsch pour terminer troisième de la descente. Quant au regretté Vaudois Willy Favre, quatrième du slalom géant, il s'était bien classé deuxième au combiné, mais cette épreuve n'était alors pas couronnée par un titre olympique.

À l'issue des «européens» disputés la semaine dernière à Lausanne-Malley, les trois mieux placés d'entre les patineurs helvétiques n'ont pas été repêchés. La Biennoise Nathalie Krieg (14 ans), treizième chez les dames, tout comme les frère et sœur lausannois Cédric et Leslie Monod (17 et 15 ans, 8e en couples) suivront donc à distance les évolutions des sélectionnés d'autres nations. Parmi ceux-ci figureront plusieurs de leurs camarades

moins bien classés qu'eux la semaine passée.

L'honneur des derniers

Ce sera le cas pour un des deux couples britanniques ayant terminé en queue de classement aux championnats d'Europe. De même, les Français Lyne Haddad (14 ans) et Sylvain Privé (22 ans), douzièmes et avant-derniers à Lausanne, seront aux Jeux. Et ils y auront leur place. Autant que leurs copains suisses l'auraient eue: comme eux en effet, ils sont champions nationaux. Le comité olympique français les a jugés dignes de participer, sachant bien que les trois couples de l'ex-URSS (le quart de leurs adversaires à Lausanne) concourront pour les médailles à Albertville.

Pour ce qui est des Suisses, on en est encore à vivre les lendemains de la débâcle de l'hiver 1964. Le COS (Comité olympique suisse) décida en ce temps-là que Suisses et Suissesses devraient remplir une condition à part pour aller aux Jeux: pouvoir briguer une place dans la première moitié du classement de leur épreuve. Malgré les succès accumulés depuis 1968, les directives n'ont pas été assouplies. Tout comme d'autres Helvètes dans d'autres sports, Nathalie, Leslie et Cédric ont au moins le droit de se poser des questions. Le couple Monod en particulier, n'a dû qu'à une subtilité du règlement en cas d'égalité de céder (aux Allemands Glaeser-Pfrengele) le septième rang européen susceptible de satisfaire aux critères du COS hérités de 1964.



Le couple Le Tensorer-Kienzle, tout comme les autres patineurs suisses ne seront pas à Albertville, mais à Oakland.

Progression

«La défaite n'est pas un dés-honneur pour un sportif», fait remarquer le président de l'USP (Union suisse de patinage) Roland Maillard, commentant la décision prise dimanche 26 janvier de reconduire aux championnats du

monde la même équipe de six patineurs engagée à Lausanne. «Nos jeunes patineurs et patineuses ont tous progressé aux championnats d'Europe, je les en ai félicités et ils auront une seconde chance de se mesurer aux meilleurs à Oakland», m'a-t-il expliqué.

HOCKEY SUR GLACE

La dernière ligne droite

L'équipe suisse à Loèche-les-Bains.

Dès mercredi, l'équipe suisse se réunira à Loèche-les-Bains afin d'entamer sa phase de préparation en vue des Jeux olympiques d'Albertville. Sous les ordres de l'entraîneur de Juhani Tamminen, les vingt-neuf joueurs participeront également à un tournoi international, samedi à Berne (14 h 30), contre l'Allemagne et mardi à Fribourg (20 h 15) contre la CEI ou la Finlande.

Avant ce séjour qui va durer une dizaine de jours, une mutation est déjà à signaler: le défenseur d'Ambri, Luigi Riva remplace en effet son coéquipier Rick Tschumi, qui s'est fracturé le poignet vendredi contre Lugano.

Jusqu'au départ à destination de Méribel, le 6 février prochain, Tamminen devra réduire le cadre à vingt-trois éléments. Si les premiers blocs d'attaque de Lugano et Berne sont d'ores et déjà formés, il reste à Tamminen à trouver l'amalgame pour une troisième et quatrième lignes compétitives. Dans la station du Haut-Valais, Tamminen organisera des entraînements en deux groupes. Les Luganais et les Bernois, qui sont en baisse de forme depuis quelques semaines, seront effectivement ménagés. Rouen (Fr). Tournoi international première journée: Pologne - Tchecoslovaquie B 1-1. États-Unis - France 2-1.

PATINAGE DE VITESSE

Les champions seront favorisés

Niemann et Zandstra: vedettes en puissance.

L'Allemande Gunda Niemann-Kleemann et le Hollandais Falko Zandstra pourraient être les stars des épreuves olympiques de patinage de vitesse. Cependant que la suprématie de Niemann ne pourra que difficilement être contestée, Zandstra, un nouveau venu de 20 ans, aura sans doute plus de peine à affirmer sa classe indiscutable. Les Norvégiens Olav Koss et Geir Karlstad ainsi que le Suédois Tomas Gustafsson semblent en effet en mesure de l'inquiéter. Dans les deux épreuves de sprint, on re-

trouve comme favori les champions olympiques de Calgary il y a quatre ans: l'Allemand Uwe-Jens Mey et l'Américaine Bonnie Blair.

Gunda Niemann-Kleemann et Falko Zandstra viennent d'affirmer leurs prétentions en s'adjugeant les titres européens du grand combiné sur la piste couverte de Heerenveen, en Hollande. Niemann a obtenu la couronne européenne pour la quatrième fois consécutive, Zandstra, pour sa part, a ajouté le titre européen à la couronne mondiale qu'il

avait obtenue chez les juniors. Les données du problème ne seront toutefois pas les mêmes aux Jeux: il n'y a pas de combiné et l'on décerne les titres sur chacune des distances (500, 1000, 1500, 5000 et 10 000 m chez les messieurs, 500, 1000, 1500, 3000 et 5000 m chez les dames).

Concurrence plus large

Si la supériorité de Gunda Niemann-Kleemann ne semble malgré tout pas pouvoir être mise en question (tout au moins sur 1500, 3000 et 5000 mètres), il en ira différemment chez les messieurs, où la concurrence sera beaucoup plus large pour Zandstra, avec, en particulier, Johan Olav Koss et Tomas Gustafsson. Quadruple recordman du monde, Koss (22 ans) avait plané sur les deux dernières saisons. Ce remarquable technicien semble avoir levé le pied cette saison. Sans doute pour conserver des réserves pour Albertville.

Gustafsson (33 ans) détient quant à lui les titres olympiques sur 5000 et 10 000 mètres. Sa routine et sa faculté de retrouver sa meilleure forme au moment le plus opportun font qu'il faudra encore compter avec lui. Tout comme, sans doute, avec le Norvégien Geir Karlstad, le grand battu des Jeux de Calgary. Avant les compétitions olympiques canadiennes, il avait pulvérisé toute une série de records du monde et l'on s'attendait à le voir truster les titres. Victime d'une brusque baisse de forme, il n'avait pourtant pas obtenu la moindre médaille. On peut penser qu'il aura mieux organisé sa préparation cette fois.

En sprint, Uwe-Jens Mey (28 ans), qui ne s'alignera que sur 500 m (il estime qu'il n'a aucune chance sur 1000 m), vient de battre son record du monde de la distance à Davos (36"43). Il paraît à l'abri de toute mauvaise surprise. Il pourrait toutefois être menacé par l'Américain Dan Jansen (26 ans), qui avait connu un

drame terrible il y a quatre ans à Calgary. La veille de la première épreuve, il avait appris le décès de sa sœur, victime de la leucémie. En course, il avait perdu toutes ses chances sur chute. Depuis le début de la saison, Jansen a lui aussi réussi quelques «chronos» remarquables.

Chez les dames, la Hollandaise Yvonne van Gennip avait été la reine du patinage de vitesse féminin à Calgary en s'adjugeant trois médailles d'or. Elle a tenté un retour à la compétition. Mais sans grand succès. Elle peut cependant prétendre, sur 10 000 m, à une place sur le podium, derrière Niemann, en compagnie de la Hongroise Emese Hunyadi ou de l'Allemande Heike Warnicke.

Sur 500 m, Bonnie Blair reste la grande favorite. Elle vient de confirmer son excellente forme en battant son record du monde du combiné de sprint à Davos. Pour elle, la concurrence viendra principalement de l'Allemande Monique Garbrecht, championne du monde de sprint, et peut-être aussi des Chinoises, emmenées par Ye Quiabo.

Pas de Suisses

La Suisse ne sera pas représentée dans ces épreuves de patinage de vitesse. Le sprinter genevois Pascal Hinni n'a pas retrouvé tous ses moyens cependant que le Davosien Notker Ledergerber, détenteur de tous les records nationaux du 1000 au 10 000 m, a assez nettement manqué son billet lors des récents championnats d'Europe.

On patinera également sur piste courte à Albertville où les épreuves, contrairement à ce qui s'était passé à Calgary, ont cette fois trouvé place dans le programme officiel. Les médailles seront attribuées sur 1000 m messieurs, 500 m dames et en relais. Avec les départs en ligne, ce genre d'épreuves est toujours spectaculaire. Les Italiens et les Hollandais devraient y être particulièrement à leur aise avec les patineurs de la CEI.

Un air de revanche

Vallée de Joux - Sion 2-6 (0-2 0-1 2-3)

Buts: 10e Cordonier (Spadone) 0-1; 19e Garcia (P.-Y. Debons) 0-2; 21e Lüthi 0-3; 42e Spadone 0-4; 44e Spadone (Garcia - P.-Y. Debons) 0-5; 47e Ponti (Meynat) 1-5; 51e Ponti 06; 55e Revaz (G. Praplan - Lüthi) 2-6.

Sion: R. Truffer, G. Praplan, F. Fournier, P.-Y. Debons, F. Debons, F. Garcia, J.-P. Praplan, D. Schaller, C. Spadone, B. Lüthi, F. Revaz, Y. Vouillamoz, L. Cordonier, Y. Revaz, Y. Zufferey.

Sion sans: Micheloud, Bornet et Romailleur (armée), Riand (blessé).

Notes: patinoire du Sentier. 100 spectateurs. Arbitres: MM. Gfeller et Guerne.

Samedi les joueurs du HC Sion se sont déplacés au Sentier pour y affronter le HC Vallée de Joux pour le compte de la quatorzième journée du championnat de deuxième ligue.

Précisons d'emblée que nous n'avons pas assisté à une démonstration de hockey sur glace. Possédant un fond de jeu relativement faible mis à part l'une ou l'autre individualité, les Vaudois se sont surtout distingués par leur agressivité pas toujours bien contrôlée. De leur côté, les Sédunois ont effectué un bon match en maîtrisant leurs foudroyants adversaires et en n'étant inquiétés qu'à de rares occasions.

Cependant, il est vrai qu'en début de partie ce sont les joueurs de Panchaud qui ont pris les choses en main. Les Sédunois ne se laissèrent pas décontenancer pour autant et petit à petit haussèrent le rythme pour inscrire le premier but de la rencontre à la dixième minute par Cordonier. Les Valaisans ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin et après plusieurs alertes sérieuses pour le portier vaudois (tir de Lüthi sur le poteau à la

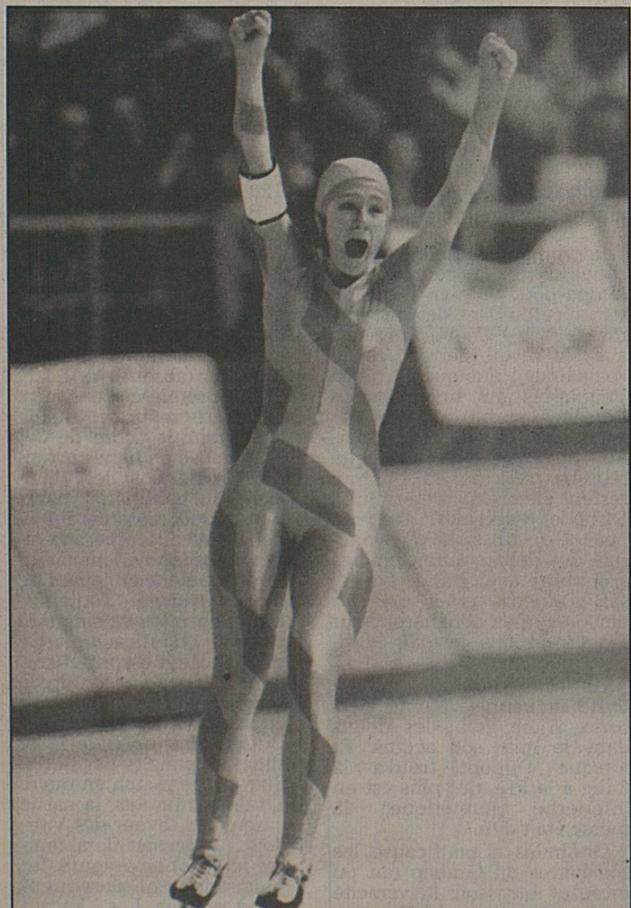
18e). Garcia trouvait à son tour le chemin des filets, juste avant la première sirène.

On le sait, les joueurs de Praplan ont souvent de la peine à attaquer le tiers médian à cent pour cent (voir les matches contre Nendaz et Val-d'Illiez). Il n'en fut rien samedi soir. Bien décidés à passer l'épaule, Lüthi et ses coéquipiers forcèrent Gisiger à tirer la réverence pour la troisième fois. Le score aurait pu encore s'alourdir à la 30e minute mais l'arbitre annula fort justement un but marqué du patin. Le deuxième tiers ne déboucha sur rien d'autre de concret au niveau comptable.

À la reprise du dernier tiers, Spadone parvint à tromper par deux fois le gardien vaudois. Forts de cet avantage, les Sédunois s'appliquèrent dès lors à éviter les provocations et les coups de certains joueurs de la vallée. Ce léger relâchement permit à ces derniers de sauver l'honneur par deux fois avant que Ravera ne scelle le score à cinq minutes du terme de la rencontre.

Ces deux points permettent aux joueurs de Praplan de rester en tête du classement accompagnés de Loèche-les-Bains, alors que Nendaz suit toujours ce duo à trois longueurs. Cela nous promet un beau suspense pour les quatre derniers matches de la saison!

Pour le premier match de ce sprint final le HC Sion recevra ce soir à 20 h 15 le HC Château-d'Ex. Emmené par l'ex-Lausannois Leuenerberger l'équipe du Pays-d'Enhaut compte dans ses rangs plusieurs joueurs très rapides et capables de créer le danger devant les buts adverses. Rappelons que lors du match aller les Sédunois s'étaient imposés difficilement sur le score de 5 à 3. Voilà donc les joueurs de Praplan avertis. Espérons qu'ils pourront compter sur les encouragements du public.



La médaillée de Calgary, Bonnie Blair (sur 500 m), partira favorite sur la piste française pour défendre son titre.

HOCKEY SUR GLACE

Côté jardin, côté sourire

Chez lui, le HCM s'est naturellement imposé. Mais dans la souffrance.

Martigny - Bülach 4-2
(1-0 1-0 2-2)

Par Christian Rappaz

D'abord ceci. Ecrire que le HC Martigny est une équipe au visage diamétralement opposé selon qu'il évolue à domicile ou loin de ses terres tient depuis longtemps de l'euphémisme, de la lapalissade même. Les chiffres, crus comme du jambon de la foire du lard, le démontrent à l'envi. Douze victoires à domicile et onze défaites à l'extérieur. Douze à l'endroit pour onze à l'envers en quelque sorte. Curieux bilan vous en conviendrez. Curieux et étrangement mystérieux dans la mesure où Normand Dubé réfute avec véhémence la thèse selon laquelle le système préconisé serait moins offensif au-dehors que sous le toit du Forum. «Nous préparons les matches exactement de la même manière et évoluons avec une tactique identique», jure le mentor octodurien sur son honneur de Canadien. Conclusion, la différence est sans doute à chercher sous le casque des joueurs, un intéressant exercice pour psychologue averti.

Crispant

Bref. En un mot comme en cent, vous l'aurez sans doute compris, l'équipe «rouge et blanc» entrevue hier soir n'eut rien à voir avec celle qui tomba sans gloire et avec reproches samedi à Lyss. Non, le culot avait pris le pas sur la timidité, l'esprit conquérant sur celui de la trouille qui ne se commande pas et l'engagement sur celui de la retenue. Comme d'habitude serait-on tenté de dire. Dans ce contexte, le succès étriqué mais largement mérité des locataires du Forum ne se discute pas, pour toutes les raisons évoquées et parce que leur conjugaison permit aux Octoduriens de dominer et de maîtriser les crispants débats d'un



Heldner, Bernard et Martigny foncent vers la victoire. Méritée.

bussien

bout à l'autre, grâce, essentiellement, à leur impressionnant «fore-checking».

Jamais à l'abri

Dans les faits, l'entreprise fut toutefois beaucoup plus difficile à mener à terme que le début de rencontre ne l'avait laissé supposer. Après le départ en fanfare signé Ecoeur (59e seconde), on crut en effet les Bas-Valaisans repartis pour une nouvelle balade des gens heureux. C'était cependant éluder un peu vite et la classe de Morger et l'efficacité défensive zurichoise et, malheureusement, la maladresse des attaquants. Ainsi, sans être très souvent inquiété, Martigny ne parvint jamais réellement à se mettre à l'abri. Pour preuve, il dut attendre la 26e minute et un lumineux mouvement Gagnon-Glowa pour qu'Heldner, décidément en constante progression, con-

solide enfin le net avantage démontré sur la glace. Cette seconde réussite toute de vivacité et d'intelligence ne changea toutefois pas grand-chose à la trame de la rencontre, laquelle resta d'autant plus serrée que Lukowic, profitant d'une sévère expulsion de Gagnon, raccourcit les distances. Le sport ayant parfois une logique et une justice, contrairement au bien faible arbitre M. Kunz, le HCM, par Heldner encore et en supériorité numérique, réussit cependant à passer l'épaule avant que Glowa, dans le but vide, ne le libère définitivement du terrible doute que Markus Studer venait de faire naître (60e, 3-2). Un HCM côté face souriante parce que «côté jardin».

Deux buts d'Heldner

Notes: Forum d'Octodure, 1743 spectateurs. Faible arbi-

trage de MM. Kunz, Kienholz et Bachmann. Martigny sans Baumann, malade, Bernasconi et Zuchuat, blessés et Mongrain, surnuméraire. Bülach sans Allison, blessé et Bärtschi, malade.

Buts: 0'59 Ecoeur (Moret) 1-0; 25'25 Heldner (Glowa) 2-0; 44'14 Lukowic (Martigny à 4) 2-1; 47'36 Heldner (Gagnon, Bülach à 4) 3-1; 59'24 M. Studer (Bülach à 6) 3-2; 59'49 Glowa 4-2.

Martigny: Andrey; Pfeuti, Gagnon; Heiniger, Bauer; Bernard, Glowa, Heldner; Moret, Nussberger, Ecoeur; Evely, Zimmermann, Mauron. Entraîneur: Normand Dubé.

Bülach: Morger; Jäggi, Gull; Bunter, Jäggi; Goumaz; Blöchliger, Kossmann, Lukowic; Doderer, Tsujura, M. Studer; T. Studer, Ruger, Sahin; Guay. Entraîneur: Ricki Alexander.

Pénalités: 5 x 2' contre Martigny et 8 x 2' contre Bülach.

Circonstances atténuantes...

Avec un étranger et «demi», Sierre n'a pas à rougir de sa défaite.

Ajoie - Sierre 4-0
(1-0 1-0 2-0)

De notre envoyé spécial
Blaise Craviolini

Patinoire de Porrentruy, 2400 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler, assisté de MM. Sutter et Wipf. Sierre sans Lefebvre (étranger surnuméraire), Locher et Habisreutinger (blessés); Ajoie au complet.

Buts: 16'07 Lambert-Fuchs 1-0, 24'06 Dupont-Lambert (les deux équipes à 4, pénalités de Voisard et Graves) 2-0, 50'22 Dupont-Voisard (Ajoie à 4 contre 5, pénalité de Gschwind) 3-0, 57'54 Lambert-Fuchs 4-0.

Ajoie: Crétin; Princi, Voisard; Castellani, Brieh; Gschwind, Stucki; Griga; Lambert, Dupont, Fuchs; Pes-

trin, Fiala, Taccoz; Jolidon, Bornet, Brambilla; Wist. Entraîneur: Richmond Gosselin.

Sierre: Erismann; Neukom, Baldinger; Gagné, Fonjallaz; Schaub, Allenbach; Graves, Zenhäusern, Trummer; Honsberger, Lötscher, Kuonen; Vuissoz, von Euw, Mathier. Entraîneur: Léo Schumacher.

Pénalités: 10 x 2 minutes contre Ajoie; 6 x 2 minutes (9'46 Graves 4', 17'51 Gagné, 31'21 Mathier, 35'55 Honsberger, 55'40 Kuonen) + 5 minutes à Kuonen (2'28) et Graves (23'14) contre Sierre.

Faits spéciaux: présence de Gagné au HC Sierre, malgré une forte grippe. Lefebvre a figuré sur la feuille de match, le choix des étrangers s'étant opéré au dernier moment. But de Lötscher annulé injustement à la 27e (joueur «invisible» dans le carré du gardien).



Steve Graves: on le vit surtout en «prison»!

mamin

Contexte perturbateur

Fallait pas rêver... Ce n'est pas tous les jours dimanche, ou plutôt tous les jours le 3 décembre. Ce soir-là, Sierre avait réussi l'exploit d'infliger à Ajoie sa première défaite de la saison à domicile. Sa première, et pour l'instant toujours sa... dernière!

Las, cent fois hélas, la logique n'a pas été bafouée en ce mardi de fin janvier. Les Jurassiens ont remis les pendules à l'heure. Maîtres de la glace, ils n'ont pas connu de problèmes particuliers pour consolider leur position privilégiée au-dessus de la barre.

On ne reprochera surtout pas aux Valaisans ce revers somme toute «budgétisé». Ce d'autant plus que les hommes de Schumacher ont été perturbés dans leur préparation par l'indisponibilité du capitaine Egon Locher, mais aussi par la grippe contractée par Wayne Gagné. Le défenseur canadien, si pâle et si malade fut-il, a néanmoins tenu à apporter sa contribution à l'équipe, malgré la participation à l'échauffement de Patrice Lefebvre, partiellement remis de sa blessure à l'épaule.

Convenez dès lors que l'on puisse plaider les circonstances atténuantes pour cette formation «rouge et jaune» courageuse, mais tout de même limitée.

La baraka!

Rapidement handicapé par la pénalité de cinq minutes infligée à Kuonen - geste involontaire sur Brambilla - Sierre a été gratifié d'une véritable danse du scalp en début de rencontre. Erismann, Dieu

merci, veillait au grain et repoussa longtemps les assauts incessants des Jurassiens. Le gardien valaisan ne capitula qu'à la 17e, suite à un centre de Fuchs parachevé par Lambert.

Avec cette marque à peine déficitaire, les hockeyeurs de la cité du soleil s'en sortaient bien à l'issue du premier tiers. Avec davantage d'opportunisme, il est vrai qu'Ajoie aurait (déjà) pu classer l'affaire.

Un mystère mais pas de miracle

La domination locale se poursuivit jusqu'à la 25e minute, le temps pour Dupont d'exploiter un cafouillage devant Erismann (25e). Ce but coïncida avec le réveil sierrois, réveil «palpable» quoique timide. Peu après, un tir précis de Lötscher aurait pu relancer les intérêts des visiteurs, mais M. Hugentobler annula cette réussite pour des raisons qui restent encore à... déterminer! Difficile d'affirmer, avec un peu de recul, si la physionomie des débats aurait changé si l'arbitre avait validé cet essai. Toujours est-il que les deux équipes couchèrent sur leurs positions jusqu'à la si-rène médiane.

Au troisième tiers, malgré toute la bonne volonté sierroise, Ajoie géra «les doigts dans le nez» son acquis. Et lorsque Dupont trouva la faille à la 51e, qui plus est en infériorité numérique, la messe était dite.

Diminués, et pour cause, les sociétaires du Graben ont pu mesurer hier soir la véracité du fameux dicton «l'impossible, nul n'est tenu». Ah! si Dupont et Lambert étaient Sierrois...

LNB

Résultats

Lausanne - Davos	5-3 (1-2 2-1 2-0)
Rapperswil - NE	7-3 (3-1 0-1 4-1)
Ajoie - Sierre	4-0 (1-0 1-0 2-0)
Martigny - Bülach	4-2 (1-0 1-0 2-2)
Herisau - Lyss	5-3 (1-2 2-1 2-0)

Classement

1. Ajoie	28 16 4 8140-120 36
2. Lyss	28 15 4 9119-88 34
3. Bülach	28 12 8 8129-106 32
4. Martigny	28 15 11210-97 31

5. Herisau	28 13 411134-141 30
6. Rapperswil	28 11 611112-129 28
7. Lausanne	27 12 213142-136 26
8. Davos	28 9 811108-101 26
9. Sierre	27 8 514102-130 21
10. Neuchâtel	28 4 618103-161 14

Samedi

17.30	Bülach - Herisau
20.00	Ajoie - Lausanne
	Davos - Rapperswil
	Martigny - Sierre
	Neuchâtel - Lyss

Télégrammes

Lausanne - Davos 5-3 (1-2 2-1 2-0). - Malley. 989 spectateurs. Arbitre: Marti. Buts: 10e Mettler (Bonito) 1-0. 18e Yachine (à 5 contre 4) 1-1. 19e Gross (Ayer, Stepanitchev, à 5 contre 4) 1-2. 25e Bonito (Aebersold, Mettler) 2-2. 30e Morf (Lüthi) 2-3. 31e Laurence (Lawless, à 4 contre 4) 3-3. 53e Ledermann (Tanner, à 5 contre 4) 4-3. 55e Lawless (Ledermann) 5-3.

Herisau - Lyss 5-3 (1-2 2-1 2-0). - Centre sportif. 1441 spectateurs. Arbitre: Lerch. Buts: 6e Vlk (Dolana, à 4 contre 5) 1-0. 7e Reto Gerber (Korman, Daoust, à 5 contre 4) 1-1. 10e Gertschen (Daoust) 1-2. 27e Bruetsch (Daoust, Gertschen) 1-3. 36e Dolana (Hohl, à 5 contre 4) 2-3. 38e Keller (Vlk, à 5 contre 4) 3-3. 57e Dolana (à 3 contre 3) 4-3. 58e Nater (à 4 contre 3) 5-3.

Rapperswil-Jona - Neuchâtel 7-3 (3-1 2-1 2-1). - Lido. 1900 spectateurs. Arbitre: Biedermann. Buts: 1e Diener (Muffler) 1-0. 9e Naef (Charbonneau, à 5 contre 4) 2-0. 15e Zaitsev (Studer) 2-1. 20e Charbonneau (Haueyer, à 4 contre 4) 3-1. 32e Thomas Maurer (Vuille, à 5 contre 4) 4-3. 51e Pleschberger (Camenzind) 5-3. 55e Schneller (Biakine) 6-3. 59e Schai 7-3. (si)

1^{re} ligue

Match en retard

Star Lausanne - Monthey 4-1

Classement

1. Chv-de-Fonds	18 13 3 2 91-50 29
2. Viège	18 13 3 2 75-42 29
3. GE Servette	18 13 1 4 92-54 27
4. Moutier	18 8 4 6 79-68 20
5. Champéry	18 7 6 5 66-64 20
6. Fleurier	18 8 2 8 94-88 18
7. Yverdon	18 6 4 8 84-75 16
8. Villars	18 7 2 9 62-69 16
9. Star Lausanne	18 6 2 10 62-80 14
10. Saas-Grund	18 3 5 10 47-75 11
11. Le Locle	18 4 1 13 52-90 9
12. Monthey	18 3 1 14 45-94 7

Star Lausanne - Monthey 4-2 (0-1 3-1 1-0)

Patinoire de Montchoisi. 120 spectateurs.

Buts: 12e Giroud 0-1; 29e Buttet 0-2; 34e Berta 1-2; 37e Macho 2-2; 38e Renggli 3-2; 49e Berta 4-2.

Notes: Monthey sans Vouilloz, Donnet (malades), Chervaz, Donnet-Monay et Sallin (militaire), Schröter (absent)!

La première rencontre avait été reportée: match arrêté sur le score de 3-1 pour cause de lignes invisibles.... Hier soir, les Valaisans, au contingent pourtant réduit, entamèrent le débat avec tempérance. Les Lausannois leur facilitèrent la tâche en jouant de façon étriquée. Toutefois, Monthey manqua singulièrement d'efficacité. Ce n'est qu'à cinq contre trois qu'il parvint à ouvrir le score. Au tiers médian, il creusa pourtant l'écart par Buttet. Mais après la réussite d'un penalty par Berta, Star prit le match en main. En deux minutes, la partie bascula en faveur des Vaudois. Au dernier tiers, malgré leur bonne volonté, les Valaisans ne parvinrent pas à revenir. Les Lausannois marquèrent alors le but libérateur. (cx)

LNA

Résultats

Kloten - Gottéron	3-1 (1-1 2-0 0-0)
Lugano - Berne	8-1 (3-1 3-0 2-0)
Bienne - Zurich	2-2 (2-0 0-2 0-0)
Zoug - Ambri	4-2 (0-0 2-1 2-1)
Coire - Olten	8-2 (2-1 4-0 2-1)

Classement

1. Gottéron	33 23 4 6165-90 50
2. Lugano	33 22 4 7133-79 48
3. Berne	33 20 4 9132-90 44
4. Ambri	33 19 212134-108 40
5. Zoug	33 15 414122-116 34
6. Kloten	33 13 614129-111 32
7. Zurich	33 11 616132-144 28
8. Bienne	33 8 619 99-170 22

9. Coire	33 5 622122-174 16
10. Olten	33 7 224 94-180 16

Prochaine ronde

Jeudi 27 février

Télégrammes

Coire - Olten 8-2 (2-1 4-0 2-1). Hallenstadion. 2404 spectateurs. Arbitre: Stalder. Buts: 9e Lavoie (Jeuch, Micheli, 5 contre 4) 1-0. 14e Egli 1-1. 18e Lavoie (Bayer, Micheli) 2-1. 25e Signorell (Müller) 3-1. 26e Micheli 4-1. 33e Lavoie (Stoffel) 5-1. 40e Lavoie (Schädler) 6-1. 50e Ackermann 7-1. 53e Marco Capaul 8-1. 59e Lörtscher (Hirschi, 3 contre 3) 8-2. Pénalités: 6 x 2', plus 5', plus pénalité de match (Edgar Salis) contre Coire, 7 x 2', plus 5', plus pénalité de match (Stastny) contre Olten.

Kloten - Fribourg Gottéron 3-1 (1-1 2-0 0-0). Schluefweg. 5126 spectateurs. Arbitre: Megert. Buts: 5e Maurer (Leuenberger) 0-1. 14e Celio (Bruderer, Hollenstein, 5 contre 4) 1-1. 21e Celio (Daniel Sigg) 2-1. 23e Eaves (Wäger) 3-1. Pénalités: 6 x 2', plus Klotten. 9 x 2', plus 5', plus pénalité de match (Descloux) contre Fribourg.

Kloten: Pavoni; Daniel Sigg, Eldebrink, Bruderer, Roger Sigg; Celio, Eaves, Wäger; Schlagenhaut, Erni, Hollenstein; Rufener, Fontana, Hoffmann; Weber.

Fribourg: Stecher; Balmer, Hofstetter; Brasey, Descloux; Bobillier, Griga; Kaminski, Schaller, Andrijevski; Maurer, Liniger, Leuenberger; Silver, Brodmann.

Bienne - Zurich 2-2 (2-0 0-2 0-0). Stade de glace. 3602 spectateurs. Arbitre: Tschanz. Buts: 3e Schneider (Gilles Dubois, Cattaruzza) 1-0. 10e Weber (Cattaruzza, 5 contre 4) 2-0. 23e Tschistjakov (Zehnder, 5 contre 4) 2-0. 23e Tschistjakov (Zehnder, Prijachin, 5 contre 4) 2-1. 30e Hotz (Prijachin) 2-2. Pénalités: 8 x 2' contre Bienne, 8 x 2', plus 10' (Nuspliger) contre Zurich.

Lugano - Berne 8-1 (3-1 3-0 2-0). Resega. spectateurs. Arbitre: Schmid. Buts: 3e Thibaudeau (Gingras) 1-0. 5e Thibaudeau (Sutter, Fritsche, 5 contre 4) 2-0. 11e Howald (Horak) 2-1. 15e Thny (Rötheli, Walder, 5 contre 4) 3-1. 21e Ton (4 contre 5) 4-1. 23e Honegger (Rötheli) 5-1. 27e Thibaudeau (Gingras, Sutter) 6-1. 43e Eberle (Rogger, 5 contre 4) 7-1. 60e Gingras (Aeschlimann, Thibaudeau) 8-1. Pénalités: 7 x 2' contre Lugano, 9 x 2' contre Berne.

Zoug - Ambri-Piotta 4-2 (0-0 2-1 2-1). Herti. 6151 spectateurs. Arbitre: Frey. Buts: 27e Leonov (Jaks) 0-1. 28e Antisim (Yaremchuk, Burkart) 1-1. 37e Meier (Neuenschwander) 2-1. 56e Neuenschwander (Meier, Künzi) 3-1. 56e Reinhart (Robert, Fair) 3-2. 60e Yaremchuk (Antisim) 4-2.

Une recrue pour Berne

L'attaquant du CP Zurich Mathias Schenkel (22 ans) évoluera la saison prochaine au CP Berne. Schenkel, qui appartient à la formation de deuxième ligue de Küssnacht, a signé un contrat d'une année.

A l'étranger

Trente, Italie - Finlande 1-5 (0-0 0-1 1-4). (si)

Nouvelliste

SERVICES

CINÉMA

TÉLÉVISION

URGENCES

BIEN-ÊTRE

Les films à l'affiche 28

D'une chaîne à l'autre 29

Adresses utiles 30

L'art du rangement 30

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition

Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

NOTRE PATRIMOINE

Nax pour exemple!

Tous les actes de barbarisme contre le patrimoine culturel dépassent la compréhension, s'attaquer à l'art c'est avouer son impuissance. A ces pertes s'ajoutent celles qui sont dues aux catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les avalanches, les incendies.

Outre ces dangers permanents, les biens culturels n'échappent pas non plus aux phénomènes naturels de décomposition, ni aux attaques de l'atmosphère, au vol, à l'attentat ou aux actes stupides de la guerre.

Les récents bombardements sur la ville de Dubrovnik, pourtant classés d'intérêt mondial par l'UNESCO, doivent être dénoncés et les pertes du patrimoine ressenties comme une pénible douleur.

Des documents de sécurité

Une protection absolue des biens culturels n'existe pas, on le sait. Mais on peut au moins créer une documentation de sécurité pour les biens immeubles. Sont utiles à cette fin des collections de documents de toutes sortes: photos, plans, photogrammétrie... Aux termes des dispositions fédérales en matière de protection des biens culturels (PBC), ces collections doivent comporter les renseignements essentiels en vue d'une remise

en état ou d'une reconstruction de ces biens.

A cet effet, les archives photogrammétriques constituent les véritables archives techniques des monuments et des sites. Ces archives, dont l'établissement est d'une première importance, répondent parfaitement aux exigences de la Convention de La Haye (1954) sur la protection des biens culturels. Elles sont l'une des bases essentielles des opérations d'inventaire et des travaux de recherche ou de restauration.

La photogrammétrie est une technique qui permet d'effectuer le relevé d'un objet à l'aide de perspectives enregistrées photographiquement. Elle est la seule aide raisonnable pour restituer en plan les objets dont la complexité architectonique ne permet pas le relevé selon des procédés conventionnels de mesures: autels, orgues, fresques, plafonds, intérieurs baroques, chapiteaux, stalles...

Première valaisanne

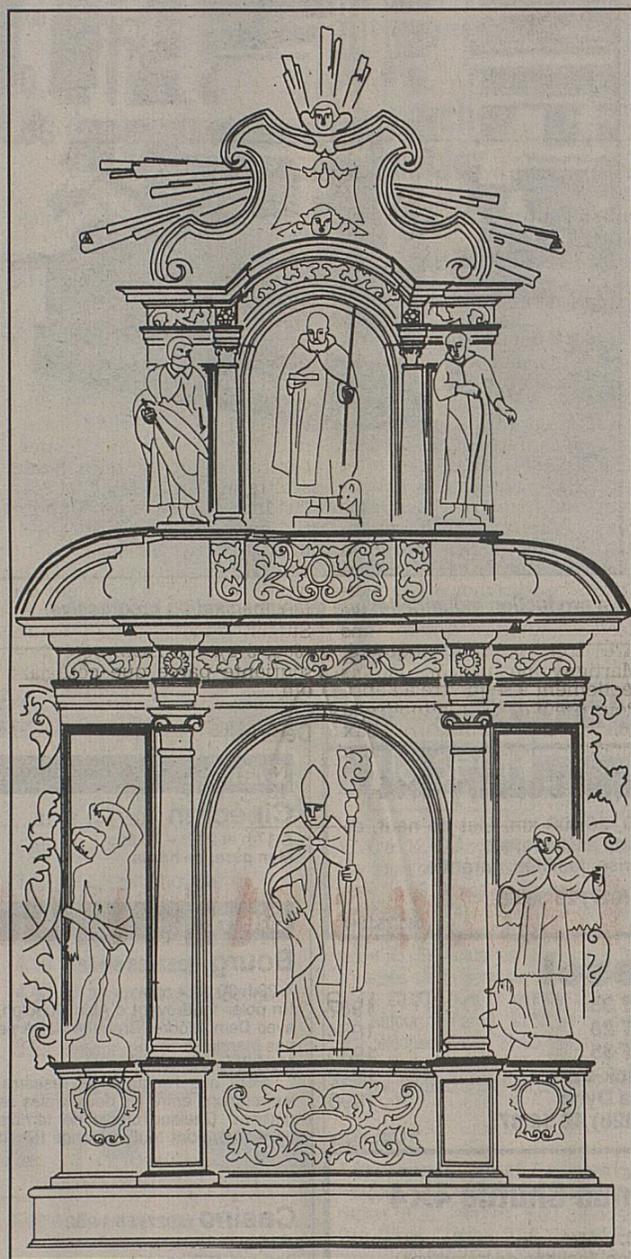
C'est à titre d'essai que les autels de l'église de Nax ont été relevés ainsi pour la première fois en Valais. Ont suivi les relevés des autels de Saint-Martin, de l'orgue de Valère, du plafond Supersaxo à Sion, des autels de la cathédrale de Sion, etc.

Cette méthode de relevé très répandue depuis longtemps dans les pays qui nous entourent et dans le nombre de cantons suisses, n'avait jamais véritablement percé en Valais. Pourtant, désormais on ne pourra plus se passer de tels moyens pour créer la documentation de sécurité.

Outre les avantages d'une grande précision et la possibilité de relever des surfaces ou

volumes inaccessibles, la photogrammétrie porte sur la forme effective, objective et totale, avec toutes les irrégularités. Elle apparaît donc comme l'instrument incomparable pour cerner de près la réalité des structures et des formes; pas d'interprétation! La restitution en plan des clichés photogrammétriques peut de plus en tout temps être contrôlée et complétée.

Jean-Marc Biner



Des archives techniques.

ANTENNES

Superflic



On l'a vu au cinéma interprétant de nombreux rôles de policier, dont «Un flic» de Jean-Pierre Melville en 1972. Richard Crenna, originaire de Californie, s'est aussi illustré dans «La canonnière du Yang-Tsé» de Robert Wise, «Les

naufragés de l'espace» de John Sturges et «Rambo» de Ted Kotcheff. Dans «Le cauchemar de Richard Beck», sombre et rigoureux, il tient à bout de bras ce rôle difficile et délicat du flic empêtré dans ses convictions. (M6 - 20.40)

PARI MUTUEL

Les favoris du jour

Cet après-midi, il y aura 9 courses à Cannes-sur-mer. Elles se dérouleront sur la Réunion 1 à partir de 13 h 45. A noter que la 3e course se parie également en couplé, tandis que la première, la sixième, la septième et la huitième se jouent aussi en trio et couplé. Le simple restant une constante. Nos pronostics: 1re course: 2, 11 et 12. 2e course: 1, 7 et 10. 3e course: 2, 3 et 14.

4e course: 3, 8 et 13. 5e course: 6, 8 et 13. 6e course: 1, 10 et 13. 7e course: 7, 14 et 18. 8e course: 6, 7 et 8. 9e course: 1, 8 et 17.

Remarque

Le cheval à jouer placé-gagnant est le 18 de la 7e course. Il répond au joli nom de Soleil de Bruyère.

BESTIAIRE

La cigogne a passé...

BÂLE. - Un rhinocéros des Indes est né jeudi dernier au zoo de Bâle. «Purana» pèse quelque 60 kilos. Elle est le 25e rhinocéros des Indes à venir au monde dans le jardin

zoologique de la cité rhénane. Les rhinocéros des Indes, qui pèsent jusqu'à deux tonnes, peuvent atteindre l'âge de 40 ans. (ats)



«Purana» et sa mère, «Ellora», se portent bien.

keystone

CULTURE

Variations sur un pays heureux

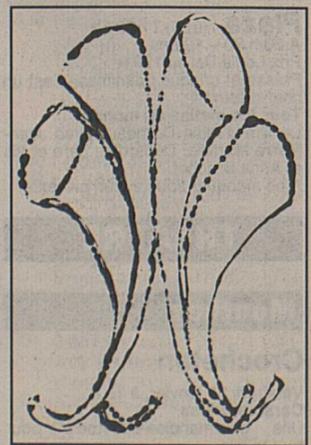
L'année 1991 a inspiré toutes sortes de réflexions sur la Suisse d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le tout conjugué au temps de l'espoir ou de l'ironie, de la tendresse ou du détachement, de l'humour ou de la déception.

Et voici que depuis un mois l'on vogue hardiment vers le 800e, la tête prise par autre chose, le chômage, les impôts, les révolutions à l'Est ou l'Europe en construction... bref par tout ce que l'on veut, sauf le souvenir, fut-il fugace, de cette grande fête un peu ratée.

Heureusement, certains ont eu le bon goût de remettre le fer dans la forge avant qu'elle ne soit éteinte. Comme M. Yammouni, par exemple, qui patronne un ouvrage au titre provocateur: «Variations sur un pays heureux». Cela ne fait-il pas penser à un thème connu?

Ce petit fascicule en propose cinquante-trois versions,

de ce bonheur. Un bonheur au goût aigre-doux, cela va de soi. Comme en musique, on retrouve ici le mode mineur et le mode majeur. Tout dépend



Anniversaire.

nt

de la plume et de l'humeur des quelque quarante personnalités qui trouvent en l'un ou l'autre menu chapitre l'endroit idéal pour épancher une fureur, un sarcasme, une angoisse, un froncement de sourcil ou une ancienne préoccupation.

L'armée, l'environnement, la Croix-Rouge, l'ONU, la démographie, les réfugiés, la démocratie directe, l'EPFL, l'Europe, Kappel, 1515, Guillaume Tell, le major Davel, le Pays de Vaud, le Léman ou Genève: autant d'images qui, mises bout à bout, forment une certaine Suisse, coloriable à souhait.

Ainsi, le vrai Helvète est peut-être celui qui sait ouvrir une bouteille avec la grande lame de son couteau suisse. Raison pour laquelle ce dernier ne doit en principe pas comporter de tire-bouchon. Ou bien, le vrai, l'authentique Helvète est, à l'image de Guil-

laume Tell, un bon tireur, un excellent gymnaste; la comparaison s'arrête là, parce que qui donc oserait aujourd'hui passer devant la casquette de



Vendanges.

nt

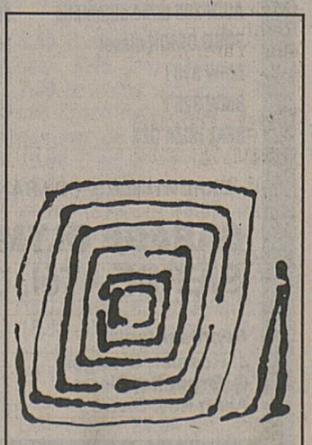
son chef, fut-il tyrannique, sans le saluer? Petite question posée en passant par le journaliste Jean-Claude Mayor, qui n'en est pas à une impertinence près. Dignement entouré, dans ce petit fascicule, par des gens de plume, comme Rousseau, Ramuz, Guy de Pourtalès et Christophe Calame, ou des gens de parole, politiciens donc, comme Pierre Cevey, Pierre Duvoisin, René Longet ou Jean Ziegler. Sans oublier des gens de foi et de feu, comme Edmond Kaiser...

Au total, voici donc une mosaïque aux reflets changeants, qui suggère davantage qu'elle n'assure, avec tout ce que cela suppose de sourires et de questions. Le dernier mot revenant peut-être aux planches originales d'un artiste suisse comme son nom l'indique, et libanais comme son prénom

le laisserait penser, Hafis Bertschinger.

Fabienne Luisier

Recueil édité par J. Yammouni, Le-man Douceur Editions, Genève, 1991.



Les réfugiés.

nt

ANTENNES

Pour une carte de séjour...

Les époux ripoux. A2 - 20.50



Même un mariage blanc peut mener au bonheur.

Deena Stevens, une comédienne américaine venue chercher la gloire à Paris, a désespérément besoin d'une carte de séjour. La seule solution qu'elle envisage est d'épouser un Français. Le mariage est organisé par Benno Valenti, un mafioso notoire. Pour l'«heureux» élu, Nicolas Fouillet dit Nick, c'est l'argent qui motive son mariage avec Deena. En effet, Nick est musicien, lui aussi en attente de la gloire, et a un besoin urgent de régler ses dettes.

Après le mariage, les choses ne s'arrangent pas. Nick et son ami musicien Booker se font voler l'argent par des

malfrats à la solde de Valenti. Par ailleurs, un agent de bureau d'immigration commence à s'intéresser à l'étrange «couple». Nick et Deena sont donc obligés de mener une vie commune plus ostensible, au grand dam de Nick, coureur de jupons effréné. Mais Deena commence à avoir du succès et signe un contrat avec une agence de comédiens. De son côté, Nick réussit à percer dans le milieu de la musique. Au fil des jours et des mésaventures, ils apprennent à se connaître et découvrent finalement qu'ils sont tombés amoureux l'un de l'autre. Ils sont enfin mariés «pour de bon»...

Une voiture du peuple

Volkswagen.

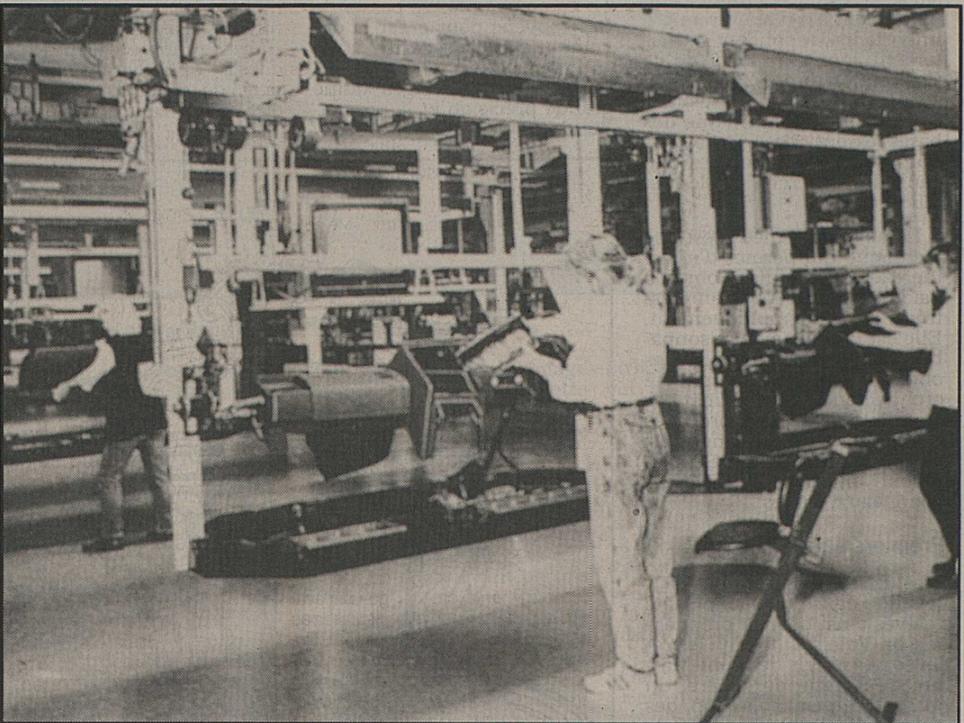
La Sept - 21.00

«Tout bon ouvrier allemand doit avoir la possibilité d'acquiescer et d'entretenir une Volkswagen.» Au salon de l'automobile de 1935, Hitler promet de créer une voiture à la portée de chaque citoyen. L'idée de la Volkswagen, «la voiture du peuple», est née. Aujourd'hui, Volkswagen est l'un des premiers constructeurs automobiles du monde et emploie 64000 personnes.

La Sept a demandé à Hartmut Bitomsky, l'un des plus grands documentaristes allemands de raconter l'histoire

de cette immense entreprise créée il y a cinquante ans. Avec Bitomsky, nous découvrons l'histoire de la production, la transformation des ateliers en une usine d'armements pendant la Seconde Guerre mondiale, la dénazification, la prospérité du groupe. Mais ce que Bitomsky a surtout choisi de nous montrer, c'est la déshumanisation progressive de la production industrielle. L'usine d'aujourd'hui est un univers dans lequel la place de l'ouvrier est de plus en plus menacée. Les hommes sont plus au contrôle

de la production qu'à la production elle-même et paraissent bien insignifiants, soumis au règne de la machine. Volkswagen, c'est aussi, Wolfsburg, un «lieu inventé, planifié et aménagé pour l'usine», c'est-à-dire un lieu avant tout fonctionnel, régi par des impératifs pratiques et dont la géométrie est implacable. Images saisissantes d'une incontestable réussite technologique et financière (près de 54 milliards de marks de chiffre d'affaires en 1987), une réussite obtenue peut-être selon une logique inhumaine.



La production industrielle: une déshumanisation progressive.

Ondes courtes

«Si tu ne te laisses pas faire, je te vire», «Moi je suis le patron, j'ai tous les droits, arrête de faire la mijorée. Tu n'es pas la première...», «J'ai accepté sous la pression, il menaçait de me licencier, je me suis souillée...»

Aujourd'hui, près d'une femme sur trois, selon la Ligue des droits de la femme, serait victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail. Plaisanteries obscènes, mains baladeuses, attouchements, exhibitions sexuelles, chantage, menaces, violence, autant de mots, de gestes qui caractérisent ce qu'en d'autres temps on appelait «le droit de cuissage». Fantasmagories féminines? Provocations? On entend encore dire «qu'elles l'ont bien cherché, qu'il n'y a pas de fumée sans feu...» Mais que valent ces arguments face au désespoir de ces femmes humiliées, terrorisées? Le harcèlement sexuel est d'autant plus odieux qu'il frappe, dans la plupart des cas, des femmes seules en situation financière difficile. Le développement de la précarité de l'emploi et du chômage favorisent ce chantage odieux: soumission, silence ou privation du travail. Mais depuis quelques années, nombre d'entre elles se révoltent, dénoncent leur harceleur. Et, au printemps dernier, dans le cadre de la réforme du Code pénal, l'Assemblée nationale faisait du harcèlement sexuel un délit, punissable d'un an d'emprisonnement et de 100000 francs d'amende. Mais ne faut-il pas encore aller plus loin?

(TF1 - 22.40 - Média-tions)

VEHICULES AUTOMOBILES

4x4
Mitsubishi bus L 300 1983
Toyota bus 1989
VW double cabine Syncro 1986
Toyota Landgriser 9184
Renault Traffic bus 1986
Toyota Hyluxe 1980
Mitsubishi bus L 300 1989
Tél. (028) 46 56 87.

A vendre
Peugeot 505 GR
8 places, 1990, 47 500 km.
Prix à discuter.
Tél. (027) 86 10 05, midi ou soir.

Golf Country 4x4
1990, 20 000 km, état de neuf, direction assistée, etc.
Reprise, facilités, garantie.
Tél. (027) 23 39 38.

Diesel
VW LT 35 1987
VW LT 28 1984
VW LT 35 1980
VW Pick-up 1982
Toyota Dyna 1990
Tél. (028) 46 56 87.

Honda Shuttle 4x4
1989, état de neuf, garantie, reprise, facilités de paiement.
Tél. (027) 23 39 38.

A. ANTILLE GARAGE OLYMPIC

Audi

VW GOLF Swiss-Champion 1800	rouge	1991	14'000 km
VW GOLF GTI	gris-mét.	1985	97'000 km
VW SCIROCCO GT	bleu mét.	1987	65'000 km
VW CORRADO G 60	gris-mét	1991	20'500 km
AUDI 80 Quattro 113 cv	rouge-mét.	1991	16'000 km
AUDI 90 automatic	blanche	1986	78'000 km
AUDI 100 avant turbo quattro	bleu-mét.	1989	43'000 km
AUDI 200 turbo automatic	bleu-mét.	1984	148'000 km
FORD ORION diesel	blanche	1988	49'000 km
BMW 318 I	bleue	1985	87'200 km
BMW 325 I	blanche	1987	63'300 km
SEAT IBIZA GLX	blanche	1987	33'700 km

EXPERTISÉES - GARANTIES 100% - CRÉDIT

GARAGE OLYMPIC - SIERRE
SIERRE - Tél. 027 / 55 33 33

Représentants:
J. Rossier, Granges Tél. 027 / 58 15 13
G. Brunello, Sierre 027 / 55 84 74
Alain Rey, Sierre 027 / 55 04 64

GARANTIE-OCCASIONS

M-B 300 E 4 MATIC aut. champagne, 1989, 83 000 km, Fr. 47 200.-
OPEL CALIBRA 16V noire, 1991, 30 000 km, Fr. 25 800.-
M-B 300 SE aut. bleue, 1987, 58 000 km, Fr. 42 000.-
PORSCHE 911 SC 3,0 verte, 1980, 81 000 km, Fr. 34 000.-
BMW 535i bleue, 1988, 54 500 km, Fr. 36 500.-
BMW 324 TD bleue, 1988, 80 000 km, Fr. 24 900.-

GARAGE ZENITH
MICHEL ZUCHUAT

Michel Zuchuat, rue de Lausanne 140
Sion - Tél. (027) 23 55 78-77

CINÉMAS-SPECTACLES

Grans
Cinécraan (027) 41 11 12
A 17 h et 21 h - 10 ans
Mon père, ce héros

Sierre
Bourg (027) 55 01 18
A 20 h 30 - 14 ans
Un polar foudroyant d'Alan Rudolph, avec Demi Moore, Bruce Willis. A ne pas manquer.
Mortelles pensées
... alors que l'enquête se resserre, les relations entre les deux amies se gâtent... Quelque chose de terrible est arrivé, dont tout le monde taisait la vérité.

Casino (027) 55 14 60
A 15 h
Bernard et Bianca au pays des kangourous
A 20 h 30 - 14 ans
Wim Wenders nous emmène pour un ultime road-movie
Jusqu'au bout du monde
Trois thèmes: l'amour, les images, le regard. Avec William Hurt, Solveig Dommartin, Jeanne Moreau.
V.o. angl. s.-tit. fr.-all.

Sion
Arlequin (027) 22 32 42
A 20 h - 12 ans
JFK
John F. Kennedy - Affaire non classée.
Oliver Stone donne sa version de l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy. Un morceau d'anthologie de l'histoire américaine enfin porté à l'écran par un metteur en scène qui ne recule devant aucune provocation. Kevin Costner et Gary Oldman tiennent les rôles principaux. Le film qu'il faudra avoir vu.

Capitole (027) 22 32 42
A 20 h 30 - 7 ans
Lucky Luke
de et avec Terence Hill. Notre héros tire toujours plus vite que son ombre. «Lucky Luke» pour le plaisir de tous au cinéma. Rigolo et charmant.

Lux (027) 22 15 45
A 20 h 30 - 16 ans
L'amant
de Jean-Jacques Annaud, tiré d'un roman de Marguerite Duras. Une histoire d'amour dans l'Indochine coloniale des années vingt entre une jeune fille pas encore en fleur et son

amant chinois. Simple et beau comme l'amour à 15 ans. Duras disait l'amour, Annaud le montre, sans retenue, sans complaisance... Avec Jane March et Tony Leung.

Martigny
Casino (026) 22 17 74
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 12 ans
La première grande surprise de l'année!
Critique et public unanimes: c'est merveilleux!
Tous les matins du monde
d'Alain Corneau, avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet et Guillaume Depardieu. La conjonction bouleversante du texte, de la musique baroque française et de l'image.

Corso (026) 22 26 22
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 7 ans
Pour le plaisir de tous, Terence Hill est
Lucky Luke
Notre héros tire toujours plus vite que son ombre! Mais, plus méchant que Les Dalton, on ne trouve pas! Heureusement, il y a «Jolly Jumper»...

Monthey
Monthéolo (025) 71 22 60
A 20 h 30 - 12 ans - Folle comédie!
Un psychiatre: Richard Dreyfuss. Un malade: Bill Murray dans
Quoi de neuf... Bob?
Une comédie hilarante signée Frank Oz qui fait un malheur aux Etats-Unis. Après l'avoir vue, vous comprendrez pourquoi!

Plaza (025) 71 22 61
A 20 h 30 - 10 ans
Prix Louis-Delluc 1991!
Presse et critique unanimes: c'est un chef-d'œuvre!
Tous les matins du monde
Le film d'Alain Corneau, avec Jean-Pierre Marielle, Depardieu père et fils et Anne Brochet.
A ne manquer sous aucun prétexte!

THÉÂTRE
Monthey
Crochetan
Vendredi 31 janvier, à 19 h
Caramel-Blues
Une gourmandise-spectacle pour tout public.
Réservation: tél. (025) 71 62 67.

GERARD DEPARDIEU
MON PERE CE HEROS.
un film de GERARD LAUZIER

un film de Jean-Jacques Annaud
L'amant
d'après le roman de Marguerite Duras

Tous les matins du monde
un film de ALAIN CORNEAU



- 8.55 Les annonces de Lyliam
- 9.00 TJ-flash
- 9.05 Top models
- 9.25 A cœur ouvert
- 9.45 Les annonces de Lyliam
- 9.50 Vive les animaux
- 10.10 Surprise sur prise

Rires assurés grâce à Emmanuelle, Charlotte de Turckheim, Jean Guilda, Lio et Thierry Lhermitte.

- 11.05 Spécial cinéma
- Rita Hayworth. De Brooklyn à Hollywood. Un reportage retraçant l'ensemble de sa carrière avec des interviews de Glenn Ford, Jack Lemmon, Kim Novak, présenté par sa fille, la princesse Yasmin Khan.

- 11.55 La famille des collines
- Série.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La vendetta
- Série (18).

- 13.35 Dallas
- Le pari de Sue Ellen.
- 14.25 Les Polluards
- Série.
- Le chef de la bande.

- 14.50 Pif et Hercule
- Série.
- 15.00 Patou l'épatant
- 16.05 Arabesque
- Série.
- Un meurtre trop tentant.

TSI
16.45-17.00 Victor.
14/20. Cours d'anglais.

- 16.50 Pif et Hercule
- Série.
- Nos amis les bêtes.

- 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou
- 17.10 Cocotte minute
- Série.
- Le voleur de moutons.

- 17.45 MacGyver
- Série.
- Atterrissage périlleux.
- 18.35 Top models
- Série (938).

- 19.00 Journal romand
- 19.15 Téléchance
- Jeu de Charlotte E. Rupi.
- 19.30 TJ-soir
- 20.00 Météo.

- 20.10 A bon entendeur
- 20.25

Le monstre évadé de l'espace



2 et fin. Téléfilm de Richard Colla. Avec: Joe Cortese, Maryam d'Abo, George Dzundza. Jack Breslin, l'inspecteur qui enquête sur ces mystérieux crimes, s'est associé avec Tara, une superbe femme venant d'une autre planète. Elle dispose de pouvoirs technologiques stupéfiants.

- 22.00 TéléScope
- Les pompiers du futur. Durant des siècles, le feu a constitué le fléau majeur de nos villes. A tel point que la peur de l'incendie a largement dessiné nos paysages urbains. Toutes les mesures prises ont permis de diminuer le nombre et l'ampleur des sinistres, mais de nouveaux risques sont apparus. Le Koweït, la forêt méditerranéenne ou les zones industrielles nous font découvrir un ennemi aux visages multiples.

- 22.25 TJ-nuit
- 22.40 Raggedy
- Film de Bob Hoskins. Avec: Bob Hoskins, Dexter Fletcher, Zoe Nathenson, Dave Hill.

- 0.20 Zap hits
- 1.05 Bulletin du télétexte



- 6.00 Passions
- Fin du rêve.
- 6.30 Club Minizigzag
- 7.00 TF1 matin
- 7.20 Disney Club mercredi
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.55 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 12.55 A vrai dire
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - Bourse.
- 13.40 Commissaire Moulin
- Marée basse.
- 15.10 Club Dorothée

Charles s'en charge

- Rêve de jeunesse.
- 17.55 Premiers baisers
- Les statistiques.
- 18.20 Une famille en or
- 18.50 Santa Barbara
- 19.15 La roue de la fortune
- 19.45 Le bébé show. 19.50 Loto: 1er tirage bleu.
- 20.00 Journal
- 20.35 Tapis vert - Météo - Loto: 2e tirage bleu.

20.50 Sacrée soirée

Invités: Lauralee Bell (comédienne de la série Les feux de l'amour), Mireille Mathieu et Martha Villalonga. **Coup de cœur** à l'opération Pièces jaunes soleil, avec la participation de Sabine Azéma. **Variétés:** Mireille Mathieu, Enrico Macias, duo Maxime Le Forestier-Michel Rivar, duo Joëlle Ursull-Kova Rea. **Les numéros un de demain.** L'horoscope de Didier Derlich.

- 22.40 Médiations
- Le harcèlement sexuel en procès.
- Invités:** Véronique Neiertz, Marie-Dominique Commarat, Elisabeth Fricet-Thirion, maître Gérard Welzer, Laurence Bernier, Marie-Victoire Louis, Viviane Blassel, Wolinski.

- 0.05 Télévitrine
- 0.35 Le bébé show
- 0.40 TF1 dernière
- 1.00 TF1 nuit
- 1.35 C'est déjà demain
- 1.55 Côté cœur
- 2.20 Enquêtes à l'italienne
- 3.15 Histoires naturelles
- 3.45 Cogne et gagne
- 4.30 Musique
- 4.40 Histoire des inventions
- 5.35 Histoires naturelles



- (Sous réserve de changements de programmes.)
- 6.00 Le journal permanent
 - 7.15 Matinée sur La5
 - Les Schtroumpfs. Pinocchio. Paul le pêcheur. Smash. Sandy Jonquille. Cathy, la petite fermière. Magie bleue. Maxie. Le monde enchanté de Lalabel. Yakari. 10.55 Cap danger. 11.25 Cas de divorce. 11.55 Que le meilleur gagne.

- 12.45 Le journal
- 13.20 L'inspecteur Derrick
- Série.
- 14.25 Bergerac
- 15.25 Simon et Simon
- Série.
- 16.15 Youpi, l'école finie
- Emission pour la jeunesse.
- 17.20 Star Trek
- Série.
- 18.15 Shérif, fais-moi peur!
- Série.
- 19.05 La loi est la loi
- 20.00 Le journal
- 20.45 Histoire vraie
- Double jeu.
- Téléfilm de Hajo Gies. Avec Götz George. Une femme se suicide. Elle était membre d'une secte sud-coréenne.
- 22.30 Le débat. Thème: Les sectes.

- 0.00 Le journal de la nuit
- 0.10 Les polars de La5
- Le club du télé-achat.
- 0.35 Cas de divorce.
- 1.05 Tendresse et passion.
- 1.30 Voisin, voisine.
- 2.30 Tendresse et passion.
- 3.00 Voisin, voisine.
- 4.00 Tendresse et passion.
- 4.30 Voisin, voisine.
- 5.30 Tendresse et passion.



- 6.05 Falcon Crest
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amoureuement votre
- 8.55 Amour, gloire et beauté
- 9.25 Hanna-Barbera dingue dong
- 10.20 Pince-moi, je rêve
- 11.05 Dessinez, c'est gagné junior
- 11.35 Motus
- 12.00 Pyramide
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.35 Météo.
- 13.40 Opération Terre
- 14.55 Les deux font la paire
- 15.45 Des chiffres et des lettres juniors
- 16.15 Giga
- 18.05 MacGyver
- Cléo rocks.
- 18.55 INC
- Actualités: Cosmétiques, les meilleurs produits hydratants.
- 19.00 Le journal olympique
- 19.05 Question de charme
- 19.35 La caméra indiscreète
- 20.00 Journal
- 20.40 Journal du trot - Météo.

20.50 Les époux ripoux

Téléfilm. Réalisation de Carol Wiseman. Avec: Stéphane Freiss, Patsy Kensit, Mouss Diouf.

- 22.25 Basket
- Coupe d'Europe: Pau-Réal de Madrid.

- 23.55 Musiques au cœur
- Magazine présenté par Eve Ruggieri.
- Les voix noires au masculin.
- Invité:** Manu Dibango (La Javanaise, de Serge Gainsbourg, au saxophone Soma Louba) et Derek Lee Ragine (un air de Purcell, accompagné au clavecin par Jean-Patrice Brosse, un negro spiritual a capella); Ralph Thamar (Comme disait le poète); le groupe Touré Kunda.
- Des extraits musicaux:** Simon Estes dans Don Carlo de Verdi aux Chorégies d'Orange, Louis Armstrong, Ray Charles, Samy Davis Jr, Nat King Cole, John Williams, John Lee Hooker, les Platters, James Brown, Jimi Hendrix, Al Jarreau, Prince, Michael Jackson, Alpha Blondy, Bob Marley, le groupe Malavoi, Gilberto Gil, Mori Kante, Salif Keita.

- 1.05 Journal
- 1.40 La caméra indiscreète
- 2.00 Résistances
- 3.10 Emissions religieuses
- 4.10 24 heures d'info
- 4.40 La chance aux chansons
- 5.30 Dessin animé
- 5.35 Amour, gloire et beauté



- 6.00 Boulevard des clips
- Avec: 7.05 Contact 6-Manager. 7.10 Boulevard des clips. 9.05 M6 boutique. 9.20 Boulevard des clips. 10.30 Hit, hit, hit, hurra. 12.05 Mariés, deux enfants.
- 12.30 Ma sorcière bien-aimée
- 13.00 Cosby show
- 13.30 L'homme au Katana
- 14.25 L'étalon noir
- 14.45 La tête de l'emploi
- 15.15 Culture pub
- 15.45 Culture rock
- 16.15 Flash-back
- 16.40 Hong Kong Connection
- 17.30 Noubia
- 18.00 Dance Machine
- 18.30 Les années FM
- Prise d'otages.
- 19.00 La petite maison dans la prairie
- Les chasseurs (1).
- 19.54 6 minutes
- 20.00 Cosby show
- C'est une fille.
- 20.30 Mode 6
- 20.40 Le cauchemar de Richard Beck
- Téléfilm de Karen Arthur. Avec: Richard Crenna.
- 22.20 Le grand déballeage
- Téléfilm de Michael Schultz. Avec: Barbara Bosson, Ilene Graf. Affaire 43324. Sanford Lagelfost est accusé de détournement de fonds au sein de la Société Traut...
- 23.55 Vénus
- 0.25 6 minutes
- 0.30 Dazibao
- 0.35 Boulevard des clips
- 2.00 Les nuits de M6
- 60 minutes. 2.50 Culture rock. 3.20 Au pays des Lapons. 4.10 Culture pub. 4.40 L'Indonésie en fête. 5.30 La face cachée de la Terre. 6.00 Boulevard des clips.

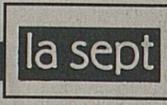


- 8.00 C'est Lulo!
- 11.53 L'homme du jour
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.58 Un mot pour les JO
- 13.00 Sports 3 images
- Sports 3 juniors. Séquence de Tae Kwon Do. Caméra fantôme pendant un match de basket. Le Rallye de Monte-Carlo.
- 13.40 Viva Mexico
- 14.28 Histoire de voir
- 14.30 C'est Lulo!
- Top express. 15.00 Antarctica. 15.25 Penny Crayon. 15.35 La sagesse des gnomes. 16.00 Skippy. 16.25 Kid'n play. 16.35 Cahier vert. 17.10 Tifou. 17.15 Microkid's. 17.35 Télétoon.
- 18.00 Une pêche d'enfer
- 18.30 Questions pour un champion
- 18.58 Un mot pour les JO
- 19.00 Le 19-20
- 19.12-19.35 Editions régionales.
- 20.05 Un livre, un jour
- Baudelaire, de Théophile Gautier (Ed. Le Castor).
- 20.10 La classe

20.40 La marche du siècle

Thème: Voyage au bout de la folie. Comment un être humain devient-il un démon? Existe-t-il une typologie du criminel? Comment comprendre les auteurs de meurtres en série? Quel est le déclencheur de ce comportement? Quel est la nature du désordre dont souffrent les criminels psychopathes? Existe-t-il de nouveaux moyens d'investigation neuropsychologiques? Comment se déroule une enquête de police pas comme les autres?

- 22.20 Soir 3
- 22.38 Histoire de voir
- 22.40 Mercredi en France
- 23.35 Traverses
- 0.35 Mélomanuit
- 0.40-0.45 La flamme en France



- 10.00 et 12.00 Anglais (7-8) Après chaque cours de langue, Le Cercle (Les offres). 10.30 A vos cassettes Moscou Vladivostok (4/4). 17.00 Avis de tempête 18.00 Mégamix 19.00 Histoire parallèle (126) Actualités allemandes et anglaises de la semaine du 25 janvier 1942. 20.00 Tours du monde, tours du ciel Autour de l'an 0. 20.55 Le courrier des téléspectateurs 21.00 Volkswagen 22.35 Padre Padrone Film de P. et V. Taviani. 0.25 Incubus Film de Guido Manuli.

- TV5
- 7.00 Journal français A2 7.40 F comme français 7.55 Clin d'œil 8.00 Journal canadien 8.20 Affiches 8.30 Selection One World Channel 9.00 Objectif Europe 9.30 Magazine européen 10.00 Séquence jeunes 10.00 Objectif sciences. 10.30 Découvertes. 11.00 Génies en herbe. 11.30 Magellan. 11.45 Science-cartoon. 11.50- 11.55 Flash TV5 16.05 Journal TV5 16.15 Au nom de la loi 17.15 Magazine culinaire 17.40 F comme français 18.00 Téléroman 18.30 Journal TV5 et météo 18.50 Affiches 18.55 Clin d'œil 19.00 Montagne 19.30 Journal suisse 20.00 Temps présent L'héritier bulgare. 21.00 Journal TF1 et météo 21.30 C'est à c't heure-ci que tu rentres? Pièce de Michel Fermaud. 23.05 Journal - Soir 3 23.25 Ex libris 0.25-0.30 1, 2, 3, théâtre



A2 - 9 h 25 - Hanna Barbera.



- Suisse alémanique
- 14.00 Schulfershen Aids II 14.45 Ein Mensch entsteht. 15.00 Family Album. 15.30 Time out 16.00 Tagesschau 16.05 Diagonal Der neue Mann. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Kidz. 17.55 Tagesschau 18.00 Helena. 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 20.00 Rundschau Die wöchentliche Hintergrundsendung zur Politik im In- und Ausland. 21.00 Twin Peaks 21.50 10 vor 10 22.20 Die Wahl Ein Filmdokument von Tobias Wyss über Leni Robert und die Berner Regierungsratswahlen 1990 sowie eine Diskussion aus dem Frühjahr 1991 zwischen Filmschaffenden, Politikerinnen und Politikern unter der Leitung von Erwin Koller. 0.50 ca. Nachtbulletin

- Suisse italienne
- 6.30 Textvision 8.05 Maguy 8.35 Il cammino della libertà 9.10 Bianco e nero e sempreverde 10.00 Il ritorno di Arsenio Lupin 10.55 Radici 11.45 Il cammino della libertà 12.30 Un uomo in casa 13.15 Sport Ricordi dei Giochi olimpici 14.45 Il principe di Donegal. 17.00 Tivviva? 17.25 Bigbox 18.00 Mister Belvedere 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale 20.30 Top Gun. 22.20 TG- Sera 22.35 Segretissimo 23.25-23.30 Textvision

- ARD - Allemagne 1
- 9.00 Tagesschau 9.03 Der Denver-Clan 9.45 T'ai chi chuan 10.00 Tagesschau 10.03 Die alten Ställe sind zu eng 10.45 ZDF-Info Arbeit und Beruf 11.00 Tagesschau 11.03 Ein himmlischer Sünder. 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.00 Tagesschau 14.02 Sesamstrasse 14.30 Es war einmal... Amerika 15.00 Tagesschau 15.03 Ping Pong 15.30 Frauengeschichten 16.03 Mutter & Sohn 16.30 Vale Tudo! 17.00 Punkt 5 17.15 Tagesschau 17.25 Regionalprogramme 20.00 Tagesschau 20.15 ARD-Brennpunkt 20.55 Sie und er 22.30 Tagesthemen 3.05 Haris 0.30 Tagesschau 0.35-0.40 Zuschauen - Entspannen - Nachdenken

- ZDF - Allemagne 2
- 9.00-13.45 ARD-ZDF Vormittagsprogramm 13.45 Geschichte auf dem Theater Dantons Tod. 15.50 Vor Ort 16.03 Neue Abenteuer 16.30 Karfunkel 17.15 Länderjournal 17.40 Hotel Paradises 19.00 Heute 19.20 Miss Marple. 20.50 Abenteuer Forschung Drama unter Wasser. 21.45 Heute- Journal 22.15 Zündstoff Heisse Ware für Frankfurt. 23.00 Derrick 0.00 Mein lieber John 0.25 Heute

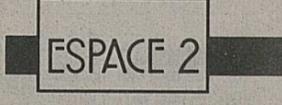
- FS 1 - Autriche
- 9.00 Zeit im Bild 9.05 Polizeiinspektion 9.30 Französisch 10.00 Schulfershen 10.30 Im wilden Norden. 12.10 Auslandsreport 13.10 Wir-Markt 13.35 Die Sklavins Isaura 14.00 Die Waltons 14.45 Die Geschichte des Glases 15.00 Nikolaas, ein Junge aus Flandern 15.30 Ein Schneemann Namens Wastl 16.05 Die Kinder vom Rummelplatz 16.30 Pro und Contra 17.10 Wurlitzer 18.05 Wir-Frauen 18.30 MacGyver 19.30 Zeit im Bild 20.00 Sport 20.15 Diese Drombuschs 21.55 Eurocops 22.50 Rückkehr nach Peyton Place 0.45-0.50 ca. Zeit im Bild

- RAI - Italie
- 5.20 Divertimenti 6.05 Davinia 6.55 Unomattina 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 TG1 Mattina. 7.30 TGR economia. 10.05 Unomattina economia 10.25 Ellen Burstin Show 11.00 TG1 11.05 Provaci ancora Harry 12.00 Piacere Raiuno 12.30 TG1-Flash. 13.30 Telegiornale. 14.30 Calcio 16.15 Big! 18.00 TG1 Flash 18.15 Italia chlamò 13. 18.50 Il mondo di Quark 19.35 Una storia 20.00 Telegiornale 20.40 Fra avventura e fiaba 22.45 TG1-Linea notte 23.00 Pugilato 0.00 TG1-Notte. 0.40 Pugilato 1.50 Mezzonotte e dintorni 2.10 La morte viene da Scotland Yard 3.50 Evel Kneivel. 5.20 TG1-Linea notte



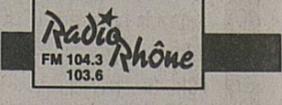
Info pile toutes les heures (sauf à 13.00 et 18.00) et à 6.30, 7.30, et 8.30. Journaux entre 6.00-9.00, 12.30-13.00 et 17.30-19.00.

6.00 Journal du matin. Avec notamment à 6.20, 7.22 et 8.25 Matin pratique. 6.12 Le baladeur. 6.15 Le chèque et le choc. 6.25 La question du jour. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découverte. 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.10 Le kiosque. 7.15 La craie dans l'encrier. 7.18 Le baladeur. 7.26 Commentaire d'actualité. 7.35 Le chèque et le choc. 7.40 Le baladeur. 7.45 La question du jour. 7.52 Règle de trois. 7.55 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.40 Découverte. 8.45 Propos de table. 8.52 A l'affiche. 9.05 Petit déjeuner. OM. 10.05-12.00 La vie en rose. FM. 10.05 5 sur 5. Avec, entre 11.00 et 12.00 Règle de trois. 10.05 Discotest (jeu). Pour voter (021) 6361044. 11.00 Info Pile + bulletin boursier. 11.05 5 sur 5 (suite). 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 13.10 Lettres d'Aymonville. 13.30 Lettre à J. Bofford. 13.45 Sur le bout de la langue. 14.05 Règle de trois. 14.15 Séquence reportage. 14.50 Question de sagacité (jeu). 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. Avec, à 18.20 Journal des sports. 18.30 Rappel des titres et page magazine. 19.05 Baraka. Avec Règle de trois. 22.05 Ligne de cœur. Une ligne ouverte aux auditeurs: (021) 6537070. Répondeur: (021) 6535575. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05-6.00 Relais de la Télédiffusion ligne 6 (Light).



Info pile à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 13.00, 14.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00 et 24.00.

0.05 Notturmo. Berlioz, Stenhammar, Puccini, Ravel, Martinu, Fauré, Francaix, Chopin, Schubert, Schumann, Mozart, Beethoven, Reicha, Schubert, Wolf-Heine, Grieg, Pasculli, etc. 6.10 env. Matin pluriel. Avec notamment à 6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 env. Image in. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. Conte inachevé. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 13.30 Le livre de Madeleine. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Espace 2: magazine. Musique. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD- Nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. Orchestre de la Suisse romande. F. Mendelssohn, F. Chopin, J. Brahms. 22.30 Espaces imaginaires. De Gerald Bloch. Collision de Pierre Mertens. 23.50 Novitads (en romanche). 0.05-5.59 Notturmo.



5.55 Bonjour, bonjour! (M. Motiez). 6.45 Info Rhône matin. 7.30 Le journal des sports. 7.45 Info Rhône matin. 9.00 Le petit déjeuner de P. Ferla (RSR 1). 10.00 C'est la vie (P.-A. Roh). 12.15 Info Rhône midi. 12.30 Le journal RSR 1. 13.00 Vanille framboise (Maggy). 16.00 Tea Time (Bertrand). 17.00 Rhône hit (hit-parade) (Joël) + cinéma (H. Rey). 18.00 Le journal de RSR 1. 18.30 Infos Rhône soir + l'invité du journal. 19.00 Enfantine. 19.15 La page magazine. 20.00 Couleur spectacle. 22.00 FM & Compagnie. 24.00 Info pile + RSR 1.

BIEN-ÊTRE

Rangement

Par Maria Gessler

Un jeu d'enfant!

Pour aider les enfants à prendre de bonnes habitudes dans l'art de ranger, proposez-leur des systèmes de mise en ordre commodes. Le coffre et le sac à jouets ne sont pas rationnels: il faut tout vider pour attraper les jouets du fond et les petites pièces restent introuvables. L'idéal est un système d'étagères à la hauteur de l'enfant (d'où l'intérêt des systèmes amovibles) sur lesquelles il pourra poser non seulement ses livres, ses peluches, ses poupées, mais également de petites caisses en plastique, en bois ou en carton solide, ou même de petits paniers qui contiendront les jeux à pièces multiples (Lego ou autres). Les planches doivent être assez solides pour porter des jeux lourds et encombrants. En plus des étagères, pensez

aux casiers et aux tiroirs. Ceux que l'on peut glisser sous le lit permettant de gagner une place précieuse. Fort pratiques aussi, les caisses en plastique superposables.

Ordonné... mais pas maniaque

Une ou deux fois par an, il est bon de trier les jouets avec votre enfant. Mais attention! C'est lui qui décide ceux qu'il veut éliminer... S'il reste très attaché à un vieux jouet pourtant délaissé, gardez-le précieusement au fond d'un placard... Il est normal d'exiger un minimum d'ordre pour pouvoir faire le ménage, conserver les jouets en bon état et donner à l'écolier une place suffisante pour travailler. Mais il ne faut pas que cela tourne à la manie ni à l'obsession. Tant que ses affaires n'envahissent pas la maison, la chambre d'un enfant reste son territoire propre.



Un domaine à respecter.

Les secrets de la nature

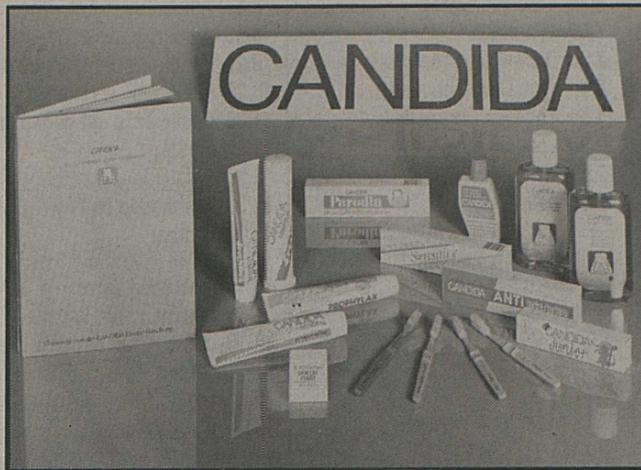
Glycine exubérante

Surnommée le «bourreau des grilles» en raison de son exubérance et de son étonnante vigueur, la glycine doit être contrôlée, par une taille estivale et une autre hivernale. En effet, les tiges d'une glycine peuvent atteindre plus de 3 mètres en une seule saison.

Une taille en été a pour effet de restreindre cette plénitude mais on oublie souvent de la pratiquer. Heureusement, il est possible de discipliner cette plante grimpante en hiver (mais surtout pas quand il gèle)! Avec un sécateur bien affûté, il faut rabattre les pousses latérales à une dizaine de centimètres de leur base. Vous devez laisser deux ou trois boutons à fleurs reconnaissables à leur forme arrondie alors que les bourgeons à bois sont plats et pointus. Pour une floraison plus éclatante, il faut se rappeler que les plantes grimpantes fleurissent plus généreusement lorsque les branches sont palissées horizontalement.

Des fruits gorgés de sucre

Gratifiez vos arbres fruitiers d'une ration de potassium car cet élément améliore la qualité des fruits et leur teneur en sucre. Une bonne solution: le sulfate de potassium qui contient 50% de potasse. Pour l'appliquer, à raison d'une bonne poignée par arbre, désherbez à la binette au pied de l'arbre, griffez ensuite et épandez le sulfate qui pénétrera dans le sol sous l'action des pluies ou de la neige. Dès le mois de mars, à la fructification, vous constaterez son efficacité et au moment de la



Un guide précieux.

ceuillette, vous vous régalez de fruits encore plus succulents!

Vrai ou faux La caféine se trouve uniquement dans le café

C'est faux, on la trouve aussi dans le thé, le chocolat et bien sûr sur tous les produits qui contiennent du café sous une forme plus ou moins dissimulée (crème dessert, glace, gaufrettes et gâteaux fourrés, etc.).

Beaucoup de médicaments contre la douleur, la migraine ou la grippe en contiennent également.

Enfin, n'oublions pas qu'une boîte de Coca-Cola de 33 cl affiche de 20 à 30 mg de caféine, soit l'équivalent d'une demi-tasse d'arabica! De quoi faire réfléchir les parents qui s'étonnent de certains insomnies qui frappent leur progéniture...

A belles dents...

On sait aujourd'hui que l'élimination du tartre est un élément crucial de la prophylaxie dentaire. C'est pourquoi la section recherche dentaire Candida de Mibelle S.A. a jugé nécessaire de cerner tous les aspects concernant le tartre dans une nouvelle documentation de l'intéressante série «Au service de la prophylaxie dentaire».

Cette brochure, envoyée à tous les dentistes pratiquant en Suisse, est un condensé des connaissances actuelles sur le tartre et des derniers résultats de la recherche, le tout richement illustré de photos réalisées au microscope électronique à rayons X.

Cette brochure, guide concret à l'usage des adultes et des jeunes, peut être obtenue à Mibelle S.A., service d'hygiène dentaire, 5033 Buchs. (mg)

Palais gourmand

Pie au poulet

Recette calculée pour quatre personnes.

4 beaux blancs de poulet, 4 œufs, 250 g de champignons de Paris, 2 oignons, 150 g de lard maigre fumé, 2 cuillerées à soupe de persil haché, 300 g de pâte feuilletée, 2,5 dl de bouillon de volaille (cube), sel, poivre, beurre.

Faire durcir les œufs et préparer le bouillon. Chauffer une noix de beurre, y faire fondre les oignons pelés et hachés. Nettoyer les champignons et les émincer avant de les faire revenir dans un peu de beurre, dès qu'il on rendu leur jus les arroser d'un peu de bouillon, saler, poivrer. Couper le lard fumé en fines tranches, le blanchir deux minutes dans de l'eau bouillante. Dans un plat à gratin, déposer les blancs de poulet (précuits cinq minutes dans un peu de bouillon), une couche d'oignons, les rondelles d'œufs durs, les champignons, le lard, le persil en alternant. Verser sur l'ensemble 1,5 dl de bouillon, recouvrir avec la pâte feuilletée, bien souder en pressant avec des doigts, hacher le pourtour à l'aide d'un couteau pointu. S'il vous reste de la pâte réaliser des feuilles pour le décor. Badigeonner toute la surface avec de l'œuf battu et faire un trou au centre (le garnir avec un petit carton) pour former une cheminée. Servir ce fleuron de la cuisine anglaise avec une belle salade.

FEUILLETON

Sous la griffe du tigre

Virginia Holt

© Sciaky Presse 78

Elle frappa dans ses mains. Ainsi, songeai-je, il a aussi fourni les domestiques.

«La spécialité d'Anula! lança Robert lorsque les verres furent apportés. Elle ne veut jamais en donner la recette.

«Cela ne fait pas de mal», répondit-elle en me regardant en souriant. Puis, elle reprit: «Leila m'a dit que vous commenciez à vous habituer à notre pays.

«Oui», fis-je.

Malgré ses sourires, je sentais une tension en elle. Après tout, cette visite était peut-être un avertissement aussi bien pour elle que pour moi. Cela indiquait nettement: «Voilà ma femme» d'une part, et de l'autre, «voilà ma maîtresse». Il nous informait toutes les deux que la situation était ainsi et que nous n'avions qu'à l'accepter. Il avait assez d'audace pour cela.

Mais moi, songeai-je, je ne l'accepterai jamais. Et pourtant... la nuit dernière...

Il devait y avoir un alcool fort dans ce qui était servi car, tout à coup, leurs voix me semblaient venir de très loin. La pièce tournait légèrement et, quand je me levai, en même temps qu'eux, je chancelai. Robert prit mon bras: «Allez, on jette un regard et on s'en va!»

La maison était petite, mais agréable. La chambre était très sombre car les rideaux en étaient tirés. Au milieu, trônait un lit rond dominé d'un baldaquin d'où retombaient des draperies. Sur la coiffeuse, une glace à trois faces reflétait de nombreux pots incrustés de pierres semi-précieuses. Mes yeux furent immédiatement attirés par un Bouddha de bronze, exacte réplique de celui qui était chez nous. Anula vit mon regard et elle prit l'objet qu'elle caressa de ses longs doigts fins. «J'y tiens beaucoup, expliqua-t-elle. Je communique avec lui. Et je ne pourrais pas dormir s'il n'était pas là.»

Plus que jamais, le Bouddha me sembla maléfique et je me détournai, tandis qu'Anula avait un mystérieux sourire. Robert aussi souriait et je sus, tout à coup, que cette visite n'était pas improvisée.

Une curieuse odeur régnait partout, je m'informai.

«Vous l'aimez? demanda Anula. C'est à base de bois de santal et, depuis de longues années, c'est considéré comme un parfum sacré par les Hindous. En voulez-vous un peu?»

J'aurais surtout voulu crier: «Non, gardez-

le, je le déteste» mais cela aurait dévoilé mes sentiments, aussi je murmurai un remerciement poli.

Elle ouvrit un tiroir et me donna un petit flacon: «Il est précieux, me dit-elle, et une légende lui est attachée. Parfumez-vous avec et tous vos péchés de l'année seront effacés.

«Quelle merveille! lança gaiement Robert. Alors, pourquoi se gêner? Un petit coup de vaporisateur et hop! tout est supprimé! Et me voilà un saint!

«C'est réconfortant, fis-je, si l'on y croit.

«Tu vois, Anula, ma femme est une sceptique...»

Je respirai mieux quand nous sortîmes enfin de cette maison étouffante.

Robert me surveilla du coin de l'œil pendant notre retour, mais j'étais bien décidée à dissimuler ma fureur et, déjà, je cherchais comment me venger.

Lorsque l'idée me vint, j'eus peine à attendre pour la mettre à exécution. J'allai à Ashington où Clytie m'accueillit avec joie. Elle se sentait tout à fait bien.

«Bon, lui dis-je, alors maintenant, tu dois réfléchir aux conséquences... Tu as perdu ton héritage.

«Je sais, et John se fait beaucoup de souci.

«Non, tu es bien installée sur la plantation et je ne permettrai jamais qu'on vous... en chasse.»

Elle resta silencieuse, puis, enfin, elle murmura: «C'est ce que craint John.

«J'ai trouvé un moyen. Ainsi, vous serez tout à fait tranquilles. Tant que la plantation est à moi, vous ne risquez rien, et je vais établir un testament pour qu'elle vous revienne à ma mort.

«Tu ne vas pas mourir!

«Je n'en ai pas envie, mais qui sait!

Alors, imagine que je meure maintenant.

«Non, ce serait trop affreux.

«Il faut être pratique. Je vais aller à Kandy et me rendrai chez un notaire, pas celui de Robert. Je veux que tout soit préparé très légalement. Ainsi, tu n'auras plus à t'inquiéter.

«Oh! Sarah! Je t'aime tant!

«Bien sûr... je suis ta sœur.

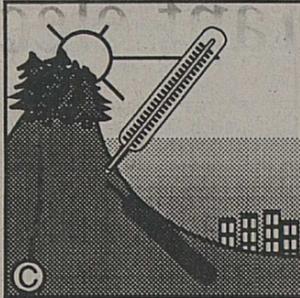
«Que dira Robert?

«Ça ne le regarde pas.»

Je ne pus retenir un sourire de satisfaction. Et ce n'était pas seulement à cause de ma sœur, mais surtout parce qu'ainsi je prouverais à Robert que j'étais capable d'agir à ma guise.

Clytie tenta vaguement de me faire revenir sur ma décision, mais, dès le lendemain, je la mis à exécution. A Kandy, tout fut facilement réglé et je rapportai une copie du testament avec moi.

(A suivre.)



QUALITÉ DE L'AIR

Résultats du lundi 27 janvier

Station	Moyenne journalière	
	SO2 µg/m³	NO2 µg/m³
Les Giettes	8	49
Massongex	6	76
Evionnaz	12	57
Saxon	8	41
Sion	10	49
Les Agettes	4	18
Tourtemagne	5	48
Eggerberg	7	67
Brigerbad	7	58
Valeurs limites	30¹/100²	30¹/80²

SO2: Anhydride sulfureux - NO2: Dioxyde d'azote - µg/m³: microgramme / m³.

¹ Moyenne annuelle.
² Moyenne journalière: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

Station	Ozone (O3) µg/m³	
	Moyenne horaire maximale	Nombre d'heures moy. hor. >120
Les Giettes	26	
Massongex	20	
Evionnaz	23	
Saxon	18	
Sion	16	
Les Agettes	84	
Tourtemagne	36	
Eggerberg	53	
Brigerbad	29	
Valeurs limites	120³	

³ Moyenne horaire: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

Videotex: Echovai - Le coin des partenaires - *2728# informe constamment sur les derniers résultats de mesure.

> = plus grand que < = plus petit que

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111.
Saint-Maurice: médecin de garde: Clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Monthey: service de garde, tél. 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

tél. 22 81 81.
Saint-Maurice: Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. (02) 64 16 16.
Monthey: tél. 71 17 82.
Brigue: patrouilleurs TCS, tél. (02) ou (031) 140.
Membres TCS: tél. 140.

Taxi

Sierre: Association des taxis siérois, gare de Sierre, tél. 55 63 63.
Taxi Sierre, tél. jour et nuit, (027) 55 39 19. Natel (020) 24 97 98.
Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 85 85. Taxis Poncic Montana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, tél. 41 34 65, le jour; tél. (02) 246 585, la nuit, de 19 à 7 heures.
Saint-Léonard, tél. 31 12 69.
Sion: station centrale de la gare, 22 33 33. Martigny: Taxi AAA, Michel Pillier, jour et nuit, station gar OFF, tél. 22 32 31. Verbier: M. Taxis (24 h sur 24), tél. (02) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. Châblé: Taxi Alpina, tél. (02) 31 35 55. Saint-Maurice: taxiphone, tél. 71 17 17.
Monthey: station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et 71 41 41 taxiphone, tél. 71 17 17.
Bex: taxiphone, tél. 71 17 17.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Hofmann, tél. 55 79 52.
Crans-Montana: Pharmacie du Centre, R. Emery, Montana, tél. 41 28 28.
Sion: Gindre, tél. 22 58 08.
De Conthey à Fully: tél. Natel (077) 28 14 24. Martigny: tél. 111.
Saint-Maurice: Pharmacie de la Gare, tél. 65 30 75.
Monthey: Kuun, tél. 71 15 44.
Bex et Aigle: Pharmacie du Midi, Aigle.

Ambulances

District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: tél. 55 17 17.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, tél. (027) 22 61 61.
Sion: Police municipale, tél. (027) 23 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), tél. (026) 220 144, ambulances Yery, tél. (026) 83 18 13 (Orsières).
Saint-Maurice: tél. (025) 71 62 62 et (026) 220 144.
Monthey: tél. 71 62 62.
Aigle: tél. 26 27 18.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, tél. (027) 22 61 61.

Services dentaires

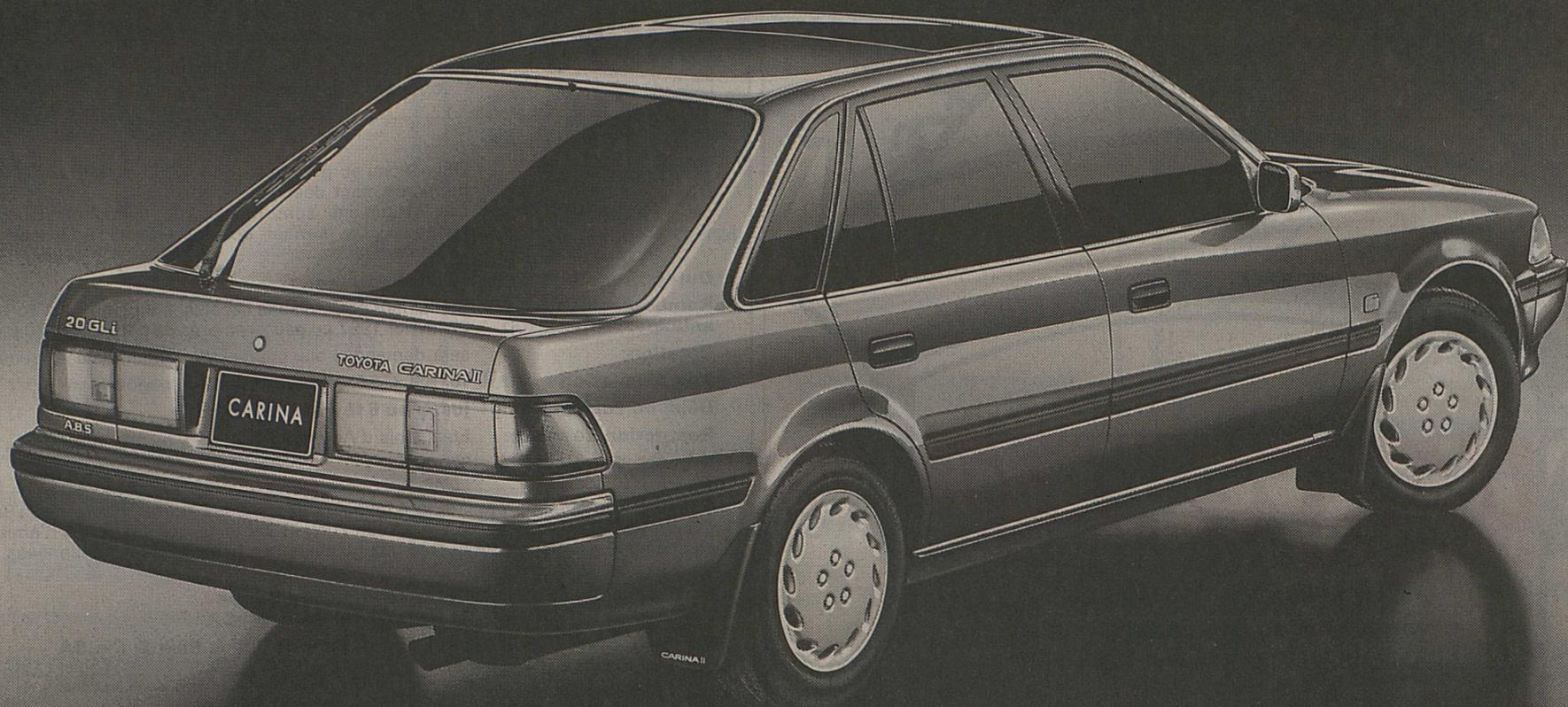
Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.

Auto-secours

Sierre: garagistes siérois, tél. 55 55 50. Auto-Secours siérois, tél. 55 24 24.
Sion: Garage E. Frey S.A., 1950 Sion, tél. 31 50 50, si pb bip (040) 79 02 77. Auto-Secours accidents séduinois: tél. 23 19 19.
Martigny: Auto-secours des garagistes Martigny et environs, 24 heures sur 24, tél. 22 89 89 (jour et nuit).
Groupement Dépanneurs Accidents,

Divers

La main tendue: tél. 143.
SOS futures mères: permanence 24 h sur 24, Sion, tél. (027) 22 12 01 et Chablais, tél. (025) 65 30 30.
Service de dépannage du 0,8%: tél. (027) 22 38 59.
Sage-femme: service VS, centrale romande, tél. (021) 28 90 70, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Baby-sitting: Sion, tél. 38 37 03 et Martigny, tél. 85 22 33.
Réparations prothèses dentaires: Alban Jossen, Sion, tél. 23 43 64 et 22 44 19 (jour et nuit). Laboratoire dentaire M. Tarbouche, av. de la Gare, 1950 Sion, tél. (027) 22 79 84.
Pompes funèbres: Sierre: J. Amodeo, tél. 55 10 16; Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41; Ch. Thélier, Sion, tél. 56 16 61. Sion: Barras Dar, tél. 31 44 00; Barras S.A., tél. 23 23 71; Vceffray, tél. 22 28 30; V. Cat & Jordan S.A., tél. 23 44 23; Eggs & Fils, tél. 22 32 12. Martigny: E. Bochatay, tél. 22 22 95; G. P. Giolitti, tél. 22 25 02; Roger Gay-Crosier & Cie S.A., tél. 22 24 13. Saint-Maurice: Albert Dirac, tél. 65 12 15. Si non-réponse (026) 22 25 02; Mottiez, tél. 65 13 22, si non-réponse (026) 22 24 13. Monthey: M. Clerc, tél. 71 62 62; J.-L. Marmillod, tél. 71 22 04; A. Rithner, tél. 71 30 50. Brigue: dépôt de pompe funèbres, A. Lambrigger, tél. 23 73 37.



SÉRIE SPÉCIALE CARINA 2.0 LIFTBACK GLi «BRILLANT». MOTEUR 16 SOUPAPES COMPRIS DANS LE PRIX.

La perfection en série spéciale: A.B.S. et toit ouvrant électrique, pour à peine fr. 800.-.

Toyota propose une nouvelle série spéciale «Brillant». Comme l'indique son nom, elle a tout d'un joyau: un surcroît d'équipement sans pareil et la perfection de tous les éléments qui font la particularité de la série spéciale Carina 2.0 Liftback GLi «Brillant».

En plus, elle possède un moteur multisoupapes de 2 litres à injection électronique. En outre, elle brille par sa parfaite fiabilité: aux statistiques de dépannage 1990 de l'Automobile-Club allemand ADAC, la Carina a, une fois de plus, été la meilleure. D'où ce commentaire: «Les propriétaires de Carina ont tout lieu de se réjouir, car aucune autre voiture de classe moyenne ne présente une fiabilité supérieure.»

CARINA 2.0 LIFTBACK GLi «BRILLANT».

Toit ouvrant électrique.....valeur: fr. 1380.-
A.B.S. électronique.....valeur: fr. 2200.-

Plus-value fr. 3580.-
Supplément fr. 800.-
Vous y gagnez fr. 2780.-

1998 cm³, 89 kW (121 ch), 7,5 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 16 soupapes, 5 portes, direction assistée, radio-cassette, lève-glace électriques, verrouillage central, fr. 25 990.-; automatique, fr. 27 490.-.

Version de base, fr. 25 190.-; automatique, fr. 26 690.-.
Garantie totale de 3 ans ou 100 000 km et de 6 ans contre la corrosion perforante.

AVANTAGEUX 3S-SUPER-LEASING.

Carina 2.0 Liftback GLi «Brillant», fr. 12.30 par jour.
(Fr. 374.- par mois, sur 48 mois et 40 000 km, assurance casco intégrale non comprise; caution de 10% du prix catalogue restituée à l'échéance du contrat) ²¹

Je m'intéresse au 3S-Super-Leasing.

Nom
Adresse
NP, localité
Tél. privé Tél. prof.

Prière de remplir et d'expédier à: Toyota Multi-Leasing, 5745 Safenwil

LA PERFECTION AUTOMOBILE



TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Engageons, tout de suite
employée de bureau

expérimentée et capable d'assumer, de manière indépendante, toutes les tâches de secrétariat.

Connaissances en informatique et notions d'italien souhaitables.

Les candidates répondant à ces exigences sont priées d'adresser leurs offres détaillées avec présentation de salaire, par écrit uniquement.

city IMMOBILIER
JEAN KAMERZIN
Près de la Scie 2
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 41 21
ACHAT - VENTE - COURTAGE
36-783914

Peintre en carrosserie

avec expérience, pour poste fixe si convenance. Pour plus de renseignement appelez F. Claret chez Adia Intérim S.A., rue de Venise 3, 1870 Monthey. Tél. (025) 72 13 13.

Cherche coiffeur (euse)

Salon 1er ordre.
Entrée à convenir.
Tél. (022) 798 99 44.
036-782699

DIANA chaussures

Nous cherchons pour notre succursale de Sion
une gérante

possédant quelques années d'expérience dans la vente et ayant le sens de diriger une petite équipe au service de la clientèle.
Date d'entrée: avril ou mai 1992.
Pour un premier contact, veuillez téléphoner au DIANA Magasins de chaussures, service du personnel, 4601 Olten, tél. (062) 33 54 39
29-721492

PUBLICITAS 29 51 51



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Domicile
Date de naissance Signature
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit 027 - 23 50 23
5, Av. des Mayennets 08.00 à 12.15 heures
1951 Sion 13.45 à 18.00 heures

X procrédit TB/Nov5/MI
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

Le
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

le trait d'union des Valaisans
vous invite au spectacle organisé
par Spectacles Services Production

LUTHER ALLISON
Le dernier «KING» du ROCK'N BLUES



en 1re partie **HELLIOT**

Samedi 8 février 1992 à 20 h 30
Conthey - Salle polyvalente

Le 50 % du bénéfice de cette soirée sera versé
à l'association humanitaire

VALAIS ROUMANIE

pour l'achat de couveuses pour l'orphelinat:
«LE BERCEAU DES ENFANTS»
de TIRGU MURES EN TRANSYLVANIE

10 BILLETS D'ENTRÉE

Indiquez vos nom, prénom, adresse et localité sur
une carte postale uniquement et adressez-la au
Nouvelliste, spectacle Luther Allison, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion, jusqu'à ce soir minuit, le
timbre de la poste faisant foi. Le tirage au sort
déterminera les 10 gagnants qui recevront par un
prochain courrier un billet chacun.

LOCATION: succursale SBS
ou par tél. (027) 23 50 86 (SSP)

COMMERZBANK



AKTIENGESELLSCHAFT

Frankfurt am Main, Bundesrepublik Deutschland

Emprunt subordonné 7% 1992-2002
de fr. s. 150 000 000

Le produit de cet emprunt sera utilisé pour le financement des opérations
ordinaires de la banque.

Titres et coupons:	Obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000, ces dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 26 février. Le premier coupon viendra à échéance le 26 février 1993.
Durée:	10 ans ferme
Remboursement anticipé:	Seulement pour raisons fiscales, à tout moment après le 27 février 1997 au pair avec préavis d'au moins 60 jours
Cotation:	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.
Prix d'émission	102¼% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Délai de souscription:	jusqu'au 6 février 1992, à midi
Restriction de vente:	Etats-Unis d'Amérique
Numéro de valeur:	229.495

L'annonce de cotation paraîtra le 4 février 1992 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Journal de Genève» et «Neue Zürcher Zeitung». Le prospectus d'émission en allemand est disponible auprès des guichets des banques sousmentionnées.

Banque Populaire Suisse
Commerzbank (Suisse) SA

Yamaichi Bank (Switzerland)
Banque Paribas (Suisse) S. A.

Banque Julius Baer & Cie SA
Coutts & Co AG

- Membre du Groupe de la National
Westminster Bank -

Dresdner Bank (Suisse) SA

Groupe des Banquiers Privés
Genevois

Lehman Brothers Finance S. A.
J. Henri Schroder Bank AG

Banque Nationale du Liechtenstein
Wirtschafts- und Privatbank



Banque Populaire Suisse

OFFRES ET DEMANDES
D'EMPLOIS

Famille avec 2 filles (9 et 6 ans) cherche

au-pair / aide de ménage

Possibilité d'apprendre l'allemand. Veuillez
prendre contact à partir de 19 h.
Joseph + Heidi Wiederkehr, Brandeggstr.
21, 6205 Eich, tél. (041) 99 28 86.

180-701583



La **RADIO SUISSE ROMANDE**
domaine information, engage plusieurs

journalistes RP

à plein temps et/ou à temps partiel
(pigistes)
pour sa rédaction centrale à Lausanne.

Activité de «généraliste» avec possibilité
de spécialisation après quelques années
selon affinités et circonstances.

Exigences:

- être inscrit à un registre professionnel reconnu (RP) et formation universitaire complète ou jugée équivalente
- bonne connaissance des affaires internationales, nationales, régionales et économiques
- seconde langue nationale et l'anglais; parfaite maîtrise du français et aisance dans l'expression orale (micro)
- disponibilité pour horaires irréguliers, sens des responsabilités et du travail en équipe.

Délai d'inscription: 15 février 1992.
Entrée en fonctions: à convenir.

Les candidates ou candidats de nationalité suisse voudront bien adresser leur offre complète avec curriculum vitae, copies de diplômes/certificats, photographie et prétentions de salaire en précisant le type de collaboration souhaité au:

Service du personnel de la
Radio Suisse Romande
Avenue du Temple 40
1010 Lausanne

22-778071

Jeune et ambiteuse

employée de commerce

cherche travail à mi ou plein temps dans bureau à Sion ou environs.

Tél. (027) 22 05 29 le matin.

036-783882

Famille à Sion

cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage.

☎ (027) 23 21 63, heures des repas.

036-783834

Si vous êtes

poseur de sols CFC

contactez Profinter au (026) 22 98 28. Suisses ou permis valables.

036-783933

Nous cherchons

représentantes en bijoux

pour toutes les régions du Valais. Activité indépendante.

☎ (026) 22 28 94.

036-783847

Café-restaurant à Sion

cherche

serveuse

Sans permis s'absentir.

Tél. (027) 22 87 98.

036-783679

VERBIER

Bureau d'architecture cherche

dessinateur-surveillant de chantier

ayant des connaissances professionnelles suffisantes pour organiser les chantiers et partiellement un atelier de dessinateurs. Bonnes connaissances de l'ordinateur exigées. Entrée tout de suite ou à convenir.

Architecture Pierre DORSAZ S.A.

Hameau de Verbier
1936 Verbier
Tél. (026) 31 65 75
Fax (026) 31 49 19.

036-783926



Commune de St-Maurice

MISE AU CONCOURS

L'Administration communale de Saint-Maurice met au concours une place d'

apprenti(e) de commerce

Conditions:

- avoir terminé le cycle d'orientation
- être domicilié(e) à Saint-Maurice.

Entrée en fonctions: 1er septembre 1992 ou à convenir.

Les offres de service doivent être adressées au Conseil municipal jusqu'au 10 février 1992.

L'Administration communale

Saint-Maurice, le 24 janvier 1992.

36-783904

HÔPITAL DU DISTRICT

1870 MONTHÉY,
cherche, pour son service de
gériatrie (25 lits),

un(e) infirmier(ère) responsable de service

si possible formée en gériatrie.
Entrée en fonction: 1er mars 1992 ou à convenir.
Offres et renseignements:
C. Donnet, infirmière-chef.

036-783631

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



WILLY BÜHLER SA SION

PLACES D'APPRENTISSAGE
 - EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE BILINGUE
 - MONTEURS ÉLECTRICIENS

Possibilité de stage.
 Prendre contact avec M. Moret.
 Tél. (027) 22 65 82.

782618

Importante entreprise de décolletage

du Jura bernois cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

un décolleteur qualifié

capable de gérer un groupe de façon indépendante, avec mise en train sur machines Tornos et CNC ou

un mécanicien

désirant se former sur le décolletage

un apprenti décolleteur

pour début août 1992.

Faire offres sous chiffre 470-812 à Assa, Annonces Suisses S.A., av. L.-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

036-782687



super discount

SAINT-MAURICE

cherche

un vendeur responsable

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.
 Prendre contact par téléphone au (027) 22 91 33, Pam produits alimentaires, Sion.

36-783185

Magasin de la place de Sierre

cherche pour son département

radio-TV - Hi-Fi - photos

UN COLLABORATEUR DYNAMIQUE

Profil souhaité:
 - connaissances et maîtrise des rayons radio-TV, Hi-Fi, photos
 - expérience de la vente
 - ambitieux et capable de motiver une équipe de collaborateurs.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre W 036-783931, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-783931

Les Messageries du Rhône

font partie de la communauté suisse des entreprises de distribution d'imprimés publicitaires et d'échantillons à tous les ménages suisses.

Vous êtes écolier(ère), étudiant(e), ménagère, retraité(e) ou vous avez un horaire de travail irrégulier et vous êtes intéressé(e) par un

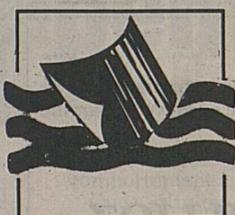
gain accessoire

intéressant et régulier

Nous cherchons des personnes consciencieuses pour la distribution d'imprimés de journaux ou d'échantillons à tous les ménages, quelques heures durant la journée une ou deux fois par semaine.

Si vous habitez **VOLLÈGES**

Veillez faire vos offres de service aux:



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555
 1951 Sion
 Tél. (027) 297 671

LES MEILLEURS ORCHESTRES

16.1-31.1:
de retour, le quintett

IDOLS

1.2-15.2:
PROFIL-BAND



La traversée de la nuit

Ouvert tous les soirs
 Un moment agréable en compagnie de nos artistes!

LE GALION

Cabaret - Dancing - Sion
 J.L.L.S

Pour quelques heures d'enseignement en juin ou juillet 1992, nous engageons

secrétaires souhaitant transmettre leur expérience

dans des branches spécialisées de secrétariat.

Tourisme - Voyages - Hôtellerie
 Organisation de voyages - Horaires - Tarification - Billetterie - Contrats de voyages - Litiges - Géographie touristique

Secrétariat de médecin et d'hôpital
 Terminologie et correspondance médicale - Agenda - Facturation - Décompte avec caisses-maladie et assurances.

Appelez Mme Dayer au (026) 22 72 71

école-club migros

Etes-vous intéressé à assumer la gérance

d'un commerce d'alimentation
 Surface et emplacement de premier ordre. Bonnes possibilités de développement.

Région Martigny

Ecrire sous chiffre Z 036-783328, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-783328

Cherche menuisiers

ou **ébénistes qualifiés**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre T 036-783788, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-783788

ECCO POSTES FIXES

MARTIGNY, nous cherchons 1 dessinatrice auto cad

pour travail à mi-temps. Suisse ou permis C.
 Votre conseiller: Théo Christophoridis
 Av. de la Gare 50, 1920 Martigny, tél. (026) 22 90 33.



POUR ALLER DE L'AVANT...
 Postes fixes et temporaires

Un/une secrétaire de bibliothèque

à la section Prévention - Drogue. La gestion du service de documentation sur la drogue comporte la détermination des priorités en matière de documentation, la constitution et la gestion d'une documentation d'articles spécialisés et de matériel didactique en matière de toxicomanie, ainsi que des recherches bibliographiques avec la documentation correspondante et la collaboration avec les services internes et externes. Bibliothèque diplômé(e) ASB ou formation équivalente avec expérience pratique (p.ex. Ecole supérieure d'information documentaire de Genève). Langues: l'allemand ou le français, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Si possible connaissances en informatique et d'anglais.

Poste à temps partiel 80%

Lieu de service: Bern-Liebefeld

Adresse: Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44, H. Baumann

Collaborateur/trice spécialiste

Collaborateur/trice à la diffusion des imprimés. Traiter les commandes écrites et prises au téléphone, donner des renseignements. Apprentissage de commerce. Rapidité d'assimilation. Aimer une activité vivante et le contact avec le public. Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office central fédéral des imprimés et du matériel, OCFIM, 3000 Berne, ☎ 031/61 39 03, Hr. D. Weissenberger

Un/une spécialiste

à la section Prévention-Drogue. Votre tâche intéressante comprend la collaboration à la planification des activités de commissions, notamment l'élaboration de propositions dans le cadre des priorités des sujets traités par ces commissions, ainsi que la tenue des procès-verbaux de leurs séances et de celles de leurs groupes de travail. Vous serez également responsable de la fixation des dates de séances, de leur préparation et de leur organisation, et de remettre de la documentation aux groupes de travail. Si vous

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

avez une formation commerciale ou une formation équivalente avec de l'expérience professionnelle, le sens de la rédaction, si les travaux avec des chiffres ne vous rebutent pas et si vous parlez le français ou l'allemand (avec de très bonnes connaissances de l'autre langue), n'hésitez pas à présenter votre candidature.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Bern-Liebefeld

Adresse: Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44, H. Baumann

Un/une réviseur

Collaboration au sein de la section d'estimation des titres de la Division principale de l'impôt fédéral direct. Estimer des titres non cotés à partir des bilans, dossiers fiscaux et autres documents. Formation administrative ou commerciale complète, assortie de quelques années de pratique. Bonnes connaissances de la comptabilité. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne

Adresse: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/61 71 21/31

Un/une fonctionnaire d'administration

Secrétaire du commandant de la place d'armes et du centre de coordination 2. Exécuter des travaux de l'ensemble de la chancellerie de la place d'armes et du centre de coordination 2, selon ordre d'urgence fixé. Enregistrer et tenir à jour les documents de la place d'armes, documents confidentiels inclus. Dactylographier la correspondance française de manière indépendante ou sous dictée, et celle en allemand sur la base de manuscrits. Assurer la permanence du bureau de la place d'armes. Certificat de fin d'apprentissage d'employé(e) de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Langues: le français; bonnes connaissances d'allemand.

Lieu de service: Bière

Adresse: Commandement de la place d'armes, Caserne, 1145 Bière, ☎ 021/8090201

Un/une fonctionnaire d'administration

Collaboration au service de l'anti-chambre du secrétariat général. Remplacement/e de la secrétaire du secrétaire général. Soutien aux collaborateurs personnels du chef de département. Travaux généraux de secrétariat. Connaissances du traitement de

texte (Word 5) souhaitée. Langues: l'allemand, avec des connaissances du français.

Adresse: Berne

Adresse: Département fédéral de justice et police, secrétariat général, service central du personnel, Bundeshaus West, 3003 Berne

Collaborateur/trice du secrétariat

à la section Prévention - Drogue. Votre domaine d'activité comprend la correspondance en allemand et en français occasionnellement en anglais, d'après des indications sommaires ou sous dictée, la dactylographie de procès-verbaux, de rapports et de notes de dossier sur système de traitement de textes, ainsi que des travaux généraux de secrétariats, notamment renseignements téléphoniques, contrôle des délais et la réservation de salles de conférences. Ce poste exige une formation commerciale ou une formation équivalente et de l'expérience professionnelle. Langues: allemand ou français, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'anglais désirées.

Lieu de service: Bern-Liebefeld

Adresse: Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 27, B. Bieri

Un/une fonctionnaire d'administration

Collaborateur/trice au Service Repro et matériel. Maniement d'un automate moderne de reproduction. Administration de matériel de bureau, contrôle et commande de la réserve de matériel. Travail expéditif, facilité de s'adapter à une équipe. Adresse manuelle, apprentissage pas indispensable. Doit pouvoir se servir d'une machine à écrire. Langues: l'allemand ou le français, avec bonnes connaissances de l'autre langue.

Entrée en fonction le 1.6.92.

Lieu de service: Berne

Adresse: Département fédéral des affaires étrangères, Direction administrative et du service extérieur, Eigerstrasse 73, 3003 Berne, ☎ 031/61 32 46, Mme C. Siegrist



Monsieur André MORARD;
Monsieur Jean MORARD;
Madame et Monsieur Josiane et Rémy BÉTRISEY-MORARD;
Jacquy BÉTRISEY;
Marlène et Philippe CHESEAUX, à Ayent;
Ses filleuls Jacquy BÉTRISEY et Nicolas FARDEL;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alphonse MORARD

de Joseph

survenu à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Romain à Ayent, le jeudi 30 janvier 1992, à 10 h 30.

Domicile mortuaire: chapelle de Luc à Ayent.

P. P. L.



Le directeur, le président et les membres du comité de la Société de développement de Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Hedwig MEIER-HOLLENSTEIN

mère de M. Hans Meier, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-784255



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'amitié et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Fausto ZANARDINI

à Bramois

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs touchants messages, leurs dons, l'ont soutenue dans cette épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci particulier:

- au révérend curé Barras;
- au père Costante de la mission italienne;
- à M. et M^{me} Raymond Pernet;
- au personnel soignant de l'hôpital de Sion;
- aux médecins de l'hôpital de Sion;
- au chœur mixte Sainte-Cécile de Bramois;
- au Cuivre Ensemble Passion de Grône;
- à la fanfare La Laurentia de Bramois.

Bramois, janvier 1992.



Profondément touchée, la famille de

Madame Claire VEUTHEY-LUISIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée durant cette pénible épreuve.

Votre présence aux obsèques, vos messages de condoléances, vos dons, vos prières lui ont été d'un grand réconfort.

Un merci particulier:

- au Castel Notre-Dame;
- au docteur Vouilloz et au docteur Petite.

Salins, janvier 1992.

036-784290



SOUVENIR

Rosette BALIVET

1990 - 29 janvier - 1992

Le temps passe plus vite que le souvenir ne s'efface.

Ton époux et ta fille.

Dernier délai pour vos annonces mortuaires

22 heures



Du hast gesorgt, du hast geschafft, gar manchmal über deine Kraft. Nun ruhe sanft, du gutes Herz, die Zeit wir lindern unsern Schmerz.

In tiefer Trauer teilen wir Ihnen mit, dass heute mittag meine liebe Gattin, unsere Mutter, Schwester, Schwiegertochter, Schwägerin und Tante

Irma DEFAGO-EGGEL

in ihrem 63. Lebensjahr, nach langer geduldig ertragener Krankheit, jedoch unerwartet von uns geschieden ist.

3072 Ostermundigen, 22. Januar 1992. Rütliweg 121.

Die Trauernden:

André DEFAGO;
Jean-Blaise DEFAGO und Colette KELLER, Villars-sur-Glâne;
Philippe DEFAGO, Paris;
Famille Leo EGGEL-GERTSCHEN, Naters;
Famille Arthur EGGEL-GERTSCHEN, Naters;
Famille Elsa WYSSEN-EGGEL, Naters;
Famille Otto EGGEL-GERTSCHEN, Lonay;
Famille Rupert VENETZ-EGGEL, Naters;
Frau Marcelle DEFAGO-CLAUSEN, Monthey;
Verwandte, Freunde und Bekannte.

Die Trauerfeier hat am 27. Januar 1992, im engsten Familien- und Freundeskreise stattgefunden.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Odette WOLFENBERGER-PHILIPPOZ

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos prières, vos dons et vos messages.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Janvier 1992.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa dure épreuve, la famille de

Madame Agnès THOMAS-GILLIOZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, leurs prières, leur présence, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saxon, janvier 1992.

036-784262



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Mademoiselle Fridoline GAY

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs prières, leurs messages ou leurs dons. Elle présente ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au docteur Pasquier de Saxon;
- au Castel Notre-Dame à Martigny.

Janvier 1992.

036-784260



Le ski-club Mont-Rouge Veyonnaz-Timing et le mouvement de compétition de Veyonnaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Alphonse FOURNIER

père, beau-père et grand-père de plusieurs membres.

036-783879



Le ski-club de la police cantonale

a le regret de faire part du décès de

Madame Lucy HUGON

épouse de Camille Hugon, son membre et président d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-784284



La famille de

Monsieur René BOURGEOIS

1921

ancien restaurateur

a le profond chagrin de faire part de son décès.

La messe de sépulture a été célébrée dans l'intimité à Genève et l'inhumation a eu lieu au cimetière du Petit-Saconnex.

Le samedi 1^{er} février 1992, à 18 heures, une messe sera dite à l'église de Bovernier.



La classe 1928 d'Ayent

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alphonse MORARD

son contemporain.

Les mebres sont convoqués à Luc, aujourd'hui mercredi 29 janvier 1992, à 20 heures.



EN SOUVENIR DE Emile DIRREN



1986 - 29 janvier - 1992

Toutes nos pensées vont vers toi en ce jour.

Ta famille.

Une messe sera célébrée à la chapelle de La Bâtiâz, aujourd'hui mercredi 29 janvier 1992, à 19 h 15.



EN SOUVENIR DE Monsieur Henri PITTELOUD



1991 - 29 janvier - 1992

Aussi dur fut ton départ, aussi beau reste ton souvenir.

Ta femme, tes enfants, tes petits-enfants, ta famille et tes amis.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église des Agettes, le jeudi 30 janvier 1992, à 19 heures.



EN SOUVENIR DE

Françoise FILLIEZ



29 janvier 1990
29 janvier 1992

Nous tenions sa chaude main Fripée par le temps Mais d'une douceur de celle d'un enfant Qui dans nos souvenirs n'aura pas de fin.

Blotties contre son épaule Comme des oisillons sous l'aile chaude Ainsi pendant des heures Nous savourions cette douceur.

Petites filles aux yeux câlins Nous demandions d'un air malin Qu'elle nous fredonne une chanson d'autrefois Vestige d'un passé si loin déjà.

Aujourd'hui, nous repensons à ces doux instants Avec une nostalgie implacable, Des larmes en vain suppliant Le retour de ces moments irremplaçables.

Où donc est passée notre petite enfance Où baignant dans l'innocence, Nous n'avons qu'un univers, Le ciel, la tendresse et notre grand-mère?

Nicole et Ariane



Robert GIANADDA



29 janvier 1972
29 janvier 1992

LIBRES OPINIONS

Votations fédérales du 16 février

Les malades abandonnés

Dans les arguments qu'ils développent à l'appui de l'initiative déposée en vue de supprimer, dans la Constitution fédérale, toute expérimentation animale, les auteurs du projet font valoir que les expériences peuvent fort bien être totalement remplacées par d'autres méthodes dites «alternatives».

Cela est fort inexact. Il faut, en effet, savoir que si, depuis 1983 à nos jours, le nombre des animaux utilisés en Suisse a diminué de plus de 45% grâce à une expérimentation dirigée et basée sur des organes isolés, des cultures d'organes, de tissus et de cellules, des méthodes empruntées à la chimie, biochimie, biologie moléculaire, micro biologie ou à l'immunologie, il n'est plus possible, dans l'état actuel des connaissances en la matière, d'aller encore plus loin dans le renoncement à l'expérimentation animale, certaines réactions internes ne pouvant être étudiées avec succès que sur des organismes vivants et complets.

Selon l'avis des spécialistes en pharmacologie, la mise au point de médicaments appelés à combattre notamment le cancer, la sclérose en plaques, le sida, la maladie d'Alzheimer, la paralysie, la maladie de Parkinson et autres nécessite plusieurs années d'évaluation expérimentale «in vitro» et chez l'animal.

Le médicament potentiel est ensuite appliqué à l'organisme humain pour en étudier

sa tolérance chez le patient. Au cas où le médicament potentiel se comporte selon les prévisions, l'on passe alors à une deuxième phase, celle de l'étude de son efficacité chez le malade. Enfin, en cas de résultats positifs, il reste encore à déterminer l'utilité thérapeutique du médicament sur la base d'essais comparés effectués chez un grand nombre de patients. L'on parvient alors, en cas de réussite, à la phase dite de «surveillance» visant à mieux définir la sécurité du nouvel agent thérapeutique, ce qui aboutit enfin à l'autorisation de mise sur le marché du produit éprouvé.

Ce très long processus fort schématisé de mise au point et d'application d'un nouveau médicament ou vaccin aussi bien chez l'homme que chez l'animal ne saurait «sauter» purement et simplement sa phase obligatoire de l'expérimentation animale ainsi que le réclament les partisans d'un texte constitutionnel plus obsédés par les droits de l'animal que par les progrès d'une médecine au service des humains et de leurs «frères inférieurs».

Il convient donc de refuser, le 16 février prochain, une initiative qui, en refusant la poursuite de l'expérimentation animale, abandonne les malades à leur triste sort.

Pierre de Chastonay, Sierre

Au bénéfice de ses auteurs

C'est l'initiative des caisses-maladie.

L'évolution intervenue dans le secteur de la santé publique donne lieu à des préoccupations depuis des décennies. Cela n'a rien à voir avec les prestations fournies. Nous disposons en Suisse d'une remarquable organisation des soins aux malades, et l'excellente qualité des prestations médicales est bien connue. (...)

Ces excellentes conditions n'ont qu'un désavantage: elles occasionnent des coûts énormes. C'est le revers de la médaille de la haute qualité et de la densité des soins. (...)

De l'avis du Conseil fédéral, le problème des coûts de la santé ne peut être résolu qu'en luttant contre les causes du mal. Des mesures sont nécessaires permettant d'atteindre des résultats concrets durables. La Confédération est prête à engager des moyens importants dans ce but. L'engagement de ces moyens doit cependant être assuré de manière appropriée, et non selon le principe de l'arrosoir.

L'initiative des caisses-maladie ne répond pas à ces principes. D'une part, elle ne formule que des principes très généraux en matière d'organisation de l'assurance-maladie, mais entraînerait d'autre part une augmentation massive des subventions fédérales versées aux caisses, c'est-à-dire aux promoteurs mêmes de l'initiative. (...)

L'augmentation demandée ferait monter les prestations

fédérales aux caisses-maladie à plus de 2,8 milliards pour 1993; la limite des 3 milliards serait déjà franchie l'année suivante. La Confédération ne peut pas payer une telle augmentation dans l'état actuel de ses finances. Dans l'hypothèse d'une acceptation de l'initiative, je tiens pour inévitable, d'une façon ou d'une autre, une hausse rapide des impôts.

Vraisemblablement, les augmentations des primes des caisses-maladie seraient à tout le moins freinées à la suite de subventions aussi considérables. Mais une telle injection de moyens financiers donnerait de fausses indications: de l'argent en plus grande quantité pour l'offre de prestations actuelle pourrait attiser encore les coûts des traitements et des hôpitaux. Le danger serait grand que l'aide fédérale soit rattrapée par l'accroissement des coûts. Il en résulterait une funeste spirale des coûts et des subventions.

Ce ne sont ni des principes généraux ni des soutiens financiers unilatéraux qui remettront d'aplomb notre système d'assurance-maladie, mais uniquement de larges réformes dûment mûries. C'est pourquoi le Conseil fédéral repousse l'initiative et propose au Parlement de procéder à une réforme efficace de la loi.

Kaspar Villiger
conseiller fédéral, Berne

Désillusion

Dilemme avant votation.

Eh! oui, j'avais encore des illusions, je croyais en un monde meilleur et à une politique de la vérité! Hélas! je me vois aujourd'hui confronté à un dilemme. Suivre le mot d'ordre de mon parti ou celui de mon cœur et de ma foi.

Effectivement, j'appartiens au PDC qui signifie, comme tout le monde le sait, Parti démocrate-chrétien et c'est là que je vois la contradiction: «chrétien», qui appartient à une des religions issues de la prédication du Christ. Là, je ne m'y retrouve plus, car dire non aux animaux est contradictoire à l'éthique de chrétien ou je ne m'y connais pas? Alors, pourquoi le PDC suisse a-t-il pu dire non à la vie? non à la clémence et à la miséricorde? Je ne peux être d'accord avec cette décision et c'est pour cette raison que je dirai oui le 16 février 1992 et

ceci le cœur content et conscient que j'ai appliqué le mot «chrétien» à sa juste valeur. J'espère que plusieurs personnes penseront comme moi et que cette initiative passera pour le bien des animaux et pour celui de notre âme. N'oublions pas que ces petits êtres sans défense sont aussi des créatures de notre Seigneur Jésus-Christ. Alors, le cœur content et l'âme sereine, je pourrai dire oui à la vie des animaux et à leur protection. Aurais-je désobéi à mon parti? Oui! mais avec la conviction de ne pas le trahir!

Michel-Alain Knecht
Membre du comité de soutien à l'initiative populaire fédérale pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux

Si seulement...

Pour la protection des animaux.

Si seulement vous étiez encore parmi nous, docteur Schweitzer. Vous saisissez cette occasion qui nous est donnée de voter la restriction de l'expérimentation animale pour dénoncer toutes les souffrances et les abus qui ont lieu dans les laboratoires.

Vous qui saviez mieux que personne prêcher le respect de la vie, vous auriez pu, en qualité de médecin, défendre la cause des animaux en expliquant que l'homme se doit de respecter tout être vivant s'il veut conserver sa dignité, sa santé et sa liberté. Le même principe de vie anime les animaux. Comme les hommes ils sont attachés à la vie

et tous craignent la mort. Malheureusement vous n'êtes plus là et je ne peux qu'encourager le peuple suisse à suivre votre exemple et votre pensée. Comment peut-on prétendre à un monde meilleur si l'on accepte les souffrances qui ont lieu au nom de la science, de la cosmétique et bien souvent au nom de l'orgueil? Le respect engendre la vie et le bonheur alors que la souffrance appelle la souffrance. L'humanité ne saura acquiescer l'équilibre et la santé physique et morale si elle continue à tolérer le sacrifice des animaux.

Marinette Genoud, Genève

Libres opinions: à envoyer jusqu'au 7 février

En prévision des votations fédérales du 16 février prochain, le NF ouvre dès ce jour ses colonnes aux libres opinions de ses lecteurs, pour

autant qu'elles soient courtoises et dénuées d'attaques personnelles. Il convient que ces libres opinions soient signées et ne dépassent pas

une page dactylographiée à l'intervalle moyen.

Le vendredi 7 février a été fixé comme délai pour la ré-

ception de ces libres opinions. Les textes doivent donc parvenir à la rédaction pour cette date. Merci d'y prendre garde.

Un chien parapentiste

«Kinley» est mieux en l'air que par terre...

LES DIABLERETS. - Le berger allemand «Kinley» est probablement le seul quadrupède à pratiquer le parapente et à y

prendre plaisir de surcroît. Ce «chien volant», qui a récemment donné son premier spectacle, n'a rien de choquant

aux yeux des spécialistes du comportement animal.

Que «Kinley» aime s'envoyer en l'air n'a rien de surprenant. Son maître, Garry Isoz des Diablerets, 30 ans, travaille dans une compagnie de transport par hélicoptères et passe son temps libre en parapente.

Agé de 5 ans et demi, le chien a récemment démontré ses talents dans le cadre de la Semaine internationale de ballons à air chaud à Château-d'Ex. Il a été vivement applaudi.

Les protecteurs des animaux n'ont pas formulé la moindre critique pour le moment. «J'aime beaucoup trop mon chien pour lui faire courir des dangers inutiles», a précisé Garry Isoz. Celui-ci n'a jamais forcé «Kinley» à faire quoi que ce soit, le laissant entièrement libre.

Le berger allemand a suivi un entraînement intensif avant d'effectuer de longs vols. Attaché au harnais du parapente, il peut compter sur l'aide d'un ami de Garry Isoz qui dirige le parachute rectangulaire au moyen d'une commande à distance. Le chien ne choisit donc pas l'endroit où il se pose, mais atterrit seul et de manière «très professionnelle», selon son propriétaire.

«Kinley» doit son nom à la montagne la plus célèbre d'Amérique du Nord, le mont McKinley. Il a commencé à voler il y a trois ans. «Il s'est couché sur le harnais du parapente lorsque je l'ai déplié», a expliqué Garry Isoz. Le jeune homme a donc décidé de l'emmener. Le premier vol n'a duré que quelques secondes. Les suivants sont devenus progressivement plus longs. «Le chien aimait visiblement ça. Dès que je le détachais, il se recouchait sur le harnais.»

plusieurs minutes en vol et une dénivellation de 200 à 300 mètres ne l'effraie pas le moins du monde. Son maître n'a pas l'intention de lui faire battre des records et de l'exposer à de gros risques.

«Kinley» est un animal tout à fait normal qui «aime se promener seul et dont les farces sont connues dans tout le village». Garry Isoz ne manque pas une occasion de l'emmener avec lui au travail à l'hélicoptère de la Gruyère. «Kinley» aime en effet autant l'hélicoptère que le parapente.

Le goût de l'aventure du «chien volant» n'étonne pas les spécialistes du comportement animal. «Je peux facilement imaginer que «Kinley» prenne du plaisir à voler», a commenté Hans Kummer, professeur de zoologie et d'éthologie à l'Université de Zurich. (ap)



«Kinley» en pleine démonstration dans le ciel des Diablerets. ap



«Kinley» avec son maître: Ils partagent la même passion... ap

JFK: la vérité?

DALLAS. - Le Conseil municipal de Dallas a décidé lundi par un vote à l'unanimité de rendre publics tous ses dossiers sur l'assassinat du président John Fitzgerald Kennedy, parmi lesquels une série de documents découverts récemment.

Mais selon Bob Hays, directeur de la fondation historique de Dallas qui a participé à l'élaboration d'une exposition sur l'assassinat du président, ces documents ne devraient rien révéler de nouveau sur l'événement même s'ils pourraient contribuer à lever les soupçons sur une éventuelle tentative par les autorités américaines d'étouffer l'affaire: «Le fait qu'il puisse rester quelque chose d'important à Dallas me semble improbable», a-t-il déclaré. Mais en raison de l'existence d'une certaine «méfiance vis-à-vis

du gouvernement», une «plus grande transparence nous rendra service à tous».

La résolution adoptée par le Conseil municipal demande également au Congrès d'autoriser la publication de tous les documents établis par les instances fédérales sur l'assassinat, publication prévue en 2029.

La décision de la ville de Dallas survient au milieu d'une polémique suscitée par le film d'Oliver Stone, «JFK», qui reprend la thèse selon laquelle le président a été victime d'un complot de l'establishment. «Le public américain a le droit de savoir dans une société libre et ouverte ce que le gouvernement a ou n'a pas», a déclaré Domingo Garcia, à l'initiative de la résolution municipale. «Il a le droit de voir ces dossiers, non pas en 2029 mais en 1992.» (ap)



M^{me} Eliane Bonvin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin lors du décès de

Monsieur Freddy BONVIN

et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci particulier aux médecins et au personnel de l'hôpital de Gravelone.

Ayent, janvier 1992.

036-784030

Un animal tout à fait normal

Aujourd'hui, «Kinley» reste

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

SUISSE

MONDE

VALAIS

SPORT

Mal des forêts: on nage 7

Eltsine réapparaît 8

Mystérieuse explosion 10

Incertitude au féminin 19

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition

Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

Insolite

Vorace appétit

Charly est un charmant éléphant de mer de près de 20 ans, particulièrement glouton, comme la plupart de ses congénères. Cette espèce dévore à chaque hiver des kilos et des kilos de poissons et ceci afin de renouveler sa couche de graisse. Le gage d'un hiver bien douillet.



La poule plume le poulet

PARIS. - Convoquée au début de l'année pour une affaire banale, une prostituée d'origine laotienne âgée de 21 ans dénommée «Sandra» avait profité d'un instant d'inattention lors de son interrogatoire au commissariat pour voler le portefeuille de l'un des policiers présents.

Le 21 janvier dernier, «Sandra» était interpellée sur les Champs-Élysées alors qu'elle était en possession de chèques falsifiés volés à des clients.

Les policiers découvraient également le portefeuille de leur collègue qui contenait ses papiers d'identité ainsi que de l'argent mais la carte professionnelle du policier avait disparu.

«Sandra» a été déferée au Parquet de Paris. (ap)

Arolla en neige douce

L'ivresse du ski en haute altitude.



Des pistes qui «flirte» avec les sommets

AROLLA. - Si vous aimez les stations en haute altitude et les paysages alpins, Arolla comblera sûrement votre appétit d'espaces et de grand air. Avec ses cinq téléskis et ses 47 kilomètres de pistes, Arolla vous offre les joies du ski de 2000 à près de 3000 mètres, et même plus si vous vous faites

déposer par un service d'hélicoptères au sommet du Pigne d'Arolla, à 3800 mètres.

L'altitude d'Arolla lui permet actuellement d'avoir un domaine skiable bien enneigé. Rien ne vaut non plus un arrêt au sommet des pistes, devant le petit chalet-buvette du Mont Dolin, qui offre au soleil

une terrasse permettant d'admirer glacier et sommets d'un seul coup d'œil.

Mais si vous aimez le ski de fond, vous pouvez aussi emprunter la piste de 18 kilomètres qui vous conduira d'un hameau de raccards à l'autre dans un paysage merveilleusement lumineux. Arolla c'est

aussi deux patinoires, et une station d'altitude qui a gardé un charme tout à fait particulier.

On notera enfin qu'un championnat de chiens de traîneau sera organisé le 22 mars prochain, sans oublier la Patrouille des glaciers qui est contrôlée en bonne partie depuis Arolla. (vp)

En bref

Li Peng: visite contestée

La visite du premier ministre chinois Li Peng en Suisse soulève les protestations d'hommes politiques et de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme. M. Li Peng doit rencontrer le président de la Confédération René Felber et les chefs des départements de l'Economie et de la Justice, MM. Jean-Pascal Delamuraz et Arnold Koller. Son arrivée est attendue pour 18 heures à Zurich.

Voir page 7

Mauvais départ

Un espoir de compromis pour l'avenir se dessinait hier soir à Moscou à l'issue de la première journée des négociations multilatérales de paix sur le Proche-Orient. Ces dernières avaient pris un mauvais départ en l'absence des Palestiniens, de la Syrie et du Liban.

Eltsine réapparaît

Le président russe Boris Eltsine se trouve à l'heure actuelle à bord du croiseur «Moskva», un navire de la flotte de la mer Noire, a annoncé le service de presse de la présidence. Il doit rencontrer ce matin au Kremlin le secrétaire d'Etat américain James Baker.

Voir page 8

Humeur

Dans notre civilisation, tout se paie, rien n'est gratuit. C'est une règle dont chacun prend conscience dès son plus jeune âge. Puisqu'il en est ainsi, il faut sans doute faire avec.

Pourtant, on doit constater que cette norme connaît des applications très variables. Pour la plupart des biens, le prix est défini par les lois du marché. Libre entreprise et concurrence font que l'on arrive plus ou moins facilement (regardez ce qui se passe à l'Est) à déterminer la valeur d'un objet.

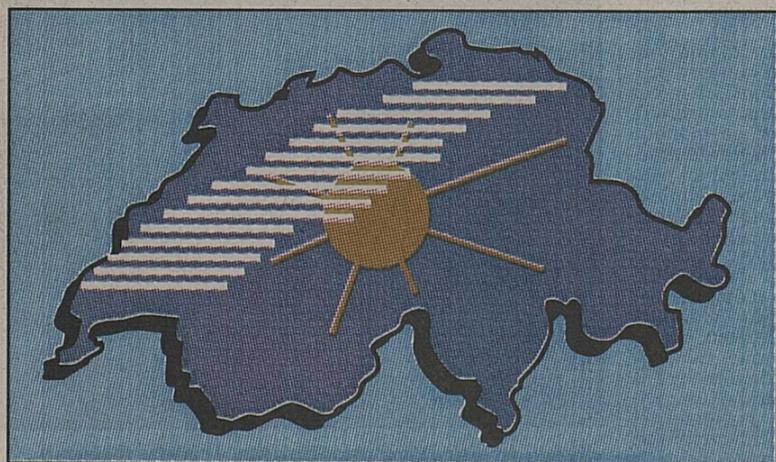
L'opération se corse déjà un peu plus lorsqu'il s'agit de services. Encore que là, les professions ont souvent su s'organiser de façon à s'assurer des tarifs minimaux impératifs.

Le prix des idées

En revanche, l'affaire tourne au mauvais roman dès lors qu'il s'agit d'art et de culture. On le constate à loisir ces jours avec les discussions du Conseil national. Les droits des auteurs n'ont manifestement pas le même poids que ceux liés à la propriété foncière ou industrielle. Sous prétexte qu'on risquerait de favoriser les créateurs célèbres, on spolie les auteurs de revenus qui leur sembleraient dus.

Décidément, on oublie bien vite que la création a souvent beaucoup de peine à nourrir son homme ou sa femme. C'est en plus la preuve que, malgré le déclin de l'agriculture, notre civilisation reste attachée à la terre et au matériel: la matière grise, ça ne se touche pas, ça ne se compte pas. Donc ça ne vaut rien. Ou pas grand-chose...

Jean-Raphaël Fontannaz

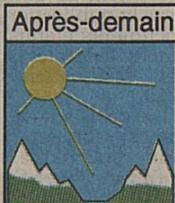
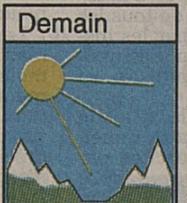


+6

Météo

 -8

Aujourd'hui
 Situation d'inversion hivernale des plus classiques: il fera plus chaud à 2000 mètres qu'en plaine. L'air froid a en effet la particularité d'être plus lourd et de s'accumuler dans les régions de faible altitude. La limite se situe vers 1000 mètres.



Evolution

De demain à dimanche: un temps très ensoleillé et très agréable en montagne. Reste du pays: du stratus sur le Plateau, sinon beau.

Hier

A Sion: nuit étoilée (-8), puis journée radieuse mais assez brumeuse, bise faible à modérée, 3 degrés.

A 13 heures: Pluie: 3 à Istanbul, 7 à Grenade, 12 à Malte.

Très nuageux: -5 à Einsiedeln et à Saint-Gall, -3 à Zurich et Berne, -2 à Fribourg, -1 à Lucerne, Aarau, Neuchâtel et Bâle, 0 à Genève et Lausanne, 1 à Montreux, 10 à Athènes et Séville, 13 à Alicante, 14 à Tunis, 18 à Ténériffe.

Peu nuageux: -1 à Oslo,

3 à Paris, 14 à Palma.

Beau: -7 à Samedan, -3 à Coire, -2 au Grand-Saint-Bernard et au Sântis, -1 à Viège, 0 à Vouvry-Aigle et Arosa, 1 à Crans-Montana et Zermatt, 2 à La Sage, 4 à Locarno et Lugano, 8 à Jérusalem, 11 à Rome, 12 à Gènes, 14 à Nice, 36 à Rio.

Minimum: -23 degrés à Samedan, -20 à Montréal, -8 à Viège, -6 à Avila, -5 à Vouvry-Aigle et Stabio.

Rétrospective

Les jours de pluie ou neige en décembre 1991: Sântis 12, Glaris 11, Pilate, Engelberg et Altdorf 10, Aarau et Fahy 9, Ulrichen, Zurich, Saint-Gall, Coire et Davos 8, Morgins, Grand-Saint-Bernard, Neuchâtel, Nyon et Samedan 7 jours.

